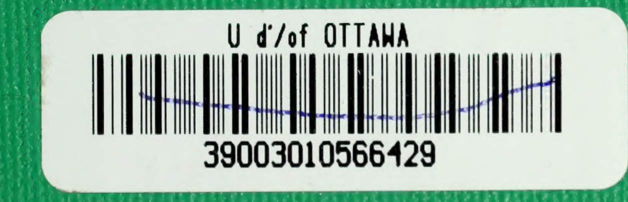

U d'/of OTTAWA
39003010566429

PARIS SOUS LOUIS XV

Cinquième Série

DU MÊME AUTEUR

Paris. *Le Quartier de la Halle au blé*........ 1 vol.
Paris. *Les Lombards en France et à Paris*... 2 vol.
Marly-le-Roy. *Son histoire* (697-1905)...... 1 vol.
Paris. *La Seine au Moyen Age* (en préparation). 1 vol.
La Forêt de Marly. *Son histoire*............ 1 vol.

A LA MÊME LIBRAIRIE

DANS LA

NOUVELLE COLLECTION DOCUMENTAIRE

Paris sous Louis XV. *Rapports des Inspecteurs de police au Roi* (1re, 2e, 3e et 4e séries), publiés et annotés par Camille Piton........ 4 vol.
Des Divinités révélatrices chez les Anciens et les Modernes, par J.-A. Dulaure, avec un chapitre complémentaire, par A. van Gennep. 1 vol.

NOUVELLE COLLECTION DOCUMENTAIRE

Paris Sous Louis XV

RAPPORTS DES INSPECTEURS DE POLICE AU ROI

Cinquième série

PUBLIÉS ET ANNOTÉS PAR

CAMILLE PITON

DEUXIÈME ÉDITION



PARIS

MERCVRE DE FRANCE

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

MCMXIV

JUSTIFICATION DU TIRAGE :

1454

AVANT-PROPOS

Les *Rapports des Policiers* ne sont pas à l'abri de la critique, néanmoins nous les croyons aussi intéressants que la plupart des *Mémoires*, et, dans tous les cas, plus près de la vérité. Il ne faut pas, à notre avis, s'attacher aux noms des femmes de théâtre dont ils racontent l'histoire ; l'important est la série des noms des hommes. Ce sont eux qui jouent ici le principal rôle. En effet, nous relevons parmi eux la plupart des grands seigneurs du XVIIIe siècle qui n'y paraissent pas toujours à leur avantage, mais qui se conduisent comme leur permettent alors soit les droits de leur naissance, soit les droits de leur fortune. Rien qu'au point de vue des privilèges, cette étude est instructive, et nous comprenons comment on pouvait alors soustraire une jeune personne à l'autorité paternelle en la faisant admettre à l'Opéra, lieu d'asile aussi sacré que les temples dans l'antiquité.

Nous saisissons, en outre, la durée des amours éternelles et généralement, nous devons l'avouer, ce sont les hommes qui abandonnent le plus facilement l'objet qui a cessé de plaire. Il suffit, dans la plupart des cas, de quelques mois, quelquefois, mais rarement, de quelques années, pour amener la séparation.

Quand il y a des enfants, les pères leur font l'honneur de les reconnaître et de les élever, et encore, le plus souvent, ils se contentent de verser une certaine somme d'argent à la mère et c'est tout. Mais les d'Alembert sont plutôt rares :

> Ce sont des enfants de l'Amour :
> Ils ressemblent beaucoup à leur père...

Nous rétablissons encore des actes de l'état civil certainement oubliés dans la fameuse reconstitution des documents brûlés par la Commune. Ces extraits de baptême ne renferment que des noms inconnus : c'est vrai ; mais en quoi donc diffèrent-ils des autres ?

Si nous comptons par centaines les noms de courtisanes, nous avons, en échange, près de 500 noms de l'aristocratie pendant une dizaine d'années, de 1748 à 1760.

Nous ajouterons, pour les érudits, que si le re-

proche de monotonie peut justement s'appliquer à ces rapports, il n'en est pas moins certain que l'on y découvre des renseignements que l'on ne peut trouver que là. La meilleure preuve en est, pour nous, dans toutes les demandes qui nous sont faites journellement sur de hauts personnages. Nous y répondrons lorsque cela nous est possible.

Enfin, si quelques documents, que nous donnons *in extenso*, ont déjà servi à éclaircir les biographies de certaines personnalités en vue à cause de leur fortune extraordinaire, telles que « la Deschamps » dont M. G. Capon a écrit l'histoire, nous n'avons pas hésité à les reproduire, après en avoir demandé une autorisation qui nous a toujours été gracieusement accordée.

Paris, septembre 1913.

La demoiselle Couras [46]
danseuse à l'Opéra.

1751, 24 novembre.

La demoiselle Couras qui avait été réformée de l'Opéra il y a deux mois, a obtenu d'y rentrer sur le même pied de danseuse dans les ballets, et elle a figuré, vendredi dernier, 19 de ce mois.

Elle demeure actuellement rue du Dauphin, chez sa mère, sage-femme, au troisième, jusqu'à ce qu'elle ait trouvé un entrepreneur qui la mette dans ses meubles, à moins que la Corbin, tapissière, rue du Chantre, ne veuille lui en prêter de nouveaux et lui donner un appartement dans sa maison pour tenter la fortune, comme elle avait fait avant qu'elle fût réformée.

1752, 26 avril.

La demoiselle Couras, danseuse à l'Opéra, demeure, depuis le terme de janvier dernier, rue Fromenteau, au second, chez la Corbin, tapissière, qui lui a de nouveau avancé les meubles qu'elle avait lorsqu'elle fut réformée de l'Opéra, où elle

est rentrée le 19 novembre, ainsi qu'il a été dit dans la feuille du 24 dudit mois.

Depuis cette époque la demoiselle Couras est entretenue par le Baron de Creutz, suédois, demeurant, depuis environ six mois, grande rue Taranne, à l'hôtel de Bourgogne.

Il lui donne 400 livres par mois, outre la dépense de la maison qu'il supporte encore, ainsi que les gages du domestique qui la sert, lesquels tombent pareillement à sa charge. Il est garçon, âgé d'une trentaine d'années, vivant bien, a un valet de chambre nommé Pètre, Suédois, qui est son homme de confiance ; deux laquais et un carrosse de remise au mois. Il va souvent chez M. le baron de Scheffer, et encore plus régulièrement chez la demoiselle Couras où il soupe presque tous les jours.

1753, 28 octobre.

La demoiselle Couras, cy-devant danseuse à l'Opéra, est toujours entretenue par le sieur Tellès, l'aîné, capitaine au régiment de la Rochefoucault-cavalerie ; mais depuis quelques mois, elle est greluchonnée par le sieur de Marsay, lieutenant de la compagnie d'Eaubonne, demeurant rue de Richelieu.

Elle demeure actuellement rue Saint-Nicaise, à l'Ecole militaire, même maison que les demoiselles Goudrez et Le Tourneur.

1753, 8 (?).

La demoiselle Couras, danseuse dans les ballets à l'Opéra, se trouve une seconde fois comprise dans la réforme qui a été faite, le 30 avril dernier. Elle demeure toujours rue Fromenteau, chez la Corbin ; mais depuis environ quinze jours elle est venue chez sa mère, sage-femme, rue du Dauphin où, le 28 avril dernier, elle est accouchée d'un garçon qui a été baptisé le même jour, à Saint-Roch, sous le nom de Jean-Louis-Antoine, fils de père et mère inconnus, ainsi qu'il résulte de l'extrait baptistaire ci-joint (Extrait sans intérêt).

On attribue cependant cet enfant au sieur Tellès, l'aîné, capitaine au régiment de cavalerie de La Rochefoucault, qui entretient la demoiselle Couras depuis près d'un an. Il est garçon ; son second frère, connu sous le nom de Tellès d'Acosta, est pourvu de la charge d'Intendant de la maison de Mme la Dauphine et le troisième est exempt des Cent-Suisses de la Garde du Roi. Ils demeurent tous ensemble rue des Quatre-Fils, au Marais, avec le sieur Tellès, leur père, cy-devant entrepreneur des hôpitaux, où il a gagné de grosses sommes.

Demoiselle Courcelles[47]
danseuse à l'Opéra.

1749, 16 may.

La demoiselle Courcelles, danseuse à l'Opéra, demeure rue Notre-Dame-des-Victoires, près la rue Montmartre.

Elle est de Paris, âgé de vingt-cinq à vingt-six ans, brune, bien faite et fort jolie.

Elle est entretenue par M. le Chevalier de Mailly, cy-devant colonel d'un régiment de dragons de ce nom. Ils demeurent ensemble depuis un an et demi et vivent comme homme et femme.

M. le Chevalier de Mailly est garçon.

1754, 12 octobre.

La demoiselle Courcelles, danseuse à l'Opéra, vient ce jourd'hui de marier sa fille aînée, âgée de quinze à seize ans, à un laboureur ou fermier, actuellement retiré avec 80.000 livres de biens à vingt lieues de Paris. Ici elle l'a tenue au couvent; on la dit d'une jolie figure et très bien élevée. Sa dot est composée de 12.000 livres d'argent comptant, un trousseau très complet et de 600 livres

de rente viagère qu'elle lui fait. On ne peut affirmer vraiment si cette fille est du bail du Chevalier de Mailly, mais il est sûr que la seconde, actuellement âgée de douze à treize ans, en est. Elle est au couvent. Quant à la jeune mariée, elle est encore pour quelque temps à la maison.

La demoiselle Courcelles demeure toujours rue Notre-Dame-des-Victoires, chez le chevalier de Mailly.

1754, 28 octobre.

Le gendre de la demoiselle Courcelles dont on ignorait le nom s'appelle Le Roy. Il est receveur des fermes de Rigny, en Bourgogne, au diocèse d'Auxerre et faisant résidence à Ervy, petite ville de la généralité de Paris, élection de Saint-Florentin. Les conditions du mariage sont les mêmes que celles qui ont été rapportées.

Il y a huit à dix jours que les nouveaux époux sont partis pour se rendre à Ervy, la demoiselle Courcelles les a accompagnés et doit y passer quelques jours.

On a appris depuis que la seconde fille que la demoiselle Courcelles avait eue du Chevalier de Mailly est morte il y a déjà quelque temps ; conséquemment celle-ci est unique.

1755, 13 mars.

La demoiselle Courcelles, danseuse à l'Opéra, avait demandé son congé et on le lui avait ac-

cordé pour Pâques prochain, avec la pension ; mais elle vient de se raviser, on assure aujourd'hui qu'elle a demandé à être continuée jusqu'à Pâques 1756.

Inconnue. Probablement Coraline[48]?

1748, 14 juin.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous rendre compte que la personne de confiance que j'ay introduite dans la maison de Mlle C... m'a assuré que le P. D. M. [prince de Monaco?] depuis son retour au régiment n'a pas passé un seul jour sans écrire à C... Il lui marque beaucoup d'amitié et entre autres choses, il la prie très instamment de ne pas remonter sur le théâtre qu'elle ne soit parfaitement rétablie et surtout qu'elle se souvienne de lui avoir promis de conserver ses jours pour prolonger les siens, qu'il aspire avec la dernière instance le moment de la revoir avec plaisir, que ce sera sûrement avant peu sans lui marquer positivement le jour de son arrivée.

Le sieur d'Hugues de Girersac, qui est extrêmement amoureux de C... et qui a la réputation de la guerluchonner, fait toutes sortes de tentatives pour avoir accès dans sa maison. Mais il m'a été assuré qu'il lui a été impossible d'y parvenir,

que C... lui a fait refuser sa porte. Il a été observé que depuis le départ du prince elle n'a reçu chez elle que des comédiens et des comédiennes, et souvent un vieux procureur qui est un ancien ami du père de C... D'ailleurs, elle ne sort que pour aller à la messe. On ne s'est pas encore aperçu, depuis sa maladie, que le prince ait eu quelques rivaux. On a dit, dans le monde, que d'Hugues en était un ; cela ne paraît pas vraisemblable par la conduite que cette demoiselle tient depuis quelque temps.

On a remarqué que C... sort seule avec son frère et sa sœur ou quelque comédien ; elle fait toujours très grande chère et dépense gros pour sa table. Elle attend de jour en jour le prince et son argent. Elle a même paru impatiente de ce qu'il n'était pas encore arrivé. Je continue toujours les précautions nécessaires pour être en état d'opérer sûrement à l'instant où le P. paraîtra.

Signé : SAINT-MARC.

1753, 28 février.

Le duc de Deux Ponts, demeurant rue Saint-Marc, quartier Montmartre, voit à Muchepot chez la demoiselle Rabon, à présent Pitro, rue des Moulins, butte Saint-Roch, la demoiselle Coraline, actrice de la Comédie Italienne, entretenue par le prince de Monaco.

Le duc a soupé tête à tête avec ces deux fem-

mes, lundi dernier, 26 de ce mois, et la dame Pitro est assez complaisante pour les laisser seuls lorsque le cas le requiert.

1754, 14 mai.

M. le Normant qui, concurremment avec M. Bouret, défrayait la demoiselle Fauconnier l'aînée, vient de la quitter, pour se tourner entièrement du côté de la demoiselle Coraline, c'est-à-dire depuis qu'elle est veuve du prince de Monaco.

1754, 12 août.

La demoiselle Coraline est raccommodée avec le prince de Monaco. Cependant, vendredi dernier, 9 de ce mois, M. le Comte de Vintimille, qui reparaît depuis quelque temps avec un train fort brillant, vint chez elle à dix heures du matin, et il n'en est sorti qu'à midi et demi pour aller rejoindre, à pied, son carrosse qu'il avait laissé à l'entrée de la rue Mauconseil, près la Comédie Italienne. Mais si l'on ajoute foi à ce que débite le public sur le défaut de conformation de M. de Vintimille, les visites que ce seigneur rendra à la demoiselle Coraline ne doivent point donner d'inquiétude au prince de Monaco.

1755, 6 février.

Le bruit commun est que le prince de Monaco n'a plus la demoiselle Coraline de la Comédie Ita-

lienne. On tient cependant de bonne part qu'ils se voient de temps en temps, à Passy, dans la maison du comte de Valentinois, frère cadet du prince. Mais depuis environ un mois, le Monsieur en titre est M. Brissart, fermier général, qui entretenait auparavant la demoiselle Granier, danseuse, surnommée la grosse beauté de l'Opéra.

Volontiers on soupçonnerait M. le comte de la Marche de n'être pas tout à fait indifférent sur ce qui concerne la demoiselle Coraline. Un nommé Mondon, cy-devant domestique du marquis de Saint-Simon-Sandricourt, actuellement au service du comte de la Marche, est chargé, de sa part, d'examiner la conduite de cette fille et particulièrement de s'assurer si elle voit M. Brissart. Pour parvenir plus efficacement à cette découverte, et avec moins de peine, il a cru pouvoir prendre confiance en quelqu'un qui lui a paru au fait de la carte de ce pays, en cherchant cependant à l'en éloigner. Mais à travers de tout cela, il a été aisé de voir qu'il stipulait directement pour son maître.

1755, 20 février.

On a remarqué sur la feuille donnée au sujet de la demoiselle Granier, danseuse à l'Opéra, que M. Brissart, fermier général, a quitté la demoiselle Coraline pour renouer avec la demoiselle Granier, son ancienne maîtresse, et qu'il n'a pas tenu à Coraline de retenir le comte de la Marche qui

lui a rendu quelques visites à la passade pendant le bail de M. Brissart.

Aujourd'hui, il n'est plus question ni de l'un ni de l'autre. M. le comte de Valentinois, frère cadet du prince de Monaco, demeurant quai des Théatins, au coin de la rue des Petits-Augustins, a regardé la demoiselle Coraline comme un bien de famille. En conséquence, il en a fait le retrait et l'on assure que c'est lui qui l'entretient actuellement. Ce qu'il y a de positif c'est qu'il vient la voir tous les jours dans son équipage. Dimanche dernier, on l'en a vu sortir à quatre heures de l'après-midi.

Le comte de Valentinois est âgé de vingt-huit ans. Il a épousé Mlle de Rouvroy-Saint-Simon, fille unique du feu duc de Ruffec.

1755, 10 juin.

Depuis quelques mois, la demoiselle Coraline, actrice à la Comédie Italienne, reçoit concurremment les hommages de MM. les comtes de la Marche et de Valentinois ; mais l'on prétend que le premier est le tenant. Il se plaint de ce que, depuis cinq à six jours, quatre hommes observent la maison de Coraline, avec une affectation qui le scandalise. Cette fille lui en écrivit samedi dernier, 7 de ce mois. Il se transporta tout de suite chez elle et voulait en informer le magistrat, mais Coraline s'y opposa. En sorte qu'étant parti le lendemain, dimanche, pour Versailles, et n'en étant

revenu qu'aujourd'hui sur les six heures du soir, il a appris, à son retour, que ces mêmes personnages avaient continué leurs observations. Mondon, le domestique de confiance du comte de la Marche, dont nous avons déjà parlé, proposa à quelqu'un de notre correspondance qui le cultive de faire arrêter purement et simplement ces quidams qu'on soupçonne être à la solde de M. Brissart, fermier général, toujours amoureux de Coraline. Mais notre homme, déjà endoctriné, lui répondit qu'il fallait nécessairement que le prince en écrivît à M. Berryer. On ignore s'il s'y déterminera. Ce même Mondon, en chopinant, rapporte que son maître lui répète souvent : « Prends bien garde si on ne m'observe pas, car le Roy est informé jour par jour de mes démarches et il sait jusqu'à ton nom. »

Le comte de la Marche a rendu quelques visites à Mlle Huyault, cy-devant maîtresse de M. Moreau, officier aux Gardes, mais depuis quinze jours, il n'y va que peu ou point.

1755, 30 juin.

La demoiselle Coraline, actrice à la Comédie Italienne, est accouchée samedi dernier, 26 de ce mois, à dix heures du matin, d'une fille.

Le même jour, à midi, elle a dépêché un courrier (son laquais) pour en porter la nouvelle au prince de Monaco, à Compiègne, et en même temps à M. le Comte de la Marche, dans la per-

suasion où elle était que le premier adopterait cet enfant et que le second voudrait bien en être le parrain; mais, suivant la tradition, elle s'est trompée sur l'un et l'autre point.

La fille en question a, dit-on, été baptisée le surlendemain 28, au soir, à Saint-Eustache, sous le nom d'Anne Véronèse, père inconnu, et a été tenue sur les fonts de baptême par deux pauvres, aux frais de la mère.

On assure cependant qu'elle l'a mise en nourrice.

1755, 11 décembre.

M. le comte de la Marche qu'on ne soupçonnerait pas, avec raison, susceptible d'un attachement durable, entretient pourtant depuis deux mois la demoiselle Coraline, actrice de la Comédie Italienne. Il ne va jamais chez elle que la nuit, et lorsqu'il s'agit de se voir à la petite maison de la Barrière Blanche, ce qui arrive deux à trois fois par semaine, le fidèle Mondon, domestique du prince, va lui donner l'heure à laquelle elle doit s'y rendre. On y soupe et on se sépare ordinairement à deux ou trois heures du matin. Il arrive qu'ils y couchent quelquefois.

Le comte lui a donné 50 louis de pot-de-vin et a réglé ses appointements à 600 livres par mois. On assure qu'il l'aime.

DEMOISELLE DALLIARD [49]

actrice à l'Opéra.

1749, 18 janvier.

La demoiselle Dalliard, actrice de l'Opéra, demeure rue Sainte-Anne, butte Saint-Roch, chez un limonadier.

Elle est née à Paris, faubourg Saint-Germain, âgée d'environ trente ans, blonde, taille de cinq pieds ; jolie.

Elle a été entretenue par M. Micaud, cy-devant mousquetaire noir, d'où il a été chassé pour raison de mauvaise conduite et des ressources qu'il mettait en usage pour fournir aux besoins de la demoiselle Dalliard.

Ensuite, elle l'a été par M. Danger, fermier général, rue Neuve-des-Petits-Champs, près l'hôtel de Pontchartrain.

Il est marié, mais il n'a pas d'enfant. Il y a environ un an et demi qu'il a quitté la demoiselle Dalliard.

Depuis ce temps, M. de Fontagneux, capitaine au régiment de Piedmont-Cavalerie, demeurant chez M. son père, rue de Richelieu, a remplacé M. Danger.

On dit la demoiselle Dalliard passablement à son aise, elle a une femme de chambre et une cuisinière.

Elle a beaucoup d'autres connaissances moins distinguées que celles-ci.

Demoiselle Dallière [50]

chanteuse des chœurs à l'Opéra.

1750, 23 janvier.

La demoiselle Dallière, chanteuse des chœurs à l'Opéra, demeure, depuis neuf à dix mois, rue des Boucheries-Saint-Honoré.

On la croit née à Paris, dans le faubourg Saint-Germain. Elle est âgée de vingt-cinq à vingt-six ans, tout au plus ; d'une taille au-dessus de la médiocre, bien faite, brune, le teint clair et beau ; assez jolie à cela près que ses dents avancent un peu. Elle a la jambe belle ainsi que le pied.

Elle était cy-devant entretenue, mais mal, par M. de Tourmont, président de la Cour des monnaies, demeurant rue des fossés Saint-Germain-de-l'Auxerrois. C'est un homme d'environ cinquante ans, marié et qui a trois enfants.

Il y a trois ou quatre mois que la demoiselle Dallière le pressa de parler français, c'est-à-dire de lui assurer quelque rente ; comme celui-ci éludait, et qu'à la fin il ne voulut lui faire que 1.200 livres de pension viagère, elle le quitta pour s'attacher à M. le Riche de la Poupelinière, chez qui

elle avait déjà fait nombre de petits soupers. Celui-ci n'y regarde pas de si près que le Président et fait beaucoup de dépense pour elle, car, à proprement parler, elle avait besoin de tout, n'ayant jusque-là point eu d'entreteneur aussi brillant et aussi magnifique que M. le Riche. Il va lui faire meubler, pour le terme de Pâques, une maison rue de Richelieu, à la proximité de la sienne.

Il y a quelques jours, la demoiselle Dallière engagea la demoiselle Héry, aussi chanteuse à l'Opéra et son amie intime, autant que deux femmes peuvent l'être, dans un souper que M. le Riche donnait à plusieurs de ses amis, qui, sur la fin du repas, se croyant dans un pays de liberté, voulurent des propos passer aux démonstrations. La Héry qui n'est point laide, qui se pique de vertu et à laquelle on ne connaît, à la vérité, aucune intrigue amoureuse, en fut extrêmement scandalisée et peu s'en fallut qu'elle n'en vînt aux mains avec la Dallière qui s'efforçait de lever ses scrupules et s'applaudissait intérieurement de l'avoir ainsi fait donner dans l'embuscade. Cette scène réjouit beaucoup les convives, mais depuis ce temps, Dallière et Héry ne se parlent plus. Cette dernière est mariée au nommé Héry, maître de danse, un peu ivrogne, qui est le même à qui il vient d'être défendu de donner davantage de bals chez Payen.

M. le Riche a une petite maison à Passy, où la demoiselle Dallière a un appartement séparé. Il n'a la propriété de cette maison qu'à sa vie seu-

lement ; elle appartient à M. Bernard de Rieux. La Dallière a sa mère avec elle, une femme de chambre et une cuisinière.

1750, 24 avril.

La demoiselle Dallière n'a pas quitté son appartement de la rue des Boucheries-Saint-Honoré, comme il avait été dit, dans la feuille du 23 janvier dernier, pour aller demeurer, au terme de Pâques, rue de Richelieu, dans un autre que M. le Riche de la Poupelinière lui a néanmoins fait meubler en grande partie.

Deux raisons s'y sont opposées dans le temps ; la première qui est celle qu'elle a fait valoir à M. le Riche que cet appartement de la rue de Richelieu ne lui plaisait pas du tout ; effectivement, elle y aurait été gênée, puisque, sans sortir de sa maison, M. le Riche aurait pu la faire observer ; mais la meilleure et la plus certaine, c'est qu'elle voulait auparavant passer les remèdes chez elle, ce qu'elle a fait. Et ce fut hier, 23 de ce mois, qu'elle sortit pour la première fois. On assure cependant qu'elle a été traitée de façon que personne ne s'en est aperçu. Elle est néanmoins extrêmement changée.

Elle fut hier, sur les quatre heures de l'après-midi, avec M. de Tourmont, président de la Cour des monnaies, dont il a déjà été parlé, pour louer une maison, cul-de-sac du Coq Saint-Honoré, près le passage du vieux Louvre. Elle a donné

des arrhes pour l'appartement du premier qui est composé de cinq pièces de plainpied avec quatre croisées à balcon sur la rue, moyennant 600 livres par an, à commencer du terme prochain.

Quoiqu'il ait été dit que M. de Tourmont avait été congédié, ce qui était bien vrai, dans le temps, il continue cependant de la voir. Il lui donne ce qu'il peut pour conserver son ancien privilège et au moyen de cette condescendance il ne trouve pas mauvais non plus qu'elle soit en relation avec M. le Riche qui donne vingt-cinq louis par mois à la Dallière, indépendamment des présents. Il vient de lui faire faire un lit qui coûte 1.800 livres.

M. de Tourmont vraisemblablement, s'arrange de façon à n'être point rencontré chez elle, quoique à vrai dire M. le Riche n'y va pas souvent. Il fait l'amour en financier, c'est-à-dire à son aise. Il paye mieux qu'un autre; cela n'empêche pourtant pas qu'il ne soit trompé ; mais comme son argent mérite des égards, la demoiselle Dallière veut bien prendre la peine d'aller chez lui.

1750, 19 août.

On sait que M. de la Poupelinière voyait quelquefois la demoiselle Dallière dite Pimprenelle, de l'Opéra ; mais on assure que, depuis un mois, il vient de contracter tout à fait avec elle ; on ignore les clauses du contrat.

On dit aussi qu'il avait, avant la représentation de *Cléopâtre*, la demoiselle Clairon, comédienne de la Comédie-Française, à laquelle il a donné le magnifique habit de théâtre qui lui a servi à représenter *Cléopâtre*, et cela à la considération du sieur Marmontel, son héros et le chef des Beaux Esprits de l'Académie de Passy.

1750, 23 avril.

La demoiselle Dallière demeure, ce terme, rue Saint-Honoré, chez la Porte, parfumeur, au second sur la rue, dans l'appartement qu'occupait le sieur Francœur, qui demeure actuellement, ainsi que le sieur Rebel, à l'Académie Royale de musique, rue Saint-Nicaise. La demoiselle La Chanterie occupe le premier étage au-dessous de Dallière.

Il a été dit dans les précédentes feuilles, au sujet de la demoiselle Dallière, qu'elle ne s'en tenait point à M. de la Poupelinière et qu'elle voyait toujours le président de Tourmont. Elle ne se borne pas encore là ; elle a pour greluchon un nommé Villeclos, mauvais sujet qui vit d'intrigues sur le pavé de Paris et qui a été chassé de différentes troupes dans lesquelles il a servi à l'occasion de cette dernière guerre. Elle lui a loué, sous un autre nom que celui de Villeclos, un appartement garni, rue des Bourdonnais, chez un menuisier, au second. Elle y a été souper, le 17 de juillet, avec la Chefdeville, en sortant de

l'Opéra et c'est Dallière qui a fait tous les frais du souper, car Villeclos n'a pas de quoi se faire tondre.

Le 3 août, présent mois, la demoiselle Dallière, en sortant de l'Opéra, fit recrue du sieur Schmitt, baron allemand et colonel d'un régiment au Service de la République de Hollande ; il lui offrit à souper chez elle ; elle l'accepta et par reconnaissance elle lui donna le gîte. Tout allait bien jusque-là ; mais Villeclos qui roule autant de nuit que de jour, vint, sur les deux heures du matin, pour faire sa cour à la Dallière (nota qu'il a un passe-partout de la porte sur la rue), et frappant comme un sourd à celle de l'appartement, la femme de chambre eut beau lui dire que sa maîtresse était en compagnie, il insista à vouloir entrer, de façon que pour apaiser ce mutin, on fut dire au baron que c'était le valet de chambre de M. de la Poupelinière qui venait avertir que son maître allait arriver. Le baron se rhabilla à la hâte et s'en retourna passer le reste de la nuit chez lui. Villeclos se mit au lit et trouva la place toute chaude.

1750, 22 septembre.

On a appris que M. de la Poupelinière a soupé, vendredi 28 du présent mois, chez la demoiselle Dallière avec le marquis du Rollet, Vaucanson, Marmontel et plusieurs autres académiciens de Passy.

1751, 9 février.

La demoiselle Dallière est enceinte d'environ six mois des faits du sieur Villeclos, son greluchon, lequel est disparu de Paris depuis quelques mois pour passer, dit-on, aux Iles. Il laisse après lui pour plus de 20.000 livres de dettes qu'il a contractées, peu de temps avant son départ, en se précautionnant de beaucoup d'habits et de linge qu'il a fait faire à crédit.

Elle est cependant toujours en relation avec M. de la Poupelinière qui lui a donné 15 louis pour ses étrennes.

1750, 2 avril.

La demoiselle Dallière ressent depuis quelques jours les approches de l'instant critique (ce sera pour la deuxième fois), et l'on compte qu'elle ne passera pas la semaine prochaine sans accoucher.

Depuis environ un mois, elle a l'obligation à la demoiselle Coupée (actrice récitante) de ne plus recevoir aucun secours de M. de la Poupelinière ; elle en aurait cependant grand besoin dans l'occurrence, car le président de Tourmont n'est pas en état de supporter toute la charge à lui seul. D'ailleurs, il est au fait du mystère ; il sait que cet enfant est le fruit des amours de la demoiselle Dallière avec le sieur Villeclos, mais au moins ne l'a-t-il pas divulgué, comme a fait la Coupée, vis-à-vis de M. de la Poupelinière qui

ignorait non seulement que Dallière était grosse, mais encore que le président couchait avec elle presque toutes les nuits. Depuis cet instant elle n'a pas plus reçu de ses nouvelles que de son argent.

Pour diminuer d'autant la dépense, on se propose de mettre l'enfant en question sous la protection des administrateurs de l'Hôtel-Dieu.

On a omis dans la feuille précédente de dire que la demoiselle Dallière est fille du nommé Pimprenelle, tapissier, rue du Four, faubourg Saint-Germain, mort depuis environ dix ans. Sa mère a ensuite demeuré à l'Hôtel Impérial, chez le marchand de fer, susdite rue du Four. Actuellement, elle demeure dans l'enceinte du préau de la foire Saint-Germain.

1750, 14 avril.

Le jeudi, 8 de ce mois, à 7 heures du soir, et après deux heures de travail seulement, la demoiselle Dallière est accouchée d'une fille. Il n'y a eu ni parrain ni marraine à prier. Elle a été portée tout de suite chez un commissaire et de là aux Enfants-trouvés.

1750, 7 septembre.

Dimanche 29 août, la demoiselle Dallière perdit sa montre assez singulièrement. Elle donnait ce jour-là à dîner, et, au nombre de ses convives,

était un particulier qui se fait appeler le comte de la Roche, avec qui elle a vécu avant de connaître le président de Tourmont.

L'heure de l'Opéra étant venue, elle laissa son monde encore à table et courut où son devoir l'appelait. A son retour, elle fut extrêmement surprise de ne plus trouver sa montre où elle l'avait mise, et ne pouvant honnêtement faire tomber ses soupçons sur aucun de ceux qu'elle avait laissés chez elle en partant, elle malmena d'abord ses domestiques qui protestèrent n'y avoir point touché.

Revenue du premier mouvement, elle s'imagina que le comte de la Roche, qui la lui avait donnée dans le temps, aurait bien pu lui jouer ce tour. Pour s'en assurer et voir s'il l'avait fait dans le goût de la bonne plaisanterie (si l'on peut en admettre dans ce cas-là), elle lui envoya le lendemain, par sa servante, le surtout de chagrin de cette montre. L'histoire rapporte qu'il le retint, sans autre explication, sinon qu'il la remerciait bien. En sorte que la demoiselle Dallière ne fait aucun doute que ce ne soit lui qui ait aussi pris la montre.

Ce procédé fait d'autant moins l'éloge du comte de la Roche qu'il y avait près de trois ans qu'il lui avait donné cette montre, et que lorsqu'ils se sont quittés, il lui a laissé sur le corps nombre de dettes causées de son temps qu'elle a payées depuis. Indépendamment de cela, elle a de lui une petite fille de trois à quatre ans, assez gentille,

qu'elle a chez elle depuis deux à trois mois et de laquelle elle prend beaucoup de soin.

1751, 23 décembre.

Le 21 de ce mois, c'est-à-dire mardi dernier, la demoiselle Dallière invita à dîner la demoiselle Duval, chanteuse à l'Opéra, dans l'espérance qu'à elles deux, elles pourraient venir à bout de convertir le président de Tourmont et l'engager à quitter totalement la dame Delorme.

Il y a déjà près de trois mois que la demoiselle Dallière a gagné une bonne partie de sa cause (mais les femmes ne lâchent pas aisément la prise) ; celle-ci non contente d'avoir fait sortir la Delorme de chez le président pour aller demeurer rue de Richelieu, où elle est accouchée un mois après d'une fille qui a été mise aux Enfants-trouvés, elle insiste actuellement pour que le président n'ait aucune liaison avec elle. Le motif spécieux qu'elle en apporte, est l'intérêt qu'elle dit prendre aux affaires du président dont les revenus ne peuvent honnêtement suffire à l'entretien de deux femmes, sans qu'il coure les risques de s'obérer considérablement. Lui, qui démêle à peu près d'où part cet excès d'attention, a beau lui représenter que quand elle lui supposerait assez peu de sentiment et de reconnaissance pour oublier les services de la Delorme, il ne lui donnerait pas davantage, ces allégations ne satisfont du tout point la demoiselle Dallière. C'était

donc à dessein de donner un nouvel assaut à la constance du président qu'elle s'était fortifiée de celle de ses compagnes qui passe pour avoir la platine la mieux montée en l'invitant à dîner ce jour-là. Effectivement, ayant fait tomber la conversation sur le chapitre de la Delorme, elles empoignèrent de paroles le pauvre président qui, ne pouvant, par de bonnes raisons, réfuter les arguments de la Duval, eut recours aux invectives en la traitant intelligiblement de vieille p..., vieille m..., et de vieille médaille. (Elle fait cependant le rôle de l'amour dans les *Fragments*, ce qui fait dire à ses partisans qu'on lui a donné ce rôle pour rendre l'amour haïssable et la tourner en ridicule afin de l'obliger à se retirer), de façon que le président se leva de table, les laissa vis-à-vis l'une de l'autre et sortit.

On l'attendit cependant pour souper jusqu'à onze heures du soir ; mais voici qu'il ne revenait pas, quoique le domestique eût été le chercher. La demoiselle Dallière, accompagnée de sa voisine, M[lle] la Chanterie, envoya chercher un fiacre dans lequel celle-ci resta pendant que l'autre monta dans l'endroit où elle savait qu'était le président et l'ayant fait descendre sur-le-champ, la demoiselle la Chanterie fut témoin d'une paire de soufflets que Dallière appliqua fort lestement sur la face respectable du président dès qu'il fut dans le carrosse. Etant arrivés au logis, elle le gratifia encore de quelques coups de poing qu'il reçut avec toute la complaisance dont il est ca-

pable. Ensuite ils se mirent au lit. Malgré la docilité du président, la bonne intelligence ne paraît point encore parfaitement rétablie.

1752, 24 mars.

Dimanche dernier, 19 de ce mois, la demoiselle Dallière qui était grosse d'environ trois mois, a fait une fausse couche de laquelle elle est présentement rétablie.

Quoique à l'extérieur elle ne paraisse vivre qu'avec le président de Tourmont qui ne la quitte non plus que son ombre, si ce n'est lorsqu'il va au tripot, on attribuait cependant la fabrication de cet enfant au baron de Palm, avec lequel elle avait ménagé quelques entrevues secrètes qui lui valurent d'entrée de jeu quarante louis comptant. Cette intrigue n'ayant pu échapper à la vigilance du président, il se passa entre elle et lui une scène des plus vives. La paix cependant se fit quelques jours après, au moins de ce que Dallière lui donna satisfaction, en apparence, en lui promettant de ne revoir plus le baron.

1752, 4 novembre.

Il y a environ un mois que la demoiselle Pimprenelle, connue sous le nom de Dallière, toute grecque qu'elle est, fut bien prise pour dupe. Le vicomte de Chabot, maréchal de camp, s'introduisit chez elle, et parla de l'entretenir sur un autre

ton que ne fait le président de Tourmont. La proposition valait bien la peine d'être écoutée ; aussi le fut-elle. Les parties d'accord, à l'argent près, qui ne fut pas délivré, il ne s'agissait plus que de chercher un motif pour se débarrasser, au moins ce soir-là, du président, qui régulièrement vient toutes les nuits coucher avec Dallière. Car la commère ne voulait point lui rompre en visière qu'elle ne se fût au préalable assurée des promesses du vicomte et des vingt-cinq louis qui devaient être comptés le lendemain matin, en se levant, pour les honoraires du premier mois. Elle crut qu'en se mettant au lit avant que le président fût arrivé et que feignant d'être tourmentée d'une migraine ou d'une colique, elle l'engagerait à aller coucher ce soir-là chez lui. Mais le stratagème ne réussit qu'à-demi, soit que le président eût éventé la mèche ou qu'il ne fît pas absolument grand fond sur la chasteté de sa maîtresse, il persista à vouloir rester auprès d'elle ne fût-ce que dans un fauteuil, prétextant qu'il serait plus à portée de la soulager et trop inquiet de sa santé s'il la laissait seule en cet état.

Des attentions ne faisant pas pour l'instant le compte de Dallière, et ne pouvant rien gagner sur le président par la voie de la conciliation, elle en vint aux invectives. Il lui riposta sur le même ton. Bref, il y eut entre eux une explication dont le résultat fut que Dallière mit le marché à la main au président et ne se défendit que très faiblement sur ce qu'il l'accusait de vouloir

le tromper, en lui opposant que quand ses soupçons seraient fondés, il y avait assez longtemps qu'elle perdait sa jeunesse avec lui, à vivre dans une honnête misère ; que son parti était pris là-dessus, qu'il n'avait qu'à prendre le sien. Après un aveu aussi précis, le président crut devoir se retirer.

Deux heures après, le vicomte arriva et trouva la malade en parfaite santé. On soupa, on se coucha, etc. Le lendemain au matin, le vicomte se leva le premier, et au lieu de laisser, comme il le dit à Dallière, les vingt-cinq louis promis sur sa toilette, il se contenta de lui faire entendre le son et d'en laisser seulement deux... Quelques-uns prétendent qu'il a dit depuis à ses amis, pour se laver d'un pareil dol, qu'il ne voulait point d'une maîtresse aussi putain ; qu'il avait trouvé cette fille trop instruite et trop consommée dans l'art. C'est un témoignage, à la vérité, que tout le monde lui rend.

Il est plus aisé de se figurer que d'exprimer l'effet que produisit sur la demoiselle Dallière une pareille tromperie ; néanmoins elle en garda le silence, et comme elle est femme de tête, elle ne désespère pas de ramener encore le président. Effectivement, le soir même, il revint à la maison. Elle sut si bien l'embabouiner qu'elle lui prouva qu'il avait tort. Le pauvre homme en convint, et, pour en obtenir le pardon, il lui fit présent, quelques jours après, d'une boîte d'or de 400 à 500 livres.

Le silence profond que la demoiselle Dallière a toujours gardé sur une aventure aussi humiliante, a fait que le nom du principal auteur, qui y a donné lieu, a été longtemps une énigme. Aujourd'hui même, elle soutient encore au président que c'est une calomnie des plus noires que ses ennemis débitent contre elle et à laquelle ils s'efforcent de donner de la vraisemblance.

1752, 19 décembre.

Il y a environ trois semaines que la demoiselle Dallière n'a point paru à l'Opéra et elle sollicite actuellement un congé de six semaines pour achever une opération qu'elle vient d'entamer avec le président de Tourmont qui lui fait compagnie ; c'est-à-dire qu'elle passe conjointement avec lui les grands remèdes.

Cette aventure amusera à son tour la demoiselle la Chanterie, sa voisine, qui commence à travailler sur nouveau compte.

1753, 31 janvier.

La demoiselle Dallière a depuis quelques jours repris ses exercices et soit pour réparer le temps qu'elle a perdu ou pour ménager la santé du président, elle lui a donné pour adjoint le sieur Tisserand, procureur au Parlement, homme riche et achalandé, demeurant cul-de-sac de Sourdis, près la rue des fossés de Saint-Germain-de-l'Auxerrois.

Cette intrigue est fort secrète et rien moins que soupçonnée par le président. Le sieur Tisserand est son procureur et de plus son ami, au moyen de quoi il vient familièrement chez Dallière, et le président même qui l'y a introduit, est le premier à l'inviter de rester à dîner ou à souper.

1753, 28 août.

On assure, cette fois-ci, que c'est tout de bon que le président de Tourmont va quitter la demoiselle Dallière qui, non contente de lui avoir donné la chaudep... il y a environ six semaines lui donne en sus plus d'un adjoint. On ne sait encore quel est ce nouvel aspirant. Ce qu'il y a de certain c'est qu'il y a de la manigance et que la demoiselle Adélaïde sert de maquerelle à sa camarade. Elle reçoit ses lettres, et comme elle craint d'être observée, elle les lui remet sous le théâtre de l'Opéra ou bien elle les confie au nommé Larue qui les remet en sortant à la demoiselle Dallière. Ce Larue est celui qui ouvre la porte sous la loge de M. le duc d'Orléans, du côté de la rue des Bons-Enfants. La dernière lettre fut remise il y a environ quinze jours. La correspondance, à la vérité, n'est pas encore bien vive, non pas que l'on craigne absolument le président, mais parce que l'on pousse le temps à l'épaule jusqu'à ce que la santé de la demoiselle Dallière soit parfaitement rétablie. On prétend que la matrice lui tombe.

Quant au président, ce qui prouve qu'il n'est pas bien détaché (quoi qu'il dise en confidence qu'il en cherche sérieusement une autre), c'est qu'il se donne la torture pour développer les intrigues de celle-ci. C'est en vain : ces deux carognes sont plus fines que lui.

Le sieur Tisserand (le procureur et l'ami du président) est aussi de la partie pour le tromper. Il est toujours pourvu de l'office de greluchon. Il arrive tout récemment de Lyon, d'où il a rapporté une robe de satin rose, à fleurs, qu'on estime 500 livres, de laquelle il a fait présent, sous le secret, à la demoiselle Dallière. Deux raisons s'opposent à ce qu'elle la mette en évidence: la plus forte est que l'assortiment coûtera au moins 600 livres et qu'il n'y a pas de fonds à la caisse pour faire face à cette dépense. Quant à la seconde, ce ne serait pas l'embarras pour trouver un mensonge pour faire avaler la pilule au président ; on lui en a fait passer bien d'autres qu'il a prises pour comptant.

1753, 18 septembre.

Depuis quelques jours, la bonne intelligence paraît être rétablie entre la demoiselle Dallière et le président de Tourmont, au moyen de ce qu'il a totalement expulsé la demoiselle Adélaïde qui, comme nous avons dit, lui donnait de mauvais conseils. A ce sujet, il manqua d'y avoir une rixe entre Adélaïde et le président ; mais heureusement

pour lui qu'on n'en vint pas aux prises. Il n'y a pas d'apparence qu'il y eût trouvé son compte. Quoi qu'il en soit, elle n'a pas osé revenir depuis chez Dallière.

On assure que la petite fille que cette dernière a eue du prétendu comte de la Roche et qui peut avoir actuellement cinq à six ans, est dans le cas de passer les remèdes ; du moins lui donne-t-on dès à présent des drogues à la portée de son âge et de son tempérament pour empêcher les progrès du venin qu'elle reçut en naissant.

1753, 30 octobre.

Une lettre anonyme, ou plutôt un libelle, écrit il y a quelques jours à M. de la Poupelinière sur le compte de la demoiselle Dallière, vient de faire supprimer les 800 livres que ce nourrisson de la Fortune lui faisait tous les ans pour payer son loyer, indépendamment de quelques autres petits présents qu'il y ajoutait, et ce, en considération de ce qu'elle venait chez lui lorsqu'il s'agissait de musique. En sorte que la demoiselle Dallière, ne pouvant plus supporter 750 livres de loyer, quitte l'appartement qu'elle occupe, rue Saint-Honoré, chez la Porte, parfumeur, pour venir demeurer au terme prochain, sur la place du Palais-Royal, où elle n'en aura que pour 400 livres.

La demoiselle Dallière, ainsi que la demoiselle la Chanterie craint beaucoup de gagner la petite vérole, et point du tout l'autre.

1754, 17 janvier.

La demoiselle Dallière n'ira point demeurer sur la place du Palais-Royal, comme elle l'avait dit ; elle quitte seulement son appartement du premier pour monter au troisième dans la même maison, c'est-à-dire au-dessus de celui de la demoiselle la Chanterie, et elle aura, outre cela, au cinquième, une cuisine et une petite chambre de domestique. Tout ceci est à la connaissance du président ; mais on tient qu'il y a au même étage une autre chambre de réserve que le président ignore et qu'elle a fait meubler en Indienne pour recevoir ses amis. On ajoute qu'elle vient tout récemment de placer une somme de 6.000 livres provenant de ses épargnes secrètes.

1754, 25 février.

Hier 24, la demoiselle Dallière fit une espièglerie, à l'Opéra, où il n'y aurait eu qu'à rire si l'indiscrétion de la demoiselle Goudrez n'eût gâté tout le mystère. La Tour, haute-contre, faisait le rôle de *Platée*. Dallière saisit le moment qu'il était auprès d'elle pour lui attacher, sans qu'il s'en aperçût, la jupe avec une épingle, de façon que par-dessous le panier on voyait distinctement les jambes et la culotte de Platée ; cet appareil ridicule fit rire les premiers qui s'en aperçurent. M. Royer ne voulut pas être de ce nombre ; il recueillit les voix et ce n'aurait été personne,

si la demoiselle Goudrez, moins peut-être pour faire sa cour que par le caractère qui lui est propre, n'eût découvert le pot aux roses. Quoique l'on fût dans le carnaval, la plaisanterie fut trouvée déplacée et valut une petite semonce à Dallière.

1754, 20 mai.

La demoiselle Dallière vient très sérieusement de faire divorce avec le président de Tourmont. Samedi dernier il ne fut pas plutôt sorti de chez elle (il y couchait régulièrement tous les jours) qu'elle lui écrivit à ce sujet ses dernières intentions et, dès le jour même, le poste était rempli par un autre : le sieur Juliotte,se disant noble vénitien, est celui qui l'a remplacé. Les conditions du nouveau bail sont à peu près les mêmes que celles du précédent. La dépense de bouche, le loyer, les gages d'une cuisinière qui sert en même temps à la chambre, sont également pour le compte du sieur Juliotte ; mais au lieu que le président ne donnait par mois que 300 livres d'honoraires à la demoiselle Dallière, celui-ci donne 100 livres de plus.

Depuis cette aventure, le président n'a pas manqué un jour de venir plutôt trois fois qu'une chez la demoiselle la Chanterie, pour tâcher, par sa médiation, de rentrer dans ses droits ; mais la donzelle est inflexible. En sorte que si Dieu n'y met la main, le pauvre président court risque de

perdre l'esprit. Il est vrai qu'en cela il ne joue pas gros jeu.

Au 1er septembre 1753, le sieur Juliotte demeurait en chambre garnie, rue Saint-Honoré, chez un perruquier, vis-à-vis l'Oratoire. Depuis le 15 de ce mois, il demeure chez Bécu, aussi perruquier, susdite rue Saint-Honoré, au coin de celle du Champfleury ; mais comme il prend ses repas et qu'il couche tous les jours chez Dallière, le garçon de Bécu va l'y accommoder tous les matins.

A l'extérieur, cet homme paraît être à son aise ; il n'a cependant ni équipage à lui, ni carrosse de remise ; un seul laquais compose sa suite. Le jeu, à ce que l'on prétend, compose aussi la meilleure partie de sa fortune.

1754, 3 avril.

Dimanche dernier, tous les préparatifs de la demoiselle Dallière étaient faits pour partir avec le sieur Juliotte, soi-disant noble vénitien ; mais il est encore à revenir. Cet intrigant, auquel elle avait inhumainement sacrifié le président de Tourmont, est parti furtivement le lendemain, 29 juillet, pour retourner dans sa patrie, laissant ici beaucoup de dettes.

La demoiselle Dallière isolée, consternée, mais fertile en ressources, ne balança pas longtemps dans le parti à prendre, ce fut de convenir de ses torts. Pour cet effet, mardi dernier au matin, elle

s'achemina chez le président, rue des fossés de Saint-Germain-de-l'Auxerrois. Introduite dans son appartement, la Pèlerine crut qu'une scène muette serait plus élégante que tout ce qu'elle pourrait appeler à son secours pour justifier ou du moins excuser sa conduite. Elle ne se trompa pas. A peine eut-elle le temps de s'emparer d'un fauteuil et de s'y trouver mal que le président, pénétré de la situation où il la voyait, et en attribuant la cause à un repentir sincère, ne put lui refuser des secours, dont peut-être, n'avait-elle pas besoin. Revenue de son évanouissement, elle confondit ses larmes avec celles du président. L'explication fut succincte, ou pour mieux dire on ne s'expliqua pas. Le café arriva ; on déjeuna et il fut arrêté que dès le même soir le président serait réintégré dans tous ses droits. En effet, il y est venu coucher ; mais afin de dérober, pour l'instant, à la connaissance du public, une scène dont il est en droit de s'amuser, il n'y est allé qu'à la nuit, et au lieu d'entrer par la rue Saint-Honoré, il s'était muni du passe-partout de la porte qui rend dans le passage du Palais-Royal.

Par cet événement, la demoiselle Michelet, dont nous donnons la feuille et que le président avait prise plus pour faire dépit à Dallière que par goût, retombe dans le domaine public.

On tient du président lui-même, que si dans les deux ou trois premiers jours qui ont suivi l'inconstance de la demoiselle Dallière, le sieur Tisserand, son ami, l'eût abandonné un instant à ses

réflexions, il aurait été assez fou pour se brûler la cervelle. A ce trait héroïque, on reconnaît l'auteur et toute l'étendue de son génie.

1754, 5 septembre.

La demoiselle Dallière se trouve grosse d'environ deux mois des œuvres du sieur Juliotte ; néanmoins, elle compte tant sur la bonhomie du président qu'elle ne désespère pas encore de lui faire accroire que ce petit champignon, s'il vient à bien, est de sa fabrique.

Pour monument de leur réconciliation et pour ne plus se quitter, le président prend l'appartement de la demoiselle la Chanterie, qui va, au terme prochain, demeurer rue de l'Echelle, au coin de la petite rue Saint-Louis ; au moyen de quoi il louera sa maison de la rue des fossés Saint-Germain-de-l'Auxerrois.

Le sieur Juliotte, qui était parti de Paris, le 26 juillet dernier pour se rendre à Venise, est de retour ici depuis deux jours.

1754, 6 novembre.

Dimanche dernier, pendant l'Opéra, il prit à la demoiselle Dallière une perte de sang si considérable qu'elle fut obligée de s'en retourner promptement chez elle et de se mettre au lit. Elle a déjà été saignée trois fois et l'on croit que cet accident sera suivi d'une fausse couche. Elle est actuel-

lement grosse d'environ cinq mois des œuvres du sieur Juliotte duquel nous avons parlé dans la feuille précédente.

1754, 19 novembre.

Hier matin à trois heures du matin, la demoiselle Dallière est accouchée sur son sixième mois d'un garçon qui n'a vécu qu'autant de temps qu'il en a fallu à la sage-femme pour l'ondoyer. Il a été enterré le même jour.

Quoique cet enfant ne fût pas de la fabrique du président, il n'a point quitté la demoiselle Dallière d'un instant, et ce qui prouve bien l'excellence de son cœur, c'est qu'il paraît touché de ce qu'il n'a pas vécu.

1755, 18 juin.

Le président de Tourmont a enfin vendu sa charge au fils de Hénault, l'un des marchands de vin du Roi, rue de l'Arbre-Sec, au moyen de quoi on voit régner un peu plus d'aisance dans le ménage. D'une partie du prix qui en est provenu, car on croit que la plus forte n'a pas été payée comptant et qu'elle est restée hypothéquée par privilège sur la charge, sauf la rente que lui en fait l'acquéreur, il en a prêté 10.000 livres à M. Le Noir de Montaut, son fermier, à raison de 6 °/₀ pour un an seulement ; et dans le cas où le président viendrait à mourir dans cet intervalle, il

est formellement stipulé que cette somme retournera à la demoiselle Dallière. Reste à savoir, présentement, si cette clause favorable lui fait faire des vœux bien sincères pour la conservation des jours du président.

1755, 1er septembre.

A l'occasion de la fête de Saint-Louis dernière, le président de Tourmont a donné, pour bouquet, à la demoiselle Dallière, un réchaud d'argent qui a coûté 500 livres.

1755, 3 octobre.

Dimanche dernier, la demoiselle Dallière présenta pour la première fois sa petite fille à M. de la Poupelinière. Cette enfant qui n'a que sept ans et qui provient des amours de la demoiselle Dallière avec le sieur Lhermite, dit le comte de la Roche, est un prodige pour les talents. Elle danse, elle chante, touche le clavecin, déclame. Elle doit jouer un rôle dans une petite pièce qu'on dit être de la composition de M. de la Poupelinière, et cette pièce doit être représentée, mardi prochain à sa maison de Passy, où plusieurs acteurs et actrices de la Comédie française doivent se rendre. Mardi dernier, le sieur de Maisonneuve, confident des plaisirs de M. de la Poupelinière, apporta, de sa part, à la demoiselle Dallière, plusieurs aunes de gros de Tours, broché, très riche, pour

faire l'habit de la petite Boismenil (c'est le nom que sa mère lui a donné), et il n'est pas douteux que M. de la Poupelinière ne s'en tiendra pas là.

Tous les jours sont marqués par quelques nouvelles fêtes chez le nourrisson de la Fortune. Le 13 du mois dernier, il donna un grand dîner à sa maison de Passy, où se trouvaient une vingtaine de nos plus belles et de nos plus brillantes demoiselles des différents spectacles. A l'issue du dîner, le sieur de Maisonneuve, et le neveu de M. de la Poupelinière, travestis en marchands, invitèrent les convives à passer dans une grande salle où l'on avait construit des boutiques ornées de mille jolies choses qu'il fut question de tirer au sort. Chacune de ces demoiselles, suivant sa bonne ou mauvaise fortune, eut un ou plusieurs lots et toutes s'en revinrent extrêmement satisfaites.

Quelques jours auparavant, M. de la Poupelinière, à l'occasion de sa fête, maria, ou pour mieux dire, dota quinze filles de Passy et leur donna 500 livres à chacune. La demoiselle Bourbonnois, la sultane favorite, fit les honneurs de cette fête qui fut très complète. Son frère qui, dit-on, fait des vers dans le goût de Vadé, en composa de fort jolis à la louange du patron. On croit qu'ils n'eussent pas été marqués au même coin si on en eût chargé la demoiselle Coupée, actrice de l'Opéra. Cette demoiselle étant allée, il y a quelques jours, extrêmement brillante et ajustée pour dîner chez M. de la Poupelinière, elle y trouva, contre l'or-

dinaire, dit-on, une compagnie respectable, composée de plusieurs femmes de condition qui, à la vérité, étaient dans leur négligé. La demoiselle Coupée, se croyant autorisée à en agir de même, passa dans une chambre particulière pour quitter son panier ; mais ces dames, s'étant formalisées lorsqu'il fut question de se mettre à table et qu'elle vint pour s'y présenter, on assure que la conspiration fût si complète que la demoiselle Coupée, confuse et piquée, fut obligée, ayant renvoyé son carrosse, de revenir à pied dîner à Paris tenant son domestique par le bras.

1755, 28 novembre.

La demoiselle Dallière se croit grosse au moins de deux mois. Le président de Tourmont, à qui elle en attribue la gloire, en trépigne de joie et ne sait à qui en faire la confidence. Mais il est beaucoup plus réservé sur un contre-point. Comme il continue de dispenser son temps entre le jeu et sa maîtresse et que ces deux objets exigent également de la circulation dans les finances, pour y faire face, il vient de s'intéresser dans quelques banques de Pharaon. C'est Sulmani, Italien, qui fait valoir ses fonds.

Demoiselle Carins,[51] *dite Julie.*

1754, 16 avril.

La demoiselle Julie Carins, connue seulement sous le nom de Julie, est née à Valenciennes, fille du sieur Pierre Carins, ingénieur de cette place, mort il y a trois ans. Au mois d'août suivant, c'est-à-dire en 1751, étant orpheline de père et de mère, ses parents la marièrent au nommé François Hourdain, maître sellier à Valenciennes, mauvais sujet, à ce qu'elle dit, qui la maltraita dès le lendemain de ses noces. Après l'avoir renvoyée jusqu'à trois fois chez ses parents, sans autre raison que sa jalousie, à laquelle elle proteste n'avoir jamais donné lieu, il la mit nue à la porte le jour des Rois dernier, à onze heures du soir.

Dans cet état, ne voulant plus retourner chez ses parents qui l'auraient encore engagée à rejoindre son mari, malgré tous les mauvais traitements qu'il lui faisait, elle prit la route de Paris, dans le dessein d'y servir. Elle avait la demeure d'un nommé Langlois, marchand de tableaux,

rue Fromenteau, près la place du vieux Louvre, qui, comme ami de la Baudouin, rue des Boucheries-Saint-Honoré (28 janvier 1754), l'engagea à la prendre sur le pied de servante. Celle-ci y consentit, mais cette fille ne sachant rien faire et étant naturellement paresseuse, la Baudouin la trouvant d'ailleurs d'une figure intéressante, n'eût pas de peine à lui faire embrasser l'état de fille galante plutôt que de domestique pour lequel elle paraissait si gauche.

Elle entra donc en fonction dès le surlendemain que la Baudouin l'eût débarbouillée et eût radoubé sa garde-robe qui était en piteux équipage. Elle prit le nom de Julie, qui est son nom de baptême.

La première connaissance qu'elle fit chez la Baudouin fut celle de M. de Montmorin le fils ; ensuite vint M. le duc de Lauraguais, une de ses pratiques ordinaires, Montel, gendarme de la garde, les sieurs Bornettes, chevalier de Saint-Louis, capitaine dans le régiment de Belzunce-infanterie, originaire d'Avignon. Celui-ci proposa de l'emmener dans son pays, de lui assurer, avant son départ, 300 livres de rente et de la nipper, mais tous ces arrangements n'ont point eu lieu. En attendant meilleure fortune, la demoiselle Julie faisait accueil aux reliques de la Baudouin. Une fois, elle a soupé avec M. le duc d'Orléans chez le duc d'Uzès, rue Montmartre. Ce dernier, bien entendu, était aussi de la partie et la demoiselle Julie avait pour acolyte une jeune fille,

autrefois connue sous le nom de Toulouse, que la brave maquerelle, rue Montorgueil, fait aujourd'hui passer pour sa sœur.

Les choses en étaient là il y a environ trois semaines et la demoiselle Julie commençait à achalander la boutique lorsqu'un monsieur inconnu, de belle représentation, bien mis, vint chez la Baudouin.

D'abord il lui fit nombre de questions sur sa pensionnaire et parut instruit de toute l'histoire de sa vie. Ensuite, changeant de propos, il lui dit que son dessein était d'entretenir cette fille, qu'il était en état de lui faire beaucoup de bien si elle voulait s'attacher à lui et que dès le lendemain il reviendrait la chercher. Après être demeuré d'accord avec la demoiselle Julie, à laquelle il parla en particulier, il se retira et défendit très sérieusement à la Baudouin de faire aucune tentative pour savoir qui il était, à moins qu'elle ne voulût s'exposer à être renfermée pour le reste de ses jours.

Le lendemain, sur le soir, il revint, paya 600 livres que la demoiselle Julie devait à la Baudouin et emmena cette fille de laquelle elle n'a point eu de nouvelle depuis. Malgré la défense, cependant, elle fit tout ce qu'elle put pour la faire suivre, ce fut en vain. Quelques jours après, le duc de Lauraguais étant venu chez elle pour voir la demoiselle Julie, elle lui raconta de point en point toute l'aventure et désigna parfaitement celui qui était venu. Et comme les moindres cho-

ses peuvent devenir essentielles dans de certaines conjonctures, elle n'omit pas de faire mention d'une boîte d'or à deux côtés, remarquable par son extrême grandeur que ce monsieur avait sortie plusieurs fois de sa poche et présumant à l'extérieur de cet homme qu'il pouvait être quelqu'un de la Cour, elle pria le duc de Lauraguais d'y faire attention et de vouloir bien lui faire part des découvertes qu'il aurait faites à ce sujet.

Par l'événement on sait que c'est M. le comte de Scepeaux, brigadier des Gardes du Corps. On fait plus, on prétend que la demoiselle Julie n'est point pour lui, et que comme il est ami du sieur Le Bel, elle est destinée, si fait n'est, à remplacer la petite Louison (Morphy) qui est grosse et que l'on dit au couvent depuis quelques mois.

La demoiselle Julie est âgée de dix-sept à dix-huit ans, grande et bien faite, fort blanche, la gorge belle et bien placée, les yeux bleus, un peu battus, néanmoins beaux, la bouche et les dents belles, les cheveux châtain clair. Sur le témoignage de la Baudouin elle n'a pas encore eu d'enfant ni payé le tribut à M. Saint-Cosme.

Demoiselle Danville [52], *danseuse au magasin de l'Opéra.*

1755, 17 juillet.

La demoiselle Danville, danseuse au magasin de l'Opéra, demeurait encore, le 11 de ce mois, rue Fromenteau, au coin de la place du vieux Louvre, chez Langlois, marchand de tableaux.

Cette fille est la même dont nous avons donné la feuille, le 16 août 1754, sous le nom de Carins dite Julie, qui est disparue de dessus notre horizon dans le dernier jour du mois de mars de la même année.

La Baudouin, chez qui elle était alors en qualité de pensionnaire, crut dans le temps, par la façon dont on traita de la rançon, par l'air de mystère que l'on apporta dans sa translation pour cacher sa marche, que cette fille était destinée à jouer un grand rôle dans le monde ; et ce qui l'a fortifiée de plus en plus dans cette opinion c'est que malgré les perquisitions qu'elle en a faites, elle n'a pas pu savoir ce qu'elle était devenue.

Nos recherches ont été plus fructueuses. Nous

avons vu depuis que ce prétendu homme de conséquence était le sieur Lemaître de la Martinière, trésorier général des fortifications, rue Saint-Honoré, au petit hôtel de Noailles, qui avait connu cette fille dès son enfance, à Valenciennes où elle est née, et qui l'avait mise dans sa petite maison, rue d'Aguesseau, faubourg Saint-Honoré, sous les yeux du sieur Prévost, capitaine de la chaîne, son homme de confiance.

Pendant environ trois mois, qui est le terme à peu près général qu'il garde toutes ses maîtresses et que celle-ci a été renfermée dans cette maison sous le nom de la demoiselle de Rosemont, anglaise, elle y est devenue grosse des œuvres du sieur Lemaître qui, en ayant passé sa fantaisie, lui fit dire par Prévost, son interprète, qu'elle ne lui convenait plus, qu'en conséquence elle pouvait se retirer où bon lui semblerait avec les nippes qu'il lui avait données et qu'il paierait sa pension ainsi que les frais de sa couche, voire même jusqu'à son entier rétablissement. En effet, il lui a tenu parole : pendant huit à neuf mois qu'elle est restée chez le sieur Lafosse, chirurgien-accoucheur, rue des Vieux-Augustins.

Au mois de mai dernier M. Lemaître ayant discontinué de payer sa pension, force lui fut de chercher à y suppléer. D'ailleurs dans ce moment, elle se ressouvint de la Baudouin ; elle fut un jour chez elle, non dans le dessein d'y reprendre ses fonctions ni de donner dans l'aventure, mais uniquement pour la prier de songer à elle au cas

qu'il se présentât un entreteneur qui voulût parler français. La Baudouin le lui promit et comme elle lui fit part en même temps des alarmes continuelfes où elle allait être exposée par rapport à sa famille dont elle a lieu de craindre le ressentiment, il fut question de la calmer par quelque expédient afin de la faire inscrire au magasin de l'Opéra. Elle y est parvenue par le crédit d'un ami du sieur Lany, et elle y a pris le nom de Danville.

Depuis donc environ six semaines qu'elle y est agrégée et qu'elle s'est rendue exactement à son devoir, rejetant toutes les parties de soupers ou de promenades que ses compagnes lui ont proposées et qui déshonorent une fille de bon ton, pour s'en tenir à une vie frugale et tranquille, persuadée qu'avec le temps elle parviendrait avantageusement. Cette bonne conduite, en effet, soutenue d'une jolie figure, lui a mérité la conquête du comte de la Marche, fils unique du prince de Conti.

Vendredi dernier, 11 de ce mois, sur les neuf heures du soir, un carrosse du prince, sans armoiries ni livrée qui le désignât, est venu la prendre chez Langlois, rue Fromenteau. On a mis tout le bagage de la demoiselle dans la voiture et de là, à la conduite du cocher et du fidèle Mondon seulement, on l'a menée coucher à la petite maison de la rue Blanche, n° 5, MM. où vraisemblablement le prince n'a pas manqué de se rendre.

Mondon qui veut faire le discret sur cet événement dit pour dépayser qu'elle est chez M. Toff ou avec la demoiselle Launoy, mais on en doute

fort ; d'un côté comme de l'autre il n'a pas été possible encore d'acquérir une certitude physique de l'endroit où on l'a déposée. Vendredi, samedi, dimanche et lundi dernier, on a vu des carrosses venir à la petite maison. Il est seulement prouvé que M. Toff a maquignonné cette affaire en reconnaissance des services que le comte de la Marche lui a, dit-on, rendus à l'occasion de celle qui fut cause de sa détention au Fort l'Evêque.

Le comte de la Marche a promis des meubles, des bijoux et des rentes. Nous saurons avec le temps à quoi ceci peut se réduire et si les appâts de sa nouvelle conquête seront capables de le fixer. Il la croit nouvellement arrivée de Bruxelles et absolument inconnue dans Paris. Il est parti hier, à 7 heures du soir, pour se rendre à Compiègne où il ne doit rester que trois ou quatre jours. Nota. Elle est très sûrement à la petite maison du prince, puisque Desplaces, son maître de danse, y a déjà été lui donner leçon.

1755, 24 juillet.

On a des nouvelles positives de la demoiselle Danville, danseuse du magasin. Elle est à n'en plus douter, à la petite maison du comte de la Marche, rue Blanche, près la barrière de ce nom ; à la garde du sieur Blé ou Blette et de sa femme, concierges de cette maison.

Le prince lui a donné cinquante louis le même jour de son installation, c'est-à-dire le vendredi 11

de ce mois qu'elle y arriva, à dix heures du soir. Il l'attendait et ils ont soupé ensemble.

Ces cinquante louis sont destinés à radouber sa garde-robe. Le prince, en outre, paye trente-six livres par mois à Desplaces l'aîné, danseur de l'Opéra, qui vient lui donner leçon à cette petite maison. Robin, friseur, le blanchissage et sa nourriture bien entendu, qui est composée, tous les jours, d'un potage, de boucherie, et d'une entrée, pour le dîner; d'une entrée, d'un rôti et d'une salade pour le souper. Tout cela est pour le compte du prince, ainsi que les frais de carrosse; mais elle ne peut aller à la ville qu'elle ne soit accompagnée du sieur Blé.

Personne autre que son maître de danse, son perruquier et la dame La Caze, chez qui elle a demeuré, rue des Vieux-Augustins, n'a la faculté de lui rendre visite. Lemoyne, bijoutier place Dauphine, et un peu maquignon d'amour y est venu une fois. Le prince en ayant été informé, a donné ordre de le congédier s'il y revient une seconde fois.

Elle ignore encore ce qu'il lui donnera de fixe par mois. Il l'a seulement prévenue que si c'était lui qui la quittait le premier, il lui ferait encore présent de cinquante louis; mais que si, au contraire, c'était elle, il ne serait tenu à rien.

1755, 21 août.

Le règne de la demoiselle Danville est déjà fini. Ennuyée, dit-elle, de sa captivité, elle a no-

tifié au comte de la Marche qu'elle ne pouvait la supporter plus longtemps. En effet, de la façon dont il s'y prenait, il l'aurait insensiblement restreinte à ne voir que le sieur Blé et sa femme. D'ailleurs, cinq louis, qu'il lui donna à l'échéance du mois pour ses honoraires ne lui parurent pas équivaler le désagrément de se voir claquemurer. Ils se sont néanmoins quittés très bons amis. Le prince lui a promis sa protection dans toutes les occasions où elle pourrait en avoir besoin et à des offres aussi obligeantes il a ajouté vingt-cinq louis de présent.

La demoiselle Danville est donc, depuis vendredi dernier, citoyenne de Paris. En attendant, elle loge chez La Caze. On va prendre des petits meubles pour garnir un appartement qu'elle a loué, rue de l'Echelle, dans le bâtiment neuf, avant qu'elle allât à la petite maison du comte. Elle se flatte de n'être pas longtemps veuve : elle continue de danser au magasin.

Quant au prince, on assure qu'il s'en tient pour le présent à Mme la duchesse d'Aiguillon, rue de l'Université, près de Bellechasse. Son mari est en Bretagne depuis un mois ou six semaines, pour la tenue des Etats de cette province.

1755, 10 octobre.

Depuis huit jours, la demoiselle Danville est en pourparler avec le marquis d'Estrehan, lieutenant général. Il lui offre vingt-cinq louis par mois payés

d'avance, suivant l'ordinaire, et vingt-cinq louis d'entrée de jeu; mais comme la figure du marquis ne lui revient pas absolument, elle lui tient la dragée haute et l'on croit que le marché n'aura pas lieu.

Le sieur Lany, maître des ballets de l'Opéra, qui veut bien prendre la peine de donner lui-même des leçons à la demoiselle Danville, et seconder l'émulation qu'elle a pour la danse, vient par une suite de l'intérêt qu'il prend à ce qui la regarde de lui procurer la connaissance d'un monsieur dont on ignore encore le nom et l'état, et vraisemblablement il supplantera le marquis. Avant hier, 8 de ce mois, la demoiselle Deschamps l'aînée, la demoiselle Danville et le monsieur en question, ont été souper à Neuilly dans une petite maison où ce dernier a la faculté d'aller et de mener ses amis quand bon lui semble. On croit qu'ils y ont couché ; du moins, ne sont-ils revenus qu'hier au soir à Paris. Le monsieur anonyme fait faire exprès une montre d'or guillochée avec la chaîne aussi d'or pour la demoiselle Danville; en attendant, l'horloger lui en a prêté une, car jusqu'ici elle n'en a point encore eu. On espère compléter cet article pour l'ordinaire prochain.

1755, 23 octobre.

Mardi dernier, à l'Opéra, le marquis d'Estrehan était furieux contre la demoiselle Danville qui prône partout qu'elle n'a pas voulu de lui

parce qu'il est trop vieux, trop laid et trop dégoûtant. En effet, elle a eu l'indiscrétion de tenir hautement et à qui a voulu l'entendre, mille mauvais propos sur le compte du marquis, qui, de son côté, pour faire paroli, dit mille horreurs d'elle ; voire même ce qui n'est pas, mais ce qui peut très bien lui arriver. Enfin, il est si piqué contre elle qu'il s'est déclaré son plus cruel ennemi. Cette scène dont elle est particulièrement redevable à la malignité des demoiselles Deschamps et Maupin, loin de lui nuire, pourra peut-être la mettre en réputation plus efficacement qu'elle n'aurait pu le faire par son esprit, car la nature, à son sujet, n'a pas été prodigue de ce côté-là. Avec le temps, et à si bonne école, elle se formera comme les autres.

1755, 21 novembre.

La demoiselle Danville qui tranchait tant de la renchérie, commence à se plier aux vicissitudes de son état : aujourd'hui à un prince, demain à un roturier. Depuis un mois, c'est-à-dire depuis la feuille du 10 octobre dernier, dans laquelle il est question d'une partie carrée faite à Neuilly entre elle, la demoiselle Deschamps l'aînée, Lany et ce monsieur dont on ignorait le nom alors, elle est aux appointements du sieur Baron, notaire, rue Coqhéron. C'est lui qui faisait le quatrième. A ce qu'elle dit, il lui donne 400 livres par mois avec faculté d'aspirer à un parti plus avantageux

s'il se présentait, à condition néanmoins qu'il passerait en second. Il vient la voir tous les jours, mais ce n'est jamais que le soir. Il lui a fait déjà plusieurs présents dont le plus considérable consiste en une montre d'or avec sa chaîne de même métal. Le sieur Baron a femme et enfants.

La demoiselle Danville demeure depuis quinze jours, rue Saint-Honoré, à côté du Grand Conseil.

1755, 18 décembre.

La demoiselle Danville commence à prendre l'esprit du métier. Jusqu'ici, nous l'avons vue faire parade de constance, de délicatesse et se borner à un seul amant à la fois; mais aujourd'hui elle paraît revenue de cette erreur. Depuis environ quinze jours elle a donné pour adjoint au sieur Baron, notaire, un nommé Duchauffour, jeune homme de vingt-six ans, fils unique d'une marchande de fer fort riche demeurant rue Saint-Martin, près la rue Maubuée, qui lui donne pour le moins autant que Baron, et comme celui-ci par rapport à son état, ne peut la venir voir que le soir, l'autre, moins captif, remplit les intervalles de la journée en sorte qu'ils ne se rencontrent jamais et qu'elle n'éprouve point de vacance. Tout ceci est dans l'ordre : il convient d'ailleurs qu'une danseuse soit toujours en haleine.

Ce Duchauffour a eu la grosse Baudouin.

1756, 26 mai.

La demoiselle Danville a non seulement le chagrin d'être veuve depuis environ un mois, mais encore celui de voir passer ses camarades devant elle, et cela par la manœuvre odieuse de la part du comte de Douge qu'elle a, dit-on, rebuté et sur le chapitre duquel elle a tenu des propos indécents. Le comte, pour s'en venger, a insinué dans l'esprit des supérieurs et des subalternes de l'Opéra, que cette fille était la sœur du nommé Lafosse, son valet de chambre, qui a été rompu en place de Grève ; en sorte qu'avec les dispositions naturelles du tripot, à accréditer le mal plutôt que le bien, la demoiselle Danville qui devait débuter à la dernière rentrée du spectacle, en est exclue jusqu'à ce qu'elle ait fait preuve de sa filiation et rapporté sur ce dernier actes de notoriété.

Pour raison de quoi elle sera peut-être obligée de se transporter à Valenciennes où elle est née. Un seul point l'inquiète : c'est la crainte d'être rencontrée par son mari qui pourrait bien lui épargner les frais de retour.

1756, 11 juin.

Malgré la brigue et les mauvais propos du comte de Douge, la demoiselle Danville est cependant parvenue à entrer à l'Opéra sur le pied de figurante, grâce aux bons offices du sieur Lany,

maître de ballets, à l'exclusion de la demoiselle Vesian, nouvelle danseuse, connue cy-devant à la Comédie Italienne sous le nom de Camille Gabriac pour la distinguer de Camille, sœur de Coraline.

Cet événement intéressant pour la demoiselle Danville a été suivi d'un autre qui l'affecte pour le moins autant. C'est la conquête qu'elle a faite de M. Thiroux de Mauregard, fermier des Postes.

Depuis huit à dix jours, il vient la voir régulièrement et tout invite à croire qu'ils feront affaire ensemble.

On ignore cependant encore quelles sont les conditions du traité.

1756, 17 décembre.

Après avoir éprouvé deux ou trois mois de vacances, si on en excepte quelques passades, la demoiselle Danville vient de faire la conquête du marquis de la Chataigneraie, qui, si on veut la croire, lui donne vingt louis par mois, indépendamment des petits présents. Il vient la voir presque tous les jours et y couche de temps en temps. M. de la Chatâigneraie demeure rue Feydeau ; il est écuyer ordinaire de la reine.

La demoiselle Davaux [53]

postulante à l'Opéra, puis actrice.

1753, 6 mai.

La demoiselle Davaux est la fille de Liard, un des Cent-Suisses de la Garde du Roi (son fils en a été chassé) ci-devant marchand de vin renommé par les parties de plaisir et par les tapages qui se sont faits chez lui à la Petite Pologne. Elle est grande et bien faite, blonde, fort blanche, âgée de vingt-sept à vingt-huit ans. Quoique peu jolie elle a bonne mine.

A la mort de son père, qui arriva il y a environ deux ans et demi, elle préféra d'entrer femme de chambre de la demoiselle Verrière l'aînée, plutôt que de rester avec son frère qui prit l'établissement du père et qui le tient encore aujourd'hui. Dès ce temps la demoiselle Verrière trouvant de la voix à sa chambrière, elle engagea le prince de Turenne qui l'entretenait alors, de lui donner un maître de musique : il y consentit. M. de la Live d'Epinay vint ensuite et prit

un soin encore plus particulier de cette fille qui cependant n'est rien moins que musicienne puisque, actuellement encore, M. Royer qui lui enseigne depuis quatre mois est obligé de lui apprendre ses rôles par cœur ; mais pour le volume et l'inflexion de la voix on lui donne la préséance sur la demoiselle Chevalier qui décline considérablement depuis qu'elle est mariée. Cette supériorité fait que la demoiselle Davaux dit vouloir s'en tenir au *Concert Spirituel,* où elle a débuté dans la Semaine de la Passion, et refuse d'entrer à l'Opéra, si elle n'a le pas sur la demoiselle Chevalier qui ne paraît pas disposée du tout à lui faire ce sacrifice, puisque, par jalousie de métier, elle s'est brouillée à ne se jamais réconcilier avec M. Royer.

On assure que la demoiselle Davaux ne se soutient que par les bienfaits de M. de la Live d'Epinay qui porte son attention sur tout ce qui peut lui être nécessaire et agréable. C'est lui qui la conduit dans son équipage au Concert Spirituel et aux répétitions, et c'est lui qui la ramène chez la demoiselle Verrière où elle demeure encore. Il l'habille et on prétend qu'il lui fait meubler un appartement où elle doit entrer au premier jour.

1754, 30 janvier.

La demoiselle Davaux, nouvelle actrice de l'Opéra, c'est-à-dire à l'époque du dernier voyage de Fontainebleau où elle a été applaudie, demeure

rue de la Croix-des-Petits-Champs, après la rue Coquillière, la porte cochère en deçà du Café de la Marine.

Aujourd'hui on la dit grosse de trois à quatre mois. De dire précisément quel est le père de cet enfant la chose n'est pas facile, étant entretenue par quatre ou cinq, savoir : M. de la Live d'Epinay, M. de Curis, M. de Villemur, receveur général des Finances et un autre dont on ignore le nom, lesquels, à eux quatre, lui font 4.000 livres jusqu'à ce qu'elle voye clair à ses affaires. Néanmoins M. de la Live d'Epinay passe pour être celui qui donne le plus et c'est vraisemblablement pour cette raison qu'on lui endosse l'enfant posthume dont on vient de parler.

La demoiselle Davaux chante aussi aux applaudissements au Concert Spirituel. Levasseur, sous-maître de l'Ecole du chant a ordre de M. le Prévôt des marchands de lui faire répéter ses rôles.

1754, 7 mai.

La demoiselle Davaux doit débuter, mardi prochain, par le rôle de *Vénus* dans la première représentation des *Eléments*. Levasseur lui donne deux leçons par jour et depuis deux mois elle s'habille chez elle en habit de théâtre pour se former. Malgré cela, son maître se plaint qu'elle n'a pas de grâce et qu'elle a les organes fort bouchés.

Par une extrême ingratitude, elle débite aujourd'hui mille horreurs sur le compte de la de-

moiselle Vaissière, sa bienfaitrice. Elle oublie qu'elle l'a tirée de la fange, car elle servait dans un cabaret, lorsque la demoiselle Roger, couturière, l'engagea à la recevoir par charité. Cette même Roger lui fit sa première robe et lui donna gratis un corset.

M. de la Live d'Epinay paraît toujours tenir le premier poste auprès d'elle. Il n'est plus question de grossesse; quelques accidents naturels ou forcés, l'ont vraisemblablement, par anticipation, affranchie des douleurs de l'enfantement.

1755, 12 février.

La demoiselle Davaux n'est plus à récompense ou pour mieux dire à la discrétion de M. de la Live d'Epinay, car MM. de Villemur, de Curis et Fontpertuis qui se faisaient concurremment avec lui honneur du titre de Bienfaiteurs en ont toujours agi fort noblement avec elle. Aussi a-t-elle su en faire la distinction par une lettre polie, dans laquelle, pour leur marquer sa gratitude, elle leur demande la continuation de leur amitié, au lieu que dans cette occasion elle s'est vengée avec cela de tous les mauvais procédés de M. d'Epinay, qui peut-être sans donner plûs que les autres, s'était plus particulièrement impatronisé chez elle.

Voici comment on rapporte le dénouement de cette aventure.

Il y a environ quinze jours qu'il lui tenait une conversation fort humiliante en exagérant le ta-

lent de ses compagnes et en récapitulant tous ses prétendus défauts que les ressources qu'elle avait eues depuis près de deux ans pour acquérir plus qu'elle n'avait fait ; peut-être encore, comme on le dit, lui donna-t-il de l'inquiétude sur l'avenir en lui faisant entendre qu'on ne serait pas toujours disposé à faire les mêmes efforts ; le fait est que fatiguée de ses reproches et de ses leçons, elle lui mit le marché à la main, après cependant lui avoir fait observer que si elle avait eu moins de reconnaissance dans le cœur qu'elle n'en avait, il ne tenait qu'à elle de se passer de lui en acceptant les offres qui lui avaient été faites, offres dont elle pouvait encore disposer. L'auditeur répondit à tout cela sur le ton joyeux et ironique comme s'il eût paru curieux de savoir à quoi s'en tenir. Sur-le-champ, dit l'histoire, elle lui donna satisfaction à laquelle, pourtant, il ne s'attendait pas. Elle écrivit au comte de Vintimille ; il vint, et, en présence de M. de Saluce, on s'expliqua. Le comte, charmé de l'incident et de ce dénouement annonça à M. d'Epinay qu'il n'avait plus qu'à se retirer.

M. de Vintimille fait, dit-on, 3.000 livres de rentes à la demoiselle Bellenot, l'aînée qu'il vient de quitter. Il doit, dans le courant de six mois, assurer 1.500 autres livres aussi en rente viagère à sa nouvelle maîtresse. Pour débuter, il lui a donné des boutons d'oreille de la valeur de 2.000 écus et ce présent a été suivi de cinq plats d'argent qui, avec cinq que la demoiselle Davaux avait déjà, lui en font dix.

On assure qu'il y a plus d'un an que M. de Vintimille et mademoiselle Davaux ont du goût l'un pour l'autre, mais qu'elle a toujours été retenue par la reconnaissance et les obligations qu'elle avait à ces messieurs.

Le comte est convenu de lui donner cent pistoles par mois.

1755, 12 mars.

M. le comte de Vintimille vient de faire louer pour la demoiselle Davaux, un appartement de 1.200 livres au premier au-dessus de l'entresol, dans une maison à porte cochère, rue du Mail, la deuxième à droite, en entrant par la place des Victoires. Ce nouvel appartement doit être meublé en damas au moyen de quoi la demoiselle Davaux cherche présentement à vendre ses meubles. L'objet n'est pas considérable puisqu'elle ne les fait au total que 1.800 livres. Quant aux 2.000 livres de rente qu'il a promis de lui faire il cherche partout, mais inutilement, quelqu'un qui veuille bien lui en prêter les fonds. Il trouve vraisemblablement plus d'accès et plus de confiance chez les orfèvres, puisqu'il vient tout récemment de faire encore présent à la demoiselle Davaux d'une chocolatière d'argent tenant huit tasses et de deux cafetières de même métal.

La demoiselle Davaux a une sœur aînée qui était polisseuse en or. Elle travaille particulièrement pour un nommé Raffé, Saxon, graveur et ciseleur,

demeurant pour lors place Dauphine (il y a de cela environ cinq ans). Vers ce même temps, Raffé grossoya à son occasion et partit ensuite pour aller en Saxe. Il n'y resta qu'un an et, peu de temps après son retour, il épousa la demoiselle Davaux, qui peut avoir actuellement une trentaine d'années, grande, brune, assez bien si ce n'est qu'elle a le visage un peu couperosé. Ils demeurent aujourd'hui rue de l'Arbre-Sec au coin de la petite rue Bailli où Raffé continue d'exercer son talent et de faire le commerce de bijoux sous le nom d'une veuve de maître. Sa femme fait celui des broderies de Saxe. Elle est présentement grosse, mais on croit que l'enfant provenu de leurs amours n'a pas vécu.

On prétend que la demoiselle Davaux, entretenue par M. de Vintimille, a tenu originairement une petite boutique de tabac dans Paris, avant d'entrer au service des demoiselles Verrière.

Elle va tous les mercredis chanter à Versailles.

Il y a environ trois semaines qu'elle fut fort applaudie et complimentée par la Reine et par Mesdames. A son retour, elle fit présent à Levasseur à qui elle a obligation de ce qu'elle sait, de deux vestes d'étoffe d'or et de deux paires de manchettes de dentelles fort belles.

On soupçonne la demoiselle Davaux d'être attaquée au poumon ; du moins est-il vrai qu'outre l'extrême maigreur dont elle est affligée, elle se plaint continuellement de maux de poitrine.

1755, 17 avril.

La demoiselle Davaux est depuis quelques jours de retour de la campagne où elle avait été, dit-on, pour rétablir sa santé qui se trouva dans un état fort critique lors de la rentrée de l'Opéra.

On attribuait alors la cause au poumon, dont elle est effectivement attaquée ; mais l'on tient aujourd'hui que les bains qu'elle a pris à la campagne et les saignées qu'elle se fait faire auraient une autre cause, que ni l'un ni l'autre de ces spécifiques n'a pu détruire et qu'enfin elle est grosse d'au moins deux mois. Si cela est, cette anecdote doit faire beaucoup d'honneur à M. de Vintimille.

1755, 10 octobre.

Au 15 de ce mois, la demoiselle Davaux, de l'Opéra, déménage de la rue du Mail pour aller demeurer au quai des Célestins, dans une maison dont elle occupera la totalité, à raison de 1.800 livres par an. Il est vrai qu'elle se trouvera un peu éloignée de l'Opéra ; mais on ne considère pas la distance lorsqu'on a un équipage à ses ordres.

Elle est toujours aux appointements de M. de Vintimille.

1756, 6 février.

La demoiselle Davaux a paru, à l'Opéra, dimanche dernier pour la première fois depuis la

fausse couche qu'on assure qu'elle a faite. Elle est, dit-on, si maigre et si hâve qu'elle fait peine à voir. M. de Vintimille continue de l'entretenir sur le meilleur ton qu'il lui est possible, et la demoiselle Davaux de son côté prend d'autant plus volontiers à patience que la mère du comte est actuellement malade et qu'elle espère que ses affaires pourraient prendre une meilleure face si cette dame venait à mourir.

1756, 12 mars.

La demoiselle Davaux reprend de la santé et surtout de l'embonpoint ce qui fait croire à ses compagnes qu'elle pourrait être grosse malgré la prétendue fausse couche qu'elle dit avoir faite il y a quelque temps.

Elle vient de faire présent d'une très belle montre d'or guillochée à Levasseur, inspecteur de l'Opéra pour la partie du chant, et d'une navette garnie en or à la demoiselle Masson, sa maîtresse. Comme elle en avait déjà une moins belle à la vérité, qui lui venait de la demoiselle La Croix et qu'elle ne fait point de nœuds, elle les a vendues pour avoir une cuiller à ragoût de plus et un couvert d'argent.

1757, 11 février.

La demoiselle Davaux et le comte de Vintimille se sont tout à fait quittés lundi dernier, 7 de ce mois. On dit tout à fait parce que, huit

jours auparavant, ils s'étaient encore brouillés, mais raccommodés le lendemain. Mais, cette fois-ci, il paraît qu'il aurait pris les choses à cœur car il n'a fait aucune réponse à cinq ou six lettres qu'elle lui a écrites depuis.

On prétend qu'après avoir eu la complaisance de passer l'éponge par-dessus les liaisons trop étroites qu'elle avait avec le sieur Delagarde, ci-devant batteur de mesure à l'Opéra, aujourd'hui basse taille à la musique du roi, moyennant qu'elle ne le verrait plus, elle lui a depuis adjoint un autre personnage, à peu près de la même volée, dont on n'a pu savoir le nom et duquel elle est folle.

Ce Delagarde demeure rue de Richelieu ; il est veuf, âgé d'une quarantaine d'années, d'une assez belle représentation, toujours bien mis, en dentelles et en bijoux ; mais c'est aux dépens des femmes : il est l'auteur de la musique d'Eglé.

Plusieurs lettres interceptées, de lui et d'elle, remises au comte par un domestique affidé, ne lui ont, dit-on, laissé aucun doute de la bonne intelligence qui règne entre eux. Comme elle n'a pu d'abord démêler quel était celui de ses domestiques qui l'avait si cruellement trahie, elle les a tous chassés et en a pris de nouveaux.

On assure que depuis deux ans qu'elle vit avec le comte de Vintimille, il lui a fait 2.000 livres de rente viagère et que, dans cet espace de temps elle lui a coûté 100.000 livres. Elle est fort bien en meubles, en nippes et en bijoux.

Demoiselle Dazenoncourt [54]

ci-devant danseuse à l'Opéra.

1756, 12 novembre.

M. le duc d'Orléans, vraisemblablement informé des entrevues secrètes de la demoiselle Dazenoncourt avec le sieur Dumetz, a pris le parti de quitter cette fille. Son amour-propre n'a pu soutenir cette disgrâce ; après avoir vendu ses meubles et presque toute sa vaisselle d'argent, la demoiselle Dazenoncourt est partie d'ici avec une somme de 50.000 livres outre ses bijoux et effets portatifs pour se rendre, dit-on, à Pau, en Béarn, où elle se propose de faire l'entreprise de la comédie de cette ville.

On croit que la disgrâce du sieur Léger a beaucoup de trait avec celle de la demoiselle Dazenoncourt et que le prétexte dont on s'est servi, au sujet du titre dont il se décorait de gentilhomme de M. le duc d'Orléans, n'a paru spécieux et grave qu'autant qu'il était nécessaire pour dérober au public la connaissance du véritable motif de res-

sentiment que le prince a pu avoir de cette double infidélité. On a déjà observé que les entrevues dont il était question entre Dazenoncourt et Dumetz, se faisaient chez la Legendre, maîtresse de Léger.

Demoiselle Delisle [55]

ci-devant danseuse à l'Opéra.

1754, 11 septembre.

On assure, et le fait est vrai, que la célébration du mariage d'entre la demoiselle Delisle, ci-devant danseuse à l'Opéra, et le sieur Vidaud s'est faite, lundi dernier, 9 de ce mois, à quatre heures du matin, dans l'église de Saint-Roch.

Le sieur Vidaud est veuf avec deux enfants. Il est à présumer qu'il a été dans le service puisqu'on dit qu'il a préféré 400 livres de pension de la Cour à la Croix de Saint-Louis qu'on lui offrait. Au demeurant, il se dit gentilhomme, originaire de Limoges, où, si l'on veut l'en croire, il jouit de 6.000 à 7.000 livres de rente ; mais des personnes plus véridiques que lui, assurent que toute sa fortune peut rouler année commune, sur 1.200 et 1.300 livres de revenu, encore y comprend-t-on la pension dont nous venons de parler.

Il y a déjà sept à huit mois que ce mariage est sur le tapis et que le sieur Vidaud ne donne pas

de relâche à la demoiselle Delisle qui, jusques ici avait toujours marqué de la répugnance pour le sacrement. D'ailleurs le mariage n'était du tout point du goût de M. le comte de Charolais. Ce prince même s'en explique très clairement dans la lettre qu'il lui a écrite au commencement du mois d'août dernier en réponse à celle par laquelle elle lui fait part de son dessein. Mais vraisemblablement toutes ces considérations n'ont pu tenir contre toutes les extravagances du sieur Vidaud qui ne parlait pas moins que de se tuer si la demoiselle Delisle persistait à vouloir lui tenir rigueur sur cet article. Et en effet, nous avons eu connaissance dans le temps, (c'était un dimanche 14 du mois de juillet dernier) d'une aventure qui manqua de devenir tragique.

La demoiselle Delisle, la Monville, la Bellanger, sœur de la demoiselle Gondrez, le sieur Vidaud et un de ses cousins, décoré de la Croix de Saint-Louis, avaient tous ensemble dîné ce jour-là aux Tuileries chez le Suisse de la porte de l'Orangerie, et suivant l'usage on avait tenu table fort longtemps. Sur les dix heures du soir on parla pourtant de se promener. Les demoiselles Monville et Bellanger se levèrent les premières et s'emparèrent du cousin. Nos deux amoureux faisaient l'arrière-garde le long de la terrasse des Feuillants. Le sieur Vidaud, aussi rempli de vin que de son amour, pressait sa jeune maîtresse (elle n'a encore que 58 ans) de lui donner une parole positive, lorqu'elle lui répondit naturellement que tous ses

amis la dissuadaient de faire une pareille folie et qu'il ne fallait plus y penser. A cet arrêt foudroyant, le sieur Vidaud ne se connut plus, il tira son épée et l'ayant posée par terre, la pointe en haut, il allait, ou du moins il faisait mine de vouloir se la passer au travers du corps, si aux cris que jeta la demoiselle Delisle, la Monville et les deux autres ne fussent promptement venus au secours. Ce qu'il y a de certain, c'est que la Monville, de qui on tient cette aventure, reçut un coup de poing dans la mêlée et qu'elle en eut un œil poché. Cependant la demoiselle Delisle revenue de son évanouissement embrassa notre don Quichotte, et pour le tranquilliser elle lui promit tout ce qu'il voulut.

Depuis cette scène, il en est arrivé nombre d'autres, moins vives à la vérité, mais si effrayantes pour la demoiselle Delisle qu'on assure qu'elle a enfin cédé à la proposition.

Cette fille jouit, dit-on, de 13.000 livres de rente, mais tout est en viager, savoir 4.000 livres sur la compagnie des Indes, 5.000 livres sur M. le comte de Charolais et 4.000 d'un autre côté. Ainsi la communauté de biens que l'on dit être entre elle et le sieur Vidaud ne peut porter que sur le mobilier de cette fille qui est considérable et sur la petite maison qu'elle a à Chaillot. Quoi qu'il en soit, on assure que malgré ce revenu de 13.000 livres qui paraît plus que suffisant pour une fille de son âge, elle n'est rien moins qu'en argent comptant et qu'au contraire elle est fort obérée.

Pour preuve de cela, la Monville, qui a des raisons physiques pour être encore moins pécunieuse qu'elle (elle n'a pour toute fortune que ses 400 livres de pension de l'Opéra), rapporte que lui ayant prêté 12 livres, il y a quelque temps, elle eut toutes les peines du monde à les ravoir. Ce dérangement provient, dit-on, de ce que la demoiselle Delisle aime la bonne chère et de ce qu'elle dépense encore plus en huile qu'en coton.

Dans le moment nous apprenons que la demoiselle Delisle n'a pas voulu souscrire à la communauté de biens avec le sieur Vidaud et qu'il a été obligé d'en passer par là, sauf à elle de lui faire dans la suite telle donation qu'elle jugera à propos. Le mobilier de cette fille, suivant l'inventaire qui a été fait, ne se monte qu'à 21.000 livres y compris ce qui s'est trouvé dans la petite maison de Chaillot qu'elle ne tient qu'à loyer.

Le dimanche au soir, 8 de ce mois, veille de la cérémonie, elle donna chez elle, à Paris, un grand souper. Il y avait tant en hommes qu'en femmes vingt-trois personnes. Le sieur Berthelin devait faire le vingt-quatrième, mais il eut vraisemblablement des affaires d'un autre côté, il ne s'y trouva pas.

Le sieur Le Noir de Monteau, sous-fermier, et la demoiselle Robert, sa maîtresse, qui étaient de ce souper et deux autres dont on ignore les noms, seulement, accompagnèrent les futurs à l'église, et il n'y eut en tout que deux carrosses de remise.

1755, 5 février.

La demoiselle Delisle n'est pas, dit-on, à se repentir du sot mariage qu'elle a fait avec le sieur Vidaud : on veut même que plus d'une fois les altercations qu'ils ont eues ensemble aient été portées plus loin que le propos. Quoi qu'il en soit on ne parle plus qu'Economie dans ce ménage, où auparavant il ne s'agissait que de se réjouir et de bien boire. Pour ramener vraisemblablement l'abondance au logis, on y a donné à jouer, hier 4 de ce mois, pour la première fois.

Vidaud est un garçon de plaisir, un agréable débauché. Il a été attaché au comte de Clermont puis garde du Corps, a ensuite servi dans Cantabre pendant cette dernière guerre. Il est originaire de Limoges et tient à d'honnêtes gens. Il est veuf avec deux ou trois enfants. Sa fortune est encore plus mince qu'on ne l'a annoncé dans la feuille du 11 septembre à l'occasion de son mariage avec la demoiselle Delisle ; mais il y a des espérances du côté de son père. A l'égard de la pension de la Cour, il n'en est rien.

1755, 12 août.

La demoiselle Delisle et le sieur Vidaud, son mari, sont disparus depuis quelques jours pour n'avoir rien à discuter avec leurs créanciers. On fait monter l'état de leur dette, tant de part que d'autre, à plus de 20.000 livres et comme tout le

bien de la demoiselle Delisle est viager à l'exception de son mobilier, les créanciers ont fait main-basse sur ce dernier objet par la voie de saisie tant à Paris qu'à Chaillot. La vente doit en être faite aujourd'hui par autorité de justice.

Avant leur départ, ils ont fait entendre qu'ils allaient à Rouen pour affaire et ils en devaient revenir cousus d'or ; mais on assure au contraire qu'ils se sont confinés au faubourg Saint-Marcel, dans une chambre garnie, au troisième étage, d'où ils ne sortent pas.

Une demoiselle Thierry, complaisante de la demoiselle Delisle, leur y fait compagnie.

1756, 6 août.

Nous terminerons ici l'histoire de la demoiselle Delisle ancienne danseuse de l'Opéra, qui est morte le 22 du mois de juillet dernier, rue des fossés Saint-Jacques, près l'Estrapade.

Les uns en attribuent la cause à un rhume négligé ; d'autres à un tempérament usé à force de boire, et c'est à cette occasion qu'on dit qu'elle est morte les armes à la main, car, le même jour, elle demanda un verre de liqueur à la demoiselle Thierry qui le lui donna, et lorsqu'elle l'eut bu, elle lui dit : « Va, ce sera le dernier ! » En effet, elle mourut deux heures après.

Le sieur Vidaud, son mari, ne l'a point quittée pendant les derniers jours, car depuis plus d'un an ils n'habitaient plus ensemble. Il demeurait

dans une chambre garnie à côté d'elle, où elle était convenue de lui donner cent livres par mois. On rapporte qu'il en était extrêmement jaloux et qu'il la supposait aussi catin qu'elle avait pu l'être dans sa jeunesse. A peine fût-elle morte qu'il fit enlever tous les effets de la maison desquels il a fait de l'argent. L'objet, dit-on, n'en est pas considérable ; si on en excepte des boucles d'oreille de 4.000 livres, le reste est peu de chose; encore voulait-elle les vendre quelques jours auparavant pour disposer de l'argent qui en proviendrait en faveur de Mlle Thierry, en reconnaissance de vingt-cinq années de service ; mais comme le joaillier ne lui en offrit que 1.800 livres, elle a différé trop longtemps à faire cette bonne œuvre puisque la mort l'a prévenue et que par ce moyen la demoiselle Thierry se trouve vis-à-vis de rien.

Le nommé Langevin, son domestique, est à peu près dans la même position. Ce misérable n'a reçu que 400 livres sur ses gages, depuis près de quatorze ans qu'il était à son service et comme la jalousie de son nouveau maître s'étendait jusqu'à lui il est fort douteux qu'il en soit jamais payé.

Au 9 septembre 1754, époque du mariage de la demoiselle Delisle avec Vidaud, cette fille devait au moins 10.000 francs dans Paris. Pendant la première année ils ont encore fait pour 3.000 livres de dettes. En sorte que ce n'est que depuis environ un an qu'elle s'est restreinte à 6.000 livres par an pour son entretien et pour la dépense de sa maison. Conséquemment de 13.000 livres de

rente viagère qu'elle tenait des bienfaits de M. le comte de Charolais, elle pouvait redevoir à sa mort 5.000 à 6.000 livres, en supposant qu'elle ait strictement réparti à ses créanciers le surplus de ce à quoi elle avait fixé sa dépense. Mais on doute qu'elle ait été capable d'un tel effort ; ses affaires ont toujours été délabrées puisqu'on assure que, deux ans avant son mariage, le prince avait encore payé pour elle 13.000 à 14.000 livres de dettes qu'elle avait contractées dans l'espace de cinq années de temps.

La demoiselle Duchesnois [56]

danseuse.

1756, 6 août.

La demoiselle Duchesnois, après avoir furtivement vendu tous ses meubles et jeté l'alarme parmi ses créanciers, s'est enfin déterminée à partir pour Lyon par la diligence, samedi dernier, dans l'intention d'aller remplir l'engagement qu'elle a fait avec la demoiselle Destouches, directrice du spectacle en cette ville. Elle ne compte pas éluder le payement des 500 livres de dédit, mais elle pourrait bien en être pour les frais du voyage et se repentir de l'avoir entrepris trop légèrement, car comme la demoiselle Destouches a été obligée, à la rentrée du théâtre, de faire remplacer la demoiselle Duchesnois par une autre danseuse qui s'est, dit-elle, prévalue du besoin qu'elle en avait, il n'est [pas question] du payement des 500 livres de dédit non moins que de faire le service puisqu'il est actuellement monté ; or la demoiselle Duchesnois pourrait donc bien ne pas trouver à Lyon autant d'indulgence qu'elle en a trouvé à Paris et se repentir d'avoir été elle-

même se mettre sous la couleuvrine du Protecteur de la demoiselle Destouches, le marquis de Rochebaron, qui est dans l'usage de traiter militairement toutes les affaires de sa juridiction.

Le sieur Linguet, fils de Linguet, huissier priseur et caissier de la Comédie Italienne, n'est pas encore consolé du départ de la demoiselle Duchesnois avec laquelle il vivait depuis trois à quatre mois. C'est un assez mauvais sujet dont le père voudrait bien être débarrassé. On dit que pour y parvenir il va lui acheter une lieutenance dans Fitscher d'où il se rendra au quartier d'assemblée à Verdun et de là dans l'Inde. Mais on croit que le père est encore loin de son calcul ; le fils se doute du dessein qu'on a de l'expatrier et on ne serait point étonné d'apprendre au premier jour, que ce jeune homme est allé rejoindre la demoiselle Duchesnois.

DEMOISELLE DELORGE [57]

ci-devant chanteuse à l'Opéra.

1753, 8 mai.

La demoiselle Delorge, demeurant rue Neuve-des-Petits-Champs, près la place des Victoires, vient aussi d'avoir la faculté de se tranquilliser, avec la pension de 400 livres, qui lui est accordée en faveur de ses anciens services.

C'est une grande femme brune, âgée de quarante-huit ans au moins, de bonne société, qui a été assez bien faite, mais toujours fort laide. Néanmoins elle a eu, dans sa jeunesse, quelques passades avec M. de Maupeou d'Ablèges père, MM. Bontemps et Francœur. On la dit femme d'un procureur dont les affaires ont mal tourné, ce qui l'a obligée à se mettre concierge d'une maison de campagne où elle est actuellement.

LA DEMOISELLE DESCHAMPS [58]

danseuse à l'Opéra.

Lettre autographe du chevalier de Saint-Aignan.

De Paris, le 13 février 1748.

Monsieur,

Vous n'avez certainement pas ignoré le commerce que j'ai eu avec Mlle Deschamps ou le Brun, les années passées. Vous avez su aussi que, voulant changer de conduite, cet hiver, je l'ai abandonnée ; mais comme elle devait beaucoup et que j'étais fâché de la voir dans une aussi triste situation, je lui ai proposé de se retirer au *Bon Pasteur*, et je lui ai fait entendre qu'elle y aurait beaucoup de douceurs de ma part, qu'elle y ferait son salut, et que, pendant ce temps-là, je m'arrangerais avec les créanciers pour les payer. Je crois que je ne pouvais pas lui proposer un meilleur parti. Elle n'a pas voulu l'accepter, disant qu'elle était encore trop jeune pour se convertir. Là-dessus, je l'ai abandonnée à son mau-

vais sort. Depuis quelque temps elle a délogé ; elle doit cent écus à la personne qui a l'honneur de vous présenter cette lettre dont plus de la moitié est argent prêté, sans compter les autres dettes. Je vous prie en grâce de vouloir bien lui faire rendre justice, vous obligerez infiniment celui qui a l'honneur d'être, avec toute la considération possible,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

LE CHEVALIER DE SAINT-AIGNAN.

1750, 15 octobre.

On a appris que vendredi, 9 du présent mois, le marquis d'Asfeld a soupé avec Mlle Deschamps, demeurant rue Neuve-des-Petits-Champs.

M. le marquis d'Asfeld est fils du maréchal de ce nom, jadis colonel du régiment d'Asfeld-Dragon, et actuellement maréchal de camp.

1750, 24 octobre.

La demoiselle Deschamps, danseuse de l'Opéra, a soupé le 22 du présent mois avec le Milord Hervé, Mimie, Mariette qui relève de couche. Elle va sans doute recommencer sur de nouveaux frais avec son cher marquis d'Asfeld.

1751, 25 avril.

La demoiselle Deschamps demeure, rue de la Croix-des-Petits-Champs, chez un tapissier.

Elle est née à Paris, âgée de vingt-deux à vingt-trois ans, petite, camuse, minois chiffonné, assez gentille. Son frère est ou était ouvrier en vieux vulgairement dit : Savetier, rue du Champ-Fleuri. Elle est mariée au nommé Deschamps, comédien ambulant, actuellement à Amiens. Ils ont une petite fille qu'on affirme ne pas être de lui, mais, au moins, est-elle née pendant leur mariage.

La demoiselle Deschamps a eu le marquis de Caraman qui l'a quittée sans lui avoir fait beaucoup de bien. Elle s'est ensuite trouvée restreinte à de petits soupers avec MM. Bertin de Blagny, Francœur, Rebel, quelques étrangers, mais tout cela ne ressemblait à rien. Les liaisons qu'elle a eues avec la demoiselle Briseval, sa compagne, lui ont été plus fructueuses puisqu'elle lui a enlevé son ancienne conquête, c'est-à-dire M. de la Live d'Epinay que la demoiselle Briseval aime autant qu'elle hait M. de Cindré, malgré qu'il l'accable de présents et d'attentions. C'est M. de Cindré qui donna dans le temps avis par une lettre anonyme à M. de la Live de Bellegarde, fermier général, que son fils se ruinerait indubitablement avec la demoiselle Briseval, qu'indépendamment d'une aigrette de diamants, d'un bracelet entouré de même et une infinité d'autres présents de prix, il lui avait encore donné trois billets payables au porteur de 10.000 livres chacun, lesquels ont été acquittés. Ce qui a donné lieu à la tournée que fait M. d'Epinay dans les généralités de la Rochelle et de Poitiers, d'où il

n'est revenu que depuis environ six mois. Depuis son retour jusqu'à l'époque de la connaissance qu'il a faite de la demoiselle Deschamps, il allait encore assez assidûment chez la Briseval. Il n'en est plus question à présent; M. d'Epinay est marié et a des enfants.

1751, 29 novembre.

Le 10 de ce mois, veille de Saint-Martin, la demoiselle Deschamps, danseuse à l'Opéra, emprunta une partie des diamants de la demoiselle Bellenot cadette, qui voulut bien les lui confier pour aller faire un souper, disait-elle, à la barrière Blanche (c'était, à ce que l'on croit, chez Magny) avec un étranger dont on ne dit pas le nom.

Suivant ce qu'elle avait dit, il devait lui revenir vingt-cinq louis pour cette partie, mais on a appris depuis, qu'elle avait perdu son étalage, et que le tout s'était réduit à un souper, joli à la vérité, et à deux louis seulement pour ses honoraires qu'elle n'a pas eu le courage de refuser. Quelle réduction ! et quelle humiliation pour une personne qui, si l'on veut ajouter foi au rapport de Cavilier, chapelier, qui l'a guerluchonnée et à celui de la Berne, disait hautement l'été dernier qu'elle avait des relations secrètes avec le magistrat qui lui donnait, pour prix de sa complaisance, 200 louis par an.

*
* *

Le sieur Deschamps a occupé depuis environ dix-huit mois un appartement au troisième, dans une maison, rue Froidmanteau, dont M. Charlet est principal locataire.

Le sieur Deschamps a donné des ordres pour faire enlever ses meubles furtivement, ce qui a été exécuté depuis le 12 ou le 15 mars 1751.

Le 24 dudit mois, les voisins ayant informé M. Charlet de cet enlèvement furtif, on a empêché le crocheteur commissionnaire d'enlever quelques effets de peu de valeur qui sont restés dans la chambre dont le crocheteur a emporté la clef.

Le sieur Deschamps doit le terme courant qui échoira au 1er juillet prochain. 35 liv.

Le terme prochain, attendu qu'il n'a pas donné congé. . . . . 35 liv.

La capitation et les réparations locatives.

M. Charlet a chargé un procureur de présenter requête à M. le lieutenant civil pour autoriser le commissaire du quartier à faire ouvrir la porte et dresser procès-verbal des meubles.

1752, 3 may.

Samedi dernier, 29 avril, l'on perça à la demoiselle Deschamps, danseuse, un abcès qui lui est survenu sous l'aisselle, ce qui l'empêchera vraisemblablement de paraître d'ici à quelques jours à l'Opéra.

Quoique la nouvelle du jour soit que M. de la

Live d'Epinay entretienne la demoiselle Fauconnier l'aînée, et qu'il aille aussi fort souvent chez la demoiselle Verrière la cadette, il n'en est pas moins vrai, à ce que l'on assure, qu'il a renoué avec la demoiselle Deschamps. Le fait est qu'on le voit aller chez elle aussi assidûment que chez la Fauconnier, et que les finances circulent également de chaque côté.

1752, 9 juin.

Mercredi dernier 5 de ce mois, M. le comte de Valbelle l'aîné, premier guidon des Gendarmes de la Garde du Roi, a été souper au Bois de Boulogne, puis boire le ratafia à Neuilly, avec les demoiselles Lesther et Deschamps. Et pour avoir couché, le même soir avec cette dernière, il lui a fait présent le lendemain d'une montre d'or à répétition, émaillée et garnie de deux diamants.

1752, 17 août.

La demoiselle Deschamps, danseuse à l'Opéra, demeure rue du Four-Saint-Honoré, la troisième porte cochère à gauche, en entrant du côté de la rue des Deux-Ecus, vis-à-vis un confiseur.

Elle est née à Paris, âgée de vingt-quatre ans, petite, fort blanche, les yeux vifs et beaux, le visage rond, les sourcils et les cheveux noirs, la gorge fort belle, et, sans être régulièrement jolie, elle a un de ces minois de fantaisie qui plaisent.

Son père était cordonnier pour femme, cul-de-sac du Dauphin, près le passage des Tuileries. Il s'appelle Pagès ; il demeure, (en 1756) au Petit-Gentilly avec sa femme. C'est dans cette maison que la petite sœur de la Deschamps a été cachée quatre jours.

A l'âge de quatorze ans, elle et une sœur qu'elle avait, quittèrent par libertinage la maison paternelle et comme elles avaient déjà chacune leurs connaissances, l'une prit d'un côté, l'autre d'un autre. Celle dont il s'agit ici se réfugia chez une dame Leroy, maquerelle achalandée, demeurant alors rue l'Evesque, à la Butte-Saint-Roch, où notre nouvelle prosélyte faisant à tout venant beau jeu, gagna en peu de temps la robe de taffetas avec le petit ajustement et se mit en état de figurer un peu plus décemment dans le monde.

La Leroy porte présentement le nom de Perrault, de celui d'un soldat aux Gardes, qui est son souteneur et continue le même négoce, rue de la Comédie-Française, chez Lesecq, miroitier.

La Beaumont, qui subsiste encore rue Saint-Thomas-du-Louvre, à la Galerie, grande et grosse femme de bonne mine, mariée depuis quelques années à un nommé Baudouin et de laquelle il a été amplement parlé à l'occasion de la demoiselle Désirée, danseuse à l'Opéra, et de l'ancienne Mainville qu'elle a successivement élevées sous le titre de nièces, la Beaumont, dis-je, s'empara de la petite Deschamps, mais elles ne restèrent ensemble que très peu de temps.

La Morisson, sa rivale, trouva le secret de débaucher cette nièce adoptive et lui fit achever son noviciat chez elle.

Le marquis de Ximénes fut le premier qui s'intéressa à son sort. Sa physionomie lui ayant plu, il la retira de ce boucan et lui fit meubler un appartement honnête. Devenue maîtresse d'un marquis qui faisait alors beaucoup de fracas, elle en prit non seulement le ton et les airs, mais encore le nom qu'elle a porté jusqu'à l'époque de son mariage avec Deschamps.

En 1745, après avoir dansé pendant quelque temps à l'Opéra Comique et avoir perdu le métier, elle s'enrôla dans la troupe de Parmentier qui suivit en Flandre l'armée commandée par le maréchal de Löwendahl. Elle s'amouracha de Deschamps, comédien de cette troupe et fit la folie de l'épouser.

Leur union ne fut pas de longue durée. La dame Deschamps ayant donné dans la vue du comte de Clermont, ce prince l'envoya chercher un jour et l'histoire rapporte qu'à cette première entrevue ils s'exilèrent bien loin dans un jardin dépendant de la maison où il logeait et qu'ils restèrent fort longtemps sans que l'on ait su à quoi ils s'étaient amusés, trop bien cependant, ajoutait-on, que la demoiselle Deschamps n'ayant rien dans le moment pour s'essuyer que son mouchoir, elle fut obligée d'en faire usage et que le même soir, comme elle était à souper avec son mari, ayant tiré ce fatal mouchoir de sa poche, par inadver-

tance, le mari déjà soupçonneux le lui arracha brusquement et prétendit par ce témoin muet lui opposer une preuve complète de son infidélité. En sorte que Deschamps, prenant la chose au tragique, régala sa chaste épouse de nombre de soufflets.

Ce procédé peu honnête et si peu mérité ne tarda pas à venir à la connaissance du prince qui, indigné de la hardiesse du comédien, le menaça non seulement de le faire mourir sous le bâton s'il lui arrivait de prendre de l'humeur contre sa femme, mais encore de le rencontrer chez elle lorsqu'il l'honorerait de sa visite ; de façon qu'après un aveu aussi authentique il en fit sa maîtresse le reste de la campagne, et la traita si bien que la demoiselle Leduc, qui en fut instruite ici, craignant qu'on ne la débarquât, feignit d'être dangereusement malade pour engager le comte à revenir de l'armée, ce qu'il fit, en effet, au rapport de plusieurs officiers, et beaucoup plus tôt qu'il ne l'aurait dû : heureusement qu'on ne s'est point aperçu de son absence.

Cette bonne fortune de la demoiselle Deschamps lui fit cependant beaucoup plus d'honneur que de profit ; mais plus avide de gloire que d'argent, dès qu'elle fut de retour à Paris elle tenta l'impossible pour renouer avec le comte ; elle ne put y réussir. Pour s'en indemniser, elle se mit à détailler et peu de temps après, elle entra à l'Opéra par le crédit du sieur Lany, auquel, suivant l'usage, elle paya les droits d'entrée, ce qui

lui coûta peu, car elle était fort apprivoisée.

Elle trouva ensuite le Milord Lens ou Sens, parent du comte d'Albemarle, dont les bienfaits recallèrent un peu ses affaires et quoi qu'il ne lui laissât manquer de rien, elle ne put cependant résister à l'appât de cent louis que lui offrait M. de Villemur l'aîné pour coucher seulement une nuit avec elle. Le point de difficulté n'était pas de tromper le Milord, c'était une vétille ; une perte de sang considérable, qu'elle avait depuis quelques jours, apportait un obstacle invincible à la proposition ; néanmoins l'ardeur du butin l'emporta de telle sorte qu'elle se la fit arrêter et ayant bien averti le financier elle gagna la somme promise, mais cet argent lui coûta cher et pensa la mettre au tombeau, car, quatre jours après, elle tomba dans une maladie terrible qui la tint pendant huit mois sur le grabat, ce qui l'aurait totalement ruinée si le Milord qui en ignorait la cause, n'en eut fait tous les frais.

Rétablie enfin de cette maladie et le Milord étant retourné en Angleterre, elle escamota à la demoiselle Briseval, sa compagne et son amie, un de ses deux amants, ce qui fut d'autant plus sensible à celle-ci que quoi qu'ils lui donnassent beaucoup l'un et l'autre, le sort voulut qu'elle lui enlevât le cœur de celui qu'elle adorait, car elle a toujours eu Cindré en horreur.

Ce n'était cependant point un Pérou pour la Deschamps que la conquête de M. d'Epinay. Son aventure des diamants, et des billets au porteur qu'il

avait donnés à la demoiselle Briseval l'avaient un peu épuisé ; il fallut donc que la Deschamps donnât l'essor à son imagination pour tirer parti de lui, de la conjoncture où il se trouvait. Voici comment elle débuta.

La Live d'Epinay avait été chargé par une de ses parentes de lui faire l'emplette d'une applique de diamants de la valeur de 2.000 écus. L'ayant fait voir à la Deschamps, la commère à qui l'eau venait à la bouche, le pria de la lui prêter pour une première représentation d'Opéra. Il fut assez sot pour y consentir sous la restriction que l'Opéra fini, elle la lui rendrait. C'est ce qu'elle ne fit pas. L'affaire fit du bruit et M. d'Epinay voulut requérir un commissaire de se transporter chez elle ; mais comme il avait déjà couché avec la donzelle, cela n'eût servi de rien. Par accommodement les parties convinrent entre elles que cela tiendrait lieu d'étrennes, et il ne fut plus question de ces diamants. Quelque temps après, M. de la Live de Bellegarde, père de M. d'Epinay, s'étant laissé mourir, la Deschamps crut que ce dernier lui tiendrait la parole qu'il lui avait engagée de lui donner 30.000 livres dès que cet événement arriverait ; mais elle ne joua pas aussi heureusement qu'elle avait fait pour s'approprier l'applique dont nous venons de parler, car M. d'Epinay se moqua d'elle et l'abandonna.

Elle se consola de cette perte avec le sieur Lenoir de Monteau, sous-fermier, frère de M. de Cindré qu'elle associa ensuite à beaucoup d'autres.

Sur ces derniers temps, s'étant brouillée avec la Sauvage au point qu'elles manquèrent de se battre dans leur loge, les petits soupers où elles se trouvaient fort souvent ensemble furent aussi interrompus, en sorte que pour n'être pas totalement désœuvrée, elle s'est accommodée du sieur de la Coulande, gentilhomme de Franche-Comté, homme bonasse de qui elle tire tout ce que l'on peut tirer et qu'elle mène tambour battant. Il est entrepreneur de forges, et par dérision elle dit qu'elle veut manger jusqu'aux scories.

A l'égard du sieur Deschamps, l'on croit qu'il court la Province. Il fit une apparition à Paris il y a environ dix-huit mois et voulut, pour éviter le bruit, sortir sans payer d'un appartement qu'il occupait rue Froidmanteau, dans une maison dont le sieur Charlet est le principal locataire; mais heureusement pour ce dernier que les voisins l'avertirent qu'on sortait les meubles furtivement et qu'il courait le risque de perdre les deux termes qui lui étaient dus s'il n'y faisait attention. Les mesures que le sieur Charlet prit ayant dérangé celles du sieur Deschamps, son épouse acquitta les soixante-dix livres des deux termes en question.

1752, 24 octobre.

Samedi dernier, 21 de ce mois, la demoiselle Deschamps, danseuse à l'Opéra, gagna au marquis de Valbelle, brigadier des armées du roi, des

agrafes fines de bracelets. Depuis longtemps le marquis la marchandait et le prix seul avait jusque-là suspendu la conclusion du traité. La Deschamps, pour tirer meilleur parti de l'aventure, lui fit entendre qu'elle vivait toujours avec La Live d'Epinay qui l'obsédait. Cependant, elle lui dit le vendredi, au sortir de l'Opéra, que s'il voulait enfin réaliser ses offres et lui donner par avance les bijoux qu'elle venait de lui montrer, elle lui engageait sa parole d'honneur de répondre à ses désirs dès le lendemain matin, ne pouvant s'acquitter le soir même, attendu que La Live soupait chez elle, mais qu'elle saurait faire en sorte qu'il n'y couchât point. Le marquis donna dans le panneau et lâcha les enjeux. Le lendemain, dès huit heures du matin, il était à la porte de la Deschamps. La demoiselle Lesther, sa complaisante, vint lui annoncer qu'il était impossible qu'il pût entrer pour le moment, que s'il voulait repasser dans une couple d'heures son amie serait visible. Le marquis, qui avait payé d'avance, ne goûta pas la proposition, força la barrière et entra brusquement dans l'appartement, mais au lieu de trouver la demoiselle Deschamps seule et dans les bras du sommeil, il la trouva très éveillée dans ceux du sieur Dapremont, lieutenant de la compagnie de Champignelles. Il fut obligé de se retirer et d'attendre son tour.

1752, 18 décembre.

Depuis quelques jours M. le duc d'Orléans a fait et continue de faire des petits soupers chez la demoiselle Deschamps, danseuse à l'Opéra, à laquelle il a, dit-on, fait des présents, mais peu considérables; on sait que, de ce côté, il ne se ruine pas.

1753, 7 janvier.

La demoiselle Deschamps, danseuse à l'Opéra, n'est plus, depuis quelques jours, honorée des visites de M. le duc d'Orléans. Il lui restait seulement de cette aventure, M. de Saulgeon, gentilhomme du prince, qui continuait de fréquenter chez elle en qualité de greluchon ; mais par arrangement, il n'y paraît plus, du moins aussi souvent qu'elle le désirerait, depuis que M. de Persan, capitaine de cavalerie ou de dragons, fils de l'Intendant du commerce, s'est chargé de faire les frais du ménage et de donner 400 livres par mois à la demoiselle Deschamps. Il est même si jaloux de sa nouvelle conquête que quelqu'un, dans sa confidence, cherchait ces jours-ci une personne de confiance pour observer la demoiselle Deschamps dans la crainte qu'il a qu'elle ne voye encore le prince ou le sieur de Saulgeon. Le hasard a voulu que l'on ait jeté les yeux sur un de mes clercs qui s'est contenté d'écouter la proposition sans l'accepter.

1753, 28 janvier.

Lettre de M. Chalost à la demoiselle Deschamps : « Vous ne devez pas, Madame, me trouver trop poissant, je vous ai bien laissé le temps de la réflexion depuis le dernier rendez-vous manqué ; mais vous me blâmeriez si je vous perdais de vue et ne vous faisais pas souvenir que vous n'êtes pas quitte envers moi. Je vous écris pour vous demander ce que vous souhaitez que ceci devienne ; mandez-moi le jour et l'heure que vous voulez que j'aille chez vous ou si vous comptez qu'il ne sera plus question de rien de vous à moi. Je vous demande sur cela votre dernier mot étant bien aise de savoir à quoi m'en tenir. J'espère que vous me donnerez des nouvelles satisfaisantes et que vous me traiterez comme le méritent mes procédés pour vous. Si vous êtes capable de retour, je n'aurai rien fait de trop et en toute occasion je serai charmé de vous marquer combien je suis reconnaissant de ce qu'on fait pour moi. Adieu ; malgré vos rigueurs je *vous embrasse* de tout mon cœur. »

Cette lettre est écrite de la main de M. Chalost qui a une charge dans la garde-robe du Roi. Le dit sieur de Chalost, présenté chez la demoiselle Deschamps par M. Monteau, lui avait fait présent de deux robes de Perse et de vingt-cinq ou trente louis comptant que la demoiselle serait reconnaissante de ses bienfaits ; mais le surlendemain,

s'étant présenté à sa porte, elle se fit céler et le dit de Chalost ayant été plusieurs fois chez elle, sans la trouver, il lui écrivit, le mois passé, cette lettre.

1753, 8 février.

La demoiselle Deschamps, danseuse à l'Opéra, se console depuis quelques jours de la perte qu'elle a faite de M. de Persan qui l'a quittée pour prendre la demoiselle Lamotte, avec M. de Wan Eyck, envoyé de Liège. Reste à savoir si cet homme qui n'est guère connu sur le ton d'entreteneur, en supposant qu'il veuille prendre cette qualité chez la demoiselle Deschamps, s'accoutumera longtemps à ses petites infidélités, car c'est une commère qui en prend où elle en trouve; d'ailleurs M. de Wan Eyck ne passe point pour faire de grande dépense avec les femmes. Le fait est néanmoins, que depuis quelques jours il est fort assidu chez celle-ci.

1753, 16 février.

Les soupers que M. le duc d'Orléans faisait avec la demoiselle Deschamps, danseuse à l'Opéra, qui avaient été interrompus, recommencent depuis quelques jours. Il en a fait un chez elle, lundi 12 de ce mois, où étaient la demoiselle Deschamps, la demoiselle Gaussin et la demoiselle Lesther. En homme il y avait M. le duc d'Orléans, le comte

de Frise et de Montauban, le marquis de Ségur, le baron de Bezenval, M. Danezan, sous-lieutenant de la compagnie de Bragelongue, rue Taranne, quatrième frère de M. de Bonnac, de Saulgeon, gentilhomme du prince et le sieur Colet. Cette compagnie n'est sortie qu'à quatre heures du matin. Le jeudi précédent, 8 du même mois, il y en a encore eu un où les mêmes demoiselles se sont trouvées, mais on ignore quel était le nombre des convives.

Colet est un faiseur de vaudevilles assez à la mode. Depuis longtemps il est en possession de plaire à Mme de Meulan, épouse du receveur général des finances. Il est encore, à ce qu'on dit, fort bien auprès du duc d'Orléans.

1753, 22 mars.

Si les soupers que la demoiselle Deschamps fait avec M. le duc d'Orléans ne concourent pas à améliorer sa fortune, car l'on tient que ce prince n'est pas magnifique dans ses plaisirs, il lui donne au moins un relief et une sorte de réputation. C'est peut-être le seul motif qui a déterminé M. de la Live d'Epinay à quitter totalement la demoiselle Fauconnier l'aînée et la demoiselle Verrière la cadette pour renouer avec celle-ci, et s'attacher uniquement à elle. Depuis cette époque, il lui a déjà fait plusieurs présents de prix, surtout en diamants.

1753, 24 mars.

On tient que M. le duc d'Orléans a envoyé le 19 de ce mois la lettre de divorce à la demoiselle Deschamps, au moyen de quoi elle se restreint à M. de la Live d'Epinay auquel elle associe néanmoins le sieur de la Courlande qu'elle a déjà plumé l'été dernier et un M. de Saulegue, riche Hollandais, demeurant chez M. de Beckenroode, ambassadeur des Etats Généraux, rue de l'Université, à l'hôtel de Pons ou Pois, qui lui donne beaucoup. La demoiselle Deschamps paraît adopter le précepte de la Carton qui dit que dans leur métier il n'y a pas de plus grand plaisir que de faire sa fortune en détail, car aucune de ses compagnes ne varie le plaisir autant qu'elle.

1753, 12 avril.

Vendredi dernier, 6 de ce mois, le Guet a arrêté et conduit chez le commissaire, au Grand Châtelet, le nommé La Jeunesse, laquais de la demoiselle Deschamps, danseuse à l'Opéra-comique, la nommée Victoire, sa femme de chambre, et la Dame Hurel, revendeuse à la toilette. Le mercredi suivant, 11 du même mois, c'est-à-dire hier, ces deux femmes ont été transférées à l'Hôpital, et le sieur La Jeunesse à Bicêtre, celui-ci, dit-on, pour avoir tenté de violer la petite Deschamps, belle-sœur de celle qui danse à l'Opéra, et les deux

femmes pour lui avoir prêté leur ministère dans cette opération, l'une en tenant la petite par la tête, l'autre par les pieds.

Quoi qu'il en soit de cette aventure qui n'est rien moins qu'heureuse pour la demoiselle Deschamps, si elle en était à son début ; car quoique Deschamps eût jusque-là affecté de la garder à vue, plusieurs personnes assurent non seulement qu'elle n'est pas si innocente sur cet article qu'on veut le faire entendre, mais que le grand motif de Deschamps a été uniquement de se soustraire par cette manœuvre concertée au paiement d'une somme de 1.200 à 1.300 livres dont il est redevable à la Hurel.

La demoiselle Deschamps dont il s'agit ici, entre dans sa quatorzième année. Elle est petite, blonde, d'une figure un peu doguine, point jolie.

1753, 17 août.

Le 6 de ce mois, la demoiselle Deschamps et la petite Retz (Rais), toutes deux danseuses à l'Opéra, furent à la Comédie-Française et semblaient disputer laquelle serait la plus brillante. L'une et l'autre avaient un bouquet et deux agrafes fort riches en diamant, outre ceux qu'elles avaient dans leur coiffure ; mais l'honneur du triomphe fut décerné à Mlle Retz qui avait de plus que sa concurrente une robe de taffetas cramoisi garnie de bavaroise pareillement en diamant, ainsi que la pièce de corps. On pense bien, quoiqu'elles

soient toutes deux assez bien en diamants, qu'elles doivent au bijoutier une partie de leur parure. Néanmoins quelqu'un d'instruit disait que ceux qu'avait la Deschamps lui appartenaient, et cette même personne dit, pour admettre la possibilité, tenir du sieur Fontaine, secrétaire de commandements de M. le duc d'Orléans, que la commère a eu le talent de tirer du prince plus de 600 louis en moins de deux mois, ce qui est une somme considérable pour lui que l'on taxe de fort mal payer cette sorte de marchandise.

1753, 28 août.

Depuis l'ordinaire dernier, on a appris que les petits soupers de M. le duc d'Orléans avec la demoiselle Deschamps, danseuse à l'Opéra, subsistent toujours. Les demoiselles Sauvage et Pouchon y sont même admises quelquefois, mais la demoiselle Sauvage plus souvent que sa camarade. Le mari de la Deschamps passe, à ce que l'on dit, par les remèdes.

1753, 20 septembre.

Pour consoler la demoiselle Deschamps de la perte qu'elle est à la veille de faire du sieur Deschamps, son mari, dont les médecins et chirurgiens désespèrent, M. le duc d'Orléans lui donna à souper, mardi dernier, 18 de ce mois, à Passy, dans la maison de M. le comte de Valentinois. On

vit le prince y aller sur les sept heures du soir en chaise de poste et la demoiselle Deschamps s'y rendit immédiatement après.

M. le duc d'Orléans va presque tous les jours à cette maison. Hier, 19, il y fut encore souper et en revint ce matin à quatre heures, mais on ignore si la demoiselle Deschamps était de la partie.

M. le comte de Valentinois, frère cadet du prince de Monaco, et son épouse, y sont actuellement et y reçoivent grande compagnie.

1753, 23 octobre.

Tout le monde veut, et, en effet, il y a beaucoup d'apparence, que la demoiselle Deschamps, danseuse à l'Opéra, soit enfin déclarée maîtresse en titre de M. le duc d'Orléans. L'on en juge : 1° sur ce qu'elle en a dit elle-même avant de disparaître, car il y a plus de trois semaines qu'on ne l'a vue et qu'elle a obtenu de l'Opéra un congé de trois mois ; 2° sur la dépense considérable qu'elle fait chez elle, d'où elle a fait congédier tous les autres locataires, en sorte qu'elle a, à elle seule, la totalité de la maison, où les ouvriers de toute espèce, menuisiers, serruriers, vitriers, peintres, sculpteurs, doreurs travaillent depuis cette époque, et l'on ajoute que les petits bois des croisées de son appartement ainsi que les volets sont dorés, et au lieu de carreaux ordinaires, ce sont de grands verres de Bohême, qui imitent la glace.

Malgré l'appas de toutes ces grandeurs, elle

court le risque de n'en point jouir, car on assure qu'elle passe actuellement les remèdes chez quelque chirurgien à Chaillot,dans la petite maison du sieur de Montamant, gouverneur du Palais Royal. Avant d'entamer cette retraite, elle a congédié sa femme de chambre, son cuisinier et son laquais. Par le crédit du prince, il est question d'un emploi de 8.000 livres en province, que l'on donne au sieur Deschamps, présentement hors de danger, s'il n'est rétabli.

1753, 7 novembre.

La demoiselle Deschamps, danseuse à l'Opéra, est attendue chez elle vendredi ou samedi prochain. Pendant son absence, le sieur la Rivière, ci-devant valet de pied de M. le duc d'Orléans qui depuis en a fait un de ses valets de chambre, couchait au troisième dans la maison de la Deschamps afin d'avoir l'œil sur les ouvriers et il a seulement à ses ordres pour les commissions du dehors, un petit Savoyard, couchant aussi dans la maison auquel on est convenu de donner vingt sous par jour, car comme nous l'avons remarqué dans la feuille précédente,la demoiselle Deschamps a congédié tous ses domestiques la veille de son départ. Le public persiste toujours à croire qu'elle vient de passer les remèdes.

Le sieur Deschamps, son mari, paraît être guéri, mais il n'est pas encore placé. On l'a vu il y a quatre à cinq jours se promener au Palais Royal.

1753, 15 novembre.

Ce n'a pas été sans fondement que le bruit a couru dans Paris que la demoiselle Deschamps était entretenue par le comte de Coubert, puisque, avant le voyage de Fontainebleau, il est venu chez elle pendant huit jours plutôt quatre fois qu'une et que M. le duc d'Orléans étant aussi venu pour lui rendre visite, elle lui déclara qu'elle ne pouvait plus avoir l'honneur de le recevoir dans le dessein où elle était de s'attacher uniquement au comte de Coubert qui, moyennant ce sacrifice, offrait de lui assurer 3.000 livres de rente. A ce propos, on rapporte que le prince lui répondit : « Eh bien ! je vous en ferai 4.000 » et que dès le lendemain il la fit partir pour Villers-Cotterets dans la crainte que pendant qu'il serait à Fontainebleau elle ne renouât connaissance avec le comte. Elle y est encore actuellement et on ne l'attend ici qu'à la fin du mois.

Cette infidélité au comte de Coubert n'ayant pas transpiré il est retourné à la demoiselle Mainville.

On assure qu'elle a remercié à l'Opéra.

Mlle Deschamps est avec sa mère (à lui) à la barrière Saint-Lazare.

1753, 8 décembre.

Quoi qu'il en soit des propos que l'on tient au sujet du départ prétendu et du mariage de la

demoiselle Deschamps avec M. le comte de Coubert, il est constant qu'ils n'ont eu de relations ensemble que pendant huit à dix jours, ainsi qu'il a été dit dans la feuille du 15 novembre dernier, et que tout le temps de son absence, elle est restée à Villers-Cotterets ou chez un chirurgien, mais toujours à la disposition de M. le duc d'Orléans.

Hier, 7 de ce mois, elle a dîné chez elle, rue du four Saint-Eustache, Deschamps son mari y a aussi dîné ; cependant, ainsi que nous l'avons dit, il ne demeure pas avec elle.

Elle est à Paris depuis le jour Saint-André et elle ne s'en est point absentée.

Jeudi dernier, 6 de ce mois, M. le duc d'Orléans est venu chez elle à dix heures du soir et on a vu des gens de sa livrée à la porte de la demoiselle Deschamps. Enfin, pendant l'absence de la demoiselle Deschamps, le nommé la Rivière qui appartient au prince, a eu l'œil sur les ouvriers et il n'est sorti de la maison avec sa femme qu'à l'arrière de la demoiselle Deschamps.

Tous ces faits ont été scrupuleusement constatés de nouveau jusque dans l'intérieur même de la maison puisque personne ne s'y est introduit. On nous a rapporté qu'on a vu hier plusieurs piles d'assiettes, de plats d'argent dans la cuisine, qui venaient d'être desservis; que la demoiselle Deschamps a présentement deux grands laquais et qu'incessamment, elle doit en avoir un troisième.

A l'égard de M. de Coubert, on a été chez lui,

rue du Bac, vis-à-vis des Jacobins. On le dit actuellement à sa terre de Coubert ; il revient lundi ou mardi.

1754, 3 janvier.

Les ennemies de la demoiselle Deschamps, jalouses de sa gloire et des airs qu'elle prend, publient partout qu'elle a été manquée et qu'elle repasse les remèdes chez elle. Si le fait est vrai, on la traite donc différemment qu'elle ne vient de l'être, car on l'a vue sortir et vaquer à ses affaires comme auparavant.

Il est bien décidé qu'elle a quitté l'Opéra. Elle a actuellement un domestique d'augmentation, c'est-à-dire trois laquais au lieu de deux qu'elle avait le mois dernier ; une femme de chambre et une cuisinière.

M. le duc d'Orléans ne vient jamais chez elle que de nuit.

1754, 13 janvier.

Il est bien certain que M. le duc d'Orléans a quitté la demoiselle Deschamps depuis une quinzaine de jours. On a envoyé, il y a quelque temps, à ce prince, la vie de cette fille, qu'on avait mise en chanson. Il est encore bien sûr que M. le duc d'Orléans ne lui a pas tant donné qu'on dit.

1754, 24 janvier.

Il n'est point encore bien décidé, ou non, que M. le duc d'Orléans ait absolument quitté la demoiselle Deschamps; néanmoins l'on prétend qu'il n'a pas mis le pied chez elle depuis plus de treize jours, et à cette occasion, on assure que la demoiselle est inconsolable.

Comme un malheur ne va jamais seul, on ajoute que n'ayant pas été bien guérie, elle a été obligée de se remettre dans les remèdes chez elle et que le mercure a causé de si grands désordres, qu'elle en a eu, il n'y a pas bien longtemps, la tête d'une grosseur énorme. Plusieurs dents lui en sont tombées et qu'elle sera fort heureuse si elle n'y perd un œil.

Tout ce qui peut la consoler dans une position aussi critique sont les 3.000 livres de rente que le prince lui a faites et pour plus de 40.000 livres de meubles qu'il lui a donnés.

Ceux qui se plaisent à mettre du merveilleux dans les choses ou plutôt qui veulent les orner, disent que Mme la Duchesse d'Orléans, scandalisée de ce que le prince avait réformé dix à douze de ses officiers, retranché plus de soixante de ses chevaux et licencié vingt à trente domestiques pour fournir aux dépenses de cette femme aurait pu chercher les moyens de s'en défaire par le ministère de celui qui la traite actuellement; mais indépendamment de ce qu'elle est incapable d'une action aussi noire, il est plus probable de

croire que la demoiselle Deschamps ne s'étant pas trouvée radicalement guérie lorsqu'elle est revenue chez elle, le prince a pu en ressentir les effets et pour cette raison l'a quittée. A l'égard des accidents survenus à la santé de la demoiselle Deschamps durant cette seconde opération, il ne faut pas aller si loin en chercher la cause. Le mercure seul, lorsqu'il n'est pas châtié soit par la dose, soit par la préparation, peut facilement les occasionner.

D'autres enfin assurent que M. le duc d'Orléans n'a quitté la demoiselle Deschamps et diminué sa maison que pour se remettre des 300.000 livres qu'il a perdues au jeu avec le Roi dans les premiers jours de l'an.

Le prince de Condé a, dit-on, pareillement perdu 500.000 livres dont le comte de Charolais, répondant à la question du roi, a remis le paiement à la rentrée du Parlement.

1754, 6 février.

On assure que la demoiselle Deschamps a donné la chaudepisse au comte de Coubert, en reconnaissance du bien qu'il lui a fait, car l'on prétend que les 2.000 ou 3.000 livres de rente dont il est question proviennent de l'argent qu'elle a tiré de lui et nullement du prince ; trop bien cependant qu'elle a placé ce qu'elle avait de comptant chez M. le duc d'Orléans. Il en est presque de même des dépenses qu'elle a faites chez elle, lesquelles roulent pour

la majeure partie sur le compte de M. de Coubert, lequel venait coucher avec elle dès que le prince était sorti. Pendant tout le temps de cette intrigue, la demoiselle Mainville est restée à la terre de Coubert afin de lui en dérober la connaissance.

1754, 24 avril.

Malgré la médisance, peut-être même calomnie, la demoiselle Deschamps, danseuse à l'Opéra, n'a pas moins repris dans ses filets le comte de Coubert. Son équipage est toutefois à sa porte. On ajoute qu'elle a plusieurs cordes à son arc et qu'elle prête sur gages à de très gros intérêts.

1754, 29 mai.

Le comte de Coubert qui a été pendant trois semaines comme en prison chez la demoiselle Deschamps pour se soustraire aux poursuites de ses créanciers, qui sont, dit-on, en grand nombre, a vraisemblablement pris des arrangements avec eux puisqu'il sort depuis trois jours. Il doit deux mois d'honoraires, à cinquante louis chacun, à la demoiselle Mainville, son ancienne maîtresse, qui a déjà assez inutilement envoyé vingt fois son domestique pour les lui demander. La demoiselle Deschamps part au premier jour avec lui pour aller à sa terre de Coubert; malgré cela le mari de la Deschamps vient de temps en temps dîner à la maison.

1754, 16 octobre.

On assure que la demoiselle Deschamps veut bien temporiser jusqu'au renouvellement de l'année avec le comte de Coubert, qu'elle n'aime pas, mais en faveur de la promesse qu'il lui a faite de lui acheter, pour ses étrennes, la petite maison qu'elle tient seulement à loyer à Pantin. Elle veut bien se contraindre jusque-là, après quoi elle se propose de lui chercher une querelle d'Allemand et de le congédier. C'est du moins ce qu'elle a dit en confidence il y a quelques jours à une de ses amies.

1754, 26 novembre.

La demoiselle Deschamps, danseuse à l'Opéra-comique, sœur de Deschamps, acteur du même théâtre, demeure, du terme dernier, rue de Bourbon à la Villeneuve, chez le chaudronnier, avec la demoiselle de Villiers, aussi actrice de l'Opéra-comique. Elles occupent à elles deux tout le premier étage de cette maison sur le devant et sur le derrière.

Depuis six semaines, la demoiselle Deschamps est entretenue par M. Boutin de la Columière, maître des requêtes, demeurant rue de Richelieu près le cul-de-sac de Menars. Il lui donne 400 livres par mois.

Presque tous les jours, à midi, il vient dans son équipage qui va ensuite se mettre à deux ou trois

rues plus loin. Quelquefois aussi, il y vient à pied, sans suite, ses cheveux en bourse, l'épée au côté, enveloppé dans une redingote.

1755, 6 février.

On prétend que M. le comte de Coubert a tenu sa parole à la demoiselle Deschamps, danseuse à l'Opéra, en lui faisant présent pour ses étrennes de la petite maison de Pantin qu'il a acquise pour 20.000 livres, mais il n'est pas encore question qu'elle lui ait tenu la sienne. Elle paraît, au contraire, très disposée à le conserver le plus longtemps qu'elle pourra, c'est-à-dire tant qu'elle ne trouvera pas mieux. On sçait que cette sorte de gibier ne se prend guère par le cœur.

Deschamps la cadette

1755, 30 avril.

Depuis quelques jours M. Brissard, fermier général, courtise de près la demoiselle Deschamps la cadette, nouvelle danseuse à l'Opéra, sœur de celle entretenue par M. de Coubert, chez laquelle les entrevues se font. Jusqu'ici, cependant, tout s'est réduit à des promesses dont les principales sont de lui meubler un appartement et de régler ses honoraires à cent pistoles par mois. Tout cela est beau dans la spéculation, quoique M. Brissard ignore l'aventure qui a donné lieu à l'interrogatoire que le commissaire Merlin a fait subir, le 7 avril 1753, à Victoire le Sœur, femme de chambre de la Deschamps, à Nicolas Hervé dit La Jeunesse, et à la nommée Hurel, revendeuse à la toilette, à l'occasion d'un prétendu viol de la petite; conséquemment qu'il soit dans la persuasion d'en avoir les gants. On doute encore que ce traité ait son exécution par la raison que Brissard a la réputation d'être aussi prodigue d'attentions, de petits soins, qu'il est avare de sa bourse

et que la petite, dont la vocation a devancé le nombre des années, rien moins qu'amoureuse de lui, est aujourd'hui en trop bonnes mains pour risquer de donner dans le piège qu'il lui tend.

La demoiselle Deschamps entre dans sa quinzième année. Elle est petite, passablement bien faite, blonde, marquée de petite vérole, point jolie. Elle demeure au faubourg Saint-Laurent avec sa mère et son beau-frère.

1755, 12 septembre.

Dimanche dernier, 7 de ce mois, jour de la fête de Saint-Cloud, sur les dix heures du matin, le comte de Coubert a fait divorce avec la demoiselle Deschamps, ci-devant danseuse à l'Opéra, qui l'obérait depuis fort longtemps et l'on assure qu'il n'y a point eu d'autre motif que celui de lui avoir demandé, en plaisantant, les cent pistoles qui lui revenaient pour ses honoraires du mois d'août, sur lequel il était en retard. Cette plaisanterie, déplacée suivant lui, donna lieu à quelques explications peut-être un peu vives. Chacun crut avoir droit de se plaindre ; le comte se tenant particulièrement offensé du compliment s'est retiré piqué et bien résolu de ne plus retourner chez elle. Jusqu'ici il lui a tenu parole. Néanmoins il lui a envoyé les cent pistoles qui avaient fait le sujet de la contestation et cet envoi était accompagné d'une lettre qui annonçait à la demoiselle Deschamps qu'elle n'est plus

sur l'Etat et qu'à compter du premier de ce mois ses appointements demeurent supprimés.

1755, 19 septembre.

La demoiselle Deschamps l'aînée, danseuse, qui avait quitté l'Opéra, y est rentrée et a reparu pour la première fois, sur ce théâtre, dimanche dernier, 14 de ce mois. Elle avait dit-on, pour plus de 100.000 livres de diamants sur elle, jusqu'à des boucles de souliers qu'on estime au moins 20.000 livres.

Une tabatière d'or dans laquelle est son portrait entouré de diamants et cinquante louis dont elle a fait présent au sieur Lany, maître des ballets, ont levé tous les obstacles qui auraient pu s'opposer à sa nouvelle initiation. En considération d'un procédé aussi honnête le sieur Lany lui a fait continuer les appointements de 200 livres qu'elle avait avant de quitter l'Opéra, et il a ôté à la demoiselle Sauvage la loge où elle s'habillait pour la donner à la demoiselle Deschamps.

Lorsque ses camarades lui observent que, riche comme elle est, elles sont étonnées de ce qu'elle rentre à l'Opéra, elle leur répond, dit-on, qu'elle a ses raisons pour cela et qu'elle seule a la connaissance de la situation de ses affaires. En effet, on estime qu'elle doit plus de 100.000 écus sur le pavé de Paris. Son mobilier est prodigieux et d'une grande richesse. Un seul cabinet de la Chine a coûté 30.000 livres. Elle a pour plus de 50.000 li-

vres de vaisselle d'argent ; ainsi du reste. Et quoique le comte de Coubert l'ait quittée, ainsi que nous l'avons remarqué dans la feuille précédente, elle a toujours un équipage brillant et leste, qui, lorsqu'elle vient à l'Opéra, l'attend ordinairement dans la cour du Palais Royal.

1755, 31 octobre.

La demoiselle Deschamps l'aînée, danseuse à l'Opéra, n'a point borné sa reconnaissance aux seuls présents qu'elle a faits au sieur Lany, maître des ballets ; on assure qu'elle y a ajouté le privilège de venir coucher toutes les nuits avec elle et qu'il en fait usage jusqu'à nouvel ordre.

Quoique le comte de Coubert ne soit point encore remplacé elle nage toujours dans le sein de l'opulence. L'on rapporte, à ce sujet, qu'il y eut hier huit jours (jeudi 25 septembre) qu'elle vint à l'Opéra à la répétition de l'après-midi. M. le Prévôt des Marchands y était et fut curieux de voir une grande boîte en or, de forme carrée, enrichie de diamants d'un travail exquis, qu'elle tira nonchalamment de sa poche. Après qu'il l'eut longtemps examinée avec attention, il la lui remit et lui en fit l'éloge. La demoiselle Deschamps, humiliée de ce compliment, lui répondit sur le ton d'une femme qui jouirait au moins de 100.000 livres de rente : « Comment, monsieur, vous trouvez cela beau ? Ce n'est qu'un chiffon ! » Il est vrai que cette boîte n'a coûté

que 5.000 livres et au fond c'est une misère pour une princesse comme elle.

1755, 31 octobre.

En dépit du qu'en dira-t-on, la demoiselle Deschamps l'aînée fait rouler depuis quelques jours un équipage tout neuf plus brillant que ce qu'on lui a vu jusqu'à présent.

On assure que depuis environ trois semaines, M. le duc d'Orléans recommence à lui rendre des visites nocturnes, qu'il laisse son carrosse à l'écart et qu'il vient à pied chez elle. Il y entre ordinairement à onze heures ou minuit, et souvent il n'en sort qu'à quatre heures du matin.

1755, 28 novembre.

Depuis quelques jours, la demoiselle Deschamps cesse de faire la guerre à ses dépens. Elle vient de prendre dans ses filets M. le marquis de Benouville, guidon de gendarmerie, demeurant rue des Saints-Pères vis-à-vis le duc de Bourbon.

C'est un jeune homme de vingt-quatre à vingt-cinq ans, originaire de Normandie. Ses père et mère demeurent ordinairement à Caen et ne viennent que de loin en loin à Paris. On ignore s'ils défrayent la maison de leur fils ; tout ce que l'on sait c'est qu'elle est montée sur le grand ton. Il a un équipage brillant, plusieurs domestiques, un suisse et fait beaucoup de dépense.

L'on tient qu'après la mort de ses père et mère, s'il leur survit, il jouira au moins de 60.000 livres de rente. Il n'a qu'une sœur qui est sa cadette, et qui, ainsi que lui, n'est point encore mariée.

1756, 2 janvier.

La demoiselle Deschamps l'aînée n'a pu s'exécuter sur tous les points que M. de Benouville, guidon de gendarmerie, voulait exiger d'elle : il s'agissait particulièrement d'être un peu plus sédentaire. Elle eut la complaisance de s'y prêter pendant huit jours, mais une scène qu'ils eurent ensemble à l'occasion de laquelle il fit, de son autorité, ôter les chevaux qu'elle avait fait mettre à son carrosse pour aller en ville, fut le signal du divorce. Dès le lendemain, elle lui écrivit à ce sujet une lettre impertinente et depuis ce moment il n'a pas remis les pieds chez elle. Il y a de cela environ trois semaines.

Immédiatement après, elle fit une affaire qui lui valut 100 louis. On la circonstancie de deux façons.

Les parties adverses disent qu'un jeune homme de vingt-trois à vingt-quatre ans, qu'on ne nomme pas, et qui est dans la robe, ayant appris que la place était vacante, se présenta et fit des offres. 100 louis d'entrée de jeu et 50 louis par mois parurent susceptibles de l'attention de la demoiselle Deschamps. Il ne s'agissait même plus que de consigner les 100 louis de pot de vin, l'article

des honoraires pouvant recevoir quelque délai. Mais le jeune homme ne s'étant précautionné ni sur l'un ni sur l'autre objet, la conclusion du traité fut différée au lendemain, et jusqu'à ce, toutes faveurs furent suspendues. Enfin, on allait se séparer lorsque la demoiselle Deschamps se ressouvint qu'il avait tiré une fort belle montre. Elle demanda à la voir et après l'avoir mûrement examinée elle lui dit obligeamment qu'elle la retenait pour gage de la parole qu'il lui donnait de la revenir voir le lendemain, et, en effet, elle la donna sur-le-champ à la dame Regnaudin, sa femme de chambre, pour la serrer. Le lendemain le monsieur envoya son domestique demander la montre. La demoiselle Deschamps lui fit répondre qu'ayant compté sur la parole de son maître et se trouvant dans le cas d'avoir besoin de 100 louis, elle l'avait mise en gage pour cette somme ; qu'elle ne savait d'autre expédient pour la retirer que l'exécution de la convention qu'elle avait faite avec lui la veille. Cette réponse fit sentir au jeune homme qu'il avait donné dans l'embuscade et qu'inutilement il chercherait à composer avec elle. Il lui envoya les 100 louis et son domestique lui rapporta sa montre.

La demoiselle Deschamps et ses partisans racontent l'affaire différemment et y font entrer de sa part beaucoup plus d'amour-propre que d'intérêt, car, au fond, disent-ils, 100 louis sont une misère pour elle. Informée par la voix publique que le jeune homme en question s'était vanté d'obtenir

d'elle les dernières faveurs et de l'escroquer, elle se tint sur ses gardes, bien résolue de lui faire voir qu'il n'était encore qu'un novice auprès d'elle. Quelques jours après, il vint, en effet ; on l'annonça et il lui fit son compliment. Quoiqu'il ne fut pas porteur des 100 louis stipulés pour les préliminaires, elle ne crut pas malgré cela être en droit de lui faire impolitesse ; au contraire, elle lui fit accueil et feignit de prendre pour argent comptant tous les mensonges qu'il lui débita. Bref, on soupa. Lorsqu'il fut question de se mettre au lit, la demoiselle Deschamps lui réitéra combien elle le croyait de bonne foi et incapable de manquer à sa parole d'honneur. Nouvelles protestations, nouveaux serments de sa part ; après cela, il se mit au lit.

La donzelle voyant l'affaire engagée au point où elle l'avait désiré, s'empara de la montre sur laquelle elle avait déjà jeté son dévolu dès le commencement du souper et dit au monsieur, en plaisantant que quoiqu'elle fût bien persuadée de son exactitude à remplir ses engagements, il ne pouvait trouver mauvais (son intention étant de lui donner les 100 louis promis) qu'elle retint sa montre en otage. L'argument était pressant, mais comment l'éluder ? Il n'y avait plus moyen de reculer à moins que d'avouer la supercherie qu'il méditait. Il préféra donc, par honneur, de soutenir la gageure jusqu'au lendemain matin, espérant trouver quelques rubriques pour se tirer de là, sans y laisser de ses plumes. Il ne connaissait pas la

demoiselle Deschamps ; elle s'acquitta néanmoins envers lui, mais elle ne voulut en paiement ni parole, ni billet. Force lui fut d'en passer par là : il lui envoya les 100 louis dans la journée. On lui rendit sa montre.

Quoique cette aventure ait fait assez de bruit dans le tripot, on n'a cependant jamais trop su le nom de celui qui y a donné lieu. On a d'abord dit que c'était le fils de M. de Méliand, Intendant de Soissons. Vérification faite, M. de Méliand n'a qu'une fille unique, actuellement âgée de six ans. Un fils qu'il avait à peu près du même âge, est mort il y a deux ans. Mais peut-être a-t-on voulu dire M. le Peletier de Morfontaine, maître des requêtes, fils de M. le Peletier de Morfontaine, conseiller d'honneur à la Grand'Chambre, ci-devant Président à la deuxième des Enquêtes, demeurant vieille rue du Temple. Du moins, pour l'âge, le geste, le maintien ressemble-t-il beaucoup au héros de la pièce, car celui dont il s'agit est un jeune homme de vingt-trois à vingt-quatre ans, dans la robe, marchant singulièrement et affectant de porter l'épaule droite beaucoup plus haute que la gauche. Or tout ceci cadre parfaitement avec M. de Morfontaine. D'ailleurs il allait fréquemment chez la demoiselle Deschamps.

On assure que M. Séguier, avocat général, a quitté la demoiselle Vaubertrand. Ce qu'il y a de certain c'est que depuis trois semaines ou un mois, il vient assez régulièrement chez la demoiselle Deschamps.

1756, 8 janvier.

Jeudi dernier, il y eut une grande fermentation parmi les dames de l'Opéra et l'on peut dire, pour l'honneur du corps, qu'on n'a jamais eu tant de chaleur pour le bien de la cause commune. Voici le fait. Quelques jours auparavant, on fait intervenir chez la demoiselle Deschamps l'aînée un monsieur qui se plaint à elle de ce que sa sœur cadette infecte tout Paris. Ce à quoi elle devrait bien remédier en la faisant enfermer. La demoiselle Deschamps parut se rendre à des plaintes aussi légitimes et répond de l'abondance du cœur : « Vraiment, monsieur, vous avez raison il n'y a pas de temps à perdre, cela pourrait bien me revenir. »

Quoiqu'il en soit du bon mot qu'on a cherché à ajouter au théâtre, il est certain que la demoiselle Deschamps cadette fut arrêtée chez sa sœur, mercredi au soir, 31 décembre 1755, en vertu d'un ordre du Roy, accordé, dit-on, à la recommandation de M. le duc d'Orléans, et qu'elle fut conduite, les uns disaient dans un couvent, d'autres à Sainte-Pélagie, les derniers enfin n'hésitaient pas de décliner l'Hôpital directement. Un fait certain est que la demoiselle Deschamps l'aînée s'est emparée pendant ce temps des meubles de sa sœur, rue Montmartre, et que M. le Prévôt des marchands, informé de l'incident par les sieurs Routeur et Levasseur, n'a aucunement voulu

prendre connaissance de cette affaire, dans la crainte, dit-on, d'y rencontrer M. le duc d'Orléans. Cependant, comme il n'y allait pas moins que de renverser les privilèges de l'Opéra on ne put lui faire aucune question sur la révocation de la Deschamps si elle indiquait l'azile actuel de sa sœur soit qu'elle fût dans un couvent, soit qu'elle fût chez un chirurgien, comme elle le disait. La petite parut mardi dernier, c'est-à-dire avant-hier, 6 de ce mois, et dansa dans le quatrième acte de *Roland* où elle fut fort applaudie, mais comme si sa sœur ne la perdait point de vue et qu'elle l'avait endoctrinée.

Elle vient de demander un congé de trois mois qui lui a été accordé sous la condition qu'on saurait toujours où elle serait. Elle couche chez Deschamps, son beau-frère, rue Saint-Honoré, au coin de la rue Fromenteau, au café des Beaux-Arts. Quelqu'un qu'on ne nomme pas encore, travaille, dit-on, à liquider ses dettes dont l'objet se réduit à 5.000 ou 6.000 livres. Depuis, on tient du sieur Lany que l'enlèvement de la demoiselle Deschamps cadette a été fait sans le secours de l'autorité pour le bien de ses affaires, qu'elle a été cachée pendant quatre jours au faubourg Saint-Laurent, dans la maison du sieur Deschamps, son beau-frère et que sur le bruit qu'on répandit qu'elle venait d'être enlevée de l'ordre du Roi, sa sœur a tiré parti de la conjoncture pour transiger avec les créanciers à des conditions très onéreuses pour eux.

1756, 23 janvier.

La demoiselle Deschamps, ci-devant actrice de l'Opéra-comique, vient de quitter ce spectacle et est partie pour Lyon il y a huit à dix jours pour aller jouer la comédie dans la troupe de la demoiselle Destouches, avec laquelle elle a fait un engagement de quinze mois. Au bout de ce temps elle compte revenir à Paris et être agréée aux Français. Ses meubles sont à vendre et sont encore dans l'appartement qu'elle occupait rue Saint-André-des-Arts, chez le chandellier au second.

1756, 12 mars.

La gloire de fixer M. Brissart, fermier général, et de lui imposer de l'amour, lui qui voltigeait de belles en belles, sans trop se mettre en dépense, sinon en jolis propos, était sans doute réservée à la demoiselle Deschamps l'aînée, danseuse à l'Opéra. Depuis près de trois mois, elle le tient attaché à son char et non seulement elle a le secret de tirer de lui tout ce qu'elle veut, mais chose assez singulière et presque incroyable, c'est que jusqu'à présent on assure qu'elle ne lui a encore rien accordé.

M. de Saulgeon, gentilhomme de M. le duc d'Orléans, est toujours l'ami de cœur et celui qui la dédommage des mauvais quarts d'heure qu'elle passe avec le fermier général.

1756, 23 avril.

On ne comprend rien aux affaires de la demoiselle Deschamps l'aînée. Après avoir perdu au Parlement le procès qu'elle avait contre Lefèvre, tapissier, et ses associés, dont l'objet montait à plus de 20.000 livres qu'elle a payées grâce aux 1.000 louis qui lui ont été envoyés le lendemain (on dit par M. Brissard), le lundi, 12 de ce mois, dans l'après-midi, on est encore venu saisir ses meubles au déplacement desquels l'huissier allait procéder ou tout au moins y établir un gardien si le sieur Deschamps, son mari, ne se fût rendu caution.

De ces différentes scènes on peut aisément conclure que la demoiselle Deschamps a autant de penchant à prendre qu'elle a d'aversion à rendre, car tout annonce chez elle l'opulence, le luxe et la magnificence. Le comte de Coubert, avec lequel elle a encore des liaisons, ne sachant plus de quelle nature lui faire un présent qui lui soit agréable et nouveau, vient d'imaginer de lui faire faire un service complet de vermeil auquel son orfèvre travaille actuellement.

D'un autre côté, M. Séguier, avocat général du Parlement, vient de lui donner une tabatière de cinquante louis dont la demoiselle Vaubertrand est assez piquée. Pour la consoler, il lui dit de chercher des clients qui ayent besoin de sa protection et qu'elle sache en tirer parti. Il va tantôt

chez l'une tantôt chez l'autre ; mais celui qui fait les plus gros frais chez la demoiselle Vaubertrand est le sieur de Lisledot qui lui donne vingt à vingt-cinq louis par mois, au lieu que M. Seguier ne lui en donne que dix.

Avant-hier matin, 21 avril, Pierrette Vaubertrand, la seconde des trois sœurs, nièce et maîtresse du sieur Chazis du Coin, faisant chambrée ensemble, rue du Coq, près la Grève, est partie pour Lyon, fondée de la procuration du sieur Chazis, son oncle, à l'effet de recueillir et transiger sur la succession de la dame Chana, sa tante, femme en secondes noces du sieur Chazis du Coin. M. Seguier, Jeanne Vaubertrand, sa maîtresse et la dame Lamarche, entretenue par Janot, marchand, l'ont été accompagner jusqu'à deux lieues de Paris.

1756, 24 avril.

Quoique l'aventure qu'on va rapporter ne soit pas fraîche de date, elle a cependant encore le mérite de la nouveauté en ce qu'elle fait aujourd'hui le sujet de bien des conversations et que nombre de gens qui en parlent ignorent tous, ou peu s'en faut, les noms des principaux acteurs, le temps et le lieu où la scène s'est passée. Voici ce qu'on a pu retenir de plus positif.

Le 30 ou le 31 mars dernier, la demoiselle Deschamps l'aînée, danseuse à l'Opéra, convint d'aller dîner à la Barrière Blanche, dans la petite mai-

son de M. de la Bouexière, fermier général, et d'amener avec elle la demoiselle Himblot, sa camarade. Elle tint parole. M. de la Bouexière avait pour second, à ce qu'on assure, M. Trudaine de Montigny, maître des requêtes. Le repas fut splendide et gai ; on tint table jusqu'à neuf heures du soir. Ces messieurs alors s'étant levés pour aller faire un tour dans le jardin, et ces dames ayant paru désirer de rester seules. Par manière de passe-temps, elles s'amusèrent à casser non seulement toute la porcelaine qui était restée sur la table, mais encore celle qui garnissait une cheminée de la pièce où elles avaient dîné. Une tabatière de nacre doublée et montée en or, dans laquelle était le portrait d'une dame, subit le même sort, de façon qu'il ne restât d'entier que deux tasses dans lesquelles elles furent assez polissonnes pour y déposer la digestion de leur dîner et en faire un nouveau service. Après cette expédition elles s'en allèrent bien contentes rejoindre les messieurs comme si de rien n'était. Un instant après on rentra. M. de la Bouexière ne fut pas le dernier à s'apercevoir des gentillesses de ces dames, mais feignant de n'en être point du tout affecté, il y applaudit, au contraire, et renchérit sur l'air de grandeur de la demoiselle Deschamps qui se tuait de dire que c'étaient là des misères pour un millionnaire comme lui. Bref, on se remit à table. Bien entendu qu'on fit d'abord jeter les deux tasses en question, puis l'on servit les liqueurs.

C'est ici où la tradition est un peu perplexe

sur la forme seulement. Lorsqu'on fut bien en train, il fut décidé que les dames se mettraient toutes nues. On n'est pas d'accord, disons-nous, si elles le firent de gré à gré, ou si elles y furent contraintes; ce qu'il y a de constant c'est qu'on ne leur laissa que la chemise et qu'en ce leste ajustement ces messieurs les firent reconduire par leurs domestiques, avec des flambeaux, jusque dans la cour ou était l'équipage de la demoiselle Deschamps qui s'en revint ainsi chez elle avec la demoiselle Himblot à laquelle elle donna le gîte pour cette nuit-là.

Le lendemain la Deschamps écrivit une lettre badine, mais pressante à M. de la Bouexière pour lui demander sa robe, ses diamants, ses bijoux, ainsi que ce qui appartenait à sa compagne. Les uns disent que M. de la Bouexière conclut par sa réponse à retenir le tout jusqu'à ce que la demoiselle Deschamps eût payé le dégât qu'elle avait fait et qu'il estimait monter à 4.000 livres ; mais ceux qui lui admettent une façon de penser plus noble, et au fond plus analogue à la représaille, prétendent qu'il leur renvoya, sans aucune condition ni répétition de sa part, tout ce qu'elles avaient laissé là-bas, à l'exception néanmoins de leurs robes, jupons etc., et qu'il fit tout brûler en sa présence. Celle de la demoiselle Deschamps valait, dit-on, 1.800 livres. Elle lui avait été donnée par M. Brissart, fermier général. Elle la mit, pour la première fois, à la dernière répétition de *Zoroastre* le 19 janvier dernier. C'était un satin

rose brodé en chenille soie et argent. A l'égard de ses diamants on assure encore qu'on a été quelques jours sans les lui voir.

1756, 15 octobre.

Quoique la demoiselle Deschamps l'aînée soit la première qui ait trouvé le secret de capturer le cœur et la bourse de M. Brissart qu'elle mène, dit-on, grand train, elle s'est en outre réservé le droit de vivre à sa fantaisie, car il se passe peu de jours qu'elle ne fasse des parties de débauche auxquelles elle associe la demoiselle Himblot, sa bonne amie. Elles vont fort souvent rue de Bellefonds, au coin de la rue Rochechouart, à la Nouvelle France, dans la maison de Mercier, fourbisseur, nº 6 MM, où se trouvent assez ordinairement: M. le comte de Charolais, le marquis de Benouville, le marquis de Seignelai, le comte de la Marche, M. Chaillou de Jonville, *conseiller au Parlement*, et le sieur Dumazel.

Ces soupers sont poussés jusqu'à trois ou quatre heures du matin. Alors la demoiselle Deschamps ramène sa compagne coucher chez elle et si on veut en croire le public, elle y prend beaucoup de plaisir.

Voici un nouveau quatrain qui paraît depuis peu contre la demoiselle Deschamps. On l'attribue encore au sieur de Conante et à un certain Catillon, son ami, aussi bon sujet que lui.

A quoi sert tant d'étalage
Deschamps par tes airs hautains
On sait que ton équipage
Est traîné par des poulains.

1756, 19 novembre.

Il n'est point de préservatif contre les infidélités. Donnez peu ou donnez beaucoup, ayez des attentions ou n'en ayez point, c'est tout un : vous êtes également trompé ; c'est le casuel du métier et le sort ordinaire. Ce principe posé, M. Brissart aurait donc très mauvaise grâce de se plaindre des entrevues secrètes de la demoiselle Deschamps l'aînée avec le comte de Coubert, à moins qu'il n'entende qu'on fasse une loi particulière pour lui. Il est pourtant vrai qu'il ignore ces entrevues et que les rubriques de cette fille triomphent de son activité.

Le rendez-vous est rue de Grenelle-Saint-Honoré, presque vis-à-vis l'hôtel de Grenelle, au second, chez la demoiselle Himblot, amie inséparable de la Deschamps. On veut même que ce soit la Deschamps qui l'entretienne ; en tous cas, cette ressource vient fort à point à la demoiselle Himblot, car elle n'a présentement personne et on attribue la retraite de M. de Ménard à ses liaisons trop étroites et au goût qu'elle a pour la Deschamps.

1756, 10 décembre.

Il n'est point d'état qui n'ait ses peines et ses chagrins. La demoiselle Deschamps aînée, qui paraît n'avoir rien à désirer du côté de la fortune et des agréments de la vie, est cependant dans des transes continuelles depuis quelques jours. Le sieur Deschamps, son mari, auquel ses actions ont jusques ici paru indifférentes en faveur de ce qu'elle le nourrit et l'entretient depuis deux ans qu'il est oisif et qu'il a quitté l'Opéra-comique, la menace aujourd'hui de venir s'établir chez elle et de rentrer dans ses droits, si mieux elle n'aime acquitter la capitulation suivante qui, comme l'on va voir est fort modeste :

1° Qu'elle déposera incessamment 30.000 livres, à l'effet de lui assurer 3.000 livres de rente ;

2° Qu'en même temps, elle remettra manuelle ment une somme de 6.000 livres pour acquitter quelques dettes criardes qu'il a contractées ;

3° Enfin, qu'elle lui fera avoir en province, un emploi de 3.000 à 4.000 livres par an, soit entrepôt de tabac, recette de grenier à sel ou autre équivalent, sinon que, comme maître de la communauté et de sès actions personnelles, il entend boire, manger et coucher chez lui, c'est-à-dire chez elle.

Ces prétentions exhorbitantes jettent la demoiselle Deschamps dans une perplexité cruelle et elle ne sait à quel saint se vouer. Elle lui a fait

offrir 18.000 livres au lieu de 36.000 qu'il demande et de travailler à lui faire avoir un emploi, sous la condition qu'il consentira à une séparation de bien juridique ; qu'ensuite il se retirera en province jusqu'à ce qu'il y ait un emploi vacant. Lui, au contraire, ne veut rien rabattre de ses propositions et paraît décidé à effectuer les menaces qu'il lui fait.

1757, 9 janvier.

M. Brissart, fermier général, a donné pour étrennes à la demoiselle Deschamps l'aînée, sa maîtresse, une montre d'or enrichie de diamants ainsi que la chaîne, et un nécessaire d'or. On estime ce présent 20.000 livres.

1756, 26 novembre.

Rue des Bons-Enfants. La demoiselle Deschamps la cadette est grosse de cinq mois au moins des œuvres, dit-on, d'un jeune conseiller de la Chambre des Comptes duquel il n'a pas été possible de savoir le nom. On le dit parent de M. de Cambis.

Depuis environ cinq semaines, elle est veuve de M. Thiroux de Montregard qui vient de convoler avec la demoiselle Dumirey. On prétend que les assiduités d'un jeune étranger, auquel elle n'a pas eu la force de tenir rigueur, a été cause de sa retraite, la veille qu'il se disposait à la mettre dans

ses meubles. Cet étranger en effet, n'était point imaginaire ; depuis ce moment, il vient chez elle à visage découvert. C'est le marquis de Mégrette, Espagnol, premier gentilhomme de l'ambassade d'Espagne, jeune homme de dix-neuf à vingt ans, que l'on dit riche et spirituel. Avant le voyage de Fontainebleau, il logeait à l'hôtel de Russie, garni, rue Christine ; mais depuis cette époque, il a son appartement rue Saint-Dominique à l'hôtel de Son Excellence.

Il a un valet de chambre, deux laquais et un carrosse de remise au mois.

Les honoraires de la demoiselle Deschamps roulent, dit-on, sur 400 à 500 livres par mois. Elle est cependant toujours en chambre garnie.

1750, 4 février.

Rue du Four. Il y eut samedi dernier huit jours que la demoiselle Deschamps l'aînée, quoique fort enrhumée, fit l'honneur à M. le duc d'Orléans de se trouver à une partie de chasse qu'il faisait du côté de Vincennes. Comme il y avait ce soir-là une répétition générale à l'Opéra, elle s'y trouva, mais de si mauvaise humeur, et elle s'acquitta si maussade de son rôle que Lany, maître des ballets, ne put se dispenser de lui faire quelques observations à ce sujet. Elle les reçut à son ordinaire et du haut de sa grandeur, elle finit par lui dire, en lui tournant le dos, qu'elle se f... de ses menaces comme des c... à Marc Antoine. Lany

qui est un peu logé sur le derrière — il est sourd — n'entendit pas cette mauvaise plaisanterie. Ce ne fut que chez M. de Villemur où il soupa le même soir, qu'on lui donna l'explication du nom de Marc Antoine dont on l'avait salué en entrant, parce que M[lles] Marquise et Riquette, qui y soupaient aussi et qui l'avaient précédé, avaient déjà régalé la compagnie de la scène qui venait de se passer. On s'égaya beaucoup de ce qu'au bout de 1.800 ans. — Marc Antoine s'est poignardé trente ans avant Jésus-Christ, — la demoiselle Deschamps allait remuer cette partie des cendres de Marc Antoine. Lany se mit aussi du côté des rieurs ; mais la demoiselle Deschamps ayant eu le temps de faire des réflexions et craignant comme elle le dit elle-même par la lettre qu'elle écrivit le lendemain à Lany, où elle traite de son cher maître, que cette aventure, jointe à mille autres de cette espèce qui la caractérisent, ne déterminât enfin sa révocation ce qui serait venu fort mal à point à tous égards, car non seulement alors elle était brouillée avec Brissart, mais encore menacée d'une irruption de la part de Deschamps son mari, elle convient donc qu'elle avait de l'humeur, et en avouant ses torts, elle rappelle à Lany les obligations qu'elle lui a de l'amitié qu'il a eue pour elle ; en sorte qu'elle n'a plus rien à craindre de ce côté-là. Il n'en est pas de même du côté de son mari. Il ne veut plus entendre parler de séparation de corps et de biens, non plus que des 30.000 livres qu'elle offrait par contrat de consi-

gner pour lui assurer 3.000 livres de rente viagère, dans la condition encore qu'il se retirerait en province où elle tâcherait de lui faire avoir un emploi. Toute la grâce qu'il a pu lui faire a été de garder 175 beaux louis de Dieu qu'elle lui avait envoyés deux jours avant, préliminaires de l'arrangement en question, à compte des 200 qui lui étaient d'abord nécessaires pour apaiser, disait-il, quelques dettes criardes qu'il avait.

Demoiselle Desmartins [59]

rue Montorgueil.

Pour ordre de compte seulement, nous inscrirons dans la Légende Joyeuse, la demoiselle Desmartins, doyenne des danseuses de la Comédie-Italienne.

Cette vieille médaille est originaire de Lyon où elle a dansé et de là elle est venue à Rouen. Elle a, dit-on, été dans cette dernière ville, pendant quelque temps, à la solde du sieur Lartois, ci-devant trésorier des deniers de Police.

Après avoir passé dans bien des mains, M. de Morigny, alors maître des Comptes à Rouen, s'est pris d'une belle passion pour elle, au point qu'ils ne se sont pas quittés depuis ; qu'il l'a suivie à Paris et qu'il a fini par l'épouser canoniquement. Ils ont, de leur mariage, une fille unique, âgée de onze à douze ans, qu'ils élèvent sagement. Elle va à la Communauté de Sainte-Agnès, rue Platrière. C'est le père qui la conduit le matin et qui va la rechercher le soir.

M. de Morigny s'est, dit-on, ruiné dans l'établissement qu'il a voulu faire d'un opéra à Rouen. Il a encore sa mère, à la mort de laquelle il pourra

lui revenir 5.000 à 6.000 livres de rente ; mais, pour le présent, elle ne lui donne aucun secours, en sorte que c'est la demoiselle Desmartins qui le loge, le nourrit et l'entretient, assez mal à la vérité, n'ayant à eux trois que les 800 livres d'appointements de cette fille et les voyages à la Cour ; aussi, le voit-on toujours vêtu d'un habit noir très sec et en linge sale.

La demoiselle Desmartins est âgée de trente-huit à quarante ans. Jadis elle avait les cheveux châtain clair ; aujourd'hui, elle les a d'un très beau gris pommelé. Malgré l'indigence, elle a cependant beaucoup d'embonpoint. On dit qu'elle a été passable.

Un frère qu'elle avait, danseur et violon dans la troupe de Barnault, s'est noyé à Reims, il y a environ deux ans.

Demoiselle Dubois [60], l'aînée
rue Saint-Honoré.

1754, 23 janvier.

La demoiselle Dubois l'aînée, actrice de l'Opéra, demeure avec son père, sa mère, sa sœur et son frère, danseur dans les ballets, rue Saint-Honoré, chez le ceinturonnier, au second, vis-à-vis le commissaire Cadot, au-dessus de l'Oratoire. Ils doivent déménager à Pâques.

Elle est née à Rouen, de petite taille, assez mal faite, âgée de vingt-neuf à trente ans, blonde, petits yeux, le menton long, la bouche petite, plus laide que jolie, ressemblant sur le théâtre à la demoiselle de la Blottière. Elle débuta le 12 septembre 1752, dans le *Prologue des fêtes de l'Eté :* elle arrivait de province.

La sœur cadette peut avoir treize à quatorze ans, petite, brune, point jolie, mais grande musicienne, la voix belle, de l'esprit et des dispositions surnaturelles pour jouer la comédie. Monier, l'entrepreneur de l'Opéra-comique, lui a offert 1.200 livres pour jouer à son spectacle. Elle les a refusées par scrupule ou par religion : à la vérité, c'est

encore un enfant. Leur père, nommé Dubois, a chanté à l'Opéra de Rouen.

Un M. de Mérac, trésorier de France, au bureau des finances de Toulouse, grand musicien et qui a de la voix, fréquente beaucoup dans cette maison et promène les deux filles dans tous les concerts qui tiennent un certain rang, et comme la petite a été applaudie dans un morceau qu'elle a chanté il y a environ trois semaines chez le comte de Clermont, la demoiselle Leduc s'est déclarée sa protectrice et l'a fait entrer à la musique du Prince aux appointements de 600 livres. Tout le monde sait que si elle plaît à la demoiselle Leduc qui est tribade, elle en aura bientôt davantage. Elle chante aussi au concert spirituel et va aussi au concert de M. Boulée, commissaire des Guerres, rue Saint-Thomas-du-Louvre.

A propos de la demoiselle Leduc, une de ses anciennes favorites vient d'obtenir la cantine des Invalides. C'est la fille de Blavet. Cette place vaut, dit-on, plus de deux mille écus par an.

La demoiselle Dubois l'aînée à son avènement à l'Opéra a vécu pendant quelque temps avec Jélyotte ; depuis longtemps, il n'en est plus question. Elle demeurait alors vis-à-vis l'Opéra, au café des Beaux-Arts, aujourd'hui on ne lui connaît personne que ce M. de Mérac ; à l'égard de la petite, c'est encore un enfant.

1756, 23 janvier.

La demoiselle Dubois l'aînée, actrice de l'Opéra, vient de louer rue Neuve-Saint-Augustin la petite maison qu'occupait la demoiselle Magdelaine, actuellement retirée au Grand-Saint-Chaumont. Le prix de cette maison est de 600 livres par an.

Depuis environ quatre mois la demoiselle Dubois est aux appointements du sieur Lagarde Landivisiau, officier des mousquetaires gris, demeurant rue Taranne, près la rue du Sépulchre. Ce personnage doit être suffisamment connu pour n'en rien dire de plus ici. Son unique occupation est le jeu. Il a vécu pendant environ un an avec la demoiselle Grangeneuve, protégée de la Chassaigne. Les conditions du traité sont les mêmes que celles qu'il avait faites aux demoiselles précédentes, c'est-à-dire 100 louis par mois, sauf quelques petites gratifications extraordinaires, mais elles sont les vicissitudes subordonnées de la fortune.

La demoiselle Dubois et sa famille doivent déménager incessamment de la rue Saint-Nicaire où elle demeure chez un cordonnier, au premier, à côté de la Comédie, pour aller prendre possession de leur nouvel appartement. M. de Mérac a toujours ses entrées chez elle, mais est sans conséquence.

1756, 9 avril.

La demoiselle Dubois l'aînée, actrice de l'Opéra, est depuis deux mois aux appointements de M. de

Bombelles, gentihomme de M. le duc d'Orléans. Il est garçon, âgé de vingt-quatre à vingt-cinq ans, demeurant Cour neuve du Palais-Royal, chez son père, ci-devant gouverneur du prince.

Mme de Bombelles la mère demeure à son particulier, rue de Richelieu, près le café de Foy, avec sa fille, âgée de dix-sept ans.

Demoiselle Dubois, la cadette [61].

1756, 3 septembre.

La demoiselle Dubois la cadette, dite Pélagie, chanteuse des chœurs à l'Opéra, demeure avec son père, sa mère, son frère, danseur dans les ballets, rue Saint-Honoré, au coin de la rue Jean-Saint-Denis, au troisième sur le devant, même maison que la demoiselle Fleury, danseuse.

Elle est née à Rouen, âgée d'environ dix-sept ans, brune, bien faite, point jolie, mais grande musicienne. Son frère qui a chanté à l'Opéra de Rouen, a pris soin de la former de très bonne heure, ainsi que sa sœur aînée, actrice de l'Opéra à Paris, où elle a débuté le 12 septembre 1752.

La demoiselle Dubois cadette est aussi en partie redevable de ses talents et de sa réputation à M. de Mérac, trésorier de France au bureau des finances de Toulouse, grand partisan de musique et bon musicien lui-même, qui l'a produite dans tous les concerts d'un certain rang, avant qu'elle parût sur le théâtre de l'Opéra.

Elle chante encore au Concert spirituel et chez M. le comte de Clermont qui lui fait 600 livres d'appointements. Monet lui a offert jusqu'à 1.200 livres qu'elles a refusées.

Cette fille a pour ami, car on n'ose dire pour entreteneur, le sieur Conante, ci-devant gendarme de la Garde et un de nos plus fameux libertins ; cependant on assure que depuis qu'il a quitté le tripot des mauvais lieux pour tailler au Pharaon il est moins turbulent. Tout ce qu'il gagne ou peu s'en faut va chez la demoiselle Dubois.

C'est pour faire la cour à cette fille et pour la venger d'un petit différend qu'elle a eu avec la demoiselle Chevrier qu'il a chansonné cette dernière, car on est certain qu'il est l'auteur du couplet infâme dont il a fait distribuer quantité d'exemplaires à la porte de l'Opéra, ainsi que de quelques autres qui viennent de paraître contre la demoiselle Fleury et contre Rozaline ou Raton de l'Opéra-comique.

Demoiselle Duchatel [62]

danseuse à la Comédie-Française.

1757, 11 février.

La demoiselle Duchâtel n'est pas sans alarmes sur les plaintes qui ont été portées contre elle à M. le comte de Saint-Florentin par M. le marquis d'Hautefort, car, d'après l'examen qu'elle a fait de sa conscience, elle ne peut soupçonner que lui d'en être l'auteur, et cependant, suivant elle, le marquis est dans son tort. Voici ce qu'elle allègue pour démontrer la justice de sa cause.

Depuis cinq ans elle est redevable de la connaissance du marquis d'Hautefort au sieur Maurice, écuyer aux petites Ecuries du Roy, rue Saint-Honoré et le marquis, sans l'entretenir, n'a cessé par intervalles de la voir dans les différents logements qu'elle a faits. En effet elle rapporte à ce sujet des lettres dont les suscriptions font foi.

Le 26 mars dernier, entre autres, lui ayant demandé à souper, elle lui fit savoir qu'il serait le bienvenu et le bien reçu. Ce jour-là, il resta chez elle depuis sept heures du soir jusqu'à deux heures

du matin ; mais comme ils ne s'en tinrent pas à la spéculation, peu de temps après, la demoiselle Duchâtel s'aperçut qu'elle n'était pas stérile. Elle crut devoir donner avis au marquis de l'état où elle se trouvait. Il prit cette antienne en mauvaise part et lui fit défendre l'entrée de son hôtel. Néanmoins, trois jours après, il lui apporta lui-même 25 louis, mais il les lui donna de si mauvaise grâce et avec des procédés si durs que l'impression qu'ils firent sur elle lui occasionnèrent quelques jours après une fausse couche.

Ils ne s'étaient point vus depuis cette époque jusqu'au 21 décembre dernier qu'il s'avisa de lui écrire pour lui demander encore à souper. Il y vint avec le sieur Maurice et ils y restèrent jusqu'à une heure du matin. Entre la poire et le fromage, la demoiselle Duchâtel, sans rancune et la complaisance même, eut la faiblesse de suivre le marquis dans une chambre à côté, où il la pria de si bonne grâce qu'elle ne put se refuser à lui accorder tout ce qu'il voulut exiger d'elle. Pendant ce temps, le sieur Maurice gardait les manteaux ; avant de sortir le marquis la gratifia de quatre louis dont deux furent employés pour le souper.

Elle observe que quatre jours avant cette dernière entrevue elle était physiquement sûre de n'être point enceinte, mais que n'ayant rien vu depuis, elle ne peut que gémir de l'état où l'a encore exposée M. d'Hautefort, avec d'autant plus de raison, dit-elle, qu'il cherche à la perdre pour

se disculper des secours qu'il lui doit par honneur, en supposant, comme il le fait, qu'elle n'était point grosse la première fois, qu'elle ne l'est point encore aujourd'hui et que c'est une seconde manœuvre de sa part qu'elle veut jouer pour lui attraper encore 25 louis. Tout ce que l'on sait c'est que cette fille n'est rien moins qu'à son aise et qu'elle a sur les bras sa mère et sa sœur.

Le 2 décembre dernier, elle a été admise de nouveau au nombre des danseuses de la Comédie-Française, qu'elle avait quittée pour entrer aux Italiens.

La demoiselle Duchâtel ne se donne aujourd'hui que vingt-trois ans au lieu que nous lui en avons supposé vingt-six ou vingt-sept dans la feuille donnée à son sujet le 23 août 1753.

Il y a quinze à dix-huit mois qu'elle accoucha (on ne sait si c'est d'un garçon ou d'une fille) que le public déléguait à M. Duryvault et celui-ci à la Villegaudin. Le fait est qu'ils y avaient travaillé tous deux et que la Villegaudin, après s'être un peu fait tirer l'oreille, a contribué de 50 écus à sa part pour les frais de gésine.

Le marquis d'Hautefort entretient présentement la demoiselle Brillant, actrice du Théâtre français, qui n'est pas si féconde que la demoiselle Duchâtel.

Demoiselle Dufeu [63]

danseuse, rue de l'Observance.

1757, 7 janvier.

M. de la Guillaume, conseiller au Parlement, a donné pour étrennes à la demoiselle Dufeu, danseuse à la Comédie-Française, six couverts d'argent, une cuillère à potage et six cuillères à café. Le tout peut se monter à 400 livres.

Demoiselle Dumirey [64]

danseuse à l'Opéra, rue Fromenteau.

1775, 13 mars.

La demoiselle Dumirey, nouvelle danseuse à l'Opéra, où elle a débuté le 4 février dernier, ci-devant à l'Opéra-comique, demeure rue Fromenteau, chez le perruquier, sur la place du Palais-Royal, avec son père, sa mère et une tante.

Le sieur Lafontaine, officier aux Gardes suisses, rue des Fossés M. le Prince, plus connu encore par le titre de joueur que par ses services, fait subsister cette famille depuis cinq à six mois, et comme il vient, dit-on, tout récemment de gagner, pour sa part, plus de 2.000 louis au jeu, il est en marché de l'appartement et du mobilier de la demoiselle Rollet qui, avec le temps, se retrouvera vis-à-vis de rien et n'a plus personne qui lui en donne, et cependant elle vend journellement pièce à pièce pour subvenir aux besoins dudit sieur Lasalle dont elle est toujours éprise. Si le marché se conclut, comme il y a lieu de l'espérer, cet

appartement est destiné pour la demoiselle Dumirey. On ajoute que le sieur Lafontaine lui a déjà donné quelques diamants. Elle a un cousin au séminaire de Saint-Sulpice qui vient fort souvent lui demander la soupe.

La demoiselle Dumirey est âgée d'environ seize ans, avec les cheveux chatain-foncé, d'une taille avantageuse et faite exprès pour le genre qu'elle a adopté. Sa figure, sans être jolie, est très passable. Lany, le maître des ballets de l'Opéra lui donne tous les jours des leçons.

1755, 23 avril.

La demoiselle Dumirey, danseuse à l'Opéra, a fait depuis dix à douze jours la conquête du duc de Matalone, Italien logé rue Traversière, à l'hôtel de Pondichéry. C'est un jeune homme de vingt-trois à vingt-quatre ans. Il est depuis un mois à Paris et doit, à ce que l'on dit, y faire un séjour d'un an. Il lui donne 800 livres par mois ; suivant l'usage, il a commencé par payer le premier mois d'avance. Actuellement, on est occupé à chercher un appartement pour la demoiselle Dumirey qu'il doit faire meubler. Quant à lui, on compte qu'il va venir loger au premier jour dans le faubourg Saint-Germain.

La demoiselle La Chanterie avait bien voulu l'attirer dans ses filets, elle lui a même écrit peu de jours après son arrivée et il est venu la voir une fois, mais il n'y a plus retourné. Cependant,

quoiqu'elle n'aie personne que ce qu'elle peut raccrocher tous les soirs au Palais-Royal où elle reste avec la demoiselle Adélaïde, aussi chanteuse, jusqu'à onze heures du soir, elle fait figure aux dépens de qui il appartiendra car, depuis environ un mois, elle et la demoiselle Adélaïde, sa grande amie, se donnent des airs de carrosse de remise qu'elle promet de payer des premiers fonds qu'il leur rentrera.

On ne sait à quel titre M. de la Poupelinière vient de faire présent d'une robe de printemps à la demoiselle La Chanterie.

Plusieurs assurent que le sieur Lafontaine qui entretenait auparavant la demoiselle Dumirey, a eu son audience de congé et qu'il ne la voit plus. D'autres prétendent, au contraire, qu'il y vient à l'insu du duc.

1755, 10 octobre.

Rue de Richelieu. Le mauvais accueil que la demoiselle Masson, danseuse à la Comédie-Italienne, a fait à la lettre du jeune M. de Chamboran, Colonel du régiment de la Marche-Prince, n'a pas été capable de lui inspirer le dégoût de tenter fortune ailleurs. On croit qu'il en est autrement du commissionnaire. M. de Chamboran, rebuté par la demoiselle Masson, jeta les yeux sur la demoiselle Dumirey et, tout de suite, il lui expédia une déclaration d'amour en bonne forme sans cependant la souscrire de son nom. Peut-être au-

rait-elle eu un sort plus heureux si le porteur, n'eût, comme un sot, donné dans l'embuscade. Dimanche dernier il fut pour remplir sa mission. Le portier lui dit que la demoiselle Dumirey était à la campagne et que s'il voulait revenir le lendemain sur le soir il la trouverait indubitablement.

Apparemment que dans la conversation il eut l'imbécillité de lui dire à peu de chose près de quoi il s'agissait ; celui-ci par zèle ou par indiscrétion en donna avis au monsieur; peut-être n'en conféra-t-il qu'avec les domestiques. Ce qu'il y a de certain c'est que l'aventure parvint jusqu'à lui. En conséquence il disposa ce portier à une lâche trahison en lui faisant dire au porteur de la lettre en question, qui revint en effet le lendemain lundi sur les cinq heures du soir, qu'il pouvait monter, que la demoiselle Dumirey était de retour et seule dans son appartement. Au lieu de cela, à peine avait-il commencé son compliment qu'il se vit investi par trois personnes, le maître et deux valets. Ceux-ci, à la vérité, ne se trouvèrent là que pour servir de renfort en cas de besoin. Il n'y a eu que le premier qui entama la conversation et cela assez impoliment en ponctuant son discours de quelques coups de canne sur les épaules du facteur afin de savoir, disait-il, qui l'avait mis à la besogne. Quoique l'argument fût pressant il ne sut cependant autre chose, dit-il, qu'un domestique qui lui était inconnu l'ayant rencontré dans le marais, il y a quelques jours, l'avait prié de remettre cette lettre à son adresse, qu'il s'en

était chargé inconsidérément sans en prévoir les conséquences. Quant à lui, qu'il servait ordinairement les étrangers, mais qu'actuellement il était sur le pavé.

Cette réponse, assez bien tournée, mais peu satisfaisante pour le questionneur, mérita la portion double au commissionnaire, et lorsqu'il fut bien étrillé on lui ouvrit la porte avec injonction de n'y plus revenir. Il y a lieu de croire qu'il profitera de l'avis.

Celui qui a fait les frais de cette fête est le sieur Lafontaine, officier aux Gardes suisses, qui, depuis la retraite du duc de Mantalone est rentré dans tous ses droits. Elle demeure du terme dernier rue de Richelieu, chez l'horloger, au troisième, vis-à-vis de la fontaine.

1756, 14 mai.

Suivant toutes les apparences, la demoiselle Dumirey va bientôt perdre le sieur La Fontaine où le sieur La Fontaine perdra bientôt la demoiselle Dumirey, à moins qu'il ne trouve de nouvelles dupes et de nouvelles ressources dans son intrigue. On assure, et c'est ce qui aurait dû être fait depuis longtemps, qu'il a été renvoyé fort vilainement du régiment des Gardes suisses où ses escroqueries multipliées l'avaient mis en fort mauvaise réputation et qu'on l'a obligé sur-le-champ de faire ôter le galon de ses habits uniformes. Lundi dernier, deux équipages, dont un

tout neuf, qui lui appartenaient et qui étaient à l'hôtel Notre-Dame, rue du Jardinet, ont été vendus par autorité de justice.

Tout cela, dit-on, lui donne beaucoup d'humeur contre les Français. Samedi dernier, un d'eux s'étant avisé fort mal à propos de venir lui demander de l'argent, il le fit accueillir à coups de bâton par ses domestiques. Après quoi, ayant envoyé chercher la garde, il le fit conduire chez le commissaire Crespy où il conclut à ce qu'il fût envoyé en prison alléguant que ce particulier était venu chez lui à dessein de l'assassiner. Mais les parties ayant été ouies de part et d'autre, le commissaire ne fut pas de cet avis.

Indépendamment de la demoiselle Dumirey le sieur La Fontaine a toujours à demeure chez lui son ancienne maîtresse, la demoiselle Garnier, fille de sa blanchisseuse.

1756, 26 mai.

Jeudi dernier 20 de ce mois, sur les dix heures du soir, le sieur La Fontaine, ci-devant officier aux Gardes suisses, a pris la poste de Bruxelles et a emporté avec lui tout ce qui était portatif, argent, argenterie, bijoux, voire même ceux qu'il avait donnés à la demoiselle Garnier, son ancienne maîtresse, qui s'est trouvée encore bien plus complètement dépossédée le lendemain matin par la saisie que l'on est venu faire du restant des meubles et effets du sieur Fontaine, à la requête, poursuite et diligence de ses créanciers.

Le vendredi matin, sur les deux à trois heures de la même nuit, la demoiselle Dumirey, avec laquelle il s'était vraisemblablement abouché, en a fait autant de son côté et l'est allée rejoindre à Senlis où il l'attendait ; en sorte que la dame Dumirey, sa mère, ayant été pour l'éveiller sur les neuf heures, trouva qu'elle était dénichée avec tout ce qu'elle avait de meilleur sans oublier 100 beaux louis de Dieu qui étaient à la maison, pour valeur desquels la demoiselle Dumirey avait mis en place une lettre de consolation adressée à sa très honorée mère où elle lui marque d'être très tranquille sur son compte, qu'elle lui donnera incessamment de ses nouvelles. Nonobstant cette sage précaution, la mère fut sur-le-champ donner avis au sieur Bontems de la désertion de sa fille dans la persuasion qu'il ferait courir après elle. Il lui dit au contraire que sa fille pouvait aller où bon lui semblerait, qu'une semblable perte était facile à réparer.

1756, 29 octobre.

La demoiselle Dumirey qui avait fait la folie de suivre la mauvaise fortune du sieur Lafontaine, enseigne aux Gardes suisses et de passer à Bruxelles avec lui au mois de mai dernier, a pu néanmoins se résoudre à le quitter et à revenir en France.

Depuis environ trois semaines elle est rentrée à l'Opéra et a fait sa paix avec sa mère. Elle de-

meure présentement rue des Deux Ecus dans l'appartement qu'occupait la demoiselle Pélissier.

Jusques ici on ne lui connaît encore personne qui veuille réparer la perte qu'elle a faite. On assure qu'elle est revenue aussi légère d'argent que de bijoux ; cependant, en partant, elle avait fait sa main.

Le voisinage de la demoiselle Dumirey et de toute sa famille — son père, sa mère et une tante, demeurent avec elle, — a vraisemblablement déplu à la demoiselle Valentin, ou peut-être à M. de Laâge, l'un des fermiers de l'apanage de M. le duc d'Orléans qui l'entretient depuis plus de deux ans ; car quoi qu'elle eût fait un bail de l'appartement qu'elle occupait dans la même maison, elle en est sortie immédiatement après l'arrivée de la demoiselle Dumirey et elle est allée demeurer rue Saint-Honoré, dans une maison neuve, à droite après la rue des Frondeurs, au premier. On prétend que cette translation inattendue a coûté plus de 100 louis à M. de Laâge, tant pour faire consentir la résiliation du bail de la demoiselle Valentin que pour les six mois qu'il a fallu payer suivant l'ordonnance et les frais de déménagement.

1756, 12 novembre.

Un particulier, sous le nom supposé de Mangin, a demeuré depuis le 15 d'octobre jusqu'au 2 de ce mois sans être reconnu, rue Bailleul au pe-

tit hôtel d'Aligre. On vient d'apprendre que c'est le sieur Lafontaine, ci-devant enseigne aux Gardes suisses et que la demoiselle Dumirey allait lui faire compagnie tous les soirs et y coucher quelquefois en partie la nuit du 2 au 3 à deux heures du matin avec un nommé Jacotet aussi bon sujet que lui, lequel venait sous le nom de Desherbes. Ils prennent leur route par Metz, Strasbourg, d'où Lafontaine compte passer en Russie. Le jour de leur départ la demoiselle Dumirey a soupé avec eux et n'est rentrée chez elle qu'à une heure et demie du matin.

M. Caze, fermier général et M. Dubois de Courval, conseiller au Parlement, se disputent, dit-on, l'honneur de sa conquête ; néanmoins on ne croit pas qu'il y ait encore rien de décidé à ce sujet. On présume seulement que de Courval pourra gagner la partie. Il plaît d'abord et c'est beaucoup ; mais si le fermier général se pique au jeu, il est indubitable qu'il gagnera la revanche. Le débat ne peut qu'améliorer les affaires de la demoiselle Dumirey.

On rapporte au sujet de cette fille un trait qui ne fera point honneur aux filles de son état dans les Pays-Bas. La veille de son départ de Bruxelles, le prince Charles envoya, dit-on, une pièce de Pékin magnifique pour lui marquer combien il était sensible à la promesse qu'elle lui avait faite de danser le lendemain sur le théâtre de cette capitale ; mais, au lieu de cela elle est partie dans la nuit pour repasser en France et son

premier soin a été que le présent du prince fût aussi du voyage.

1756, 26 novembre.

Depuis la dernière feuille donnée au sujet de la demoiselle Dumirey, danseuse à l'Opéra, M. Thiroux de Montregard, fermier des postes, rue Courtauvillain, a fait éclipser ses deux compétiteurs, M. Caze et M. Dubois de Courval ; et il donne, à ce qu'on assure, 100 pistoles par mois à cette fille qu'il va voir presque tous les jours. Au moyen de cela, adieu les meubles qu'il avait promis à la demoiselle Deschamps cadette.

On prétend cependant que M. Caze vient encore quelquefois chez la demoiselle Dumirey, mais on ajoute que c'est sans conséquence.

1757, 14 janvier.

Ces jours derniers, le comte de Brancas, capitaine au Régiment Royal Roussillon, disait hautement chez la demoiselle Pouchon qu'il va voir encore de temps en temps, en qualité d'ami, que la demoiselle Dumirey était une P... qui lui avait donné la Ch... Que ce soit médisance ou calomnie le fait est que le plaignant était il y a quelques jours encore à la ptizane et avalait des pilules.

On met toujours M. Thiroux de Montregard sur le compte de cette fille et M. Caze en second.

N[a] Le prétendu chevalier d'Orvillé qui a paru il y a quinze jours ou trois semaines et dont le domestique, nommé Charpentier, a été envoyé à Bicêtre pour avoir suivi M. de Lugeac qui emmène la demoiselle Dumirey souper à la petite maison du marquis de Jonsac, au faubourg Saint-Honoré, était le sieur Lafontaine et l'autre le sieur Jacotet, son ami, qui sont partis dans la même nuit.

1757, 4 février.

Depuis environ un mois, la demoiselle Dumirey a escamoté le marquis de Lugeac, brigadier des armées du roi, à la demoiselle Loquin, ci-devant connue sous le nom de comtesse de Saint-Géran de laquelle nous compléterons l'histoire pour l'ordinaire prochain. Cette nouvelle conquête n'empêche pas que la demoiselle Dumirey ne fasse encore quelques soupers avec M. de Jonsac et de Lussan à la petite maison du premier, faubourg Saint-Honoré. Elle y va souper, mais c'est avec M. de Lugeac auquel Jonsac prête sa maison et il ne sait pas que c'est la demoiselle Dumirey qui y vient. Le marquis de Lugeac demeure rue de Varenne, faubourg Saint-Germain, même maison que le marquis de Barbannes (?)

On assure que Lafontaine est encore à Paris et que malgré les recherches que Kambert, exempt de la connétablie, fait de sa personne pour raison d'une somme de 30.000 livres qu'il a attrapée à M. Titon père, qui l'a traduit à ce tribunal, il

trouve les moyens de voir secrètement la demoiselle Dumirey.

M. Kambert offre 20 louis à celui qui pourra le lui découvrir.

Demoiselle Duperay [65]

actrice de l'Opéra.

1750, 13 juin.

Mlle Duperay, actrice récitante à l'Opéra, demeure place du Palais-Royal, au quatrième, chez le marchand de vin, près le café des Beaux-Arts.

Elle est née à Rouen, âgée d'environ vingt ans, d'une moyenne taille, blonde, les yeux bleus, le visage petit, mais bien rempli, la voix belle. Son père était perruquier et violoncelle à la comédie de Rouen.

Il y a environ deux ans qu'elle vint à Paris et qu'elle s'adressa à M. Royer, directeur du Concert spirituel, pour entrer à l'Opéra. Il lui accorda sa protection, mais suivant l'usage établi par MM. Rebel et Francœur, il voulut essayer auparavant si elle avait des dispositions. Elle y consentit, à ce que l'histoire rapporte, d'autant plus volontiers qu'elle avait déjà reçu des leçons à Rouen, d'un marchand de cette ville, moyennant deux robes, dont une de taffetas et l'autre de gros de Tours broché, avec six louis, qui lui servirent à faire le voyage de Paris.

Elle a passé ensuite à M. Rebel et à M. Francœur qui ont pris soin de la former et de l'avancer. Elle n'a été que quatorze à quinze mois dans les chœurs. Elle chante aussi au Concert spirituel.

On ne lui connaît pas d'intrigues intéressantes. Il y a quelques mois que deux messieurs dont on n'a pu savoir les noms voulurent lui faire un mauvais parti comme elle sortait de l'Opéra. On veut qu'ils eussent lieu de se plaindre de ses faveurs. Elle les pria d'éviter le scandale qui la perdrait indubitablement ; qu'elle ne pouvait croire que ce fût elle qui leur eût donné du mal, qu'en tous cas elle leur en demandait bien pardon. Cette satisfaction les adoucit et leur ressentiment ne fut pas porté plus loin.

Elle est actuellement entretenue par M. Dallée le jeune, agent de change, demeurant rue des Prouvaires ; il est garçon. Cela n'empêche pas qu'elle ne fasse de temps en temps des parties avec la demoiselle Chevalier, son amie, et qu'elle n'aille aussi, par reconnaissance et pour cultiver ses talents, chez MM. Rebel et Francœur.

Quoique la demoiselle Duperay ait la voix jolie, on dit cependant qu'elle chante faux fort souvent, ce qui occasionne des altercations entre elle et ceux de l'orchestre à qui elle veut en imputer la faute. Ces jours derniers, comme elle chantait mal un rôle de la demoiselle Jacquet, elle eut un démêlé assez vif avec Chéron, maître de musique, pour la mesure, qu'elle traita d'ivrogne, lui de P... de façon qu'il ne fallut pas moins que l'au-

torité de Francœur pour leur imposer silence.

Son père et sa mère demeurent avec elle ; sa sœur les sert. Cette dernière est louche et laide et n'a aucun talent.

1751, 30 mai.

Mlle Duperay, actrice récitante à l'Opéra, demeurant place du Palais-Royal, chez le marchand de vin, près le café des Beaux-Arts, piquée de la préférence, que les directeurs donnent journellement à la demoiselle Lemière, pour l'exécution de différents rôles dont elle était chargée auparavant, vient d'annoncer qu'elle se retirait. En supposant qu'on ne lui donne point satisfaction, elle sera obligée, suivant l'usage, de faire encore ses six mois.

1752, 18 février.

La demoiselle Duperay est enfin accouchée, depuis environ trois semaines, d'une fille qu'elle a mise en nourrice à trois lieues de Paris. C'est chez la demoiselle Beaufort, chanteuse dans les chœurs de l'Opéra, demeurant rue des Boucheries-Saint-Honoré, qu'elle a fait ses couches dont elle est heureusement délivrée puisqu'elle commence à sortir et voir ses anciennes connaissances qui ont le secret de ses intrigues.

Le sieur Véron, secrétaire du Roy, sur le compte de qui passe l'enfant qu'elle a fait, l'a totalement abandonnée. Il ne la voit plus depuis qu'il

s'est rejoint à sa femme avec laquelle il avait fait une séparation de corps à l'amiable au moyen de 1.000 écus de pension qu'il lui a faits et hypothéqués sur ses biens. C'est l'effet de la bizarrerie du caractère du sieur Véron qui l'a rejoint à sa femme, joint à une maladie dont il a été tellement frappé qu'il s'imagine encore n'en pouvoir revenir. Il commence cependant à se mieux porter et il ne se verra pas plutôt en bonne santé qu'il donnera occasion à quelque nouvelle scène dans son ménage qui l'en fera déserter aussitôt qu'il aura décidé de se faire une nouvelle inclination. La demoiselle Duperay, avant et après son accouchement, a fait toutes les démarches imaginables pour le rappeler dans ses filets, mais sans réussite, ce qui va indubitablement l'obliger à s'accrocher à quelque autre, n'ayant autre chose pour subsister que la pension de 600 livres que le sieur Véron lui a faite, dont elle abandonne 500 livres à son père et à sa mère retirés à Rouen. Elle paraît très fâchée d'avoir quitté l'Opéra et le Concert spirituel où il n'y a pas d'apparence qu'elle tente de rentrer par les propos indécents qu'elle a tenus sur les directeurs. Je suis à portée de savoir quel essor elle prendra dont j'aurai l'honneur de vous rendre compte.

Ce rapport est signé :

Du Rocher.

1753, 27 novembre.

La demoiselle Duperay, ci-devant actrice de l'Opéra, est de retour de Fontainebleau de samedi dernier. Elle demeure rue Fromenteau, chez le marchand de vin en face de la rue du Vieux-Louvre, dans l'appartement qu'occupait la demoiselle Lany qui est allée demeurer rue Neuve-des-Petits-Champs, à la Toilette Royale, chez une marchande de modes.

On assure que pendant le voyage de Fontainebleau la demoiselle Duperay a épousé le premier valet de chambre de M. le maréchal de Richelieu, et qu'en considération de ce mariage, qui se mitonnait depuis quelque temps, ce seigneur l'a fait recevoir à la musique de la reine.

La petite fille qu'elle a eue du sieur Véron est chez elle, confiée aux soins de sa sœur aînée qui en a été la marraine. Le domestique de la demoiselle Duperay consiste en une cuisinière seulement.

1755, 30 décembre.

Il a été dit, dans la feuille du 30 mai dernier, que les désagréments que la demoiselle Duperay essuyait à l'Opéra l'avaient déterminée à demander son congé et à se retirer. Il est bien vrai que ce motif y entre pour quelque chose, mais on a su depuis que la meilleure raison était fondée sur ce qu'elle était grosse et sur la promesse que

lui avait faite le sieur Véron, secrétaire du roy, rue des P.-P.-Nazareth, avec lequel elle vivait, de lui avancer une somme de 25.000 livres pour lever une boutique de lingerie.

Son espérance s'est soutenue jusqu'à ce qu'elle ait eu fini ses couches chez Ruffet, chirurgien, rue du Hasard (il y a environ un mois) qu'elle a commencé à s'apercevoir de la faute qu'elle avait faite par tous les délais qu'apportait Véron à l'exécution de sa parole, et elle est encore plus pleinement persuadée, depuis trois semaines, que Véron, pour trouver une excuse valable, s'est jeté, comme par dévotion, dans le couvent des Jacobins de la rue Saint-Jacques.

Ce Véron est marié depuis deux ans et séparé depuis six mois d'avec sa femme à laquelle il s'est désisté du droit de le faire enrager moyennant 1.000 écus de pension qu'il est convenu de lui faire. Le rapport qui se trouve dans la façon de penser du sieur Véron avec celle du Président de Saint-Lubin, crapuleux monsieur, séparé d'avec sa femme qui est au couvent (il est âgé d'environ quarante-cinq ans), les lient d'une étroite amitié.

Le père et la mère de la demoiselle Duperay sont retournés à Rouen et l'on dit que le sieur Véron leur fait ou faisait 600 livres de pension.

La demoiselle Duperay demeure actuellement avec sa sœur, rue des Boucheries, faubourg Saint-Germain.

1755, 15 mai.

La demoiselle Duperay, qui avait quitté l'Opéra depuis quatre ans, à débuté de nouveau avec succès, mardi dernier, dans celui d'*Ajax*. On prétend qu'elle a 2.000 livres d'appointements. Elle chante outre cela à la musique de la Reine et au Concert spirituel. Elle demeure rue Saint-Thomas-du-Louvre, du côté de l'église, avec le sieur Le Doux, son mari, ci-devant valet de chambre de M. le Maréchal de Richelieu. Elle postule pour lui obtenir quelque emploi en province, non pas qu'il lui soit incommode, car elle est le maître et ce sont même les conditions qu'elle a mises à son marché d'ailleurs.

Jusques ici il n'est pas question qu'elle ait personne. Elle prend toujours soin de la petite fille qu'elle a eue de Véron, secrétaire du Roy.

1755, 6 novembre.

La demoiselle Duperay, actrice de l'Opéra, est grosse de trois à quatre mois. Il y a lieu de croire que c'est des œuvres du sieur Le Doux, son mari. Du moins, est-il vrai qu'on ne lui connaît, quant à présent, aucun entreteneur.

La demoiselle Duplessis [66]

actrice de l'Opéra,
demeure rue Saint-Joseph, quartier Montmartre.

1749, 13 janvier.

Elle est de la province de Bourgogne, âgée de trente ans, brune, taille de cinq pieds, jolie. Il y a environ un an et demi qu'elle était entretenue par M. le baron de Scheffer, ministre plénipotentiaire du roi de Suède. Ensuite, elle l'a été par M. le duc d'Huescar, ambassadeur du roi d'Espagne.

Depuis la retraite de M. le duc d'Huescar jusqu'à ce jour, elle est entretenue par M. le comte de Mailly, premier écuyer de Mme la Dauphine, demeurant rue de Richelieu. C'est lui qui fournit généralement à toutes les dépenses de la maison de la demoiselle Duplessis. M. le comte de Mailly est âgé d'environ trente-deux à trente-trois ans. Il est marié et a des enfants. Il fait beaucoup de dépense.

La demoiselle Duplessis occupe le premier étage sur le devant. Elle a trois domestiques.

1749, 15 janvier.

C'est bien M. le comte de Mailly-Rubempré, premier écuyer de Mme la Dauphine, qui entretient actuellement la demoiselle Duplessis. Il est présentement à Versailles.

La demoiselle Duplessis a, dit-on, pour plus de 20.000 livres de bijoux.

Elle a aussi, en propriété, une maison de campagne à Créteil où elle fait souvent des parties.

1751, 18 juin.

La demoiselle Duplessis, cy-devant à l'Opéra, demeure rue Montmartre près Saint-Joseph, au premier étage sur le devant et sur le derrière.

Elle est de Paris, fille d'une couturière nommée Mercier, rue Mazarine. D'une moyenne taille, brune, de beaux yeux, de grands traits, le nez un peu camard et épaté, âgée de trente-cinq à trente-six ans, a été assez jolie. Elle est cousine de la demoiselle Le Duc.

A l'âge de seize à dix-sept ans, elle fut entretenue par M. de Landivisiau l'aîné, capitaine au régiment d'Armenonville-Dragons, qui lui fit prendre le nom de Duplessis, de celui de la terre du Plessis-Belleville, dont il était seigneur, située à une lieue de Paris. Cette terre a depuis été acquise par M. Hérault pour M. de Pontchartrain. Alors le sieur de Landivisiau venait de quitter la demoiselle de Launay-Livry après avoir dépensé avec elle des

sommes considérables. Il en a eu un fils, mauvais sujet, qui est passé aux Iles, qui a aussi retenu le nom de Duplessis. Un nommé Lécuyer, guerluchon de la Delaunay, y avait au moins fabriqué une oreille ; mais le tout a roulé sur le compte de M. de Landivisiau. Depuis environ dix ans ce dernier a épousé canoniquement la demoiselle Quoniam, demeurant rue de Suresnes, faubourg Saint-Honoré.

Pendant que M. de Landivisiau l'aîné vivait avec la demoiselle Duplessis, le sieur Daudoux, son frère, aussi capitaine de Dragons dans le même régiment, lui servait d'aide, à son insu. Cependant, et crainte de surprise, ils prenaient ordinairement leurs ébats dans le grenier.

Après M. de Landivisiau, la demoiselle Duplessis eut fort longtemps M. Danguy, fermier général, qui lui a beaucoup donné. Elle en fit la conquête chez la demoiselle La Balle, son amie, demeurant alors rue de Seine. Cette demoiselle La Balle après avoir été renfermée à Sainte-Pélagie, en vertu d'ordre du Roy, par les manœuvres du comte de Pacta qui en était fou et qui trouvait mauvais qu'elle lui préférât un jeune mousquetaire, en est sortie peu de temps après au moyen de ce qu'elle a enfin consenti à épouser le comte. Ils demeurent actuellement ensemble, au bas de Chaillot, où malgré l'espèce d'esclavage dans lequel il la tient, car il est jaloux plus qu'un Italien, on assure qu'elle est toujours en liaison avec le mousquetaire dont on vient de parler.

Successivement la demoiselle Duplessis a pris des engagements avec M. le baron de Scheffer, M. le duc d'Huescar, M. le comte de Mailly, premier écuyer de Mme la Dauphine. Aujourd'hui, elle s'en tient à M. de Villemur l'aîné, receveur des Finances de la Généralité de Paris, rue des Bons-Enfants, et de temps en temps, au sieur de Marine l'aîné, agent de change, rue Courtauvillain, son ancien guerluchon.

La demoiselle Duplessis est à son aise ; elle a une maison de campagne à Créteil, près de Paris.

La demoiselle Pélagie Dupré [7]

danseuse au magasin de l'Opéra.

1753, 7 mai.

La demoiselle Pélagie Dupré, danseuse au magasin de l'Opéra, est originaire d'Amiens où elle a encore des parents, âgée d'environ dix-huit ans, petite, mais bien faite, blonde, face blanche, rondelette, les yeux bleus et bien fendus, la bouche petite, ornée de fort belles dents, la physionomie douce et modeste.

Sa mère, restée veuve, l'amena fort jeune à Paris. Cette femme avait ici une sœur qui était gouvernante de l'abbé Bodeman, chanoine d'Amiens, demeurant actuellement rue Saint-Honoré, chez Oger, parfumeur, près la rue Jean-Saint-Denis, au quatrième. Cette sœur s'étant laissée mourir, la mère Dupré la remplaça. L'abbé prit soin de l'éducation de la petite fille pour son apprentissage chez une coiffeuse et lorsqu'elle sut son métier elle revint joindre sa mère chez l'abbé.

Le sieur Person, basse-taille à l'Opéra, beau-frère du sieur Dun, conservait encore quelques-uns des droits qu'il avait depuis longtemps sur la demoiselle Tulou, actrice, qui, comme l'on sait, quitta son mari à l'Opéra de Paris où elle remplissait alors le premier rôle pour suivre Person à Lyon où elle lui fut si attachée qu'elle refusa 1.200 livres de rente viagère qu'on lui offrait dans cette dernière ville pour s'en revenir ici avec lui. Elle y trouva son mari mort (c'était un musicien) duquel elle avait eu deux enfants et un de Person. Rentrée à l'Opéra, elle joue encore quelques rôles ; mais, dans la suite, son embonpoint et son âge, car aujourd'hui, elle a au moins cinquante bonnes années, ne lui permirent plus que de figurer dans les chœurs où elle est actuellement. Person, dis-je, qui la fréquentait encore de loin en loin, se trouvant un jour à dîner chez le sieur Laurent (ce Laurent, à ce que l'on assure, est un bâtard de l'abbé de Grécourt), secrétaire de la Police, où il allait et va encore fort souvent à titre d'ami, rencontra la demoiselle Dupré qui, en sa qualité de coiffeuse, venait friser l'épouse du sieur Laurent, et comme les fenêtres de l'abbé Baudeman, où elle demeurait avec sa mère, répondaient vis-à-vis celles du sieur Laurent, ce fut une raison de plus pour engager Person à rendre à son ami des visites plus fréquentes. Le hasard ébaucha donc cette connaissance et les occasions la cimentèrent au point que la demoiselle Dupré avait déjà été promenée plus d'une fois avec Person lorsque

sa mère vint à mourir. Ce dernier événement lui fut un prétexte honnête pour quitter, soit disant par décence, la maison de l'abbé, mais au lieu de se mettre, comme elle le lui fit entendre, chez une marchande de modes, elle vint se rendre chez Person, sous le titre de nièce et y est restée depuis. Il y a de cela environ quinze mois.

En faveur de la prétendue parente, le sieur Person a commencé par la grossoyer. Elle est accouchée, le plus secrètement qu'il lui a été possible, d'un garçon, le 7 août dernier, chez la dame Cézile, sage-femme au Marché-Neuf, qui l'a fait baptiser le lendemain 8, à Saint-Germain-le-Vieux, sa paroisse, ainsi qu'il résulte de l'extrait baptistaire ci-joint. Et elle l'a ensuite porté aux Enfants-Trouvés suivant l'ordre qu'elle en avait reçu de Person.

Depuis que la demoiselle Dupré est relevée, elle va au magasin de l'Opéra et Gobert l'aîné, prévost de Dupré, vient tous les jours chez elle, c'est-à-dire chez Person, rue Fromenteau, même maison que Perrache, horloger, lui faire répéter sa leçon gratis, en sorte qu'on s'attend de la voir paraître au premier jour à l'Opéra, à moins qu'il ne s'y rencontre un nouvel obstacle. Car elle a fait confidence à quelqu'un qu'elle craignait d'être prise une seconde fois.

On prétend, mais cela mériterait d'être approfondi, que, pendant environ six semaines, un certain marquis qu'on ne nomme pas, venait régulièrement souper tous les jours chez Person, dont le

dessein était de produire la fille en question moyennant une tacite reconduction, mais que l'issue de ces entrevues n'a pas répondu à l'idée que Person s'en était fait.

Extraits des registres de baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Saint-Germain-le-Vieil.

L'an mil sept cent cinquante-deux, le 8 août, a été baptisé Henry-Hubert, né d'hier, fils de Jean-Louis Person, et de Pélagie Dupré, accouchée chez Mme Cézile, maîtresse sage-femme, demeurant au Marché-Neuf de cette paroisse, par laquelle ledit enfant nous a été présenté. Le parrain : Henry-Hubert Lucet, demeurant rue des Fossés, paroisse de Saint-Germain-de-l'Auxerrois; la marraine : Jeanne-Marguerite Magniac, épouse de Nicolas Fressinet, tailleur, demeurant rue Baillé, paroisse Saint-Germain-de-l'Auxerrois, lesquels ont signé avec nous, le père absent. Signé : Cosseron, vicaire.

Collationné à l'origine, le 6 mars 1753. Signé : Cotelle, curé de Saint-Germain-le-Vieil.

Demoiselle Dupuis [68]

danseuse au magasin de l'Opéra.

1749, 23 octobre.

La demoiselle Dupuis, danseuse au magasin de l'Opéra, demeure chez Mlle Olivier, lingère, rue Saint-Honoré, au second sur la rue.

Elle est âgée de vingt-et-un à vingt-deux ans, petite, cheveux châtains, bien faite, mais point jolie : elle est de Saint-Germain-en-Laye.

Elle a été entretenue pendant plusieurs années par M. le marquis de Gabriac, Américain, habitué depuis longtemps à Paris, qui a fait assez de dépense pour elle, entre autres 500 livres de rente qu'il lui a assurées pour raison du paiement de laquelle rente elle l'a fait exécuter et vendre ses meubles pendant ces dernières guerres que le commerce et la correspondance maritime étaient interrompus. Il ne pouvait tirer de sa patrie les secours ordinaires. Cette rente subsiste encore aujourd'hui, mais ils ne se voient plus. M. de Gabriac est un homme de quarante à quarante-cinq

ans, grand, brun, extrêmement maigre, qui vit de son bien et qui est presque toujours dans les cafés.

La demoiselle Dupuis a sa sœur cadette qui demeure avec elle. Elles sont dans leurs meubles assez succinctement. Elles n'ont qu'une servante et on ne leur connaît, pour le présent, aucun entreteneur fixe.

Demoiselle Fel [69]

actrice de l'Opéra, rue Saint-Thomas-du-Louvre.

1750, 24 janvier.

La demoiselle Fel, actrice récitante à l'Opéra, demeure rue Saint-Thomas-du-Louvre, à côté de l'hôtel de Longueville.

Elle est petite, brune, âgée de trente-trois à trente-quatre ans, la peau noire, généralement laide. Elle n'en veut rien croire, cependant elle a la voix belle. On assure qu'elle va se marier avec M. de Cahuzac ; ils demeurent à côté l'un de l'autre et font ordinaire ensemble.

M. de Cahuzac a fait les paroles de l'Opéra de *Naïs et Zoroastre*. Il travaille ordinairement pour M. Rameau. C'est un petit homme brun, portant perruque, à peu près du même âge que la demoiselle Fel.

Elle est originaire de Bordeaux et a chanté au concert d'Amiens.

La demoiselle Fleury [70]

danseuse à l'Opéra, rue Saint-Honoré.

1755, 30 avril.

La demoiselle Fleury, nouvelle danseuse et figurante dans les ballets de l'Opéra, demeure cul-de-sac des Pères-de-l'Oratoire, en chambre garnie, au second sur le devant, à côté d'un marchand de vin où pend pour enseigne la Croix-d'or.

Cette fille est de Marseille, grande, assez bien faite, brune de poil et de peau, maigre, âgée de vingt-cinq à vingt-six ans, point jolie. Elle plaît néanmoins par ses talents et par son jargon. Son père, qui est mort il y a plusieurs années, était homme d'affaires chez un Président à mortier du Parlement d'Aix. Elle a un frère, premier violon au concert de Nantes, en Bretagne, qui passe pour un fort honnête homme.

La demoiselle Fleury a débuté pour la première fois sur le théâtre de l'Opéra de Paris, le 4 février dernier, en même temps que la demoiselle Dumirey et la petite Deschamps. Elle ve-

nait de Bordeaux. Elle a dansé trois ou quatre ans sur le théâtre de la Comédie de cette ville et la seule conquête remarquable qu'elle y ait faite est celle de M. Pelletier.

M. Pelletier était alors Receveur général des Fermes de Bordeaux. On prétend qu'il vient à Paris avec un bon de fermier général ou tout au moins avec des intérêts dans plusieurs sous-fermes; il est secrétaire du Roy. Son emploi a été donné au sieur Gaulard qui l'exerce aujourd'hui.

La demoiselle Fleury jouit de 1.200 livres de rente viagère sur deux contrats de 600 livres chacun. Le premier lui a été fait par M. Pelletier; le second provient de ses gains et épargnes. Elle est toujours en correspondance avec lui et elle se flatte qu'à son retour à Paris il la reprendra. En attendant, elle se tient en haleine avec le sieur Cazin ou Cassin, jeune homme de vingt-quatre à vingt-cinq ans, grand, bien fait et d'une très jolie figure qu'elle connaît depuis trois ans; il est de Bordeaux. L'on prétend qu'il y était négociant et que ses affaires ayant mal tourné, il s'est attaché à M. de Ségur, aujourd'hui Prévôt de Paris, qui l'a amené avec lui. En qualité de secrétaire il a la table chez lui et son logement; mais il est bien plus souvent chez la demoiselle Fleury où il prend presque tous ses repas. On ignore si cette intrigue n'est jamais parvenue à la connaissance de M. Pelletier. Quant à M. de Ségur, il en est instruit.

Depuis j'ai appris que le père de Mlle Fleury

était cocher chez le Président à mortier en question et qu'on l'appelait Picard.

1756, 27 février.

La demoiselle Fleury, danseuse à l'Opéra, a renoué, ainsi qu'on l'avait prévu, avec M. Pelletier, secrétaire du Roy, rue Neuve-des-Petits-Champs, qu'elle avait connu à Bordeaux où il avait la recette générale des Fermes et elle a toujours pour greluchon le sieur Cassin, secrétaire de M. le Prévost de Paris, qu'elle fait seconder, à ce qu'on assure, par le sieur de Chateaubrun, lieutenant des Grenadiers de France ; du moins depuis quelque temps est-il tous les jours chez elle.

Ce Chateaubrun est un de nos libertins qu'on trouve inscrit dans tous les mauvais lieux, souvent même il y fait tapage et jamais il n'y paie. On croit qu'il est ici sans congé.

La demoiselle Fleury demeure dans ses meubles depuis le terme de Saint-Remy dernier rue Saint-Honoré, au coin de la rue du Champfleuri, au second. Jusque-là elle avait été en chambre garnie.

Son père, que l'on a dit par erreur dans la feuille précédente, être homme d'affaires d'un Président à mortier du Parlement d'Aix, avait seulement celles qui concernaient l'écurie ; il était cocher. On l'appelait Picard.

1756, 7 septembre.

CONTRE LA DEMOISELLE FLEURY.

Air du Cabriolet

Tout le monde s'empresse
A chanter à l'Opéra,
Fleury la plus bougresse
De tout ce tripot-là
Est furieuse, enrage
De ce qu'on la connoit
Pour faire trop d'usage
De son cabriolet.

*
* *

O garce abominable,
Emule de Montigny !
Qui serait assez diable
Pour exposer son v... ?
La vérole te ronge
Ce sont là les bienfaits
Qu'auront tous ceux qui montent
Dans ton cabriolet.

1756, 5 novembre.

Malgré la médisance et tous les libelles qui ont couru depuis quelque temps contre la demoiselle Fleury, danseuse à l'Opéra, elle n'a pas moins fait, depuis un mois, la conquête de M. de la Guillaume, conseiller au Parlement, rue des

Maçons, qui venait de se brouiller avec la demoiselle Dufeu, danseuse à la Comédie-Française. Pour la faire enrager, dit-on, il a débuté par donner à la demoiselle Fleury une montre d'or, une tabatière, une bague et deux robes.

Le sieur Cassin, secrétaire de M. le Prévôt de Paris, est toujours le greluchon, et Lany, maître de ballets, broche sur le tout.

1757, 28 janvier.

M. de la Guillaume s'est réconcilié avec la demoiselle Dufeu, danseuse à la Comédie-Française, et par la même raison il a quitté la demoiselle Fleury, danseuse à l'Opéra, avec laquelle il ne s'était embarqué que par un dépit amoureux. Malgré cela la demoiselle Fleury n'a pas éprouvé un long veuvage ; depuis environ deux mois elle est entretenue par le sieur Roquet, cy-devant officier d'infanterie, auparavant garde du corps, et aujourd'hui pourvu de la charge de grand Prévôt de la généralité de Montauban.

C'est un garçon qui a du bien ; il lui donne 400 livres par mois et il couche chez elle presque tous les jours. Il demeure rue Fromenteau, à l'hôtel d'Anvers, depuis le 15 novembre dernier.

Demoiselle Gallodier [71], *l'aînée.*

1753 13 décembre.

La demoiselle Gallodier, l'aînée, demeure rue Coquillière, au coin de la rue Croix-des-Petits-Champs, au premier sur le devant où elle tient un appartement de 850 livres par an.

Elle est née à Montpellier, âgée d'environ vingt ans, brune, jolie, fort blanche de la gorge, d'une taille au-dessus de la médiocre.

Son père nommé Gallodier, vint à Paris, il y a environ quinze ans avec sa femme et deux enfants : cette fille ici qui n'a été à aucun spectacle, et un garçon âgé de seize à dix-sept ans, danseur à l'Opéra-comique.

A leur arrivée, ils prirent l'hôtel de Londres garni, rue du Hasard, qu'ils ont tenu jusque vers la fin de l'année 1752 ; mais quoiqu'ils eussent encore cinq carrosses de remise montés, à eux, ils ont fini par faire banqueroute et après avoir fait enlever furtivement tout ce qu'ils avaient, ils ont laissé la clef sous la porte et ont disparu.

La demoiselle Gallodier n'en était pas alors à

son début ; ses père et mère ayant, dit-on, déjà reçu 20 louis pour son pucelage, elle ne fut pas embarrassée de sa figure. Elle détailla pour son compte dans une chambre garnie, rue Coquillière, chez Lamare, boursier, jusqu'à ce que son père eût pris des tempéraments avec ses créanciers. Alors il lui donna une partie des meubles qu'il avait soustraits de l'hôtel en question et avec ce secours elle fut en état de s'afficher sur un meilleur ton. En effet, depuis près de six mois, elle a fait la conquête d'un riche Américain nommé Dumont, garçon, âgé de trente-sept à trente-huit ans, logé rue du Bouloy, à l'hôtel du Saint-Esprit, qui lui donne 30 louis par mois.

Outre le frère dont nous venons de parler, la demoiselle Gallodier a encore deux sœurs, nées à Paris. L'une est âgée de quatorze ans, assez jolie. Elle a dansé à l'Opéra-comique durant la foire de Saint-Laurent dernière et on assure qu'elle est aussi pourvue ; cependant nous n'avons rien de positif là-dessus. La dernière n'a encore que neuf ans. Elle demeure, ainsi que son frère, rue Notre-Dame-de-Recouvrance, à la Villeneuve, avec le père et la mère.

1754, 18 novembre.

La demoiselle Gallodier l'aînée demeure depuis le terme de Saint-Jean dernier, rue de Bourbon, à la Villeneuve, dans une maison à porte cochère, à côté d'un charbonnier, au second sur la rue. Elle a pour 400 livres de loyer.

Nous l'avons laissée, lors de la feuille donnée à son sujet le 13 décembre 1753, entre les mains du sieur Dumont, Américain. A celui-ci a succédé le sieur Delorme, originaire de Paris, mais aussi établi aux Iles, qui, outre 500 livres par mois qu'il lui donnait, a payé pour plus de 20.000 livres de dettes, tant pour elle qu'en l'acquit du sieur Gallodier père qui n'osait sortir, crainte d'insulte de la part de ses créanciers. Sa mère vit de son bien. Elle est âgée de près de quatre-vingts ans et demeure rue Saint-Denis, près Saint-Sauveur.

Depuis environ trois mois que le sieur Delorme est retourné aux Iles joindre sa femme, riche veuve, âgée de cinquante-cinq ans, qu'il a épousée là-bas et à laquelle il est redevable de sa fortune, la demoiselle Gallodier est entretenue par le sieur Dubrucq, qui prend pareillement le titre d'Américain quoique né à Paris. Il est garçon, âgé d'une quarantaine d'années et jouit de 12.000 livres de rente. Il a un frère, prêtre habitué à Saint-Eustache. Leur mère demeure rue Traînée ; celui dont il s'agit ici demeure avec elle.

Le sieur Dubrucq donne 20 louis par mois à la demoiselle Gallodier et lui a déjà fait présent d'une paire de boucles d'oreille de 1.000 écus, de deux tabatières d'or, l'une de 36 louis, l'autre de 20. Il a une petite maison à Vincennes, vis-à-vis de l'église, où ils vont de temps en temps.

C'est dans cette maison qu'il tenait, il y a environ six mois, Marie-Marguerite Hébert, femme

du sieur Fossin, directeur de forges à Gundersberg, en Lorraine, qui, ne pouvant parvenir à l'obtention d'un ordre du Roi pour faire renfermer sa femme à l'Hôpital, traduisit le sieur Dubrucq à la Chambre royale, en l'accusant de rapt et de séduction ; mais il n'a pas été plus heureux à ce tribunal qu'il ne l'avait été à la police. Il fut débouté de sa demande, dépens compensés. Sa femme qui est jeune et gentille est la fille d'un savetier de Bâle. Elle a fait abjuration de calvinisme à Strasbourg, à l'époque de son mariage avec Fossin. On croit qu'ils sont actuellement réunis.

La demoiselle Gallodier la cadette, âgée d'environ quinze ans, ci-devant danseuse à l'Opéra-comique, demeure présentement rue du Gros-Chenet, près celle de Cléry, avec son père, sa mère, une troisième sœur âgée de dix à onze ans et son frère qui danse au spectacle de Monnet. Quant à elle, on ne lui connaît encore aucune intrigue. Elle apprend à danser pour entrer à l'Opéra.

1755, 2 avril.

M. Le Pelletier de la Houssaye, maître des requêtes, qui entretenait depuis sept à huit mois la demoiselle Deschamps, danseuse de l'Opéra comique, rue de Bourbon, à la Villeneuve, l'a quittée il y a environ trois semaines pour convoler avec la demoiselle Gallodier l'aînée, à laquelle il

vient de donner des boucles d'oreilles de 2.000 livres. Comme on ne le dit pas absolument en argent comptant, on n'assurera pas qu'il les ait payées, non plus que quelques billets qu'il a faits au tapissier dont l'objet montait à 4.000 livres pour meubles fournis à la demoiselle Deschamps du temps qu'il vivait avec elle. On prétend encore qu'outre les 400 livres qu'il lui donnait tous les mois pour ses honoraires, il s'est beaucoup endetté pour lui faire des présents et qu'il n'est pas sans inquiétude sur les différentes affaires qu'il a faites dans la crainte qu'il a qu'elles ne parviennent à la connaissance de son père [1].

M. Le Pelletier de la Houssaye a aussi eu la demoiselle Deville.

1755, 11 décembre.

La demoiselle Gallodier l'aînée vient de faire une assez bonne acquisition dans la personne d'un jeune étranger très riche qui est à Paris depuis le 26 octobre dernier, logé rue de Tournon, chez Bergognion, à l'hôtel d'Entragues.

On l'appelle le comte de Hoym [2]. Il se dit cousin germain de Mme la Dauphine et, en effet, il va

1. N'a plus de père : c'est apparemment de la mère dont on a voulu parler.

2. Anne-Constance de Brockdorff, épouse du comte de Hoym, créée comtesse de Cosel, fut une des maîtresses du feu roi de Pologne, de laquelle il eut entre autres enfants : Augustine (?) Constance, née le 24 janvier 1708, mariée le 8 juin 1724 à Henri-Frédéric, comte de Frise, et morte le 3 février 1728.

toutes les semaines à Versailles lui faire sa cour. C'est un jeune homme de vingt-deux à vingt-trois ans, blond, maigre et qui paraît être d'une complexion fort délicate.

Cependant, depuis environ quinze jours qu'il est épris des charmes de la demoiselle Gallodier, il va jusqu'à trois fois dans un jour chez elle, et pour l'ordinaire il n'en sort qu'à deux ou trois heures du matin, c'est-à-dire lorsqu'il n'y couche pas.

Il a un carrosse de remise au mois qui lui est fourni par Germont, sellier, rue de Bussy. Quant aux honoraires de la demoiselle Gallodier ils sont réglés à 50 louis par mois, payés d'avance suivant l'ordonnance. Actuellement on cherche pour elle un appartement plus décent que celui qu'elle occupe rue de Bourbon, à la Villeneuve, où elle n'a que pour 400 à 500 livres de loyer et on a pouvoir d'aller jusqu'à 1.200 livres. Il est sous-entendu qu'il faudra des meubles d'augmentation.

Elle compte débuter incessamment à l'Opéra en qualité de danseuse dans les Ballets ; du moins, le sieur Lany, qui broche sur le tout, y apporte-t-il tous ses soins, car il lui donne tous les jours deux leçons.

1756, 19 mars.

On s'est trompé dans la feuille du 11 décembre dernier, donnée au sujet de la demoiselle Gallodier l'aînée, lorsqu'on a dit que M. le comte de

Hoym lui donnait 50 louis par mois ; il faut encore en ajouter 25, et malgré des secours aussi abondants, cette fille doit de tous les côtés et est continuellement aux expédients.

Il y a environ quinze jours qu'obsédée par un de ces créanciers importuns, elle écrivit une lettre amicale à M. Le Pelletier de la Houssaye, maître des requêtes, qui a vécu avec elle, ainsi qu'il a été dit ci-devant, et qui en est encore amoureux fol ; sur-le-champ, il se rendit chez elle, dans la persuasion qu'elle aurait encore quelques complaisances pour lui. En effet, elle lui fit accueil, mais à peine fut-il assis qu'on vint annoncer un certain M. Dimanche (Jordanis, marchand de modes, rue Montmartre) qui demandait avec humeur de l'argent. La demoiselle Gallodier déclama beaucoup contre cet homme incommode, qui l'avait d'abord sollicitée de prendre sa marchandise et qui lui tenait maintenant le pied sur la gorge pour une misère ; car, ajouta-t-elle, je ne lui dois sûrement pas un millier d'écus. M. de la Houssaye, dont le cœur est excellent, donna tête baissée dans l'embuscade et oubliant pour un instant que la donzelle lui avait anciennement tiré plus de 25.000 livres, il ordonna qu'on fit entrer le marchand qui voulut bien, par égard pour lui, prendre ses billets pour comptant en l'acquit de la demoiselle Gallodier. Il lui en fit pour 2.800 livres. Voilà donc une affaire consommée et la demoiselle Gallodier tranquille sur ce côté-là. Il s'ensuivait naturellement qu'elle de-

vait après cela lui donner quelques témoignages de sa reconnaissance. Point du tout. Lorsqu'il s'en expliqua, elle reprit son ton impertinent et l'envoya par delà les Alpes.

L'affaire dans un instant devint même si sérieuse qu'elle se saisit des pincettes pour tomber sur son bienfaiteur et sans le sieur Lany, qui se trouva là fort à propos, les choses auraient été loin.

Elle a prétendu depuis tirer vanité de ce trait de perfidie et être en droit d'en amuser le public. C'est ce qui a déterminé les plaintes verbales de M. de la Houssaye, en conséquence desquelles et des intentions du magistrat, la demoiselle Gallodier a été invitée de cesser le propos indécent qu'elle tenait sur le chapitre du héros de la pièce. Elle en a aussi tiré parti et fait la dame Honesta vis-à-vis du comte de Hoym qui la croit maintenant la fille la plus vertueuse de l'ordre des Catins. Néanmoins si on s'en rapporte au témoignage de M. de la Houssaye, elle s'humanise non seulement en faveur de Lany, mais encore en faveur du marquis de Bandole.

1756, 23 avril.

Depuis le 15 de ce mois, la demoiselle Gallodier l'aînée est déménagée de la rue Bourbon, à la Villeneuve, et demeure rue Thévenot, dans la maison qu'occupait ci-devant le sieur Huet, ancien échevin, de laquelle elle tient la totalité moyennant 2.000 livres par an. Les peintres, me-

nuisiers et autres ouvriers, y ont travaillé plus d'un mois avant qu'elle vînt l'habiter. Cette maison appartient au sieur Lemaire. Elle est composée d'un rez-de-chaussée et de trois étages, décorés chacun de sept croisées de face sur la rue.

Le comte de Hoym, plus épris que jamais des charmes de la demoiselle Gallodier vient de lui donner à l'occasion de ce nouvel emménagement pour plus de 20.000 livres de meubles et c'est particulièrement pour cette raison qu'elle se trouvait trop petitement logée rue de Bourbon.

Au moyen de cette translation elle pourra avoir son carrosse de remise à demeure chez elle.

1756, 9 juillet.

La demoiselle Gallodier l'aînée va incessamment être veuve du comte de Hoym, dont le départ est fixé à mardi prochain.

Elle commence à apporter de l'ordre et de l'économie dans ses affaires. Nous avons déjà remarqué qu'elle occupait la totalité d'une maison, rue Thévenot, où elle a pour 2 000 livres de loyer. Elle vient de se restreindre au second étage seulement et a fait mettre écriteau pour louer au terme où nous allons entrer : le rez-de-chaussée, le premier étage et le troisième.

Quoique le comte ait fait une dépense prodigieuse pour cette fille depuis huit mois qu'il vit avec elle, on est persuadé qu'elle n'est rien moins qu'à son aise et que si elle ne retrouve prompte-

ment un autre bienfaiteur elle sera dans la nécessité de réaliser avant qu'il soit un mois.

1756, 13 août.

Toutes les raisons que M. Le Pelletier de la Houssaye a pu avoir de se plaindre des caprices, des hauteurs et de l'ingratitude de la demoiselle Gallodier l'aînée, n'ont pu contrebalancer son amour pour cette fille. A peine le comte d'Hoym a-t-il été parti qu'il lui a fait faire des propositions qu'elle a acceptées, et présentement son illusion est si forte qu'il va jusqu'à lui savoir gré, non de la perfidie qu'elle lui a faite en lui escroquant les 2.800 livres dont il a été parlé dans la feuille du 19 mars dernier, mais d'avoir voulu tomber sur lui à coups de pincettes lorsqu'il l'a sollicitée de faire infidélité au comte, par la raison qu'elle lui a fait entendre que cette même délicatesse l'affecte également aujourd'hui et milite en sa faveur. On sait cependant qu'elle lui donne pour substitut un certain marquis de Bellemare, demeurant rue des Egouts-Saint-Martin, homme âgé de soixante ans, séparé de sa femme qu'il a fait renfermer à l'abbaye aux dames de Caen, et de laquelle il n'a point eu d'enfants.

On dit cet homme riche de 100.000 livres de rente et d'une avarice singulière. Il va aux Inventaires acheter ce qu'il trouve de beau et à bon compte pour le revendre ensuite très cher aux curieux. Il a aussi le Bureau des huîtres vertes, rue

Montorgueil ; enfin l'on prétend qu'il a toujours plus de 100.000 écus d'argent comptant chez lui et qu'il prête à la semaine.

M. de la Houssaye a traité à 100 pistoles par mois avec la demoiselle Gallodier, mais on doute qu'il puisse longtemps faire honneur à ses engagements. Il va la voir trois à quatre fois par semaine.

1756, 22 octobre.

La demoiselle Gallodier l'aînée est depuis deux mois aux appointements de M. de Lormoy, garçon, âgé de vingt-neuf à trente ans, demeurant rue Fromenteau, près la place du Vieux-Louvre, aux écuries de M. de Voyer. Il a inspection sur les haras du royaume et fait grande figure.

Ce sont tous les jours de nouvelles parties en l'honneur de la demoiselle Gallodier. Mercredi dernier 20 de ce mois, on la vit passer dans un carrosse à six chevaux avec le sieur de Lormoy et deux de ses amis. Elle était ce jour-là habillée en homme.

1757, 21 janvier.

Depuis deux mois la demoiselle Gallodier l'aînée arrange les affaires du marquis de Megrette, Espagnol, jeune homme de vingt à vingt-et-un ans, fort riche, qui est ici à la suite de l'ambassadeur d'Espagne, chez lequel il a son appartement.

Il entretenait auparavant la petite Deschamps.

Il a déjà donné à la demoiselle Gallodier une toilette qui coûte 2.000 écus et on assure qu'il lui a payé pour 300 louis de dettes qu'elle avait contractées depuis le départ du comte d'Hoym.

M. Le Pelletier de la Houssaye, maître des requêtes, avec qui cette fille a vécu et auquel elle a attrapé plus de 40.000 livres dans l'espace d'un an ou dix-huit mois qu'il l'a connue, vient, dit-on, d'être relégué à 50 lieues de Paris par un ordre du roi que sa famille a sollicité.

1755, 22 mars.

La demoiselle Gallodier la cadette, ci-devant danseuse à l'Opéra-comique, actuellement à la Comédie-Française, a fait, depuis environ un mois la conquête du sieur La Croix, banquier, rue de la Chanvrerie, qui a entretenu la demoiselle Beauverin et ensuite la demoiselle La Cour, danseuse au magasin de l'Opéra, de laquelle nous avons donné la feuille l'ordinaire dernier.

On doute fort que cette conquête de la demoiselle Gallodier subsiste longtemps ni qu'elle lui soit bien fructueuse, à moins qu'elle ne se presse fort d'en profiter, car le sieur de La Croix est totalement hors d'état par lui-même et en n'empruntant que le secours des voies licites de pouvoir soutenir encore longtemps le train qu'il mène depuis environ trois ans. Pour en imposer, il insinue, dit-on, faussement dans le public, qu'il

vient de gagner 30.000 livres à la Loterie royale, et on ne serait du tout point étonné, d'après quelques anecdotes qui roulent sur son compte, de le voir, avant peu, disparaître ou traîné dans les prisons. Quoi qu'il en soit, il jouit du calme au milieu de la tempête ; les plaisirs vont toujours grand train à la petite maison de la Nouvelle France et la demoiselle Gallodier y est presque tous les jours.

1755, 4 juin.

Samedi dernier, 31 mai, le sieur La Croix, banquier, qui entretenait depuis environ six semaines, la demoiselle Gallodier la cadette, danseuse à la Comédie-Française, fut arrêté de l'ordre du roi dans sa petite maison de la Nouvelle France avec le sieur Sicard, son caissier (celui-ci entretenait la demoiselle Hubert) par Dupuis, inspecteur de Police et conduits à la Bastille, où, pour raison de plusieurs lettres de change maintenues fausses et par eux fabriquées, on assure qu'on va procéder à l'instruction de leur procès suivant la rigueur des lois. Il y a eu, dit-on, pour plus de 40.000 livres de ces lettres de change escomptées à la Compagnie des Indes.

Cet événement n'est point reporté ici à titre de nouvelle, mais seulement pour conserver de l'ordre dans la tradition des faits relatifs à l'histoire de chacun de ces personnages. On dit ce La Croix fils d'un boucher de Toulouse. Il était ci-devant caissier de Pictet, banquier, rue Saint-Pierre, près

la rue Notre-Dame-des-Victoires, mort il y a environ trois ans.

1755, 9 juillet.

La demoiselle Gallodier la cadette, veuve du sieur La Croix, banquier, est entretenue depuis environ trois semaines par le marquis de Montillet, jeune homme de dix-neuf ans, grand, bien fait et d'une jolie figure, logé rue du Colombier, à l'hôtel du Parc-Royal.

Il est neveu du côté paternel de M. l'archevêque d'Auch et d'une très ancienne maison du Bugey. Son frère n'a point servi ; il fait sa résidence à Belley en Bugey. Sa mère, qui est encore jeune et jolie, est venue à Paris, pour la première fois il y a environ deux ans. A cette époque, l'archevêque d'Auch, son oncle, qui s'est chargé de son éducation et de sa fortune, l'a fait entrer aux Mousquetaires gris et il vient tout récemment de lui acheter la place de second cornette de cette compagnie. La maison de Montillet n'est pas riche, cependant le père vient de gagner un procès assez considérable par l'événement duquel il rentre en possession de différents domaines qui ont appartenu à ses ancêtres.

Le fils dont il s'agit ici est à la suite d'un autre procès qui doit lui faire rentrer 30.000 livres d'une substitution qui lui a été faite. La demoiselle Gallodier chez laquelle il va trois à quatre fois par semaine, dit qu'il lui donne à raison de 25 louis par mois. Il y mange et couche quelquefois.

1755, 31 octobre.

La demoiselle Gallodier la cadette, rue de la Grande-Truanderie, qui était grosse des œuvres du sieur La Croix, banquier, est accouchée il y a environ six semaines, d'une fille qui a été portée aux Enfants-Trouvés.

Depuis quinze jours, elle est entretenue par le sieur Cavaly, secrétaire d'ambassade de la république de Venise, qui avait auparavant la demoiselle Le Clère. Il lui donne 500 livres par mois.

On assure que la demoiselle Gallodier a été remerciée des Français et qu'elle ne dansera plus sur ce théâtre. Elle demeure, de ce terme, rue de la Grande-Truanderie, chez l'épicier, en entrant à droite par la rue Montorgueil, au second sur la rue.

Le sieur La Croix passe, dit-on, actuellement les grands remèdes chez un chirurgien. Les uns disent qu'après cette opération il sera réintégré à la Bastille ; d'autres, au contraire, prétendent qu'il sera conduit à la Tournelle pour, de là, passer à Marseille.

1756, 29 janvier.

La demoiselle Gallodier la cadette, ci-devant danseuse à la Comédie-Française et maîtresse du sieur La Croix, banquier, est entretenue depuis environ un mois par M. Dejean fils, un des fermiers des poudres et salpêtres, rue de Cléry, qui lui donne 400 livres par mois.

M. Dejean est marié en secondes noces depuis deux ans. De sa première femme il a deux filles et de sa seconde un petit garçon qui peut avoir actuellement treize à quatorze mois. On prétend que, comme la mère a manqué de mourir en le mettant au monde, elle ne veut plus faire d'enfant, ce qui autorise, en quelque façon, la conduite de son mari. Avant le dernier mariage, il a eu la demoiselle Pelissier qui l'a mené grand train, car dans l'espace d'environ six mois qu'ils ont vécu ensemble, elle lui a tiré plus de 60.000 livres. Il paraît vouloir être plus économe avec celle-ci.

La demoiselle Gallodier cadette demeure de ce terme rue des Jeûneurs, dans une maison à porte cochère, attenant de celle qu'occupait M. Duval, ci-devant commandant du Guêt.

Sa sœur aînée est toujours en possession de plaire au comte d'Hoym. Le sieur Lany, maître des ballets de l'Opéra, sous prétexte de leçons, continue de brocher sur le tout. Jeudi dernier, il tint avec elle sur les fonts de baptême à St-Eustache, un enfant de la balle dont on n'a pu savoir le nom du père ni de la mère. La demoiselle Gallodier ayant voulu prendre un ton vis-à-vis du prêtre qui faisait la cérémonie, fut fort humiliée des questions qu'il lui fit sur le catéchisme. Elle y répondit cependant autant bien qu'une fille de son état peut faire, mais ce ne fut qu'après bien des propos de part et d'autre et lorsqu'elle vit que le prêtre était décidé à ne point aller en avant. Par malice encore, il les tint à l'Église depuis

huit heures jusqu'à dix heures et demie du soir. Cette dernière aventure les dégoûtera peut-être de ces parties de plaisir, car voilà le second enfant qu'ils tiennent ensemble.

1756, 26 mars.

M. de Cypierre, maître des requêtes, rue du Sentier près le boulevard, entretient depuis environ six semaines la demoiselle Gallodier la cadette, ci-devant maîtresse du sieur La Croix, banquier. Il lui donne 500 livres par mois et vient ordinairement à pied chez elle.

Il y a environ trois ans que M. de Cypierre a épousé une fille de M. Parat de Montgeron, receveur général des finances ; mais comme elle n'était alors âgée que de treize ans, elle est restée au couvent jusqu'à quinze, en sorte qu'ils ne vivent ensemble que depuis un an.

M[me] la baronne de Breteuil est encore une fille de M. de Montgeron. Elle n'avait qu'un fils unique, âgé de quatorze à quinze mois, qui est mort quelques jours avant le départ de M. de Breteuil.

1756, 13 avril.

La demoiselle Gallodier la cadette est présentement aux appointements de M. Lévesque de Gravelles, grand maître des eaux et forêts, qui lui a fait quitter l'appartement qu'elle occupait rue des Jeûneurs, pour loger ses appâts rue de Bour-

bon, à la Villeneuve, chez le nommé Durieux, ci-devant piqueur dans la maison de M. le duc de Luxembourg, auquel il paie 20 écus par mois pour sa pension jusqu'à ce qu'elle ait liquidé ses dettes ou du moins pu prendre assez de confiance en elle pour lui faire ce cadeau et lui rendre pour 5.000 à 6.000 livres de meubles que M. de Trente lui avait donnés, que la mère Gallodier avait mis en sûreté, crainte d'insultes de la part des créanciers et que M. de Gravelles a retirés de la presse en payant 2.400 livres que la mère et la fille avaient provisoirement empruntées dessus.

Il a encore exigé qu'elle se défît d'une paire de boucles d'oreilles de 3.600 livres que Le Maignan, joaillier, lui avait fournies à crédit et qu'il a reprises à 600 livres de perte seulement.

Une femme d'une cinquantaine d'années, veuve d'un gardien du roi, fait toute sa compagnie et est chargée du soin de veiller sur sa conduite jusqu'au retour de M. de Gravelles qui est actuellement en tournée dans son département avec celui qui doit lui succéder, car l'on tient qu'il veut vendre sa charge de grand maître pour en acquérir une autre plus sédentaire ; et à son retour, si la demoiselle Gallodier (qu'il veut, dit-il, apprendre à penser) s'est comportée à son gré, il remplira les engagements qu'il a contractés vis-à-vis d'elle sous cette restriction.

M. de Gravelles est petit-fils, du côté de sa mère, de feu M. Thoynard, fermier général et frère de M[me] de Colandre, veuve du marquis de ce nom,

laquelle a, dit-on, eu 800.000 livres en mariage; au lieu que lui n'a encore touché que 300.000 livres de la succession de ses père et mère, lesquelles ont été employées à l'acquisition de la charge en question, en sorte qu'avec ce qui lui reviendra de celle de sa grand'mère paternelle, femme âgée de près de quatre-vingts ans, il se verra, dit-on, vis-à-vis de plus d'un million de rente. Il est encore garçon.

Demoiselle Gaussin [72]

A Monsieur le lieutenant général de police.
En son hôtel

1745, 26 juin.

J'ai l'honneur de vous informer que Mlle Gaussin vient de partir cette après-midi pour aller jouer la Comédie à Bordeaux. M. de Richelieu lui en a donné la permission. Ce qui lui a fait prendre ce parti, c'est que depuis quelque temps elle a essuyé bien des tracasseries avec ses camarades. Elle compte y rester deux mois. Personne à la Comédie n'en sait encore rien.

Delajanière.

On assure que le prince de Wirtemberg est amoureux d'elle et que même il a commencé par lui faire un présent de 200 louis pour souper avec elle.

1748, 18 septembre.

Elle est reliée d'amitié avec un ancien amant qu'elle a eu autrefois, qui a une maison de cam-

pagne près de Choisy-le-Roi qui est superbe. Elle y va souvent et doit y être à présent.

1749, 29 septembre. — Avis du sieur Herand

Le bruit qui court sur son compte doit réparer le tort que lui a fait l'aventure du sieur Drouin, comédien, et celle du sieur Gaucher, notaire, qui a fait banqueroute.

On assure qu'elle a fait la conquête du prince de Hesse-Cassel par l'entremise du marquis de Montmirel.

Il y en a qui prétendent que cette bonne fortune ne sera pas si avantageuse qu'elle le paraît, ce prince étant fort avare et la demoiselle ne demandant pas volontiers.

1749, 6 décembre.

Pendant le dernier voyage de Fontainebleau, les demoiselles Gaussin et Dangeville, qui demeuraient dans le même corps de logis, soupaient presque tous les jours avec le prince de Hesse-Cassel qui ne retint la demoiselle du Retz, dont il a été parlé, que huit à dix jours à Fontainebleau.

On n'a pu démêler alors en faveur de qui le prince inclinerait ou de la Dangeville ou de la Gaussin ; mais depuis son retour, il y a apparence que la dernière a mérité le prix ; il manque peu de jours à souper chez elle, et lorsqu'il y couche il renvoye son équipage et ses domestiques

qui reviennent le lendemain le chercher sur les huit heures du matin.

Ce prince est extrêmement livré à ses plaisirs, aussi en fait-il ici son capital.

Ce penchant si décidé est porté si loin que plusieurs personnes de considération qui lui rendent des visites trouvent fort mauvais qu'il n'en rend aucune et de ce qu'il préfère de consommer tout son temps avec des filles de débauche plutôt que de s'acquitter des devoirs que la politesse et l'usage du monde rendent indispensables.

Il demeure toujours à l'hôtel de Bretagne, rue de la Croix-des-Petits-Champs.

1752, 17 février.

Mlle Gaussin est fille d'une ouvreuse de loges qui était à la Comédie-Française. Elle fait 1.200 livres de rente à sa mère qui loge au café de Baptiste, rue de la Comédie. Elle a eu pour père putatif un archer de je ne sais quelle bande, mais son véritable père est feu Baron, le grand Comédien, qui baisa un beau jour sa mère, sur le pied du lit.

Elle commença à paraître sur le théâtre à l'âge de douze ans et y débuta par un petit rôle dans *les Amazones modernes*, avec la demoiselle Dangeville et la femme de Dubreuil.

En 1730, M. le duc de Gesvres ayant rassemblé à Saint-Ouen quantité de seigneurs et de dames qui s'amusaient à jouer la comédie, et cette

troupe ayant entrepris de jouer un jour *le Comte d'Essex* où Mme la duchesse de Gontaut [1] devait rendre le rôle d'Elisabeth, il leur manqua une actrice pour faire celui d'Eloïse et M. le duc de Gesvres chargea un nommé Cauvin, à présent huissier du clergé, de lui chercher un sujet qui pût remplir ce vuide.

Il s'adressa à la demoiselle Gaussin qui demeurait pour lors dans la rue Saint-André-des-Arts, à un cinquième avec sa mère. Elle accepta la proposition et partit le lendemain pour Saint-Ouen où elle s'acquitta si bien de son petit rôle qu'on la pria de continuer à jouer dans cette compagnie le reste de l'été. Elle s'acquit là la protection du duc de Gesvres qui lui promit de se souvenir d'elle dans l'occasion.

Après cela, elle s'engagea dans la troupe des comédiens de Lille et resta environ deux ans en cette ville. On ignore une partie des aventures qu'elle y a eues ; les faits se perdent dans une antiquité un peu trop reculée.

Après donc avoir fait deux campagnes dans cette troupe, elle prit le parti de retourner à Paris et y ramena avec elle un capitaine du régiment de Piémont nommé la Reinterie dont elle s'était amourachée à Lille et, par l'ordre de M. de Gesvres, elle débuta aux Français, il y a près de dix-neuf

1. Dame du Palais de la Reine, fort jolie. Elle disait que si elle n'était pas duchesse, elle voudrait être comédienne. Elle est morte fort jeune et a été sur le compte du feu marquis de Pezé, colonel du régiment du roi, mort en Italie.

ans, par le rôle de Julie dans *Britannicus*. Son début eut un succès prodigieux. Il y avait longtemps qu'on n'avait vu sur ce théâtre une si belle tête. M. le comte de Clermont fut le premier qui s'y prit : il en passa sa fantaisie. Ensuite le marquis de Vassé (tué en 1734 à la tête du régiment Dauphin-Dragons en Italie), la prit tout de bon et lui fit deux enfants d'un coup, après quoi, il la quitta pour prendre la demoiselle Saint-Germain, danseuse de l'Opéra.

Notre actrice ne chôma pas longtemps. M. le comte de Tressan (neveu de feu l'archevêque de Reims, chef de brigade des Gardes du roi et commandant du Boulonnais où il reste pour fuir la poursuite de ses créanciers) prit bien vite la place du marquis et au bout de dix mois, la féconde Gaussin le rendit père d'une fille qui peut avoir, à cette heure, quinze ans, laquelle est fort jolie. Elle est à Paris, dans un couvent, rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain. La demoiselle Gaussin lui a écrit il y a six mois pour lui recommander sa fille qu'elle compte marier à un jeune homme de province pour lequel elle travaille à le faire entrer dans les affaires. Le dit comte lui a fait répondre qu'il ne l'avait point oubliée et qu'il ferait tout ce qui dépendrait de lui pour lui en donner des marques.

Le comte fit place au marquis de Courtanvaux qui ne sema pas plus que ses prédécesseurs dans une terre ingrate. Il en eut deux ou trois enfants et vécut sept à huit ans avec elle.

Il lui a fait une pension en la quittant. Elle a eu ensuite Fréville, comédien français, qui finit par lui voler, à Versailles, une aigrette de 12.000 livres. Cette aventure eut des suites. A force de recherches on découvrit le voleur et malgré les sollicitations de la dite demoiselle qui fit l'impossible pour le sauver, il fut chassé de la Comédie et obligé de se sauver de France.

Le sieur Grandval la consola de cette disgrâce. Dans ce temps le feu ayant pris à sa toilette on lui accorda une représentation pour elle, afin de réparer le malheur.

M. Helvétius, ci-devant fermier général l'a eue un temps. Ensuite notre héroïne vendit en détail.

Un nommé Duché, dont on ignore la qualité, vécut en belle passion et bourgeoisement avec elle, sans que, pour lors, il fut question d'amants. Elle contracta même cette mauvaise habitude, car lorsqu'elle fut dégoûtée de cet amant elle s'attacha au sieur Drouin qu'elle aima tendrement et qui se rendit indigne de son amitié par ses mauvais procédés. Elle eut encore un enfant de sa façon et lorsqu'ils se séparèrent, la demoiselle Gaussin se servit d'un certain sot personnage qui faisait ses affaires, qu'elle appelle son cousin, qui se nomme Mesnard. Elle l'a placé depuis deux ans secrétaire chez M. le duc de la Vallière. Ce dit cousin lui vola dans la suite une tabatière très belle, garnie d'or, un jour qu'elle faisait ses paquets pour aller à Fontainebleau. Il en fut quitte pour

essuyer pendant quelques jours une froide mine de sa part.

Depuis M. de Contanvaux, notre héroïne n'avait eu que des aventures assez bourgeoises. Le prince de Hesse-Cassel partagea ses inclinations entre elle, les demoiselles de Metz et la Batte. Elle en devint grosse et accoucha d'un enfant quelque temps après la disparition du prince dont elle a reçu de forts beaux présents.

M. le chevalier de Bonac, quelques mois après, prit séance chez elle. C'est la dernière aventure qu'on connaisse à cette actrice ; on croit même que celles qu'elle aura dans la suite, ne grossiront pas beaucoup son histoire. Elle a vendu la meilleure partie de ses bijoux pour faire l'acquisition d'une maison, rue des Marais, qui rapporte 1.200 livres. On ne sait si elle est payée en entier, parce qu'elle s'est confiée au dit cousin dont nous avons déjà parlé, qui l'a mal servie dans ses affaires. Elle loge dans cette maison. C'est en quoi consiste presque toute sa fortune, avec 1.000 livres que le roy lui fait de pension. Elle est fort souvent chez M. le comte de Clermont.

1752, 25 août.

La demoiselle Gaussin a marié, samedi dernier, une fille de seize ans qu'elle a eue de M. le comte de Tresssan avec le sieur Duval, jeune homme d'une très jolie figure qui lui a été donné de la la main de M. de Bellenot. C'est Mme d'Etiolle qui

la protège. Il a un emploi en province en attendant qu'on le puisse faire entrer dans quelques affaires. Jadis on a voulu l'avoir à l'Opéra parce qu'il a une très belle voix. M. de Tressan a donné à cette jeune demoiselle une dot de 14.000 livres. La demoiselle Gaussin et M. de Tressan sont actuellement à Versailles, avec les mariés, pour les présenter à M. le maréchal de Richelieu auquel on avait fait la confidence de ce mariage. Ils ont été aussi présentés à M. le comte de Clermont qui les est venu voir chez la demoiselle Gaussin.

La demoiselle Gautier, la cadette [73]

ci-devant danseuse à l'Opéra.

1752, 16 mai.

La demoiselle Gautier la cadette demeure avec sa sœur, rue Neuve-Saint-Roch, dans une maison à porte cochère, tenant au café qui fait le coin de la rue Neuve-des-Petits-Champs. Elle occupe le second et sa sœur le premier étage.

Elles sont, ainsi qu'il a été dit à l'article de l'aînée, originaires de Paris. Leurs père et mère, qui sont actuellement retirés aux environs de Saint-Denis et auxquels elles font 1.200 livres de pension alimentaire qu'elles payent exactement à raison de 100 livres par mois, étaient domestiques.

Elles ont un frère, rue Saint-Nicaise, qui a épousé une coiffeuse.

La demoiselle Gautier l'aînée est âgée de vingt-quatre à vingt-cinq ans, grande, et assez bien faite, brune, la peau un peu bise, mettant beaucoup de rouge.

Elle était cy-devant entretenue par M. Thiroux de Montregard, trésorier de la maison du roi, rue Courtauvillain, qui avait auparavant la demoiselle Beaufort ; mais quoi qu'il vienne encore de temps en temps chez la demoiselle Gautier, l'entreteneur est actuellement M. de Morgan, vieux garçon, qui s'est extrêmement enrichi dans le commerce maritime et qui a équipage. Il demeure depuis peu rue Neuve-Saint-Eustache ; auparavant, il demeurait place des Victoires.

La demoiselle Gautier la cadette est âgée de dix-sept à dix-huit ans, de taille ordinaire, blonde, fort blanche. Elle a dansé pour la première fois le 8 avril 1751, dans la répétition du *Ballet des Sens* ; mais elle n'a fait qu'une apparition à l'Opéra ; comme elle est d'une santé délicate et qu'elle y manquait souvent, elle a demandé son congé qu'elle a obtenu aisément.

Elle est entretenue par M. Dumas, fermier des Postes, neveu de M. Thiroux de Montregard et de feu M. Dufort, fermier général. Il est garçon et demeure rue Notre-Dame-des-Victoires, la cinquième porte cochère à droite, par la rue du Mail. Pour greluchon, sur le ton que l'est M. de Lauraguais auprès de la duchesse de Joyeuse, c'est-à-dire qui paye beaucoup moins que l'entreteneur, elle a un certain chevalier Dasques ou Darques, ci-devant capitaine au régiment royal des Cravattes, demeurant rue de Richelieu entre la rue Phélipeaux et la rue Saint-Marc, lequel, depuis quatre à cinq ans, a vendu sa compagnie. Il est

garçon, âgé de trente-quatre à trente-cinq ans, riche, ayant équipage.

1753, 28 août.

M. Dumas, fermier des Postes, rue Notre-Dame-des-Victoires, a tant tiré sur la caisse pour faire face aux dépenses que lui occasionne la connaissance de la demoiselle Gautier cadette, ci-devant danseuse à l'Opéra, qu'il a été obligé pour en faire le remplacement de mettre son équipage à bas et depuis environ deux mois il s'est restreint à un carrosse de remise; c'est néanmoins toujours son cocher qui le mène. Cette conduite n'est probablement pas du goût de la mère qui demeure avec lui, mais il est sourd à ses remontrances et n'en fait qu'à sa tête.

La demoiselle Gautier cadette et sa sœur aînée sont, depuis le commencement de la belle saison, à la petite maison, n° 6 *bis* rue Saint-Lazare, à la Barrière Blanche. La dernière est entretenue par M. de Morgan, secrétaire du roi, ainsi qu'il a été dit à son article.

1753, 28 octobre.

La demoiselle Gautier l'aînée donne pour adjoint à M. de Morgan M. Lemonnier, fermier général. On ignore ce qu'elle en retire, mais on sait qu'il vient chez elle en équipage fort souvent et que M. de Morgan même ne s'en formalise point.

Son âge peut-être lui sert de passeport et le met à l'abri du soupçon.

1754, 15 janvier.

La demoiselle Gautier, chanteuse des chœurs et doublant les rôles à l'Opéra, demeure rue du Mail, presque vis-à-vis l'Hôtel des Chiens, dans une maison à porte cochère, où elle occupe avec la dame sa mère un appartement de 450 livres par an au second sur la rue. Elle est de Paris, de moyenne taille, cependant plus grande que petite, fort bien faite, âgée d'environ vingt-cinq ans, blonde, le visage ovale, le teint assez beau, fort blanche, marquée de petite vérole, paraissant d'une santé très délicate.

Jusques icy on n'a pu dénicher encore les premières anecdotes de sa vie. Elle est par elle-même naturellement cachée et ne voit personne.

Elle est grosse de sept à huit mois et comme aucune de ses compagnes ne connaît l'auteur de cet événement. il a fallu prendre le parti de la faire observer. Il en résulte que c'est M. Bernard, secrétaire du roi, rue Saint-Anne, butte Saint-Roch près les Nouvelles Catholiques, qui l'entretient. Il ne vient ordinairement chez elle que deux fois par semaine.

M. Bernard est un homme de cinquante-cinq à cinquante-six ans qui a encore sa femme. On la dit plus âgée que lui et toujours de mauvaise humeur, ce qui fait qu'elle change souvent de domestiques.

Ils ont trois enfants de leur mariage ; deux fils et une fille. Celle-ci est mariée ainsi que l'aîné des garçons que l'on appelle Bernard de Balinvilliers, maître des requêtes, qui demeure même maison que son père. L'autre n'est pas encore pourvu.

On ignore à qui peuvent aller les honoraires de la demoiselle Gautier ; néanmoins, à en juger par l'extérieur, on présume qu'il lui fait un parti honnête. Elle est toujours bien mise ; on ne lui connaît pas de dettes. Elle est fort bien meublée et a deux domestiques, c'est-à-dire un laquais et une cuisinière.

4 avril.

Mme Bery m'a assuré que ce n'était point Bernard, mais bien un jeune homme extrêmement riche qui demeure dans le Marais.

1754, 6 avril.

La demoiselle Gautier la cadette est présentement à louer.

Il y a environ quinze jours que M. Dumas, soupçonnant qu'elle le trompait, feignit d'aller en campagne. En effet sa chaise et des chevaux de poste vinrent le prendre sur les cinq heures du soir chez la demoiselle Gautier, à la petite maison dans laquelle il l'avait mise rue des fossés Saint-Marcel, au n° 5, près les Gobelins (appartenant au dit Mirault, valet de chambre du roy,

rue Poissonnière, de 600 livres par an, non meublée et 60 livres de loyer par mois pour le meuble, etc.). Puis, faisant une contremarche, il revint le même soir à onze heures frapper à la porte, mais personne ne répondit. Il crut cependant avoir aperçu de la lumière. Persuadé qu'il attendrait en vain, il prit le parti de se retirer et de laisser son domestique aux aguets pendant le reste de la nuit.

S'il dormit, il ne dormit guère, car à quatre heures du matin il revint dans son équipage. Son domestique l'ayant assuré que personne n'était sorti, il attendit encore deux heures ; à six heures, il frappa : mot. Enfin, après avoir exercé sa patience pendant un bon quart d'heure et menaçant de faire faire ouverture par un serrurier, on vint pourtant lui ouvrir. Alors, sans s'amuser en propos inutiles, il vola à l'appartement de la demoiselle Gautier qu'il trouva encore endormie ou plutôt feignant de dormir. Elle voulut l'arrêter par quelques questions, mais lui, qui cherchait à constater le délit, fit perquisition dans la maison et trouva le chevalier de Combeault, lieutenant d'artillerie, duquel nous avons eu occasion de parler au sujet de M. Camuset, caché dans le lit du laquais. Il lui dit fort tranquillement de s'habiller et de là, revenant à l'appartement de la belle, il lui dit d'en faire autant parce qu'il voulait emporter les clefs. Ensuite, il fit le compte à la femme de chambre, au laquais, à la cuisinière et les congédia. Quant à la demoiselle Gautier,

quoiqu'elle fondît en larmes, il ne se laissa pas attendrir. Il consentit seulement qu'elle prît à peu près la moitié de tout ce qu'il lui avait donné, c'est-à-dire en robes, linges et bijoux et la fit conduire dans son équipage rue Saint-Lazare, à la Barrière Blanche, dans une petite maison, nº 6 *bis*, occupée par la demoiselle Gautier l'aînée, entretenue par M. de Morgan. En sorte qu'elle a présentement tout le temps de donner audience au chevalier de Combeault et au chevalier Darques qu'elle a pour greluchons.

1754, 18 avril.

La demoiselle Gautier, chanteuse à l'Opéra a, depuis environ deux mois, fait la conquête de M. le comte de Parabère, demeurant place Vendôme, près les Capucines.

Le comte de Parabère est garçon, on ne lui donne que trente-deux à trente-trois ans. Les uns disent qu'il a été capitaine dans le régiment Royal-artillerie ; d'autres dans un régiment de dragons ; le fait est qu'il est décoré de la croix de Saint-Louis. Il jouit actuellement de 30.000 livres de rente. Sa mère, ci-devant maîtresse du Régent, demeure même maison, et ils ont chacun leur équipage.

Tous les jours, à sept heures du soir, on le voit venir chez la demoiselle Gautier ; souvent il y couche et souvent aussi, lorsqu'elle veut aller promener, il lui envoie son équipage. On ignore ce

qu'il lui donne de fixe par mois, mais à l'extérieur, elle paraît fort à son aise. Sa mère demeure toujours avec elle. Il n'est plus question de M. Bernard duquel il a été parlé dans la feuille du 15 janvier dernier.

Le comte de Parabère n'a qu'une sœur que l'on dit mariée en pays étranger.

1754, 14 mai.

La demoiselle Gautier la cadette n'a pas éprouvé un long veuvage depuis son aventure avec M. Dumas. Elle a trouvé le marquis de la Vaupallière, cornette des mousquetaires gris, qui lui donne 600 livres par mois.

Le marquis est garçon, jouit de 80.000 livres de rente et fait grande figure. Il demeure rue du Croissant, près Saint-Joseph. C'est lui qui faillit être surpris par le marquis de Villeroy, il y a deux ans, avec sa maîtresse. On mit cette aventure sur le compte du prince de Turenne ; à la vérité, il y allait alors assez souvent, mais ce jour-là, il n'était pas le héros de la fête.

Elle demeure, de ce terme, rue Poissonnière, maison de Bourguignon et tient le même corps de logis qu'occupait la comtesse de la Ferté, morte sur la fin de l'année dernière. Elle a pour 600 livres de loyer.

On ne sait si cette intrigue se soutiendra longtemps. Le marquis n'ignore pas le motif qui lui a fait perdre M. Dumas et il la soupçonne de con-

server encore quelques tendres sentiments pour le chevalier Darques, le même qui a été trouvé couché avec elle, et non le chevalier de Combeault qui tient pour sa sœur aînée. En effet, il ne se trompe pas. Ils se voyent toujours, mais avec tant de circonspection qu'il n'a encore pu constater le délit. Il vient cependant de lui donner pour 1.000 ou 1.200 livres de meubles et par addition à ceux qu'elle avait déjà.

1754, 26 septembre.

L'union de la demoiselle Gautier la cadette avec le marquis de la Vaupallière, ainsi qu'on l'avait prévu, ne s'est pas soutenue longtemps. On n'a pu démêler ce qui donna lieu à sa rupture si ce n'est que le marquis aime pour le moins autant la diversité de maîtresses que la demoiselle Gautier peut aimer la diversité d'amants et qu'il était déjà captivé par la demoiselle Duval dite Briancourt, nièce de la Constitution, à laquelle il rend visite à l'insu de M. Trudaine de Montigny, maître des requêtes, qui est le monsieur.

Depuis près de trois mois, la demoiselle Gautier est donc passée en d'autres mains. M. Darmois, capitaine d'infanterie (régiment de Bretagne) s'en est accommodé immédiatement après la retraite du marquis et quoiqu'il comptât beaucoup sur la fidélité de sa nouvelle maîtresse, comme il prévoyait qu'il irait incessamment au camp qui se fait en Alsace, pour lequel, en effet, il est parti,

il y a environ six semaines, il l'a logée chez lui, rue Poissonnière, en deçà du boulevard, la porte cochère après celle de M. de Vandreuil, où pour lui complaire et dans l'espérance qu'il lui a donnée qu'à son retour il lui ferait des rentes, elle ne voit personne que sa sœur aînée qui a pris l'appartement qu'elle occupait rue Poissonnière.

Elle ne va même ni aux promenades, ni au spectacle. Elle porte présentement le nom de Mlle Gallois.

M. Darmois doit arriver incessamment; on prétend qu'il a une petite maison aux environs de Paris.

Pour quelques tracasseries survenues entre elle et son domestique nommé La Pierre, elle l'a fait conduire il y a une quinzaine de jours par le guet chez un commissaire et de là, à sa réquisition, au Grand Châtelet où l'on croit qu'il est encore.

1755, 19 mai.

La demoiselle Gautier la cadette demeure de ce terme, rue de la Marche, au Marais, la seconde porte cochère en entrant à gauche par la rue de Bretagne, à côté d'un charron, dans une maison dont elle a la totalité, par bail de trois ans, à raison de 1.200 livres par an.

Elle a quitté le nom de Gallois pour prendre celui de Mlle de Peyre, attendu qu'elle fait chambrée avec le sieur Marquet de Peyre, frère de M. Marquet l'aîné, receveur général des finances,

de M. Marquet de Bourgade, sous-fermier et de M. Marquet de Montbreton, maître d'hôtel chez le roi, auparavant connu sous le nom de Scipion.

La demoiselle Gautier a fait venir dans ce nouveau logement, tant les meubles qu'elle avait rue Poissonnière que ceux qui étaient dans la petite maison n° 5, rue des fossés Saint-Marcel et M. de Peyre lui en a donné pour 1.000 écus d'augmentation.

On croit cependant qu'elle a toujours la petite maison en question d'autant qu'elle avait fait un bail de neuf ans lorsqu'elle y entra et qu'elle était entretenue par feu M. Dumas, fermier des Postes.

1755, 31 octobre.

La demoiselle Gautier l'aînée, cy-devant entretenue par M. Morgan, demeure, depuis le 15 décembre, rue Saint-Louis-au-Marais, au coin de la rue Saint-François, dans une maison à porte cochère, où elle occupe, au premier étage dix pièces de plain-pied et cinq croisées de face sur la rue. Elle a cédé le bail de l'appartement qu'elle tenait rue Poissonnière à la demoiselle La Blottière, à raison de 900 livres par an, la première année payée d'avance.

La demoiselle Gautier est présentement aux appointements de M. Beissier de Pisany, maître des Comptes, qui lui donne 600 livres par mois. Cet homme est âgé d'environ cinquante ans et veuf depuis six. Il lui restait de son mariage deux fils,

l'un âgé de dix-huit ans, l'autre de quatorze. Le premier est mort il y a deux ans de la petite vérole.

M. de Pisany avait, dit-on, depuis quatre ans pour maîtresse une femme qui se faisait appeler la marquise de Doublon, veuve d'un Américain, grande, bien faite, aimable, âgée de trente-six ans. Elle restait ordinairement à Puteaux où M. de Pisany a une maison. On rapporte que regardant par une croisée, elle tomba du troisième étage en bas et se tua, il y a de cela environ trois mois. On assure qu'il a été fort sensible à cet accident.

En 1756, 1er juillet, elle demeure faubourg Saint-Laurent, nos 22 et 23, appartenant à M. le duc d'Orléans.

1756, 31 décembre.

Depuis trois ou quatre ans, la demoiselle Gautier, chanteuse à l'Opéra, est aux appointements de M. de Villemur, receveur général des finances, sans que personne ait eu jusqu'ici le moindre soupçon de cette intrigue, pas même la demoiselle Beaufort qui est encore dans une parfaite sécurité à ce sujet. Il n'y avait que Levasseur et la demoiselle Masson qui fussent dans la confidence. Ce dépôt pesait apparemment depuis si longtemps à la demoiselle Masson qu'elle l'a confié aujourd'hui à quelqu'un sous le sceau du serment et avec autant de précaution que si elle eût révélé le secret de l'Etat.

Trois enfants que la demoiselle Gautier a eus

depuis quatre ans passent pour être de la façon de M. de Villemur, un desquels avait 1.200 livres de rente dont elle jouit, ce qui, joint à 600 livres qu'elle a de l'Opéra et à 10 louis seulement par mois que lui donne M. de Villemur jusqu'à ce que, par l'événement, elle remplace la demoiselle Beaufort, lui fait un revenu annuel d'environ 5.000 livres qu'elle met ou peu s'en faut de côté étant en pension chez sa mère qui a du bien.

Malgré cela, M. de Villemur entretient toujours la demoiselle Beaufort qui lui coûte gros. A l'occasion de Sainte-Thérèse, sa fête (elle s'appelle Thérèse Belin), il lui a, dit-on, fait présent d'un lit superbe qui a coûté 14.000 livres. Elle passe les trois quarts de l'année à Pantin où il va la voir deux à trois fois par semaine. Ce qui déroute souvent sur les allures de M. de Villemur c'est qu'il va chez presque toutes les filles et qu'elles tirent toutes quelque chose de lui ; comme la demoiselle Coupée, danseuse, la demoiselle Cohendet, la demoiselle Danville, la demoiselle Marquis-Villeroy et nombre d'autres.

Gondrez [74]

cy-devant danseuse à l'Opéra, faubourg Saint-Honoré.

1756, 24 décembre.

Il est pourtant bien disgracieux d'avoir un équipage brillant, commode, et être obligée de paraître en public dans un misérable fiacre. La demoiselle Gondrez en est pourtant logée là depuis quelques jours que ses créanciers ont jeté un dévolu sur son carrosse et sur ses chevaux. Pour se consoler de cette petite disgrâce, peut-être aussi dans l'espérance de faire ressource, elle vient de former une partie chez la demoiselle Beissac, sa bonne amie et sa camarade d'infortune. Elles ont été remerciées le même jour. Cette demoiselle Beissac a anciennement eu M. d'Emblimont, aujourd'hui chef d'Escadre.

Le chevalier de Maupeou et M. de Maupeou d'Ablèges s'y trouvent régulièrement tous les soirs et y amènent leurs amis. La demoiselle Gondrez se charge de faire les honneurs du logis et on s'amuse à jouer au Pharaon.

La demoiselle Beissac demeure de ce terme, rue Meslée, quartier Saint-Martin.

Demoiselle Gréard [75]

1756, 22 octobre.

La demoiselle Gréard, surnuméraire dans les chœurs à l'Opéra, est fille de Gréard, tailleur, rue Saint-Honoré, près la place du Palais-Royal. Ils sont cinq ou six enfants.

Celle-cy, par un détail immense, pourvoyait à la subsistance de toute la famille ; cependant, quoiqu'elle fût à un chacun et à très bon compte, elle a constamment tenu rigueur au sieur Levasseur, inspecteur du chant. Pour se venger, il a toujours rendu de si faibles témoignages de ses talents qu'elle n'a point eu d'appointements. On lui admet cependant une très belle voix et beaucoup de musique.

Piquée du peu de justice qu'on lui rendait ici, elle vient de partir, le 14 de ce mois, pour l'Opéra de Bordeaux avec le sieur de la Richardière, directeur de ce spectacle, qui lui fait espérer un traitement distingué. Lui-même sortait tout récemment du Fort l'Evêque, où il a été fort longtemps détenu pour dettes. On prétend que la demoiselle Gréard doit être sa maîtresse.

C'est une fille de vingt à vingt-et-un ans, petite, maigre, blonde, assez bien de loin quant à la figure, mais elle perd considérablement à être vue de près par la raison qu'elle a déjà beaucoup de service.

La demoiselle Lhéritier, actrice de l'Opéra, qui mourait de faim ici, est partie avec eux.

Demoiselle Granier [76]

rue Royale, butte Saint-Roch.

1750, 5 mai.

La demoiselle Granier, danseuse à l'Opéra, demeure rue Royale, butte Saint-Roch, chez une fruitière, vis-à-vis une marchande de modes, au premier sur la rue.

Elle est, à ce que l'on croit, originaire de Provence. Il n'y a pas encore un an qu'elle est à Paris. Elle était auparavant avec sa mère (qui demeure ici avec elle), à la Comédie de Marseille. Elle est d'une taille au-dessus de la médiocre, bien faite, âgée d'environ seize ans, brune, les yeux noirs, le visage bien rempli et un air de fraîcheur qui se rencontre rarement dans ce pays-là. Aussi passe-t-elle aujourd'hui pour la plus jolie de l'Opéra.

Il y a environ huit mois qu'elle y a été reçue et peu de temps après, elle a fait la conquête du marquis de Courtanvaux qui a fait de la dépense pour elle. Entre autres présents, il lui a donné

une montre d'or de jaspe à répétition, enrichie de diamants, laquelle est estimée valoir plus de 1.000 écus. Il insiste beaucoup aujourd'hui pour qu'elle quitte l'Opéra, mais la mère ne veut point y consentir qu'il n'ait auparavant assuré à sa fille des rentes qui les mettent toutes deux en état de vivre aisément.

On assure que M. de Courtanvaux a plus d'un concurrent et qu'un de ceux-là, dont on ignore le nom, offre déjà 50.000 écus pour avoir la demoiselle Grenier. M. de Courtanvaux l'a déjà menée plusieurs fois à une jolie maison qu'il a à Colombes sur le chemin de Paris à Argenteuil.

1750, 22 mai.

Il a été dit, dans la feuille du 5 de ce mois, que la demoiselle Granier, danseuse à l'Opéra, était âgée d'environ seize ans. Suivant l'extrait du registre des baptêmes de l'église paroissiale de Saint-Ferréol, de Marseille, elle n'aura que quinze ans au 7 septembre prochain, étant née à pareil jour de l'année 1735. Elle s'appelle Marie-Perrette Granier, fille de Jean Granier et d'Elizabeth Barillier. Cet extrait nous a été représenté par le sieur Granier frère à l'occasion d'un mémoire adressé sous le nom de sa fille au magistrat et sur les plaintes portées par M. de Courtanvaux, afin d'en imposer particulièrement à la mère Granier, qui fut mardi dernier, 19 de ce mois, faire tapage à la Garenne, près Colombes, pour ravoir sa fille qui y était

depuis deux jours, chez M. de Bauche, conseiller au Parlement, où était aussi M. de Courtanvaux, le comte de Vintimille, la Lyonnais et la Coupée. Comme le style de ce mémoire est singulier et qu'il paraît être tiré du code de l'Opéra pour régler la prétention des pères et mères incommodes, on va l'insérer ici.

Mémoire.

La demoiselle Granier, danseuse de l'Académie royale, représente qu'elle a une mère qui, contre toute bienséance, la trouble continuellement dans ses exercices et ne cherche qu'à la périr par ses dissipations dans le ménage. En vain, la demoiselle Granier lui a-t-elle proposé respectueusement de sortir de la maison en lui assurant 100 francs de pension par mois, ce qui est très généreux ; car on sait qu'à l'Opéra, les mères les plus mauvaises et les plus intéressées n'ont jamais exigé plus de 800 livres par an, avec un habit de Pinchinat pour un cousin et quelques bouteilles de ratafia aux quatre bonnes fêtes de l'année, avec une chandelle et un gâteau aux Rois. La demoiselle Granier espère qu'en faveur de ses bons procédés on donnera ordre à sa mère de se séparer d'elle amiablement, sans jamais remettre le pied dans la maison aux conditions de ces 1.200 livres de pension qui seront payées avec honneur. Par ce moyen, la demoiselle Granier

pourra s'attacher à se perfectionner dans son art, ayant heureusement trouvé un excellent maître qui lui donne de très bonnes leçons.

Quoi qu'il en soit, la mère Granier se plaint amèrement de la demoiselle Coupée, maîtresse de M. de Bauche, et dit hautement que c'est elle qui a séduit sa fille et qui l'a livrée depuis environ trois mois à M. de Courtanvaux. Elle paraît néanmoins vouloir se plier à la nécessité en consentant qu'elle vive avec M. de Courtanvaux, mais elle insiste à ne vouloir pas qu'elle quitte l'Opéra, à moins qu'il ne leur assure dès l'instant de quoi vivre, ce qu'il ne veut faire, disent-ils, que dans trois ans. Ce temps paraît trop long et trop incertain à la mère Granier qui n'est pas sotte et qui craint (peut-être avec raison), qu'avant ce temps, M. de Courtanvaux ne se dégoûte de sa fille et ne remplisse pas ses engagements.

D'un autre côté, elle demande au moins la satisfaction de voir sa fille de temps à autre, et de continuer à l'habiller dans sa loge, tous les jours d'Opéra, comme elle faisait auparavant.

1750, 11 octobre.

La demoiselle Granier, danseuse à l'Opéra, de laquelle il a été parlé dans la feuille du 22 mai dernier est toujours à Colombes chez M. de Courtanvaux.

Le mémoire présenté sous son nom au Magistrat, le 20 mai 1750, et inséré dans la feuille du

22 dudit mois, fait mention d'une pension de 1.200 livres qu'elle offre à son père et à sa mère ; mais ayant toujours refusé d'en donner des quittances libellées comme on les leur demandait, ils ont été privés de ce secours l'espace de quatre mois, pendant lesquels ils ont été obligés de vivre de ressource, en vendant leurs effets pièce à pièce pour subsister. Cette situation et le clabaudage qu'ils faisaient dans le quartier ont enfin engagé M. de Courtanvaux à se relâcher de la clause qu'il avait mise et, par le ministère de M. le marquis de Flavacourt, il les a fait pressentir sur l'envie qu'il avait de les obliger. Mais comme il était question de quitter Paris et d'aller dans une des terres de M. de Courtanvaux où ils auraient été comme concierges, la proposition a été rejetée. On a donc cherché un autre biais pour les apaiser en leur faisant écrire par leur fille. Voici la copie de la lettre. Le style en est aussi singulier que celui du mémoire dont on vient de parler.

A Colombes, ce 9 septembre 1750.

J'aurais déjà, ma chère maman, eu l'honneur de vous écrire, si je n'avais respecté les premiers mouvements de l'humeur que vous aviez contre moi. Je me flatte que vos réflexions vous auront fait voir, d'un œil plus modéré, une démarche de ma part, qui n'a d'autre objet que la douceur d'une vie plus tranquille et les moyens d'acqué-

rir par une étude assidue assez de talent pour m'assurer un avenir aisé et m'occuper entièrement à remplir mes devoirs à l'Opéra.

Comme je crains que vous ne soyez dans une situation fâcheuse, et que mon dessein a toujours été de vous donner des preuves réelles de tendresse et de reconnaissance, je vous supplie de m'honorer d'une réponse qui m'assure que vous approuvez mes arrangements et qu'en conséquence vous m'accorderez la tranquillité que je désire, en voulant bien recevoir de ma part, par les mains de qui vous jugerez à propos, le montant de ce que j'ai réservé exprès, depuis le jour que je vous ai quittés, à raison de 100 livres par mois, lesquelles 100 livres je ne manquerai pas de vous faire tenir régulièrement chaque mois, de la façon que vous m'ordonnerez, aussitôt que vous aurez daigné m'assurer par un mot de réponse que vous voulez bien accepter ce secours de moi, plus faible que ma soumission et mon amitié ne le désirent, mais proportionné à ma fortune présente.

J'attends avec empressement une réponse de vous qui me donne occasion de vous prouver par des effets réels le respect avec lequel je suis, ma chère maman, votre très obéissante fille.

GRANIER.

Le besoin dans lequel se trouvaient dans ce moment le sieur Granier et sa femme leur dicta une réponse mitigée qui leur valut 300 livres pour les arrérages échus avec promesse de leur faire

tenir régulièrement 100 livres tous les mois. C'est M. le marquis de Flavacourt qui leur a fait cette remise. Comme ils étaient en chambre garnie, rue Sainte-Anne, Butte Saint-Roch, à l'hôtel de Besançon, ils viennent de louer un petit appartement, rue Saint-Honoré, vis-à-vis le café de Dupuis, au quatrième et vont le faire meubler par Hourlier, tapissier, rue des Ciseaux près l'Abbaye, moyennant 100 livres comptant et des billets de 150 livres de trois mois en trois mois, jusqu'à parfait paiement. Ils attendent incessamment leur fils aîné qui est parti de Marseille, le 9 de ce mois, pour les venir joindre à Paris, où il compte se fixer. C'est, à ce qu'ils disent, un garçon à talent, grand musicien compositeur et un des meilleurs violons du royaume. Ils espèrent qu'au moyen des secours qu'il leur procurera par ses talents, ils ne seront pas longtemps dans la triste nécessité de faire usage de ceux qui semblent blesser leur délicatesse.

Les promenades de la demoiselle Granier depuis trois semaines ou un mois, se réduisent à aller au Bois de Boulogne, dans l'équipage de M. de Courtanvaux, mais elle y est toujours accompagnée de quelque personne de confiance. Depuis cette époque elle ne fréquente plus la demoiselle Coupée, ni M. de Bauche, qui sont devenus suspects à M. de Courtanvaux, particulièrement la Coupée qui une fois entre autres est rentrée, selon lui, un peu tard avec la demoiselle Granier qui lui parut un peu chiffonnée et en désordre.

Ce soupçon, tout injurieux qu'il paraît être à la réputation de la demoiselle Coupée, pourrait cependant bien avoir quelque fondement. Compatissante comme elle est, elle aurait bien pu faire en faveur d'un autre ce qu'elle a fait pour M. de Courtanvaux s'il n'y avait mis ordre de bonne heure.

Le bruit court que la demoiselle Granier est enceinte, afin d'obtenir plus facilement une prolongation de congé du Prévôt des marchands. Quoique le fait de la demoiselle Granier ne tienne rien de l'impossible, le père et la mère persistent à n'en vouloir rien croire. Auraient-ils quelque certitude de la stérilité de leur fille ? Mais non ; si on veut les en croire, elle était à son début lorsque M. de Courtanvaux en a fait la conquête.

1751, 17 décembre.

On assure que depuis le mois d'avril dernier, la demoiselle Granier, danseuse, entretenue par M. le marquis de Courtanvaux n'est plus sur l'état de l'Opéra, et qu'elle en a été rayée, comme un sujet inutile, n'y ayant pas paru depuis environ dix-huit mois.

D'après cet avis que l'on tient effectivement pour sûr, le sieur et la dame Granier, les père et mère, se croyant réintégrés dans leurs droits, projetaient de l'enlever d'autorité paternelle, de la petite maison de Passy où elle est restée toute la belle saison ; mais depuis près d'un mois elle en est

délogée pour aller vraisemblablement à Colombes, chez M. de Courtanvaux, où ils n'oseront certes pas faire la même tentative.

Comme elle n'est plus au roi, disent-ils, et qu'ils ne peuvent, sans échouer, par rapport au crédit de M. de Courtanvaux, réclamer l'autorité pour retirer leur fille du libertinage et de l'obsession où il la retient depuis plus de dix-huit mois, on sait qu'ils se proposent de se pourvoir au Parlement pour être autorisés à la faire enlever partout où elle se trouvera. On assure même encore qu'ils ont déjà fait plusieurs démarches vis-à-vis de M. le Procureur général et qu'ils en ont été bien reçus.

Ils reçoivent cependant toujours les 100 livres par mois qui paraissent provenir des épargnes de leur fille ; mais ce faible secours ne fait que prolonger leur misère. Effectivement, il n'est guère possible qu'avec un ou deux enfants qu'ils ont avec eux, ils puissent avec cela subsister et tenir un ménage, surtout dans la conjoncture présente.

Leur intention serait donc, s'ils pouvaient recouvrer leur fille, de retourner à Nice, Aix ou Marseille, où Granier père a déjà été directeur d'Opéra, et de faire quelque nouvelle entreprise. On le dit par lui-même assez bon musicien. Il a deux fils dont un est excellent violon ; l'autre joue la comédie et de quelques instruments ; celle-ci danserait et cette réunion de talents les mettrait en état de vivre ; ce qu'ils ne trouvent pas ici,

car, à parler vrai, ils sont dans les horreurs de la misère, obligés de vendre pièce à pièce.

1752, 5 janvier.

Suivant le nouvel Etat des acteurs et actrices de l'Opéra, il paraît qu'effectivement la demoiselle Granier en a été rayée et l'on veut encore que M. de Courtanvaux se soit opposé à ce qu'elle y rentrât, afin, dit-on, qu'elle ne passe pas par d'autres mains.

Depuis quelques mois, il l'a mise dans un couvent aux environs de Paris où il paye sa pension, et, suivant toutes les apparences, sa fantaisie s'est passée.

Le sieur et la dame Granier se donnent la torture pour découvrir le lieu de sa retraite. Ils ont enfin obtenu une permission de M. le Lieutenant Criminel de la faire enlever à main forte si le cas le requiert, partout où ils la trouveront.

1752, 4 février.

En marge : « J'ai vu depuis M. de Courtanvaux « qui m'a assuré qu'elle était dans un couvent « hors Paris, qu'il y payait sa pension, mais qu'il « ne la voyait plus et ne s'en souciait plus. »

La demoiselle Granier, cy-devant danseuse à l'Opéra, n'est point au couvent comme tout le monde le pensait. Elle demeure depuis environ six mois, sous le nom de Mlle Meusnier, rue Neuve-

des-Petits-Champs, la troisième porte cochère après la rue de Ventadour, chez l'ébéniste, à l'entresol presque vis-à-vis l'hôtel de Pontchartrain, dans une maison neuve d'où elle ne sort que très rarement.

La femme du sieur La Bruyère, concierge ou intendant de M. de Courtanvaux, en lui faisant compagnie, lui sert en même temps d'argus, et si elle sort ce n'est tout au plus qu'avec elle et toujours avec des précautions.

L'appartement qu'elles occupent est à louer pour le terme prochain ; c'est ce qui a servi de prétexte spécieux pour éclaircir le doute que l'on avait depuis que l'on avait vu M. de Courtanvaux y monter, en demandant, pour y avoir entrée, la faculté de voir les appartements.

On croit cependant que M. de Courtanvaux n'en est quant à présent que très faiblement affecté et qu'il a sincèrement envie de s'en débarrasser ; du moins, le sieur Cordes, son secrétaire, vint-il faire, le 24 du mois dernier, des propositions au père et à la mère, lesquelles cadrent assez avec cette opinion. Granier et sa femme ont consenti de reprendre leur fille et de quitter tout de suite Paris pour passer en province, pourvu que M. de Courtanvaux lui donne de quoi faire route et qu'il acquitte les dettes que la nécessité leur a fait contracter depuis qu'ils sont ici.

1753, 20 avril.

La demoiselle Granier, cy-devant danseuse à l'Opéra, demeure, depuis trois mois, rue Neuve-des-Petits-Champs, vis-à-vis l'hôtel de Mazarin, une porte carrée, à côté d'un ébéniste, au quatrième. Elle n'a qu'une servante, encore est-elle assez mal ajustée.

Depuis plus d'un an elle n'a point eu d'habitudes avec le marquis de Courtanvaux. Elle était au couvent de Longchamp où il payait sa pension.

Actuellement, elle n'a que Lany, maître des Ballets, qui lui promet de faire sa paix avec M. le Prévôt des Marchands et de la faire rentrer à l'Opéra au premier jour. Elle en a bon besoin, car elle est dans la misère. Des 30 louis d'or que le marquis lui donnait par mois, elle s'est économisé 400 livres de rente viagère que l'Intendant lui a fait placer ; voilà toute sa fortune.

Il a été dit, l'ordinaire précédent, que M. de Courtanvaux entretenait présentement la demoiselle Saint-Germain, danseuse à l'Opéra.

1753, 2 mai.

Depuis la feuille du 20 avril dernier, la demoiselle Granier est déménagée de l'appartement qu'elle occupait vis-à-vis l'hôtel de Mazarin, pour venir demeurer susdite rue Neuve-des-Petits-Champs vis-à-vis la Compagnie des Indes, chez

le perruquier encore au quatrième étage ; mais, du moins, ici, elle a vue sur le Palais-Royal.

On assure que M. le duc de Lauraguais a quitté la demoiselle Fauconnier cadette dite de Joyeuse, et qu'il en est maintenant à la demoiselle Granier à laquelle il donne ce qu'il peut. Néanmoins Lany continue toujours de la voir sous prétexte de la mettre en état de rentrer à l'Opéra. C'est lui qui lui a trouvé l'appartement qu'elle occupe actuellement.

1753, 20 juin.

La demoiselle Granier vient de rentrer à l'Opéra par le crédit de Lany, maître des ballets, et l'on assure qu'il va l'épouser. Il est du moins certain qu'il l'aime beaucoup et qu'il ne la quitte non plus que son ombre. Actuellement, il fait préparer un appartement rue de Richelieu, au troisième, d'une maison à porte cochère, vis-à-vis la fontaine, à côté d'un parfumeur, où l'on apportera ensuite les meubles de la demoiselle Granier et ceux de Lany qui fera chambrée avec elle en attendant le sacrement. La mère de Lany demeure au second sur le derrière dans la même maison.

On a peine à persuader le public que la demoiselle Granier ait, comme elle le dit, 2.000 livres de rente des bienfaits de M. de Courtanvaux.

1753, 23 octobre.

Le bruit a couru et court encore depuis quelques jours, que la demoiselle Granier, danseuse à l'Opéra, ci-devant maîtresse du marquis de Courtanvaux, a épousé Lany, maître des ballets ; mais on est assuré qu'il n'en est rien. Il peut être vrai que Lany ne s'en éloignerait pas, cette fille ayant déjà réellement 2.000 livres de rente viagère que le marquis lui a faite en la quittant ; mais elle ne paraît pas trop se soucier du sacrement. D'ailleurs, la mère Granier qui est de retour depuis que sa fille est sortie de captivité, entend trop ses intérêts pour lui conseiller de retomber dans un état pire que celui d'où elle sort. En sorte qu'ils vivent tous trois à frais communs, ou peu s'en faut, dans une parfaite union, sans qu'il soit question de mariage.

Il y a plus, dit la mère, c'est que Lany est le premier à convenir que comme son attachement pour la demoiselle Granier ne peut tout au plus s'étendre qu'aux frais du ménage et au loyer de l'appartement qu'ils occupent rue de Richelieu, il sera aussi le premier à approuver qu'elle fasse l'acquisition de quelque bon rentier qui lui assure du bien. Néanmoins on doute d'une résignation aussi complète de la part de Lany, car il paraît être coiffé de cette fille au point qu'il ne la quitte non plus que son ombre.

La mère Granier, qui est une fine mouche, cher-

che à mettre les instants à profit et vraisemblablement, de l'aveu de sa fille, qui n'aime Lany que médiocrement, elle est en pourparler avec le vieux Chambellan de Pologne qui a déjà fait faire des offres. Mais avant de s'embarquer, on veut qu'il réalise, c'est-à-dire, qu'outre les honoraires qui sont convenus à tant par mois, on demande qu'il débute par financer une certaine somme honnête pour faire face à quelques dettes. Tout ceci est encore dans le secret ; au premier jour nous aurons peut-être quelque chose de plus positif.

La demoiselle Granier n'a pour elle que la figure, le teint, la fraîcheur, l'élégance de la taille, la jeunesse : du reste elle est bête comme il n'est presque point permis de l'être.

1754, 9 janvier.

La demoiselle Granier fait divorce en apparence avec le sieur Lany, car l'on pense bien qu'ils se verront toujours ; mais comme il sert d'obstacle à sa fortune et que la science n'est pas suffisante pour l'indemniser du temps qu'il lui fait perdre, elle vient ainsi que sa mère demeurer au terme prochain de Pâques, rue Saint-Honoré chez Duchapt, marchand de modes, au quatrième.

En attendant cette translation, elle tire tout ce qu'elle peut du sieur Dalmois, capitaine au régiment de Médoc-Infanterie, qui ne laisse pas que de lui donner et pour lequel on prétend qu'elle s'est prise de belle passion.

La grande réputation du sieur Dalmois est de jouer gros jeu assez heureusement. Il a ci-devant vécu à plusieurs reprises avec la demoiselle Delore, danseuse du magasin, et il vient de nouveau de la quitter pour s'attacher à la demoiselle Granier.

1754, 16 janvier.

Samedi dernier, 12 de ce mois, la demoiselle Granier, danseuse à l'Opéra, est déménagée de la rue de Richelieu pour venir rue Saint-Honoré, au quatrième, chez Duchapt, marchand de modes, et elle ne compte y rester que jusqu'à Pâques prochain qu'elle doit prendre un appartement plus élégant, dans le même quartier.

Cette future fortune est fondée sur les espérances que lui donne M. Brissart, fermier général, rue Plastrière. Il vient la voir de temps en temps et, comme la société qu'elle faisait avec Lany n'était pas de son goût, il a exigé qu'elle commencerait par le quitter, et qu'ensuite, c'est-à-dire au terme prochain, il lui ferait meubler un appartement plus commode que celui qu'elle occupe actuellement. Ces préliminaires n'empêchent pas qu'à l'insu de M. Brissart, elle ne tire tout ce qu'elle peut du sieur Dalmois, capitaine dans Médoc-Infanterie, dont nous avons déjà parlé.

1754, 30 janvier.

La future fortune de la demoiselle Granier dont il a été parlé est allée à vau-l'eau. M. Brissart,

fermier général, ayant plusieurs fois rencontré chez elle le sieur Lany et s'étant rendu certain qu'il y venait aussi coucher au mépris de la parole d'honneur que cette fille lui avait donnée de ne plus avoir d'habitudes avec lui, il vient de discontinuer d'aller chez elle. Ainsi l'appartement brillant qu'il devait lui donner à Pâques est disparu et vraisemblablement ses appas seront encore logés au quatrième étage pendant tout le terme prochain, s'il ne survient d'ici à ce temps quelque heureuse révolution en sa faveur.

1754, 14 août.

Il est bien décidé que le sieur Lany, maître des ballets de l'Opéra, n'a plus aucun droit sur la demoiselle Granier. Il y a plus de deux mois que la mère l'a chassé comme un corsaire pour complaire à M. Brissart, fermier général, qui a suspendu les effets de sa générosité jusqu'à ce que la demoiselle Granier se soit exécutée sur cet article. En faveur de ce sacrifice M. Brissart lui fait toucher en son absence (car il est actuellement en tournée) 100 pistoles par mois qu'il est convenu de lui donner. Avant son départ il lui a fait mettre pour plus de 10.000 livres de meubles, d'augmentation à ceux qu'elle avait déjà, dans le nouvel appartement qu'elle occupe de ce terme, rue Saint-Honoré, en deçà de l'hôtel de Noailles, dans une maison à porte cochère, vis-à-vis les Jacobins, au premier sur le devant.

Il manquera encore quelques glaces, mais, dit la mère Granier, il faut laisser quelque chose à faire pour le retour de M. Brissart. On l'attend à la fin du mois prochain ou dans les premiers jours d'octobre.

M. Brissart a encore mis dans son marché que son nom serait un mystère et que cette intrigue serait conduite avec toute la discrétion que l'on pourrait y apporter de part et d'autre. Il a épousé M[lle] de la Borde, fille du fermier général de ce nom, avec laquelle il a jusques ici fait bon ménage, et les choses pourraient changer de face si cette petite infidélité venait jusqu'à elle. Néanmoins, si l'on en croit la chronique médisante, cette dame ne reste pas non plus dans l'inaction. On ne sait affirmativement sur quel pied les choses sont aujourd'hui, mais il y a un an, comme à présent, que le prince de Monaco était fort bien avec elle. Son mari était encore en tournée.

M. Brissart a ici une personne de confiance qui veille sur toutes les démarches de la demoiselle Granier ; d'ailleurs, la mère ne la quitte pas d'un instant dans la crainte qu'elle n'aille voir secrètement Lany, ce qui est déjà arrivé.

La demoiselle Granier a des boucles d'oreille fines de 4.000 à 5.000 livres, sur lesquelles elle n'a encore payé que 2.000 livres. Elle a fait son billet du surplus, M. Brissart lui marque par une lettre qu'elle a reçue il y a deux jours, qu'il vient de faire mettre à son adresse un ballot de toile. Il est actuellement à Lille.

Quant au sieur Lany, il se console le mieux qu'il peut avec la demoiselle Victoire (Gobet), danseuse à l'Opéra.

1754, 4 octobre.

La demoiselle Granier, danseuse, surnommée la grosse beauté de l'Opéra, est peut-être celle qui est la moins affligée de la mort de Mlle Brissart, épouse du comte de Thiard de Bissy, brigadier de cavalerie, lieutenant des Gendarmes Dauphins, etc., décédée ce jourd'hui, rue Plastrière. Ils avaient été mariés le 20 novembre 1752.

M. Brissart, qui entretient la demoiselle Granier, informé de l'extrémité où était sa sœur, s'est rendu en poste à Paris, mais il y est arrivé trop tard ; sa sœur qu'il aimait, dit-on, tendrement, était déjà morte, en sorte qu'il est reparti la nuit du samedi au dimanche, c'est-à-dire après les funérailles pour aller achever sa tournée. Néanmoins, tout pénétré de la perte qu'il venait de faire, il n'a pu résister au plaisir de voir sa belle maîtresse. Il y fut donc. Cette entrevue a valu 25 louis à la demoiselle Granier. Elle compte le posséder tout à fait dans les premiers jours du mois prochain.

1754, 10 décembre.

Les noces du sieur Lany durent toujours. La demoiselle Granier n'a point encore paru à l'Opéra depuis le 27 novembre dernier et il continue d'in-

sinuer dans le public qu'il n'a aucune part à son évasion. Elle est chez lui, rue de Richelieu, mais elle ne sort point. Néanmoins, quoique tous les soupçons se réunissent sur lui, la mère, plus en droit que personne de se plaindre de cet enlèvement, ne paraît pas, à beaucoup près, prendre cette affaire autant à cœur que la prend M. Brissart. De dire que son ressentiment soit totalement en faveur de la demoiselle Granier, ce serait trop s'avancer. On croit qu'il y entre beaucoup plus d'amour-propre que de tendresse. Quoi qu'il en soit, mardi dernier, 4 de ce mois, M. Brissart, accompagné de M. Fontaine, fermier général, son beau-frère, fut trouver Lany dans sa loge, à dessein de le morigéner et pour colorer sa démarche il se servit du prétexte vague qu'il avait tenu de mauvais propos sur le compte de son épouse. Lany qui s'habillait pour aller à son devoir, les pria de vouloir bien remettre après l'Opéra ce qu'ils avaient à lui dire. Ces messieurs y consentirent et furent exacts au rendez-vous. Dès que Lany parut, M. Brissart, prenant le ton et le geste imposant, ce qui, par parenthèse, lui sied assez mal, le menaça de la main de le faire corriger si jamais il lui arrivait de s'entretenir soit en bien, soit en mal de Mme Brissart. Lany se sentant fort sur son palier, la conscience nette d'ailleurs sur ce qu'on lui imputait, trancha du brave à quatre poils et répondit vivement à M. Brissart, qu'il ignorait jusqu'à l'existence de Madame son épouse, qu'on lui en avait imposé lorsqu'on lui avait rapporté

qu'il s'était entretenu d'elle, à tel titre que ce pût être, et que si cette déclaration authentique n'était pas suffisante pour l'engager à changer de ton et de geste, il y avait un autre moyen. Sur-le-champ, Lany qui n'a pas absolument les mains gourdes, le saisit au collet, et lui demanda, en le remuant un peu, de quel droit il venait, lui, deuxième, l'insulter dans sa loge, où il pouvait sans coup férir, les faire arrêter dans le moment. En effet, dans le premier mouvement, il fit dire au sergent de s'y transporter avec deux fusiliers ; mais ces messieurs voyant que l'affaire s'engageait, baissèrent le ton, de façon que quand le sergent se présenta à la porte de la loge avec son escorte, Lany vint lui dire qu'il avait cru avoir besoin de son ministère, que maintenant il n'en était plus question et qu'il le remerciait bien. Le sergent se retira et n'en sut pas davantage. Mais Lany profitant de celui qu'il venait de remporter, dit à M. Brissart que lorsqu'il l'attaquerait en place marchande, il était homme à lui faire face et à le corriger lui-même, tout fermier général qu'il était, lorsqu'il lui susciterait une mauvaise querelle. La fin de cette aventure ressemble à la fable de la montagne qui accouche d'une souris. Par la médiation de M. Fontaine, Lany se calma, promit non seulement de ne plus songer à ce qui venait de se passer, mais encore d'en garder le secret. C'est à cette condition qu'il me l'a confié.

1754, 19 décembre.

La demoiselle Granier, danseuse, a été réintégrée mardi dernier, 17 de ce mois, après l'Opéra, dans son appartement, rue Saint-Honoré, par le sieur Lany, la demoiselle Chaumart, aussi danseuse, et sa mère. La mère Granier qui, en quelque façon, avait été pressentie de cette démarche, s'était exprès absentée toute la journée de chez elle. Cela n'a pourtant pas empêché qu'à son retour elle n'ait trouvé les quatre personnages dont nous venons de parler qui se chauffaient au coin de son feu en l'attendant, par le moyen d'une double clef que Lany avait de l'appartement. Comme le couvert était mis et le souper commandé, on se mit à table et l'on ne parla que de réconciliation. La demoiselle Chaumart et sa mère se retirèrent à minuit. Lany ne jugea pas à propos de les imiter, il voulut coucher avec la demoiselle Granier, et quoique la mère s'y opposât, il fallut moitié figue moitié raisin qu'elle en passât par là.

Hier, la demoiselle Granier fut à la répétition pour la première fois depuis qu'elle était disparue ; aujourd'hui ou demain, elle reprendra ses exercices à l'Opéra.

On ignore encore si la mère Granier a accédé de bonne foi aux conditions que Lany a mises au nouveau traité, car on croit qu'elle était déjà plus qu'à demi consolée de l'évasion de sa fille puis-

qu'elle avait commencé à s'exécuter de quelques effets pour faire de l'argent, notamment des boucles d'oreille de 4.000 à 5.000 livres dont nous avons parlé, sur lesquelles il reste 2.000 livres à payer, qu'elle a portées au marchand dans l'espérance qu'il lui compterait le surplus ; mais Lany informé assez à temps de son dessein, a fait faire, dès le même jour, une opposition entre les mains de ce bijoutier, par un autre créancier de la demoiselle Granier, en sorte qu'il n'a pu se dessaisir ni de l'effet, ni de la valeur, et que par là, la mère Granier n'a pu se pourvoir ailleurs.

1755, 20 février.

On a fait mention, dans la feuille du 6 de ce mois, du dernier divorce de la demoiselle Granier avec le sieur Lany, mais on ignorait alors quel était le but ; aujourd'hui on apprend que M. Brissart, fermier général, que Lany avait débusqué, est rentré dans tous ses droits et qu'il a quitté la demoiselle Caroline, actrice de la Comédie-Italienne, avec laquelle il a vécu tout au plus un mois ; encore, n'a-t-elle pu, pendant un terme aussi court, résister au plaisir de lui être infidèle, car M. le comte de la Marche, qu'elle espérait peut-être retenir dans ses filets, lui a rendu plusieurs visites à huis clos. Tel est le goût de ce prince, de voltiger et de ne point s'attacher.

1755, 2 avril.

La demoiselle Granier, danseuse, est encore une fois réconciliée avec le sieur Lany, maître des ballets, et depuis dix à douze jours ils recommencent à faire chambrée ensemble.

1755, 30 avril.

La demoiselle Granier est grosse de quatre mois. Lany qui en est seul en possession aujourd'hui, révoque en doute que cet enfant soit de sa fabrique attendu les différents intérim survenus depuis qu'il est sur le métier. Cependant il paraît disposé à en prendre soin si d'ici à l'époque de sa naissance il n'arrive pas encore quelques révolutions dans leurs amours.

Ce sera le pucelage de la demoiselle Granier, car jusques ici elle avait été stérile.

1755, 8 juillet.

Samedi dernier, 5 de ce mois, il y eut une scène qui pensa devenir tragique entre le père de la demoiselle Granier et le sieur Lany. Celui-ci voulait démontrer par de bons commentaires que tant que leur fille demeurerait avec eux, ils formeraient un obstacle invincible à sa fortune. Granier, au contraire, soutenait que Lany était la source de leurs malheurs et il l'invitait fort à ne plus revenir chez eux. Les parties n'étant pas d'ac-

cord sur les faits, la dispute s'échauffa au point que Granier s'arma d'un couteau pour foncer sur Lany qui, voyant que l'affaire devenait sérieuse, fut obligé de faire la démonstration de tirer l'épée pour faciliter sa retraite.

Quoique la demoiselle Granier ne fit point fortune avec Lany, pourtant est-il vrai que ce qu'elle a aujourd'hui de plus liquide provient de lui, à l'exception des 2.000 livres de rente de M. de Coursanveaux ; encore a-t-il beaucoup contribué à les lui faire avoir. D'ailleurs, il lui en coûtait au moins 18 livres tous les jours pour les dépenses courantes de ce ménage.

Un frère de la demoiselle Granier danse dans les ballets de l'Opéra-Comique. C'est Lany qui l'a formé et qui l'y a fait recevoir.

1755, 19 septembre.

Lundi dernier, 15 de ce mois, à neuf heures du matin, la demoiselle Granier, danseuse à l'Opéra, est accouchée d'un garçon qui a été baptisé le lendemain à Saint-Roch. Il a été nommé Louis Granier, fils de Marie-Perrette Granier, père inconnu. Le parrain a été le frère de la demoiselle Granier, danseur à l'Opéra-Comique.

La marraine a été la servante, qui s'appelle Marie.

Cet enfant est en nourrice à Chaillot, à raison de 21 livres par mois et une voie de bois.

Le sieur Lany, qui en est le père, à ce qu'assure

la demoiselle Granier, n'est entré pour rien dans les frais de gésine. Il avait même fait l'emplette d'une layette, mais s'étant brouillés depuis, il la garde vraisemblablement pour une autre occasion.

1755, 28 novembre.

Hier 27, la demoiselle Granier a dansé pour la première fois à l'Opéra depuis le 15 du mois de septembre dernier qu'elle est accouchée ainsi qu'il a été dit dans le temps.

M. Brissart, fermier général, est en pourparler avec elle, et elle espère qu'oubliant le passé, il l'entretiendra tout de bon ; mais jusqu'ici, il n'a encore voulu faire aucune capitulation avec elle qu'au préalable il n'ait vu comment elle se comportera particulièrement à l'égard de Lany. En attendant, il va tous les jours chez elle.

1756, 17 décembre.

La demoiselle Granier, danseuse à l'Opéra, demanda, la semaine dernière, un congé de trois mois au sieur Bontemps qui le lui refusa, sous le prétexte qu'il fallait auparavant qu'il en conférât avec le maître des ballets. Comme Lany est encore amoureux de cette fille et qu'elle ne peut le souffrir, il a fait sentir qu'ayant répété dans les ballets de l'Opéra d'*Issé*, elle avait mauvaise grâce (n'étant point incommodée) de demander aujourd'hui un congé et fut lui-même lui annoncer que

la chose était absolument impossible. La demoiselle Granier piquée du refus qu'on lui faisait et persuadée qu'il entrait plus d'humeur que de raison dans le procédé de Lany, fut le lendemain matin notifier à Bontemps qu'elle prenait congé d'elle-même et qui plus est qu'elle le demandait absolu. Il lui fut, dit-on, accordé sur-le-champ, avec dispense même, de faire ses six mois. On parle de donner les 400 livres qu'elle avait à la demoiselle Riquette, qui jusqu'ici n'a pas encore été appointée.

On prétend encore que la demoiselle Granier est grosse de cinq à six mois de la façon du sieur Bargeac de Renneville qui l'entretient.

1756, 24 décembre.

Les tracasseries que l'on a faites à la demoiselle Granier, danseuse à l'Opéra, et qui l'ont déterminée dans les premiers mouvements de sa vivacité à demander son congé absolu, puisqu'on refusait de lui en accorder un de quelques mois, lui ont occasionné une si grande révolution qu'elle est au lit depuis huit jours. Le père et la mère disent que c'est une perte de sang, mais ceux qui savent à quoi s'en tenir assurent qu'elle vient de faire une fausse couche. Quoi qu'il en soit, on attribue la cause de cet accident aux persécutions du sieur Lany, qui est plus que jamais amoureux de cette fille, quoiqu'il feigne tout autre chose et que depuis plus d'un an il se soit évertué à la vilipen-

der ; mais il est démontré que les mauvais procédés qu'il a eus pour elle depuis cette époque, ont pris leur source dans le refus constant qu'elle a toujours fait de renouer avec lui, à tel titre que ce pût être. Aujourd'hui, donc, il espère l'amener à son but par le besoin qu'elle aura de son suffrage, dans le cas où l'envie lui reprendrait de vouloir encore une fois rentrer à l'Opéra.

Demoiselle Guéan [77]

1749, 26 décembre.

La demoiselle Guéan demeure rue des Boucheries, faubourg Saint-Germain, au Sabot.

Elle est de Paris, âgée de dix-sept à dix-huit ans, petite, le visage un peu long, les yeux ronds et bien fendus, cheveux châtains, la peau blanche ; en général assez gentille.

Son père est employé en qualité d'officier de cuisine dans les voyages que le roi fait à Choisy. Elle a aussi sa mère qui demeure avec elle, et qui est sœur de Dufresne, retiré du Théâtre Français depuis plusieurs années.

La demoiselle Guéan a deux autres sœurs, dont une joue la Comédie en province et est mariée à un homme dérangé qui l'a quittée ; l'autre a épousé l'agent d'affaires des Chartreux de Paris.

La demoiselle Guéan dont il s'agit ici, a commencé, dès sa plus tendre jeunesse, à jouer de petits rôles à la Comédie-Française, desquels elle s'est toujours acquittée avec esprit et finesse. Au mois de septembre dernier, elle obtint un ordre

de M. le duc de Richelieu pour débuter. Elle joua quatre à cinq fois, à Paris, avec applaudissements. Elle partit ensuite avec les Comédiens français pour Fontainebleau. Elle y a joué avec le même succès pendant tout le temps du voyage ; mais comme, à son retour ici, on n'a point voulu la recevoir et qu'on lui a seulement proposé de jouer moyennant 100 livres par mois, elle les a refusées et s'est totalement retirée.

Les attentions que le jeune prince de Wirtemberg a eues pour elle pendant le voyage de Fontainebleau font supposer qu'elle a des ressources d'un autre côté que de la Comédie. On doit supposer, parce qu'il n'a pas encore été possible d'avoir aucune certitude, que le prince l'entretient. On sait seulement qu'il lui a fait quelques petits présents et qu'il va la voir ici, mais, en même temps, on assure que ces entrevues se font avec beaucoup de décence et toujours en présence, au moins de la mère, qui ne perd point de vue sa fille d'un instant. On est encore d'autant plus porté à croire qu'il ne se passe rien entre eux que le prince est dans le cas de vivre sagement s'il veut rétablir sa santé qui empire journellement par le penchant invincible qu'il a pour les plaisirs. Il a même voulu, en quelque façon, en rendre responsable, un pauvre misérable qu'il vient de faire mettre à Bicêtre depuis environ quinze jours à trois semaines, après l'avoir détenu plus de deux mois dans les prisons du For l'Evêque sous le prétexte frivole qu'il avait voulu attenter à sa vie par le

poison. Ce domestique se nomme Bastide et se mêle de chirurgie. Le prince, ayant, à son passage à Stuttgard, attrapé une galanterie ne voulut être traité que par Bastide qui avait toute sa confiance. Il le tira d'affaire, à ce que l'on assure ; mais, à son arrivée à Paris, s'étant encore exposé aux mêmes dangers, il soutint à Bastide qu'il ne l'avait pas bien guéri, et sur le refus qu'il fit de lui continuer ses remèdes parce qu'il voyait la santé de son maître péricliter de jour en jour et qu'il ne voulait observer aucun régime, le prince fut obligé d'avoir recours à M. Moran, chirurgien. Cette aventure avait transpiré ; le prince en devint furieux et résolut, dès cet instant, de perdre Bastide sur qui il fit tomber ses soupçons, sans trop examiner si le secret n'avait pas été divulgué de la part de M. Moran. Quoi qu'il en soit, tout son ressentiment tomba sur son domestique, qui n'est rien moins que coupable, et qui était à la veille d'aller recueillir une succession considérable que sa détention illimitée lui fera infailliblement perdre en tout ou en partie.

1752, 18 janvier.

La demoiselle Guéan, rue des Fossoyeurs, postulante à la Comédie-Française, n'attend que le moment pour accoucher.

M. Gaudion de Lagrange, conseiller de la deuxième des Enquêtes, demeurant rue des Vieilles-Haudriettes, fils de M. Gaudion, cy-devant garde

du Trésor royal, passe pour être le Monsieur chez la demoiselle Guéan et conséquemment père de cet enfant posthume. M. le marquis de Voyer, qui y vient souvent, pourrait bien, s'il le voulait, dire ce qu'il en est. Jeudi dernier, 15 de ce mois, il y était encore avant M. de Lagrange, et l'on a vu son carrosse venir le rechercher à huit heures du soir.

Le père et la mère de la demoiselle Guéan ne demeurent plus avec elle, depuis environ six mois, à l'occasion d'une dispute dans laquelle la demoiselle Guéan reprocha à sa mère qu'elle était une maquerelle, que c'était elle qui l'avait prostituée. D'ailleurs l'homme et la femme se saoulent comme des grives et scandalisaient souvent les oreilles chastes de leur fille et des personnes de considération qui l'honorent de leurs visites. Elle leur a donc loué une chambre chez un marchand de vin dans la même rue, près Saint-Sulpice, où elle leur envoie de quoi subsister, au moyen de quoi ils ne mettent pas le pied chez elle.

1752, 31 mai.

M. le marquis de Voyer a soupé dimanche dernier, 28 de ce mois, chez la demoiselle Guéan avec le comte de Vence ; mais ce dernier vraisemblablement n'y a point couché, car le lundi matin sur les dix heures, on n'a vu sortir que M. de Voyer, en surtout et en bottes, qui est monté à cheval suivi d'un seul domestique pour se rendre à Asnières.

1752, 15 novembre.

La demoiselle Guéan, actrice de la Comédie-Française, demeure depuis plusieurs années rue des Fossoyeurs, faubourg Saint-Germain. Elle est nièce, du côté maternel, de Dufresne, acteur français retiré du Théâtre.

Dès sa plus tendre jeunesse, la demoiselle Guéan sembla être destinée pour le théâtre. La demoiselle Gaussin, en considération des services que Dufresne lui avait rendus, la prit en amitié, s'appliqua à la former et lui fit avoir ses entrées à la Comédie où elle joua aux applaudissements plusieurs petits rôles. Ce fut là où M. le marquis de Voyer la vit pour la première fois et se prit de belle passion pour elle. Alors, il vivait avec la fameuse comtesse de La Ferté qu'il tenait comme en chartre privée dans cette petite maison de la rue Cadet ; mais les charmes naissants de la demoiselle Guéan prévalurent.

Il négligea totalement la comtesse, pour s'approprier celle-ci. L'abbé Le Blanc, son homme de confiance, fut chargé de cette négociation et elle eut un si bon succès qu'il y parut bientôt, car la demoiselle Guéan devint grosse et accoucha treize mois après, à l'époque de sa connaissance avec M. de Voyer, d'un garçon qui fut baptisé sous son nom à Saint-Sulpice.

M. de Voyer continua ses assiduités auprès d'elle pendant plus de deux ans. Alors son amour com-

mença à se refroidir, sans cependant l'abandonner entièrement, mais il lui faisait de fréquentes infidélités. De s'imaginer qu'elle fût en reste, c'est ce qu'on ne croit pas ; elle sut bien s'en indemniser et lui rendre le change avec le jeune prince Louis de Wirtemberg (janvier 1750), les chevaliers de Montlezun et de Breteuil, Villepinte, et nombre d'autres qui la greluchonnaient tour à tour. Enfin, lorsque M. le marquis de Voyer eut tout à fait abandonné la place, M. Gaudion de la Grange, conseiller de la deuxième des enquêtes, rue des Vieilles-Haudriettes, fils de M. Gaudion, cy-devant garde du trésor royal, vint s'en emparer.

La première année de cette intrigue fut encore fatale à la demoiselle Guéan. Elle devint grosse et accoucha, sur la fin de 1751 ou dans les premiers jours de janvier 1752, d'un enfant qui fut baptisé sur les mêmes fonts que le précédent.

Quelque temps après ses couches, M. de Lagrange l'ayant surprise en flagrant délit avec Bellecourt, comédien français, il la quitta sans lui avoir fait de grands biens. Elle s'en consola avec le tiers et le quart et détailla beaucoup. Les plus assidus de ceux qui lui rendaient alors hommage étaient MM. Daugny et d'Etiolles, fermiers généraux, qui soupaient souvent avec elle, sans cependant en être chargés.

Au mois de juillet dernier, le sieur Papillon de la Ferté, sous-fermier, qui a, dit-on, un bon de fermier général, parut sur les rangs et prit le titre d'entreteneur. Actuellement, elle est encore à

ses gages et Bellecourt continue, sous prétexte de répétitions de rôles, de faire les honneurs du logis, indépendamment de quelques coups fourrés dont elle s'est réservé le privilège tel que celui dont il a été parlé dans la feuille du 31 octobre dernier avec le comte de Paar, grand maître des postes et relais des pays héréditaires de la reine de Hongrie.

Elle débuta pour la seconde fois sur le Théâtre Français, le 31 mai 1751, et en considération de Dufresne, son oncle, ou étayée de la protection de M. le marquis de Voyer, elle eut le pas sur la demoiselle Husse, sa concurrente.

La demoiselle Guéan est actuellement âgée de vingt ans, petite et assez mal faite. Elle a un air nonchalant qui la rend maussade. Ajoutons à cela qu'elle est fort bête. Il ne lui reste donc que sa figure qui est assez drôle et la rend supportable, car sans cela elle serait une personne fort peu intéressante.

Son père et sa mère sont deux ivrognes dont cependant elle prend soin, mais ils ne demeurent point avec elle. Elle leur a loué une chambre, même rue des Fossoyeurs, chez un marchand de vin, près de Saint-Sulpice.

Elle a deux autres sœurs dont une joue la Comédie en province et est mariée avec un homme qui l'a quittée ; l'autre a épousé l'agent d'affaire des Chartreux.

1752, 26 décembre.

Le chevalier de Joyeuse vient de se prendre de belle passion pour la demoiselle Guéan, de la Comédie-Française, et il lui a fait offrir 25 louis pour jouir du bonheur de l'entretenir tête à tête, un quart d'heure seulement. Elle n'a point rejeté la proposition. Cependant, comme elle exige que les 25 louis lui soient remis d'avance, on pense que l'entrevue n'aura pas lieu.

1752, 5 février.

La demoiselle Guéan est veuve de M. Papillon de la Ferté. C'est maintenant le prince de la Tour-Taxis, Allemand, qui fait les honneurs du logis et qui lui donne 600 livres par mois.

Ce seigneur demeure depuis deux mois rue du Colombier, presque vis-à-vis l'hôtel Notre-Dame, dans une maison appartenant à M. le comte de Bulkeley, lieutenant général, tenue à loyer par M. Montaigu, anglais, qui y a fait beaucoup d'augmentation, tant en constructions qu'en meubles ; et comme il a été obligé de retourner en Angleterre, pour affaires, avec l'espérance cependant de revenir à Paris l'été prochain, il a chargé Cressonnier, son procureur, rue de l'Eperon, de la relouer lorsqu'il en trouverait l'occasion. C'est ce qu'il a fait dans la personne du prince de la Tour-Taxis moyennant 500 livres par mois.

1754, 23 novembre.

La demoiselle Guéan a enfin quitté sa retraite du Roule où elle vivait comme en exil avec le sieur Papillon de la Ferté. Elle demeure maintenant rue du Petit-Bourbon, près celle de Tournon, chez le papetier au premier dans une maison nouvellement construite.

Et lundi dernier, 19 de ce mois, elle est rentrée pour la troisième fois, au Théâtre Français. Quoique cette démarche ne soit pas absolument du goût de M. de la Ferté et qu'il s'y soit au contraire toujours opposé, ils continuent néanmoins de vivre ensemble et d'aller encore, de temps en temps, à la petite maison en question.

1757, 7 janvier.

La demoiselle Guéan est accouchée le 21 du mois dernier d'une fille qui a été baptisée le lendemain à Saint-Sulpice ; mais on n'a pu savoir ni le nom du parrain ni celui de la marraine. On prétend que ça été son laquais et sa femme de chambre. Quoi qu'il en soit on l'a mise en nourrice et M. Papillon de la Ferté en paye les mois.

La demoiselle Himblot [78]

1749, 21 juin.

Est âgée de dix-sept à dix-huit ans, blonde, les yeux bleus, petite, mais bien faite et assez jolie. Est de Paris, demeure avec sa mère, rue Saint-Honoré près la Boucherie des Quinze-Vingts, au deuxième sur la rue.

S'est trouvée à une grande fête que M. le duc de Gramont a donnée à Puteaux, le 19 juin. On prétend qu'après souper, M. de Gramont et quelques-uns de ses amis la firent passer dans une chambre particulière et la mirent toute nue.

1754, 24 janvier.

La demoiselle Himblot que nous avons vue danser dans les ballets de l'Opéra, il y a environ quatre ans, et qui est de retour ici depuis sept à huit mois, a reparu pour la première fois sur le même théâtre, le 11 de ce mois dans l'Opéra de *Castor et Pollux*.

Elle demeure avec sa mère, rue de la Sourdière,

au coin du cul-de-sac, dans une maison à porte cochère où demeurait ci-devant la demoiselle Gondrez au premier sur la rue. Sa mère est remariée en secondes noces au nommé Dubourg, provençal, ci-devant valet de chambre, actuellement sans condition. Il porte l'épée et se rend utile dans la maison. C'est lui qui fait les commissions de la demoiselle Himblot.

Il y a environ quatre ans qu'elle quitta l'Opéra sans prendre congé de personne, pour aller à la Comédie de La Haye avec le nommé Hébert, entrepreneur. Elle fut arrêtée sur la frontière et ramenée à Paris. Après avoir été quelque jours en prison, on la mit en liberté et on lui donna son congé. Alors, elle reprit la route qu'on lui avait fait quitter et depuis elle a roulé dans différentes provinces, jusqu'à l'époque de son retour à Paris. Quelques-uns prétendent qu'elles s'est fait, dans ses caravanes, 2.000 livres de rente.

Depuis un mois, elle est entretenue par M. Ménard, contrôleur de la maison du roi, garçon âgé de vingt-quatre à vingt-cinq ans, faisant sa résidence ordinaire à Versailles, d'où il vient deux à trois fois la semaine pour la voir. Sa charge lui rapporte, dit-on, 25.000 livres de rente.

Il est fils de M. Ménard, premier commis de M. le comte de Saint-Florentin. Son frère cadet, connu sous le nom de Ménard de Clénue, exempt des gardes du corps, cultive la demoiselle Chenier, aussi danseuse à l'Opéra, mais il ne l'entretient pas.

La demoiselle Himblot est d'une taille médiocre, passablement bien faite, les cheveux châtains, le nez aquilin, les yeux assez beaux, fort blanche, âgée de vingt-trois à vingt-quatre ans. On la dit d'un excellent caractère. Elle est sous la protection des demoiselles Beaufort et Briseval.

1754, 30 janvier.

La demoiselle Himblot, danseuse à l'Opéra, vient de congédier M. Ménard, duquel il a été parlé dans la feuille précédente, pour se rejoindre à M. Caze, fermier général, avec lequel elle a vécu cy-devant, et qui, par le bien qu'il lui fait, ne lui laisse aucun sujet de regretter celui qu'il vient de débusquer.

Loin de prendre le chagrin à cœur, l'on assure que Mme Caze s'indemnise, avec usure, des infidélités de son mari. On lui admet plusieurs consolations mais le sieur Le Page, ci-devant conseiller au Parlement de Rouen, est le favori et l'on tient qu'elle lui en donne, ce qui serait fort possible, car d'un bien assez honnête, il ne lui reste actuellement pour tout revenu que 6.000 livres de rente. Il est vrai qu'il tire encore quelques secours du côté de sa femme, entretenue depuis plusieurs années par M. Bouret de Villaumont, Trésorier général de la maison du roi, ainsi qu'il a été dit dans la feuille du 9 septembre 1750 ; mais tout cela ne se rapporte qu'au logement, à la nourriture et à quelques habits qu'elle lui donne suivant qu'elle

est contente de lui, car ils ne font pas bourse commune.

Cette femme est la fille d'un Procureur de Rouen que le sieur Le Page a épousée par amourette. La décence seulement fait qu'ils demeurent ensemble Rue Neuve-des-Petits-Champs, en face de la rue royale.

1454, 7 mars.

Depuis quelques jours, le prince de Nassau-Usingen, logé à l'Hôtel de Tours, rue du Paon, avec le prince de Nassau-Sarbrück, son frère qui entretient la demoiselle Maupin, danseuse à l'Opéra, semblait avoir jeté son dévolu sur la demoiselle Himblot, aussi danseuse et pour lier la partie, on avait fait trouver celle-ci deux à trois fois, avec eux, à souper chez la Maupin, mais l'on croit que cette alliance n'aura pas lieu.

Nous avons déjà remarqué ailleurs que ces deux princes ne s'occupent ici que de leurs plaisirs, et ils le font particulièrement consister à rouler tous les mauvais lieux et chez nombre de détailleuses. Le prince de Nassau-Usingen se trouvant un des jours de la semaine dernière chez une divinité de cette classe (c'était chez la demoiselle La Valette-Blouin, cy-devant rue Saint-Thomas-du-Louvre, actuellement rue de Seine, faubourg Saint-Germain, au coin de la rue des Marais, chez le sellier, au premier) s'entretenait de l'envie qu'il aurait de trouver ici une jeune fille de treize à quatorze

ans, jolie et encore novice; qu'il lui ferait du bien pourvu que l'on consentît qu'il l'emmenât avec lui. Comme il s'agit aussi d'une récompense honnête pour celle qui en ferait la découverte, la Armand, revendeuse à la toilette, rue Saint-Sauveur, se trouvant, par hasard, chez la demoiselle La Valette, ne laissa pas tomber la conversation. Dès le jour même elle se mit en campagne et le surlendemain elle donna avis qu'elle croyait avoir trouvé ce que l'on cherchait.

En effet, le sujet proposé vint avec sa mère chez la demoiselle La Valette; le prince s'y rendit à l'heure qu'on lui avait indiquée et la marchandise lui plut. On fit seulement quelques arrangements préliminaires et pour pouvoir traiter de cette affaire plus commodément, il fut arrêté que la mère et la fille viendraient le lendemain souper à l'hôtel (c'était dimanche dernier, 3 de ce mois). La dame Guénin, coiffeuse, cul-de-sac de l'Opéra au quatrième, au-dessus de l'arcade (car c'est elle qui est en possession du trésor en question) fut exacte à se trouver au rendez-vous avec sa fille, âgée d'environ quatorze ans et demi, que l'on dit jolie et avoir encore sa première innocence.

Pendant tout le souper on ne s'entretint que des conditions du marché. La mère stipula ses intérêts et ceux de sa fille ; le prince défendit les siens. En sorte que comme on demande des rentes et qu'on demande gros (car il s'agit, dit-on, de 3.000 livres pour la fille et de 2.000 livres pour

la mère, en viager, à la vérité) il n'y eut encore rien de terminé ce jour-là. Cependant comme le prince paraît disposé à transiger, à quelques modifications près, la parole est donnée pour aujourd'hui, jeudi, et la dame Guénin, seulement, doit se trouver ce soir à l'hôtel, pour traiter, s'il est possible, définitivement de cette affaire. On fera en sorte de savoir quel en aura été le résultat.

Hier, à sept heures du soir, l'équipage du prince de Nassau fut prendre la demoiselle Maupin chez elle pour l'amener souper avec eux à l'hôtel de Tours. Le souper était commandé pour huit heures précises et on a dû la reconduire chez elle à minuit ; du moins, les ordres étaient donnés ainsi.

1754, 19 décembre.

La demoiselle Himblot est toujours aux gages de M. Ménard, contrôleur de la maison du roi ; mais, depuis environ six semaines, elle est greluchonnée par le marquis de Mesnildot, ci-devant aide de camp de M. le duc d'Orléans, lors duc de Chartres ; actuellement l'un de ses chambellans. Depuis dix-huit mois il faisait vivoter une demoiselle Testlingue à laquelle il a laissé pour toute fortune un enfant et quelques dettes.

M. de Mesnildot est originaire de Basse-Normandie. Il demeure rue Jacob, chez M. Hesnin, procureur au Parlement. De son mariage avec Mlle ***, sœur de l'épouse d'un intendant de Caen (on dit M. de la Briffe), il n'a qu'une fille actuel-

lement âgée de dix-sept à dix-huit ans, qui est dame d'honneur de Mme la duchesse d'Orléans.

Elle a épousé, il y a deux à trois ans, le marquis de Barbentane, gentilhomme d'Avignon, ci-devant officier au régiment du roi. Il avait été question auparavant de la marier à M. le comte de Monbarey fils, capitaine commandant des Grenadiers de France, qui jouit, dit-on, de 80.000 livres de rentes ; mais cette affaire qui eût été beaucoup plus avantageuse pour M. de Mesnildot et pour sa fille n'a pas eu lieu.

1756, 6 février.

La demoiselle Himblot, danseuse à l'Opéra, demeure de ce terme rue Saint-Honoré, chez l'apothicaire en deçà de l'Opéra, même maison que la demoiselle Cazeau. Comme il lui a fallu une augmentation de meubles pour garnir cet appartement, M. de Villemur lui a, dit-on, prêté 100 louis et la demoiselle Beaufort 50 pour faire cette acquisition. Elle a néanmoins toujours M. Ménard, contrôleur de la maison du roi.

Quant à la demoiselle Cazeau, elle s'en tient constamment à M. Javelle Douville, prévost de la généralité de Paris, qui étend ses bienfaits jusque sur le mari. Le sieur Cazeau est présentement exempt de maréchaussée dans cette généralité.

Demoiselle Héry [79]

1749, 12 juin.

La demoiselle Héry, chanteuse à l'Opéra, demeure cloître Sainte-Opportune, chez le pâtissier, au second.

Elle est de Paris, fille d'un rôtisseur, âgée de vingt-six à vingt-sept ans, grande, bien faite, de beaux yeux châtains et d'une très belle carnation.

Elle est mariée au nommé Héry, maître à danser, qui est un ivrogne et qui la maltraite souvent. Ils ne logent cependant pas ensemble.

Ils n'ont point eu d'enfant.

Il n'y a qu'un an qu'elle est à l'Opéra.

Elle n'a encore eu que M. de Carvoisin, major de la compagnie des Mousquetaires gris, demeurant rue d'Antin, qui l'a entretenue.

Il y a environ deux mois qu'il s'est marié et qu'il ne va plus chez la demoiselle Héry. Il n'est pas encore question qu'un autre lui ait succédé; la demoiselle Héry est cependant fort jolie.

1751, 7 avril.

La demoiselle Héry demeure depuis un an cul-de-sac du Coq, près le passage du Louvre, dans la maison joignant le passage, du côté de la rue Saint-Honoré, au premier étage. Elle demeurait auparavant rue du Chantre.

Elle est fille du nommé Piffay, rôtisseur, rue de la Perle, au Marais, où elle est née, il y a à peu près vingt-huit ans. Elle est d'une taille au-dessus de la médiocre, assez bien faite, brune, les yeux noirs, les cheveux châtain foncé, la peau un peu bise à la vérité, cependant point noire. Ses père et mère sont morts, il y a déjà du temps. Elle a une sœur qui paraît être son aînée, mais elle n'est point jolie, cependant grande et bien faite, et vient de faire un enfant à crédit.

Dès l'âge de seize ans, elle fut mariée au nommé Héry, maître à danser, plus expert dans l'art de boire que dans celui de la danse ; cependant, comme beaucoup d'autres, par un effet du hasard plus que par ses talents, il aurait pu, secondé de sa femme, faire une bonne maison, s'il avait eu plus de conduite. Ils n'ont, de leur mariage, qu'un petit garçon de dix à onze ans. Il y en a environ quatre qu'elle a été reçue à l'Opéra. On n'a pu trop en démêler le motif si ce n'est pour se mettre à l'abri des insultes de son mari ; néanmoins, jusqu'à présent, elle n'a pu se déterminer à se séparer de lui, quoiqu'il lui en fournisse tous les jours l'occasion, car

il lui arrive souvent dans l'ivresse, non seulement de la frapper, mais même de tirer l'épée sur elle.

C'est un Picard aussi bête, aussi borné qu'il est dangereux dans ses accès de furie. Il y a déjà quelque temps qu'ils ne couchent plus ensemble : la première raison c'est qu'il se passe peu de nuits qu'il ne pisse au lit ; la seconde, c'est que le refus qu'elle lui fait du devoir conjugal le met souvent dans le cas de rapporter au logis quelque galanterie.

D'après le détail, on regardera, sans doute, comme un phénomène qu'avec des motifs aussi déterminants la demoiselle Héry se soit conservée sage et où ! dans un pays où la vertu passe pour une folle. L'on dit sage ; ce n'est pas un point qu'on veuille absolument garantir, mais pour rendre justice à l'auguste vérité. Personne ne peut déposer en connaissance de cause qu'elle ait jusqu'à présent eu aucune intrigue ; on sait, au contraire, et c'est de notoriété, qu'elle a refusé dans le temps 18.000 à 20.000 livres de présent du prince de Hesse-Cassel dont la demoiselle Labatte a fait son profit. Ce n'est pas qu'elle n'en eût et n'en ait encore un extrême besoin, car elle est meublée suivant l'ordinaire et fort modeste dans ses ajustements ; mais, sans faire la sucrée, elle dit tout naturellement que la fantaisie ne lui était pas encore venue de marcher sur les traces de ses compagnes, que peut-être un jour son tour viendra. Or, je crois, effectivement, que ce jour

n'est pas absolument éloigné: femme qui capitule a envie de se rendre.

Le mercredi, 24 mars dernier, la demoiselle Dallière, amie intime de la demoiselle Héry, vint dans la matinée l'inviter à dîner ce jour-là, chez elle. Au lieu de cela, elle la mena chez la demoiselle Goudrez et elle lui avoua en chemin que M. de Maupeou d'Ablèges devait s'y trouver avec le chevalier de Maupeou qui entretient la Goudrez ; que dans la position où elle se trouvait (Héry est noyé de dettes) elle n'avait point de conseil à lui donner, mais qu'elle serait une sotte si elle rejetait plus longtemps les propositions de M. d'Ablèges. Pour l'intelligence de ceci, il est nécessaire de reprendre les choses de plus haut.

Lorsqu'elle demeurait rue du Chantre, il y a environ un an, elle fut en pourparler, du consentement de son mari, avec M. d'Ablèges qui finança d'abord 40 louis à des conditions sous-entendues, mais il ne put tirer parti de la conjoncture, un accident secret, ce qu'on a appris depuis, le retenait toujours dans un amour respectueux et contemplatif.

Héry, pressé alors par le besoin, avait paru souscrire à un arrangement, quoiqu'il eût enjoint à sa femme de tout promettre et de ne rien accorder, et cependant de tirer l'argent tant qu'elle pourrait (ce sont encore aujourd'hui les sages conseils qu'il lui donne). Il s'en faut de beaucoup qu'elle veuille s'y prêter ou qu'elle pense comme lui. Elle a, dit-elle, sa conscience plus timorée et

elle avoue de bonne foi, que si M. d'Ablèges avait dans le temps exigé d'elle l'intérêt de ses 40 louis elle aurait oublié la consigne, mais il ne l'a pas fait. Depuis, les grossièretés du mari ont empêché M. d'Ablèges de poursuivre son paiement et le laps de temps qui s'est écoulé a en quelque façon acquis à la demoiselle Héry le droit de prescription.

Aujourd'hui donc, que M. d'Ablèges a le cœur isolé (car il n'a plus la demoiselle Offarelle) il a été question, pendant le dîner dont on vient de parler, de nouvelles propositions, mais comme elles ne purent être qu'ébauchées, il fut arrêté que le dimanche suivant, 28 mars, la demoiselle Héry avec Dallière iraient dîner chez lui et que là ils s'expliqueraient plus clairement. Elles s'y sont rendues et entre autres stipulations il a été convenu :

1° Qu'avant tout, la demoiselle Héry quitterait incessamment son mari, sous le prétexte spécieux de se soustraire à ses mauvais traitements et de pouvoir en liberté cultiver ses talents.

2° Qu'elle se retirerait d'abord chez la demoiselle Dallière pendant une quinzaine de jours pour tirer à la découverte et voir quelle tournure les choses prendront, car Héry ne la menace pas moins que de lui passer son épée au travers du corps si elle le quitte jamais, comme elle l'en a menacé fort souvent.

3° Qu'ensuite on meublerait un petit appartement dont M. de Maupeou ferait les frais.

4° Enfin, qu'il lui donnerait 300 livres par mois pour la dépense de sa maison et en outre quatre robes par années.

Quoique ces conditions paraissent extrêmement avantageuses pour la demoiselle Héry en comparaison de sa situation actuelle, elle voudrait néanmoins d'autres cautionnements que la parole de M. de Maupeou. Elle le taxe d'être naturellement inconstant ; d'ailleurs elle sait qu'il n'est pas riche. Un autre point essentiel la retient encore, c'est que sa santé est un peu équivoque et qu'il l'expose trop facilement. Toutes ces réflexions accablantes la rendent fort perplexe et irrésolue sur le parti qu'elle doit prendre.

A Monseigneur le duc de Gesvres

Gouverneur de Paris

1751, 15 avril.

Monseigneur,

La demoiselle Héry, actrice des chœurs à l'Opéra, a l'honneur de vous représenter très respectueusement que depuis trois ans qu'elle y a été reçue, elle n'a commencé à être appointée que depuis environ dix-huit mois, à raison de 200 livres par an. Quoiqu'elle ose se flatter d'avoir mérité, si ce n'est pas ses talents, au moins pour son zèle et son assiduité à remplir ses devoirs et des témoignages avantageux des supérieurs, elle aurait continué de garder un profond silence sur l'impossibilité où elle est de pouvoir se soutenir avec d'aussi modiques appointements si Monseigneur ne lui avait fourni l'occasion de lui exposer sa situation et ne lui avait offert un généreux appui. C'est dans ces circonstances que la demoiselle Héry intercède auprès de V. G. et qu'elle vous supplie, Monseigneur, de vouloir bien, en

l'honneur de votre protection, contribuer à améliorer son état.

1751, 17 décembre.

Ville qui capitule, dit-on, est prête à se rendre. On n'entend pas par là comparer la demoiselle Héry à une forteresse qui demande un long siège. Je crois, au contraire, sans faire insulte à sa vertu ni à sa fidélité conjugale, qu'elle dit avoir toujours respectée, qu'elle pense comme toutes ses compagnes ; mais qu'un mari incommode et brutal, un peu d'amour-propre et peut-être la difficulté des occasions de trouver un adorateur qui veuille se prêter à tous ces tempéraments ont fait, jusqu'à ce jour la difficulté de sa conquête et imposé silence à la critique.

Si l'on veut l'en croire, elle était encore sage il y a environ un mois, lorsqu'elle fit la connaissance du sieur de Floyères, président ou conseiller au Parlement de Bordeaux, depuis longtemps à Paris avec sa famille. Cet homme de trente-huit à quarante ans, petit, l'air bon pour ne pas dire bête, d'une politesse incommode, complaisant à l'excès, timide, peu entreprenant, du moins à l'extérieur, car ceci est un point qui ne se doit garantir et souvent les connaisseurs s'y sont trompés. D'ailleurs bien des femmes n'aiment point ces amants d'un air trop avantageux.

Le sieur de Floyère paraît donc être encore à l'A B C et quoiqu'il ait déjà donné quelques mi-

nuties comme une garniture de dentelle, un manchon de martre, une tabatière garnie en or, il se tient à ses engagements, et n'oserait demander le moindre petit à-compte jusqu'à la délivrance de 50 louis qui doivent couronner son martyre.

La demoiselle Héry a connu ce singulier personnage à l'occasion de quelques parties de jeu qui se sont faites chez elle par intervalle depuis environ un mois.

Le sieur Desplanque actuellement avec la demoiselle Dacquiez lui avait amené cette partie et l'on donnait à chaque séance 72 livres lesquelles se partageaient sçavoir : 36 livres à Desplanque ; 24 livres à la demoiselle Héry ; sur quoi elle était tenue des frais et les 12 livres restant étaient pour la demoiselle Dallière, sa bonne amie.

1752, 23 mars.

La demoiselle Héry vient enfin, de son aveu, de couronner la flamme de M. de Flogères, au moyen de ce qu'il a financé 40 louis qu'il lui promettait depuis longtemps. Un diamant, non monté, qu'il estime 6.000 livres a été mis en gage pour faire cette somme et subvenir à l'emplette de deux robes et de quelques coiffures qu'il lui a données. De son côté, la demoiselle Héry a satisfait à bien des petites dettes que la misère des temps lui avait fait contracter. On a de la peine à se persuader que les frais de cette intrigue ne soient de trop pour le bien des affaires de M. de Frogères qui, à ce que

l'on dit, n'est pas riche et qui joint à cela la passion du jeu où il a fait assez fréquemment des pertes considérables relativement à ses facultés. Depuis quelque temps, et d'après les invitations qui ont été faites à la demoiselle Héry, il n'est pas fait mention qu'il ait donné à jouer chez elle.

1754, 4 mars.

Depuis huit jours, il n'y a plus rien de nouveau entre la demoiselle Héry et le sieur de Flogères. Les pertes qu'il a faites au jeu et 4.000 à 5.000 livres que cette intrigue a pu lui coûter depuis environ un an qu'elle se soutient ont épuisé ses finances au point qu'il ne peut plus continuer sur le même ton ; néanmoins comme il est à sa connaissance qu'elle doit encore 2.000 livres sur le pavé de Paris et qu'elle a refusé pour s'en tenir à lui un parti plus avantageux que celui qu'il lui faisait, il lui a promis de l'aider en ce qu'il pourrait. Elle dit s'être aperçue que depuis un mois ses visites devenaient bien moins fréquentes ; encore lorsqu'il venait la voir se passaient-elles entièrement à parler du dérangement de ses affaires, en sorte qu'elle a été la première à le mettre à son aise.

1754, 25 septembre.

M. de Flogères qui lui donne toujours très peu lui a fait présent d'une montre émaillée de valeur de 15 louis.

La demoiselle Hernie [80], *vulgairement dite Marie trois Tétons, ci-devant danseuse à l'Opéra.*

1752, 26 décembre.

La demoiselle Hernie est la fille d'un Suisse des Tuileries. Elles étaient deux sœurs : l'aînée qui avait été entretenue pendant douze ans par Dom Louis d'Acunha, ambassadeur du roi de Portugal, est morte il y en a environ trois ; maintenant, il ne reste donc plus que la cadette qui est celle dont nous allons parler.

C'est une grande fille, âgée de trente-trois ans, fort blanche, qui fut jadis bien faite ; aujourd'hui elle est un peu matérielle. Quoiqu'elle ait eu beaucoup d'enfants et de services, c'est une des filles de Paris la moins fanée pour son âge.

On l'appelle Marie trois Tétons et l'on prétend qu'elle en a effectivement trois. Cette singularité et la réputation qu'elle a encore d'être bien conformée ont donné lieu à la curiosité d'une multitude d'hommes que sa complaisance a mis en état d'en juger. Elle demeure rue Saint-Marc entre un marchand de vin et un cartier, dans une maison

composée de trois étages, petite à la vérité, mais qu'elle occupe à elle seule, si on excepte sa mère qui demeure avec elle.

Les commencements de la demoiselle Hernie cadette furent tels que le sont ceux de presque toutes ses compagnes. Après avoir barbotté et connu les mauvais lieux pendant quelque temps, elle tomba entre les mains de Javilier l'aîné, alors premier danseur de l'Opéra, qui la prit en amitié et lui enseigna tout ce qu'il put pour la mettre en état de monter sur le théâtre. Leurs amours durèrent deux ans et produisirent deux enfants. Au bout de ce temps, et pour récompenser ses services, son amant la fit entrer à l'Opéra (c'était en 1739.) Elle n'y fut pas plutôt installée qu'elle trouva le comte d'Estaing qui l'entretint pendant quinze mois, et, à proprement parler, ce fut elle qui acheva de le ruiner, puisqu'il fut obligé ensuite de se retirer dans ses terres où il est mort. Pendant ce bail, elle eut un enfant du comte, ou plutôt de la façon de La Garde-Nogaise qu'elle lui avait donné pour adjoint. Quoi qu'il en soit, le comte lui fit 800 livres de rentes avant de la quitter.

En 1742, la demoiselle Hernie contracta avec le marquis d'Ambie dont la générosité était le moindre défaut, aussi s'en défit-elle au bout de six mois pour faire occuper la place par un riche Portugais nommé Ranselei, qui, dans l'espace de deux ans qu'ils vécurent ensemble, mangea au moins 100.000 livres avec elle.

Cet amant ayant été obligé de retourner dans

sa patrie, elle se mit à détailler et comme elle n'est ni maladroite, ni dissipatrice, elle se fit, de ses petits profits, un fond assez considérable qu'elle plaça en rente avec d'autre argent qu'elle avait économisé dans le bon temps.

En 1747, le marquis de Souvré se prit de belle passion pour elle et en devint si jaloux que pour la soustraire à toutes les occasions de pécher, il lui fit quitter l'Opéra, et la tint comme une recluse pendant près de dix-huit mois. Cette intrigue produisit encore un enfant qui valut beaucoup à la mère, car M. de Souvré fit pour elle ce que, jusque-là, il n'avait fait pour aucune de ses maîtresses. Il lui assura de bonnes rentes et lui donna une vaisselle d'argent fort honnête. Mais le temps, qui détruit tout, affaiblit tellement cette passion que le marquis s'en dégoûta et l'abandonna.

Dans cet intervalle (c'était en 1749), survint le marquis d'Amanzé, espèce d'imbécile qui avait déjà été renfermé à Saint-Lazare pour cause de dissipation. Elle le mena si bon train qu'en trois ou quatre mois de temps elle lui fricassa, non seulement tout ce qu'il pouvait avoir de comptant d'une succession considérable qu'il venait de recueillir, mais encore plus d'un millier de louis qu'il emprunta sur ses billets. Cette conduite réunit de nouveau la famille du marquis qui obtint un ordre de M. le comte de Saint-Florentin pour le faire conduire aux Iles Sainte-Marguerite où pendant près d'un an qu'il y est resté, il a eu tout le temps de penser à ses amours.

Quant à la demoiselle Hernie cette catastrophe ne l'intéressa que très faiblement ; d'un côté, elle n'aimait pas le marquis ; de l'autre, c'était un gueux qui n'avait plus d'argent ni de crédit et à moins qu'elle ne l'eût congédié, il aurait vécu à ses dépens. Elle se consola donc de sa perte avec le marquis de Saint-Chamond ou Saint-Chaumont, qui a vécu avec elle, depuis la fin de 1749 jusqu'au commencement de 1752. Cette union a encore produit deux enfants, à chacun desquels il a fait 300 livres de rente, aussi bien qu'à la mère. C'est la dernière intrigue que l'on connaisse à la demoiselle Hernie. M. de la Haye, fermier général y vient fort souvent. Elle est maintenant en relation intime avec la demoiselle Clairon, chez laquelle Bellecour, comédien français, qui la greluchonne, en a fait la connaissance.

1753, 6 juin.

La demoiselle Hernie, dite Marie trois Tétons, ci-devant danseuse à l'Opéra, paraissait s'être fixée au marquis de Saint-Chamond, colonel du régiment de son nom, ci-devant Custine ; mais elle vient de renouer avec le marquis de Souvré, qui l'a déjà eue, et qui, après l'avoir beaucoup aimée l'avait quittée parce qu'elle lui donnait pour adjoint le sieur de Chéfontaine, alors lieutenant aux Gardes.

La demoiselle Hernie a quatre enfants vivants, savoir deux garçons et deux filles. Les deux gar-

çons, restants de trois qu'elle a eus à une année l'un de l'autre de M. de Saint-Chamond, ont été baptisés au nom de M. Louis-Auguste de la Vieuville de Saint-Chamond; l'aîné se nomme Pantaléon et peut avoir actuellement trois ans ; le cadet a deux ans. Ils sont encore chez leurs nourrices. Pour fournir à l'entretien et à l'éducation de ces deux enfants, M. de Saint-Chamond a fait 100 pistoles de rente à la mère, avec la clause d'extinction de 200 livres à la mort de chacun d'eux.

L'aînée des deux filles, connue sous le nom de Chaton, a onze ans. Elle est du bail de M. d'Estaing ; cependant jusqu'à présent, ç'a été M. de Souvré qui a payé sa pension et pourvu à son entretien depuis qu'elle est au couvent des Annonciades de Popincourt.

On attribue la seconde à Chéfontaine. Elle est encore en nourrice au faubourg Saint-Honoré.

LA DAME JACQUET[84], *la mère ci-devant danseuse à l'Opéra.*

1749, 11 juillet.

La dame Jacquet, la mère, ci-devant danseuse à l'Opéra, demeure, rue Saint-Honoré au café de Rochebrune, au second.

C'est une grosse femme, âgée au moins de quarante-huit ans, brune, qui a encore assez bonne mine. Elle n'a plus d'intrigues.

Elle a été anciennement entretenue par feu M. le duc de Grammont, tué à Fontenay, de qui elle a eu la demoiselle Jacquet, actrice récitante à l'Opéra, qui demeure rue des Filles-Saint-Thomas, avec le marquis de Sourdis.

C'est par erreur qu'il a été dit dans la feuille du 4 décembre 1748 que la demoiselle Jacquet fille était flamande, et âgée de trente-huit ans. Elle n'en a tout au plus que vingt-six à vingt-sept et est née à Paris.

La mère Jacquet n'est rien moins qu'à son aise. C'est sa fille qui a soin de fournir à tous ses besoins.

1755, 15 avril.

Depuis la rentrée de l'Opéra, on voit à la demoiselle Jacquet des boucles d'oreille de près de 6.000 livres qu'elle dit que le marquis de Sourdis, avec lequel elle vit toujours, lui a fait présent. Comme le marquis n'est pas absolument pécunieux, on ne sait trop à quoi s'en tenir.

M. le marquis de Flavacourt la greluchonne toujours.

1755, 26 septembre.

Un de ceux qui a donné lieu au divorce d'entre la demoiselle Jacquet et le marquis de Montmirail est le marquis de Fosseuse qui va fort souvent chez elle et qui y couche de temps en temps. Son prix est fait à un louis chaque fois. Il ne s'en tient pas, à ce qu'on prétend, à la demoiselle Jacquet ; son plaisir est, dit-on, de se promener les soirs, tantôt au Palais-Royal, tantôt aux Tuileries, et lorsqu'il trouve fille à son gré, il la reconduit chez elle et y passe la nuit. Il en sort ordinairement vers le matin, enveloppé dans une redingote, à pied et sans domestique. Il a déjà depuis un an, à ce que l'on assure, ressenti deux fois le fruit cuisant de son inconstance.

La demoiselle Grenier [82]

danseuse à l'Opéra.

1750, 16 mars.

Mlle Grenier, danseuse à l'Opéra, est entretenue par M. le marquis de Courtanvaux. Il lui a donné une montre, je ne sais si ce n'est pas de jaspe, enrichie de diamants, qui coûte 1.000 écus. Elle est bien mignonne ; je l'ai vue et mise dans mon gousset un jour qu'il y avait répétition. Elle [Mlle Grenier] me l'a donnée à garder de peur qu'elle ne se cassât en dansant.

Note d'un agent de Meunier.

Mlle Grenier, seize à dix-sept ans, bien faite, les yeux noirs, brune, le visage bien rempli, jolie. C'est sa première inclination. Elle est provençale. Il y a environ huit mois qu'elle est à l'Opéra : c'est la plus jolie.

Le marquis de Courtanvaux est veuf ; il lui reste deux enfants : un garçon et une fille. Elle peut avoir dix-sept ans et le garçon vingt et un. Le

père peut avoir quarante-cinq ans. On dit qu'il a 1.500 livres à dépenser par jour. Il a une maison charmante à Colombes sur la route d'Argenteuil. Il y est souvent.

Il y mène aussi la demoiselle Lemierre, à qui il a donné une montre d'or.

La demoiselle Bellenot [81]
de l'Opéra.

La demoiselle Bellenot est retirée de l'Opéra depuis ses couches, huit mois au moins. Elle a équipage chez elle. C'est un jeune homme de trente ans, petit, portant ses cheveux, la vue un peu égarée, la croix de Saint-Louis. Depuis ce temps, elle ni lui ne viennent plus à l'Opéra.

LA DEMOISELLE GOBET[84]

de l'Opéra.

1750, 5 mai.

Hier 4, à l'Opéra, la demoiselle Victoire Gobet y parut avec une robe magnifique en or et argent. Elle parut au premier et au second acte et sortit. Elle revint ensuite avec une autre. C'est le marquis de Livry, le comte de Vintimille et Favier [qui subviennent à ses dépenses].

La demoiselle Lablotière [85]
de l'Opéra.

1750, 26 septembre.

Il y a environ trois mois que le marquis de Chimène ayant grande envie de coucher avec la demoiselle Lablotière de l'Opéra, il lui mit, dans une coulisse du théâtre, 25 louis dans la main. La Lablotière les prit, comme de raison, mais comme elle devait coucher, ce soir même, avec le petit Labbé, violon de l'Opéra dont elle est folle, elle se trouva fort embarrassée parce qu'elle était retenue pour cette nuit par le marquis.

Dans cette incertitude, elle s'adressa à Carton, conseillère née de ce tripot et cette matrone lui dit de mettre un tampon entre ses cuisses et de faire comme si elle avait ses ordinaires. Le soir, le marquis vint, la gueule enfarinée pour l'emmener coucher et souper dans sa maison. Elle lui fit le compliment que Carton lui avait soufflé et lui fit voir ce dont il était question et le remit à un autre jour. Le marquis ne se paya pas de ces raisons ; il voulut avoir son argent ou la fille, et on ne voulut lui accorder ni l'un ni l'autre, ce

qui mit le marquis tellement en fureur qu'il lui donna plusieurs coups de plats d'épée.

Le petit Labbé qui était à remolir dans le cabinet voisin, voyant qu'on maltraitait sa maîtresse, accourut l'épée à la main et désarma le marquis qui fut conduit avec un torrent d'injures de la Lablotière. Il voulut menacer, mais on lui fit entendre que cela ne lui servirait qu'à se faire moquer et l'aventure finit par une lettre que notre infortuné marquis lui écrivit, pour laquelle il marquait à cette demoiselle qu'il la priait de garder les 25 louis à condition de ne dire mot sur la scène du jour passé.

1750, 1er octobre.

On sait que la demoiselle Lablotière, actrice aux rôles vénériens, peut fort bien avoir exécuté quelque duo de cette espèce avec M. de Bligny, officier aux Gardes françaises.

Elle a eu aussi pendant quelque temps le chevalier de Pontbriant, sous-aide-major au même régiment. Mais ce sont des passades et il n'y a eu rien de fixe. Elle est actuellement en couches. L'enfant est de la façon de Labbé, violon de l'Opéra. Elle demeure rue Saint-Thomas-du-Louvre.

En note : Ceci n'est pas exact, M. de Bligny est le monsieur depuis plusieurs années et l'est encore actuellement.

1750, 14 novembre.

La demoiselle Lablotière, chanteuse à l'Opéra, demeure rue Saint-Honoré, vis-à-vis la rue du Four, chez un épicier en porte cochère.

Elle est grande et bien faite, mais maigre, blonde, les yeux noirs, assez jolie, âgée de vingt-sept ans ; fille d'un bon bourgeois de Tours, où elle était mariée avec un miroitier, lorsqu'elle fut débauchée par un Garde du roi qui l'amena à Paris. Après qu'il s'en fut amusé, il trouva le moyen de la faire recommander à Mme la duchesse de Chartres qui la prit en amitié et lui donna des maîtres de musique et d'instruments dans le dessein qu'elle avait de la placer à la musique de la Reine, mais la demoiselle Lablotière rendit infructueuses toutes les bontés de sa bienfaitrice. Elle passait presque toutes les nuits à se divertir, et lorsque ses maîtres se présentaient le matin pour lui donner des leçons, elle les renvoyait.

Cette conduite et le rapport qui en fut fait à Mme la duchesse de Chartres firent qu'elle l'abandonna. Elle fut loger ensuite chez la demoiselle Duplan, joueuse, rue de Richelieu, qui lui fit faire des connaissances et des parties avec différents étrangers. Le plus considérable a été le prince Louis de Wirtemberg qu'elle a vu jusqu'au jour de son départ. Elle avait et a encore pour greluchon, le petit Labbé, violon à l'Opéra, de qui elle a eu un garçon qu'elle fait élever et qui peut

avoir environ deux mois. Elle n'a personne présentement que ce Labbé qui demeure au coin de la rue du four Saint-Honoré, chez le perruquier. Il a son père, basse à l'Opéra.

1751, 29 décembre.

La demoiselle Lablotière demeure rue des Petits-Champs, au coin de la rue Sainte-Anne, au second, sur la rue.

Quoiqu'elle ne soit plus à l'Opéra, elle fait cependant figure et l'on assure qu'elle est encore entretenue par M. Lelong de Ligny fils, auditeur des Comptes, duquel elle a eu un garçon, mort en nourrice au faubourg Saint-Laurent, vers la fin de septembre dernier, âgé d'environ six mois.

En note : Je ne sais si cela est bien vrai. Il y a apparence qu'on a voulu parler de M. de Bligny, officier aux Gardes, qui vit avec elle.

M. Lelong de Ligny demeure rue Geoffroy Lanier, chez M. Lelong, son père, maître des Comptes, duquel il a la survivance. Jusqu'à l'époque du mariage de M. de Ligny, sa famille qui n'ignorait pas son attachement pour la demoiselle Lablotière restreignait ses menus plaisirs à 3.000 livres par an, mais il en dépensait beaucoup plus avec elle au moyen de ce qu'il empruntait. Il continue toujours de la voir et on assure qu'outre 1.200 livres de rente qu'il lui avait faites, avant qu'il fût marié, il lui en a depuis assuré 1.200 autres.

La demoiselle Lablotière est fort bien logée. Une jeune fille de quinze à seize ans, qui n'est point jolie et qu'elle appelle sa sœur, demeure avec elle.

1752, 25 septembre.

La demoiselle Lablotière demeure de ce terme courant, rue du Mail, dans une maison à porte cochère, où elle occupe un appartement de six pièces de plain pied, parquetées, au premier sur la rue.

M. Pajot de Marcheval, maître des Requêtes, marié depuis le Carnaval dernier, fils de M. Pajot de Marcheval, receveur général de finances d'Alençon, est celui qui fait les frais du nouveau ménage. Il y vient régulièrement toutes les après-midi dans un petit équipage en forme de phaéton, peint en bleu, accompagné de deux ou trois domestiques, habillés de baracan blanchâtre, avec des boutons et boutonnières d'argent, vestes blanches, chapeaux bordés d'argent à festons. Il y était encore hier, 24 septembre 1752. Son épouse est enceinte et fort avancée dans sa grossesse.

M. Pajot de Marcheval a un frère cadet qui est mousquetaire gris. Ils demeurent l'un et l'autre chez leur père, rue de Richelieu, près le boulevard, vis-à-vis les écuries de Mme la Dauphine.

1752, 1er novembre.

On en revient encore à dire que la demoiselle Lablotière, demeurant rue du Mail, est entrete-

nue par M. Pajot de Villers, et c'est par erreur que dans la feuille du 25 septembre dernier on lui a donné M. Pajot de Marcheval, maître des Requêtes.

Le sieur Pajot de Villers, dont il s'agit ici, est garçon, âgé de trente ans. Il demeure rue Poissonnière, près le boulevard, et n'est point décoré d'autre titre que de celui d'être possesseur de 30.000 livres de rente. Ses plaisirs seuls forment toutes ses occupations.

Il est fils d'un Pajot, ci-devant directeur des Postes et neveu de M. de Cailli, rue Saint-Louis, au Marais.

1753, 20 avril.

La demoiselle Lablotière est déménagée le 15 de ce mois de la rue du Mail, où elle demeurait, pour venir rue Poissonnière, près le boulevard, dans une maison appartenant à un marbrier, numérotée 4, faire chambrée avec le sieur Pajot de Villers qui l'entretient depuis près d'un an, et qui lui a donné à l'occasion de cette translation de domicile pour plus de 20.000 livres de meubles d'augmentation. Ils occupent ensemble toute cette maison qui a sept croisées de face à balcon.

1755, 3 septembre.

La demoiselle Lablotière, ci-devant entretenue par M. Pajot de Villers, l'est maintenant par M. de la Boissière, trésorier général des Etats de

Bretagne, rue Neuve-des-Capucines, qui lui donne 25 louis par mois.

Elle demeure rue Poissonnière, maison de Bourguignon, menuisier, au second, sur le devant, au-dessus de la demoiselle Gautier l'aînée qui occupe le premier étage.

M. de Villers a présentement la demoiselle Astraudi de la Comédie-Italienne, ainsi qu'il a été dit, dans le temps, à son article.

Demoiselle La Chanterie [86].

1750, 20 février.

La demoiselle La Chanterie demeure rue Saint-Honoré, chez le sieur La Porte, parfumeur, au premier étage, sur la rue.

Elle est âgée d'environ dix-sept à dix-huit ans, grande, brune, de beaux yeux, la tête belle ; à l'égard de la taille, elle l'aurait mieux faite si elle avait un peu moins d'embonpoint.

Elle est une de celles que M. de Saint-Germain, ci-devant Directeur de l'Opéra, affectionne le plus, car il ne s'en tient pas ordinairement à une seule. Il va fort souvent chez elle, mais il n'y couche jamais.

On assure qu'indépendamment de M. de Saint-Germain et d'un étranger qui a un coureur et qu'on n'a pu encore découvrir, M. le duc de Chartres rend des visites nocturnes à la demoiselle La Chanterie, sans être aperçu et sans suite, au moyen d'une porte de communication qui donne sur le petit passage du Palais-Royal vers la rue de Richelieu, près la boutique du libraire et qui vient

rendre précisément dans la maison du sieur La Porte.

Il n'est pas fait mention que la demoiselle La Chanterie déménage ni qu'elle doive s'absenter, au moins était-elle encore hier dans son appartement, et elle vient de renouveler son bail.

1750, 17 juin.

La demoiselle La Chanterie demeure toujours rue Saint-Honoré, chez La Porte, parfumeur. Elle est née à Paris; sa mère était couturière en robes ; elle vend aujourd'hui des herbes et du fruit, rue Jean-Saint-Denis.

Il a été dit dans la feuille du 20 février dernier que M. de Saint-Germain l'a entretenue et qu'il lui rend encore de fréquentes visites.

On n'a point connaissance que M. le duc de Chartres ait continué de la voir. D'ailleurs, il aime souverainement la variété dans les plaisirs et ne s'attache à aucune ; il ne s'embarrasse même pas trop du choix ; il s'en rapporte aveuglément aux soins du marquis d'Estrehan et du chevalier de Dampierre, qui commandent de temps en temps des détachements de chez la Pâris pour venir prendre l'ordre à la petite maison de la rue Cadet.

Entre ceux qui fréquentent chez la demoiselle La Chanterie, on a remarqué que M. le marquis Du Quesnois est le plus assidu et celui qui y fait le plus de dépense. Il était ci-devant premier

lieutenant aux Gardes, lorsqu'il a épousé, il y a environ six ans, une femme déjà âgée qui lui a apporté 30.000 livres de rente.

M. Du Quesnois est âgé de quarante-huit à cinquante ans, grand, bien fait, de bonne mine. Il a quitté le service un an après son mariage. Son épouse a actuellement soixante à soixante-et-un ans : n'ont point d'enfants.

Ils demeurent rue de Richelieu presque vis-à-vis de la fontaine.

En note : Je crois que ce n'est pas le véritable entreteneur et qu'elle en a un autre.

1751, 20 mars.

On croit devoir une sorte de réparation à l'honneur de la demoiselle La Chanterie. C'est pour y satisfaire que l'on se rétracte ici de ce qui a été témérairement avancé dans la feuille du 2 de ce mois à l'occasion de sa grossesse. Le père de cet enfant posthume n'est plus un inconnu, c'est le sieur Douët, fils du sous-fermier, demeurant chez son père, rue Gaillon, la troisième porte cochère, à droite en entrant par la rue Neuve-des-Petits-Champs, qui veut bien l'adopter.

Il y a près de deux ans que le commerce dure, sans infidélité à ce qu'assure la demoiselle La Chanterie, sans interruption et sans que le père Douët en ait jamais eu le moindre soupçon. Il a plusieurs fois, à la vérité, fait des questions à son fils pour savoir s'il n'avait pas quelque petite

maîtresse en ville ; il a même feint d'y donner son consentement en supposant que cela fût, pourvu qu'elle ne dérangeât ni sa santé, ni sa fortune, mais le fils s'est toujours retranché sur la négative et comme sa conduite à l'extérieur est extrêmement régulière, qu'il ne va où son amour l'appelle qu'après avoir satisfait aux devoirs et aux complaisances qu'il doit à son père et à sa mère (qu'il accompagne même souvent sa mère au sermon), ils pensent l'un et l'autre qu'il vit effectivement comme un anachorète.

Les visites qu'il rend à la demoiselle La Chanterie, quoique fréquentes, sont toujours réfléchies et circonspectes. Il vient sans suite par le passage du Palais-Royal, sur lequel il y a une porte de communication. Les domestiques de la demoiselle La Chanterie ne le connaissent même pas par son nom.

La demoiselle La Chanterie se plaint plus que jamais des mauvais procédés du sieur et de la dame de La Chanterie, ses père et mère, qui viennent souvent faire tapage chez elle ; elle désirerait fort que le magistrat voulût bien leur en imposer. Comme ils ignorent qu'elle a une inclination, ils voudraient l'engager à faire des parties pour faire revivre plus promptement une pension qu'elle leur faisait de 50 livres par mois lorsqu'elle vivait avec le sieur de Saint-Germain (*sa mère la lui a prostituée à dix ans et demi et ce n'était pas encore là son début*) ce que ses facultés ne lui permettent pas de faire depuis qu'elle a le sieur Douët, qu'elle

ménage et qu'elle craint de constituer en dépense; d'ailleurs, elle dit l'aimer. Il est garçon, âgé de trente ans, d'une belle représentation. Elle se flatte que, dès qu'il sera maître de ses volontés, il lui tiendra compte avec usure des égards qu'elle aura eus pour lui. Il a un intérêt dans la ferme des domaines de Flandre, dans celle de la marque des fers et aides de la généralité de Rouen et dans les aides de la généralité de Tours. Il a deux autres frères qui sont au collège.

1753, 27 août.

La Providence semble veiller pour la demoiselle La Chanterie, et malgré cela, elle n'en paraît pas plus à son aise. Vendredi dernier, un domestique inconnu a profité de son absence pour remettre à sa femme de chambre une tabatière d'or de la valeur de 600 livres et, sans attendre qu'on lui ait fait aucune question sur la personne qui faisait ce cadeau, il a regagné l'escalier et court encore. Telle que soit, sur cet article, la délicatesse de la demoiselle La Chanterie, elle n'a cependant pas eu la force de blâmer sa femme de chambre d'avoir consenti que le commissionnaire laissât la tabatière en question, en sorte qu'elle proteste encore aujourd'hui ignorer de quelle part elle lui vient. Elle peut ajouter à cela. « Attrapez-nous toujours de même. »

Elle a été aujourd'hui, parée comme un autel de confrairie, à la Comédie Française avec la demoiselle Goudrez.

1753, 1er septembre.

La demoiselle La Chanterie ne sait à qui faire confidence qu'elle a été, jeudi dernier, à Choisy, et que le roi l'a trouvée si belle qu'il n'a pu s'empêcher de lui en faire compliment lui-même. Mais sauf le respect qui lui est dû, cette dernière circonstance est de trop. Il est vrai que, comme elle porte volontiers le nez au vent et qu'elle est de la riche taille, ce monarque l'a aperçue par-dessus les autres dans la foule, et qu'il a demandé à M. le duc de Luxembourg qui elle était. Ce seigneur ayant ensuite fait part à la demoiselle La Chanterie de la question que le roi lui avait faite à son sujet, elle lui répondit avec ce tour d'esprit qu'on lui connaît et qui lui est si naturel : « N'est-il pas vrai, monsieur, que je suis jolie ? » Elle doit y retourner jeudi prochain, 6 de ce mois, avec le sieur Hardouin qui, je crois, est employé aux Fermes. Cette connaissance du sieur Hardouin n'est, dit-on, point nouvelle pour la demoiselle La Chanterie ; il y a longtemps qu'il a ses entrées chez elle, mais ç'a toujours été à huis-clos tant qu'elle a eu quelqu'un de mise. Comme elle n'a personne aujourd'hui, il vient familièrement tous les jours la voir ; par contre, il la mène de temps en temps à Choisy, dans une petite maison qu'il tient à loyer.

1753, 30 octobre.

Tout, ou peu s'en faut, est préjugé dans le monde. On dit ordinairement que qui peut le plus peut le moins. La demoiselle La Chanterie cependant nous fournit aujourd'hui l'exemple du contraire, puisque, dans la crainte de gagner seulement la petite vérole, elle vient, depuis environ huit jours, de faire une démarche qu'elle n'avait pas tentée au milieu de plus grands dangers. C'est d'abandonner sa maison et de se retirer chez Dubois, son beau-frère, jusqu'à ce que sa femme de chambre et la petite fille de celle-ci soient radicalement guéries de cette maladie.

Le petit baron qui accompagnait le comte de Wiloski, neveu du grand chambellan de Lithuanie et qui était parti avec eux, le 19 juin dernier, pour retourner en Saxe, est à Paris depuis le 14 de ce mois et a repris son poste auprès de la demoiselle La Chanterie. On prétend qu'il est ici incognito et qu'il a quitté furtivement le chambellan à quelques journées de Dresde parce que celui-ci, dit-on, l'avait menacé d'instruire sa famille de son dérangement. Il est actuellement à Fontainebleau, dans une chambre garnie qu'il loue 48 livres par mois. La demoiselle La Chanterie devait l'y accompagner ; apparemment qu'elle a eu des raisons pour préférer le séjour de Paris, ce qui fait croire que le baron reviendra avant la fin du voyage.

1753, 12 novembre.

La demoiselle La Chanterie qui était partie pour Fontainebleau, le 2 de ce mois, est de retour ici, de vendredi dernier à deux heures du matin. On ignore quel a été le motif de son voyage, car le petit baron ne l'a pas suivie et l'on croit qu'elle n'a eu d'autre dessein que de s'y faire voir; cependant, il faut qu'elle ait étrenné puisqu'elle en a rapporté une fort belle tabatière en or.

On débitait assez hautement hier, à l'Opéra, qu'elle avait donné dans l'œil à M. le Dauphin. Elle-même s'en flatte lorsqu'on lui en fait la question ; au demeurant elle est assez jolie pour en valoir la peine. C'est grand dommage qu'elle soit si bête.

1754, 2 janvier.

M. le duc de Montmorency a donné pour étrennes à la demoiselle La Chanterie une paire de flambeaux d'argent ciselés estimés 50 pistoles.

1754, 16 janvier.

Le dimanche dernier, 13 de ce mois, la demoiselle La Chanterie, pour faire diversion à son chagrin, fut au Bal de l'Opéra et y fit recrue d'un étranger dont elle espère tirer parti. C'est un jeune homme de vingt-sept à vingt-huit ans nommé Renhel, originaire de Hambourg, ville han-

séatique d'Allemagne, au cercle de la Basse-Saxe dans le duché de Holstein, qui n'est à Paris que depuis un mois, logé rue de Tournon, à l'hôtel d'Entragues. Il a un valet de chambre, deux laquais et un carrosse de remise au mois. Depuis cette époque, il a déjà eu quelques audiences avec elle, mais on ignore si les conventions sont faites.

Le lendemain, c'est-à-dire le lundi, sur les six heures du soir, elle eut un grand démêlé avec la Tinot, sa femme de chambre, qu'elle a prise en grippe depuis quelque temps, parce que celle-ci lui demande de l'argent et qu'elle ne veut pas sortir, qu'au préalable elle ne lui ait payé 700 livres qu'elle lui doit, tant pour ses gages que pour argent prêté, en sorte qu'elles se disent réciproquement leurs vérités.

De là on a su que la demoiselle La Chanterie doit encore 7.000 livres au nommé Remillac, bijoutier au Palais, lesquelles avec 3.600 livres qu'il lui a passées en compte pour le prix de cette belle tabatière enrichie de diamants qui lui venait du comte de Willoski, forment le prix total des girandoles et de l'aigrette que ce marchand lui a fournies ;

Qu'elle doit 15 louis à son domestique et que s'il ne lui en eût pas prêté encore deux il y a environ huit jours les flambeaux dont le duc de Montmorency lui a fait présent auraient retourné chez l'orfèvre ;

Que M. Douët le fils, qui y vient encore de temps en temps, lui a donné 20 louis pour ses étrennes ;

qu'il n'en est entré que cinq dans le ménage et que malgré ce secours, il y a huit jours qu'elle en est aux expédients.

Enfin, qu'elle doit encore 2.000 livres à la Corbin, tapissière et 400 à 500 tant au nommé Gelé qu'à différents autres revendeurs à la toilette qui l'assaillent journellement pour en être payé.

1754, 4 février.

Il court, dit-on, dans le public, une chanson infâme sur la demoiselle La Chanterie. On la croit de la composition du chevalier de Maupeou et de celle de la demoiselle Gondrez, actuellement ennemie jurée de la demoiselle La Chanterie. Le sujet roule principalement sur ce que celle-ci a donné la vérole au duc de Montmorency. Sans vouloir garantir le fait, tout le monde assure que ce seigneur est dans un état critique et qu'il lui en a l'obligation. Quant à la chanson, il n'a pas encore été possible de se la procurer.

Maintenant la demoiselle La Chanterie et Dallière sont inséparables. Dimanche dernier elles furent ensemble au bal de l'Opéra et aujourd'hui, lundi, elles vont à la Comédie-Française.

Les ennemies de la demoiselle La Chanterie répandent que pour 12 livres elle fait des visites en ville.

Du 6 du dit mois.

Quelque obscène et mauvaise que soit la chanson dont il est parlé ci-devant, on a cru ne devoir

point négliger d'en tirer copie sur celle écrite de la main de la demoiselle Gondrez. La voici :

Air : *Paris est Roy ; mon cœur est à moi.*

Méfiez-vous du c...
De La Chanterie,
Il a pourri le v...
De Montmorency.
La putain, dit-on,
Pour un patagon
Se livre, sans façon,
Jusqu'au marmiton :
Au Bordel,
La donzelle
A tous venant bon
Lève son jupon.
Méfiez-vous, etc.

Sans vouloir décider si tout ceci est calomnie ou médisance, on observera, en passant, que ce soir, 6 février, on faisait force ptisane chez la demoiselle La Chanterie.

1754, 9 février.

Jeudi dernier, 7 de ce mois, les demoiselles La Chanterie, Dallière et Chevrier ont été souper chez M. de la Poupelinière et ont eu chacune un louis, ce qui est venu fort à point pour la demoiselle La Chanterie, car n'ayant pas un morceau de bois ni d'argent pour en avoir, elle attendait le dégel

avec grande impatience. Elle en a fait venir une voie le lendemain matin.

Par représailles, il court une chanson sur la Gondrez. On soupçonne le président de Tourmont et Dallière d'en être les compositeurs, mais il n'a pas encore été possible de se la procurer. Elle est sur l'air des Pendus.

Du 14 du dit mois ; huit heures et demie du soir.

Ce soir, il y a de grands préparatifs pour un souper chez la demoiselle La Chanterie. On n'a pas pu savoir pour qui il est destiné. Celui qui en est l'ordonnateur est un gentilhomme de M. le duc d'Orléans, mais son nom est encore un mystère. Il dit, il y a quelques jours, étant à souper chez la demoiselle Chevrier, que le prince paraissait devoir tourner du côté de la demoiselle La Chanterie, que si son maître le consultait à ce sujet, il était bien éloigné de l'en dissuader, et comme elle n'a point été aujourd'hui à l'Opéra, ses compagnes ont tenu entre elles des propos qui cadrent assez avec ce que nous venons d'avancer.

1754, 25 février.

Vendredi dernier, 22 de ce mois, les demoiselles La Chanterie et Dallière furent dîner avec deux étrangers au Bois de Boulogne et l'on tient que cette partie leur a valu à chacune un louis. Il faut convenir que la denrée n'a jamais été à si bon compte, car pour un louis, la demoiselle La Chan-

terie avais mis tous ses diamants ; mieux lui aurait valu d'y aller plus simplement, elle n'aurait pas perdu une pendeloque de ses boucles d'oreille.

Autre observation. On trouve à redire, ou plutôt l'on suspecte fort une nouvelle façon de cracher que la demoiselle La Chanterie a adoptée depuis peu, parce que, pour accélérer, elle tient continuellement son mouchoir dans son manchon. En vérité, il ne sera bientôt plus permis d'être sujet à la pituite.

1754, 4 mars.

Si d'un côté la demoiselle La Chanterie a du guignon, de l'autre elle est heureuse pour les gros lots, car sans compter ceux que la médisance lui adjuge si souvent, elle vient de gagner celui de la loterie que la demoiselle de Lorge avait faite. Il consiste en une boîte de jaspe sanguin montée en or, enrichie de sept à huit diamants, estimée pour le présent 1.800 livres. On dit pour le présent parce que dans le temps que la demoiselle de Lorge l'a gagnée, on l'estimait 1.000 écus.

Le fond de cette loterie était de 4.050 livres en argent et de 675 billets à six livres l'un.

Il y avait quatre lots.

Le premier a donc été gagné par la demoiselle La Chanterie. Le second, qui était une tenture de damas jaune encadrée de petit point, est échu à M. de Montamant, gouverneur du Palais-Royal. Le troisième, un sopha de damas vert. Le qua-

trième et dernier, un autre sopha de damas cramoisi ; tous deux garnis de leur oreiller. Ce dernier lot est tombé à la demoiselle Victoire (Gabet), danseuse à l'Opéra, mais on ne sait qui a eu le lot précédent.

Le tirage s'est fait avant hier, 2 mars, dans la salle du magasin de l'Opéra, rue Saint-Nicaire.

Quant à ce qui concerne la demoiselle La Chanterie, on ne lui connaît encore personne de fixe ; voilà plusieurs visites que lui rend M. le comte de Choiseul-Beaupré, ci-devant colonel du régiment de Flandre, aujourd'hui brigadier des armées du roi et inspecteur général de l'infanterie, demeurant faubourg Saint-Honoré proche le boulevard, mais cela ne ressemble encore à rien. Ce soir, on l'a vu monter chez elle à huit heures et il n'en est sorti qu'à dix.

M. le comte de Choiseul est veuf ; il ne lui reste qu'une fille de son mariage.

1754, 14 mai.

Pendant le court règne de la demoiselle La Chanterie, le duc de Montmorency lui avait fait présent d'une petite levrette et c'était peut-être tout ce qui lui restait de cette bonne fortune lorsqu'il la lui envoya demander samedi dernier par son coureur. Elle allait la lui remettre sous la condition que ce ne serait pas pour en disposer en faveur de sa rivale, si le nommé Saint-Louis, son domestique, ne s'y fut opposé, disant pour ses raisons que

M. le duc lui était redevable d'une paire de manchettes brodées du prix de 54 livres et que lorsqu'il les lui aurait payées, il laisserait aller la chienne. Le duc, peu satisfait de cette réponse, renvoya sur-le-champ son coureur avec un autre domestique chargés d'ordres plus précis. Mais Saint-Louis, de l'avis même des domestiques du duc, auxquels il alla parler, insista toujours sur son paiement avant de lâcher prise ; et bien lui en a pris, lui dirent les autres, car jamais il n'en aurait rien eu.

Dès le même jour, le duc envoya la chienne à la demoiselle Astraudi.

1754, 19 décembre.

Hier au soir, le gouverneur et le procureur du prince de Lubomirski se transportèrent chez la demoiselle La Chanterie, à l'effet de prendre avec elle les mesures convenables pour liquider les dettes que ce prince lui a, dit-elle, occasionnées, et singulièrement, retirer les pendeloques de diamant qu'elle a mises en gage pour lui fournir de l'argent ; mais ils n'ont point statué sur des frais à venir, cependant indispensables. Elle se dit grosse d'environ trois mois des œuvres du prince. Mais l'on sait, au contraire, que c'est de la façon du nommé Saint-Louis, son valet, qui est depuis longtemps en possession de cet honneur et qu'au lieu d'être grosse de trois mois, elle l'est de quatre à cinq.

1755, 1er janvier.

Le prince de Lubomirsky n'est point venu à Paris, le 17 du mois dernier, ainsi que le bruit en avait couru. La demoiselle La Chanterie qui y avait donné lieu est enfin convenue qu'elle avait seulement reçu de lui une lettre de Bruxelles par laquelle il lui réitère qu'elle ne perdra rien avec lui. Mais il est vrai que le nommé Saint-Louis, domestique de la demoiselle La Chanterie, est parti en poste à franc étrier, le vendredi suivant 20 du dit mois, pour aller joindre le prince à Bruxelles, d'où il doit aller avec lui en Pologne.

Par cette lettre dont on vient de parler, le prince fait espérer à la demoiselle La Chanterie, qu'il sera à Paris dans six mois d'ici; c'est pourquoi il l'invite à ne point s'engager avec d'autres, dans la disposition où il est de renouer avec elle et de lui faire un parti.

Le départ précipité du prince, ajoute la demoiselle La Chanterie, n'a jamais eu de trait avec le dérangement de ses affaires quoiqu'il dût beaucoup. Ce n'a été, dit-elle, qu'à l'occasion d'un combat singulier qui s'est passé entre lui et une personne de la première distinction dont le nom est un mystère, qu'il s'est déterminé à sortir pour un temps du royaume. Cette anecdote que l'on tient seulement de la demoiselle La Chanterie pourrait bien être susceptible de l'impression qu'elle donne à tout ce qu'elle dit.

1755, 10 octobre.

La demoiselle La Chanterie qui est accouchée le 12 mars dernier, est encore grosse de trois mois. On ne sait trop à qui en attribuer l'honneur. Depuis quelque temps le marquis de Gabriac vient presque tous les jours chez elle et on tient qu'il n'y a que lui qui fournit aux frais du ménage ; mais on y voit aussi venir, à son insu, avec beaucoup d'autres, un certain baron de Solm, secrétaire de feu M. le comte de Bellegarde. Ce baron a la réputation de rendre service au beau sexe et de maquignonner des intrigues. Il négocie aujourd'hui, à ce qu'on assure, une affaire de ce genre auprès de la dame de Verneuil que M. le marquis de Marigny vient de quitter, en faveur de M. le comte de Vitzhum, envoyé extraordinaire du roi de Pologne, électeur de Saxe, à la place de feu M. le comte de Bellegarde.

Quant à M. de Gabriac, ses liaisons avec la demoiselle La Chanterie n'empêchent pas qu'il ne fasse toujours bon ménage avec la demoiselle Meunier, de laquelle il a plusieurs enfants ; il se peut faire aussi qu'elle ignore cette intrigue. Ils demeurent ensemble rue du Hasard, dans une maison appelée l'hôtel de Londres, tenue autrefois garnie par le père des demoiselles Gallodier.

1755, 23 octobre.

Hier, le marquis de Gabriac donna à la demoiselle La Chanterie pour 25 louis de dentelles, c'est la dame Gelée, revendeuse à la toilette, qui a fait cette fourniture.

1755, 21 novembre.

La demoiselle La Chanterie est en terme d'accommodement, à l'insu de M. de Gabriac, avec le sieur Pegliony qui, depuis huit jours, vient de recevoir deux lettres de change de 6.000 livres chacune, desquelles il promet de faire, en sa faveur, distraction de 4.000 livres. Comme la demoiselle La Chanterie a le cœur excellent et qu'elle peine elle-même de voir languir les gens, on croit qu'elle a déjà commencé à fournir de la marchandise à compte de cette somme.

Le sieur Pegliony demeure rue du Hasard même maison que le sieur Chabert. Il y a trois ans qu'il est à Paris. Il y vint fondé de procuration de l'électeur de Bavière à l'effet de suivre un procès considérable entre cet électeur et le prince de Grimberghes. A cette occasion, il prit la qualité de chargé d'affaires de l'électeur de Bavière, mais il a quitté ce titre depuis que M. de Wan-Eyck, envoyé de Liège, prend aussi celui d'envoyé extraordinaire de la cour de Munich.

Le sieur Pegliony est lieutenant-colonel au service de l'électeur.

1756, 31 mars.

Quoique le sieur Pegliony, chargé icy des affaires de l'électeur de Bavière, fasse beaucoup de dépense pour la demoiselle La Chanterie qui tire encore parti du marquis de Gabriac et que M. le comte de la Marche soit ou tout au moins paraisse fort attaché à la demoiselle Coraline, actrice de la Comédie-Italienne, il y a du moins lieu de le soupçonner d'infidélité. Lundi dernier, 29 de ce mois, il a soupé tête à tête à sa petite maison de la Barrière Blanche avec la demoiselle La Chanterie qui n'est rentrée chez elle qu'à trois heures du matin. Au rapport de Mondon, c'est pour la seconde fois depuis un mois.

1756, 10 décembre.

La semaine dernière, M. de Montgeron a fait présent à la demoiselle La Chanterie d'un huillier d'argent qui a couté 400 et tant de livres.

1757, 18 février.

Le dimanche, 6 de ce mois, la demoiselle La Chanterie est accouchée d'une fille qui a été baptisée le même jour à Saint-Roch, sa paroisse, sous le nom de Louise-Julie, père inconnu, ainsi qu'il résulte de l'extrait ci-joint.

Le parrain a été le sieur Pierre Mayer, secrétaire du cabinet des médailles du roi ;

La marraine demoiselle Louise-Julie Frossart, fille majeure (c'est la demoiselle Masson, aussi danseuse à l'Opéra).

M. Parat de Montgeron est toujours dans la persuasion que cet enfant est de sa façon ; cela peut être. En conséquence, il en prend soin ainsi que de la mère.

EXTRAIT DES REGISTRES DE LA PAROISSE

Saint-Roch, à Paris

L'an mil sept cent cinquante-sept, le six février, a été baptisée par moi, prêtre docteur en théologie de la Faculté de Paris, de la maison et société royale de Navarre, vicaire de cette paroisse, soussigné, Louise-Julie, née ce jour, fille de père inconnu et de Marie-Louise Quenon de La Chanterie, rue de l'Echelle, en cette paroisse.

Le parrain, Pierre Mayer, secrétaire du cabinet des médailles du roi, demeurant rue Saint-Honoré, paroisse Saint-Eustache ; la marraine Louise-Julie Frossart, fille majeure, demeurant rue Jean-Saint-Denis, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, qui ont signé à la minute.

Collationné à l'original par moi, prêtre soussigné, détenteur desdits registres, le douze février mil sept cent cinquante-sept.

LOURDET.

Demoiselle La Croix [86]

chanteuse des chœurs à l'Opéra.

1750, 23 janvier.

La demoiselle La Croix, chanteuse des chœurs à l'Opéra, demeure rue du Chantre, chez un marchand de vin, vis-à-vis l'hôtel de l'Esprit.

Elle est de Paris, âgée de vingt-et-un à vingt-deux ans, petite, brune, les yeux noirs, point jolie ; a seulement la voix belle.

Depuis environ quinze mois qu'elle est à l'Opéra, elle n'a eu aucune aventure intéressante. Elle connaissait auparavant un nommé Raffron qui était abbé et musicien à Notre-Dame, avec qui elle vit encore aujourd'hui. Ce Raffron est un homme de cinq pieds quatre pouces, âgé d'environ vingt-quatre ans, maigre, extrêmement laid. Le chapitre s'étant aperçu de son libertinage le congédia. Il entra deux mois après à l'Opéra où il chante dans les chœurs. Il n'a pas autant de voix que de musique. C'est lui qui, à ce qu'on prétend, a donné, le premier, le goût du chant et de la ga-

lanterie à la petite La Croix qui, alors, travaillait chez les couturières. Elle est actuellement enceinte de six à sept mois, et à cette occasion on lui a permis de ne pas venir à l'Opéra, jusqu'à ce qu'elle soit débarrassée.

1750, 19 février.

La demoiselle La Croix dont il a été parlé dans la feuille du 23 janvier dernier et qu'on ne croyait grosse que de six à sept mois, est accouchée, le 30 du dit mois de janvier, d'un garçon qu'elle fait élever.

1754, 6 mai.

La demoiselle La Croix, chanteuse des chœurs à l'Opéra, est grosse de trois à quatre mois des œuvres de ce même Alexandre, premier laquais du duc d'Aumont dont il a déjà été parlé. Plusieurs doutent qu'ils soient mariés canoniquement.

La demoiselle La Motte[87]

de la Comédie-Française

1749, août.

L'abbé Prévot a conté au chevalier de X..., le 7 du dit mois, chez Mme du Bouage où ils soupaient :

Que Mlle de la Motte, de la Comédie-Française, était si friande de jeunes gens qu'elle avait débauché avec des petits pâtés et des friandises deux jeunes pages de l'hôtel de Conti, qu'elle les avait mis sur les dents et que le prince, qui en avait été informé, leur avait fait défense de retourner chez elle.

Demoiselle La Neuville [88]

danseuse au magasin de l'Opéra

1755, 18 juin.

La demoiselle La Neuville, danseuse au magasin de l'Opéra, dont il s'agit ici, n'est point la demoiselle La Neuville dont nous avons donné la feuille le 15 mai dernier. Celle-là s'appelle Thérèse Taillefer de la Grillière et est entretenue par M. Choart des Brosses, conseiller au Parlement, au lieu que celle dont nous entendons parler ici s'appelle Geneviève Châtelain. Elle est née à Villiers-le-Bel, village à quatre lieues de Paris, fille du nommé Châtelain, barbier de profession, ci-devant garde-chasse de M. le comte de Charolais. Cet homme, qui n'a guère que quarante-cinq ans, s'étant remarié en secondes noces, il y a quelques années, sa fille, mécontente des procédés de sa belle-mère, s'en vint à Paris en assez mauvais ordre, mais encore intacte. Il y a d'ici là environ un an. On n'a pu démêler par quelle voie, n'ayant aucune connaissance dans Paris, elle est tombée d'abord

dans les filets de M. Le Normand, fermier général. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il la logea en chambre garnie, rue de la Magdeleine-Saint-Honoré et quoique (à ce qu'elle assure) il ait eu ses premières faveurs, il ne la garda pourtant que trois semaines. Si on veut l'en croire, il n'y eut qu'une obstination pure et simple de sa part à ne vouloir point congédier une femme de chambre qu'elle avait qui lui fit perdre cette conquête, et dans ce cas, il faudrait convenir que le motif était bien léger ; mais on a su depuis que cet attachement prenait sa source dans une autre cause. Cette chambrière, plus expérimentée que sa maîtresse, avait trouvé le secret de doubler le produit en lui faisant faire des parties en ville. Cette docilité déplut à M. Le Normand. Il fit notifier à la demoiselle La Neuville qu'elle pouvait librement se donner carrière, et il n'est plus retourné chez elle.

Depuis ce moment, les affaires ont toujours été assez mal et ses conquêtes multipliées ne lui ont jamais valu une affaire réglée. Elle danse depuis six mois au magasin de l'Opéra. Elle a même déjà paru dans les ballets à la Comédie-Française, mais elle n'y a pas été revue. Elle continue d'aller au magasin pour se fortifier dans ce genre. M. de Persennat, capitaine au régiment d'Henrichemont-Cavalerie, actuellement en garnison à Saint-Mihiel, dans le duché de Bar, est le seul amant qui lui soit resté fidèle. Il demeure ordinairement à Paris, rue du Croissant, près Saint-Joseph. De-

puis quinze jours ou trois semaines, il est parti pour se rendre à son régiment ; néanmoins, il pourvoit tout doucement à ce qui lui est nécessaire : la Providence fait le reste.

La demoiselle La Neuville est petite, bien faite, brune, les yeux assez beaux, le visage rond, âgée de seize à dix-sept ans. Elle demeure rue des Boucheries-Saint-Germain, chez Guillot, à l'hôtel de Hambourg, en chambre garnie, où elle a pour 40 livres de loyer par mois. Son père qui est un paresseux et qui ne veut rien faire, vient assez volontiers deux fois par semaine, la mettre à contribution, et lorsqu'elle est récalcitrante, ce qui n'arrive qu'autant qu'elle est brouillée avec la finance, il la maltraite et la menace de la faire enfermer.

1757, 14 janvier.

Le comte de Bentheim paraît jusques ici fort content de la conduite de la demoiselle La Neuville, danseuse à la Comédie-Française, sa nouvelle maîtresse, puisqu'à l'occasion des étrennes, il vient de lui donner pour environ 3.000 livres de vaisselle d'argent.

Demoiselle Lannois [89]

danseuse à l'Opéra-comique

1753, 9 avril.

Depuis quelques semaines, la demoiselle Lannois arrange les affaires du sieur de la Molaire, mousquetaire gris, jeune homme de vingt-deux à vingt-trois ans, qui s'est pris de belle passion pour elle, et l'on tient qu'il s'endette considérablement. Il y a quelques jours qu'il a vendu sa montre et d'autres effets pour fournir aux frais du ménage.

Note: Elle doit 500 livres à la nommée Fanchon, sa domestique, originaire de Champagne. Elle l'a même quittée et elle a dit à Lenoir qu'elle entrait au service d'une autre demoiselle, mariée à un peintre, rue du Haut-Moulin ; mais elle n'a pas voulu lui dire son nom.

1753, 18 décembre.

Pendant ce dernier voyage que M. Taaff a été obligé de faire en Angleterre et duquel il n'est

pas encore de retour, depuis près de quatre mois qu'il est parti, on tient que la belle demoiselle Lannoy s'est consolée et se console encore de son absence avec M. Moreau, avocat du roi au Châtelet. Effectivement il n'est point de semaine qu'il ne lui rende trois ou quatre visites. Il laisse son carrosse à l'écart et vient à pied chez elle.

Lors du séjour qu'elle a fait à son château de Vaux, hameau situé à huit lieues de Paris, près de l'Isle Adam, qu'elle a acheté 35.000 livres de M. Masson de Maison Rouge, M. Moreau a plusieurs fois été lui faire compagnie. Un seul point embarrassait la demoiselle Lannoy sur le prochain retour de M. Taaff dont le valet de chambre de confiance est ici depuis quelques jours, c'était l'indiscrétion de sa femme de chambre et de son laquais. Elle a, dit-on, inutilement sollicité M. Moreau d'ensevelir ce secret, en faisant renfermer ces deux misérables. Il n'a jamais voulu se prêter a un expédient aussi inique et quoiqu'ils eussent pourtant déjà tenus quelques propos, ils en ont été quittes pour être congédiés.

On ne dit point ce que M. Moreau donne à la demoiselle Lannoy, mais l'on assure qu'elle en tire tout le parti que l'on peut en tirer.

Le sieur Lannoy, son beau-père, a totalement quitté M. de Gensin l'aîné, au service duquel il était depuis nombre d'années et demeure chez elle. Il est comme le surintendant de sa maison qui est toujours montée sur un ton des plus brillants.

Demoiselle Lany [90]

danseuse seule à l'Opéra.

1751, 22 septembre.

La demoiselle Lany, danseuse à l'Opéra, demeure rue Fromenteau, à la Gerbe d'Or, chez un marchand de vin, au second, sur la rue, vis-à-vis la place du Vieux-Louvre.

Elle est sœur de Lany, maître des ballets de l'Opéra. On la dit née à Paris, dans le canton de la place Maubert, âgée de vingt-deux à vingt-trois ans, petite, brune, les yeux noirs et effrontés, point jolie. Elle a une autre sœur cadette qui demeure avec son frère. Elle n'est point à l'Opéra, et n'a même aucun talent pour y aspirer.

Depuis quatre à cinq mois, la demoiselle Lany dont il s'agit ici, est entretenue par milord Hottington, jeune homme d'environ vingt-quatre ans, d'une jolie figure, puissamment riche et d'une des premières familles d'Angleterre, demeurant ici rue des Petits-Augustins, chez Olivier, tenant l'hôtel de Luxembourg garni.

On assure qu'il lui a donné en débutant 20.000 livres comptant. Quoique la somme paraisse un peu forte, le fait est qu'il dépense beaucoup avec elle et qu'elle commence à arranger ses affaires. Jusqu'à présent, on l'a rarement vu aller chez elle. Leurs entrevues se font plus ordinairement à Pantin, dans une petite maison appartenant à la dame Marcan, bourgeoise de Paris, qui s'y est cependant réservé son logement. Le jardinier est aux gages du milord.

Cette maison est située à l'entrée de Pantin, au bout de la rue qui conduit aux Prés-Saint-Gervais, la dernière porte cochère à gauche. La partie occupée par le milord est louée 200 livres par mois, toute meublée. Il y tient un cuisinier à demeure, et en quelque façon, lui-même y fait sa principale habitation, car il est plus souvent à Pantin qu'à Paris, de même que la demoiselle Lany qui n'y vient que pour remplir ses devoirs à l'Opéra.

Le bruit a couru mal à propos, il y a quelques jours, qu'elle aurait fait une fausse couche puisqu'elle est actuellement grosse au moins de quatre mois. Il est heureux pour elle que le milord croye en dépit de la médisance qu'elle est enceinte de ses œuvres, car de la façon dont il paraît être attaché à la mère, il y a tout lieu de croire qu'il aura soin de l'enfant.

On ne sait pas trop sur quel fondement le sieur Lany est brouillé avec sa sœur, et qu'il ne veut plus la voir, si ce n'est, à ce qu'on dit, par une

fausse délicatesse, comme si elle en était à son début de galanterie, pendant qu'on est instruit qu'avant celui-ci, elle a eu le fils de milord Hervès, qui l'a quittée pour aller demeurer rue de Condé, près le Luxembourg, chez un nommé Leblanc, où il prenait ses plaisirs de plain pied, et à bien moins de frais. Pour l'intelligence de ceci, il est bon d'observer que ce Leblanc a deux filles dont une extrêmement jolie, qu'il prostitue pour attirer le chalant chez lui ; ce qui lui réussit assez bien, car ordinairement, il loge des étrangers du premier ordre sans cependant jusqu'à présent avoir pu s'engager à se conformer aux règlements de police au sujet des chambres garnies.

La mère Lany, moins scrupuleuse que son fils, demeure avec sa fille.

1752, 2 mars.

Dans la rue Basse, à Passy, est une maison sans numéro dont la principale porte tend sur le grand chemin du côté de la rivière de Seine, passé les nouvelles eaux minérales, appartenant au nommé Rollin, marchand de fer, quai de la Mégisserie.

Cette maison, qui a un assez beau jardin, est louée depuis environ quinze jours ou trois semaines par milord Huntington pour la demoiselle Lany, sa maîtresse, moyennant 1.000 livres par an. Elle est en partie meublée. Par cet arrangement, il n'est plus question de celle de Pantin.

On croit, dans le canton, que la demoiselle Lany

qui n'attend que le moment d'accoucher, viendra y faire ses couches ; d'autres pensent qu'elle les fera à Paris, rue Fromenteau où elle demeure, vis-à-vis la place du Vieux-Louvre, et qu'ensuite elle ira prendre l'air à Passy.

La nourrice de l'enfant qui doit naître est déjà retenue ; c'est une nommée Do, femme d'un orfèvre du Marché-Neuf qui en sera chargée à raison de 40 livres par mois, deux pots-au-feu par semaine et quatre voies de bois tous les trois mois. Si par l'événement c'est un garçon, il y aura de grandes réjouissances ; mais de façon ou d'autre, M. le comte d'Albemarle, ambassadeur d'Angleterre, doit être le parrain. On ignore encore quelle sera la marraine.

1752, 16 mars.

La demoiselle Lany, danseuse à l'Opéra, est accouchée samedi dernier, 11 de ce mois, rue Fromenteau, vers les six heures, et après un long travail, d'un garçon qui a été baptisé le lendemain à Saint-Germain-de-l'Auxerrois sous le nom de M. Huntington qui s'en est dit le père et qui était présent.

Le parrain a été M. le comte d'Albemarle, ambassadeur d'Angleterre.

Et la marraine, la demoiselle Lany, sœur aînée de l'accouchée, laquelle a eu en présent de la part de M. d'Albemarle, une bague et des boucles d'oreille estimées environ 100 louis. Elle

n'est point jolie, et n'a aucun talent. C'est elle qui fait la dépense de la maison. L'enfant est nourri par la nommée Do dont le mari travaille à la Monnaie, demeurant au Marché-Neuf. Elle a, ainsi qu'il a déjà été dit, par mois, 40 livres et une voie de bois et deux pots-au-feu par semaine. La nourrice, la sage-femme, le laquais, la cuisinière : tout s'est ressenti de cet heureux événement. La première a eu 10 louis, la sage-femme 6, et les deux domestiques, chacun 4.

On prétend que M. Huntington est disposé à légitimer cet enfant et à l'appeler à sa succession en cas qu'il vive.

1752, 25 septembre.

La demoiselle Lany, danseuse à l'Opéra, est veuve ; milord Huntington, son amant, est parti mardi dernier, 19 de ce mois, pour retourner en Angleterre, et il n'est point du tout fait mention de son retour en France. On prétend qu'avant son départ il a fait les choses galamment en assurant des rentes à la mère et à l'enfant qui est provenu de leurs amours, mais on n'en connaît point encore l'objet. Depuis ce moment, la demoiselle Lany n'a pas paru à l'Opéra.

1752, 5 octobre.

Depuis la feuille du 25 septembre dernier donnée au sujet de la demoiselle Lany, on a appris que milord Huntington, son amant, l'a laissée, en

partant, grosse de trois mois ; qu'il lui a promis de revenir sous trois ans et qu'il lui a fait, sur sa tête et celle de l'enfant né et à naître, 4.000 livres de rente viagère.

1752, 18 octobre.

On veut absolument que milord Hylde ait quitté la demoiselle Roux, connue sous le nom de Cénie, et que ce ne soit point une feinte, mais que comme cette fille, à laquelle il a fait 3.000 livres de rente placées chez M. le duc d'Orléans, craint autant le ressentiment de sa mère que sa dissipation, elle ne veut point rentrer avec elle et se tient cachée dans quelque communauté.

Pour appuyer cette anecdote, on assure que le milord pourchasse maintenant la demoiselle Lany, veuve de milord Huntington, mais qu'il n'y a encore rien d'arrangé entre eux.

1753, 14 avril.

La demoiselle Lany, qui, lors du départ de milord Huntington, se trouvait grosse d'environ trois mois, ainsi qu'il a été dit dans la feuille du 5 octobre dernier, est accouchée le 6 de ce mois, d'un garçon qui a été baptisé le lendemain à Saint-Germain-de-l'Auxerrois sa paroisse. La marraine a encore été la sœur de la demoiselle Lany, mais on n'a pu savoir quel a été le parrain.

L'enfant a été mis en nourrice auprès de l'arsenal. Elle en donne 40 livres par mois.

1753, 2 mai.

Dans la feuille du 14 avril dernier, il a été dit que la demoiselle Lany était accouchée de son second enfant, le 7 du même mois ; mais on n'avait pu se procurer l'extrait baptistaire non plus que celui du premier, par les difficultés que l'on fait particulièrement à Saint-Germain-de-l'Auxerrois de ne les délivrer qu'à la mère ou à la sage-femme qui l'a accouchée. Néanmoins, avec un peu d'adresse nous sommes parvenu à les avoir tous deux et nous les joignons ici :

EXTRAIT DES REGISTRES DES BAPTÊMES DE L'ÉGLISE ROYALE ET PAROISSIALE

de Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris.

Du dimanche douzième mai mil sept cent cinquante-deux, fut baptisé Charles, fils de Charles Neumarck, écuyer et de Magdeleine Lany, sa femme, rue Fromenteau. Le parrain : Jacques Dawkins, écuyer ; la marraine : Louise Lany, fille majeure. L'enfant est né hier et ont signé excepté le père qui est absent : Signé Louise Lany, Jacques Dawkins ; Brumant, vicaire. Délivré par moi, soussigné, prêtre, docteur de Sorbonne, curé de ladite église, le deux mai mil sept cent cinquante-trois.

RAUSNAY.

EXTRAIT DES REGISTRES DES BAPTÊMES
DE L'ÉGLISE ROYALE ET PAROISSIALE

de Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris

Du samedi septième avril mil sept cent cinquante-trois fut baptisé François, fils de Henry-Edouard Neumarck, milord, et de Magdeleine Lany, sa mère, rue Fromenteau, présenté par Mme Cézille, maîtresse sage-femme, demeurant au Marché-Neuf. Le parrain David Stormond, gentilhomme; la marraine, Louise Lany, fille majeure. L'enfant est né aujourd'hui, et ont signé : le père absent. Signé : Louis, femme Lany, Cézille ; Brumant, vicaire.

Délivré par moi soussigné, prêtre, docteur de Sorbonne, curé de la dite église, le deux mai mil sept cent cinquante-trois.

RAUSNAY.

1753, 23 août.

La demoiselle Lany demeure de ce terme courant, rue Neuve-des-Petits-Champs, presque vis-à-vis M. de Boulogne, dans une maison à porte cochère, au premier sur le derrière, où elle a pour 600 livres de loyer. La demoiselle Duperray l'a remplacée dans son appartement de la rue Fromenteau. On ne sait encore à quoi elle s'y amuse.

Milord Huntington est venu à Paris, il y a environ un mois ou cinq semaines, mais il n'a point été chez la demoiselle Lany. Elle a été lui rendre deux ou trois visites rue du Colombier, chez La Cour, tenant hôtel garni, où il était logé, et l'on assure qu'il ne lui a point touché dans la crainte, dit-on, de lui faire encore un enfant ou qu'elle ne le lui attribue ensuite gratuitement.

Il a fait, à ce que l'on ajoute, 3.000 livres de rente sur la tête de chacun des deux enfants, qu'il a eus d'elle et en cas de mort, reversibles à la mère. Le dernier né est en nourrice dans l'île Saint-Louis ; l'autre est à la maison. Il est d'une santé fort délicate, le visage rempli de boutons et l'on doute fort qu'il vive. Avant le départ du milord qui n'est resté ici que huit jours, il a fait présent à la mère d'une tabatière d'or, de six couverts d'argent et de quatre plats de même matière.

Quoiqu'elle lui ait bien protesté qu'elle n'avait d'attachement que pour lui, on sait par la voie de Marguerite, cuisinière et de La Montagne, laquais de la demoiselle Lany, qu'elle a enlevé, depuis quatre à cinq mois, M. Boutin, maître des Requêtes, à la demoiselle Rez, sa camarade, qui n'en est pas encore consolée. Elle jouit toujours de sa conquête, mais cette intrigue est tenue fort secrète. M. Boutin y vient deux à trois fois par semaine, à pied, parce qu'il laisse son carrosse à l'écart. Il donne 500 livres par mois à la demoiselle Lany et ne couche jamais chez elle.

1754, 15 janvier.

On assure que la demoiselle Lany est grosse pour la troisième fois, d'environ quatre mois et l'on attribue celui-ci à M. Boutin de la Columière, maître des Requêtes, rue de Richelieu, près le cul-de-sac de Menars ; du moins, on ne lui connaît pas d'autre intrigue que celle-là, depuis environ un an que M. Huntington est retourné en Angleterre.

1754, 6 mars.

Depuis quelques jours, la demoiselle Lany est courtisée de près par un étranger fort riche, d'une assez jolie figure, petit, bien fait, âgé de vingt à vingt-et-un ans. On ne peut affirmer qu'il y ait déjà des conventions de faites entre eux et si M. Boutin de la Columière aura le dessous, mais on voit souvent l'autre venir chez la demoiselle Lany.

Cet étranger se nomme milord Prospocque et comme la prononciation de son nom n'est pas absolument facile, la dame Puvigné, la mère, l'a surnommé milord Trousse-cotte. Il est, depuis environ cinq mois, à Paris, logé rue de Condé chez le nommé Leblanc, où il tient un appartement garni de 600 livres par mois. Il a équipage, huit chevaux, tant de carrosse que de selle et huit à neuf domestiques.

Leblanc a souvent des étrangers de distinction

logés chez lui, néanmoins, on n'a pu jusques ici l'assujettir à se conformer aux règlements concernant les hôtels et chambres garnies. Il était ci-devant maître d'armes à Versailles. Il a deux grandes filles au couvent de la Présentation, rue des Postes, dont une est fort jolie. On la dit mariée clandestinement avec milord Harvès qui a pareillement demeuré chez lui il y a quatre à cinq ans.

1754, 22 août.

Il y a environ deux mois que milord Powerscot, Anglais, a quitté la demoiselle Lany pour se tourner du côté de la demoiselle Clairon, actrice de la Comédie-Française, et depuis cette époque la demoiselle Lany a fait la conquête de M. Bergeret, receveur général des finances de Montauban, cloître Germains de l'Auxerrois, fils du fermier général de ce nom.

M. Bergeret est veuf depuis trois ou quatre ans. Il donne 100 pistoles par mois à la demoiselle Lany et vient trois à quatre fois par semaine lui rendre visite.

Il y a lieu de croire qu'il a totalement quitté la demoiselle Lambertiny. Il est de retour aujourd'hui depuis quinze jours qu'il était parti pour aller à la campagne.

1755, 26 juin.

Depuis environ deux mois, la demoiselle Lany a fait la conquête de M. de Fontpertuis, fermier

général et intendant des Menus, rue du Bouloy.

Il lui donne 25 louis par mois. Il va chez elle trois à quatre fois par semaine et il y mange de temps en temps.

La demoiselle La Rivière [91]

actrice de l'Opéra.

1755, 6 novembre.

La demoiselle La Rivière, nouvelle actrice de l'Opéra, a débuté le 21 octobre dernier avec assez de succès par un rôle de Bergère. Elle avait déjà paru trois ans auparavant dans les chœurs sur ce théâtre, mais ayant eu le malheur de faire un enfant, le sieur Francœur, sous lequel elle n'avait pas voulu passer à l'essai, lui fit un crime capital de cette peccadille : elle fut remerciée.

Peu de temps après, elle partit pour Montpellier et elle a chanté au concert de cette ville jusque vers le mois d'avril dernier qu'elle est revenue à Paris, en assez bon ordre, ce qui fait présumer qu'elle avait quelqu'un là-bas. Ici il n'en est pas encore question ; d'ailleurs elle n'est point jolie ; petite, assez bien faite cependant, les cheveux châtain foncé, les sourcils noirs, le menton de galoche, les yeux assez bien, fort maigre, âgée d'environ vingt-huit ans ; elle a le maintien

fort modeste. Ses camarades disent qu'elle fait encore la révérence en religieuse.

Sa mère, veuve du nommé La Rivière, était sage-femme, rue des Boucheries-Saint-Honoré. Quoiqu'elle n'eût que cette fille, elle n'avait jamais pu la souffrir. Par un effet bizarre de la nature ou si l'on veut de l'esprit féminin, huit années d'absence furent suffisantes pour la faire revenir de cette aversion au point qu'on assure qu'elle n'est morte, il y a trois ans, que du plaisir qu'elle eût de revoir sa fille et que, cette révolution fût si considérable qu'elle n'a fait que languir depuis l'instant de cette entrevue jusqu'à celui de sa mort.

Par cet événement sa fille a hérité d'un mobilier assez considérable outre 400 livres de rente perpétuelle qu'elle s'était fait. Cela joint à 800 livres que la demoiselle La Rivière retire de l'Opéra, savoir 600 livres sur l'Etat des appointements et 200 livres de gratification, elle se voit en état de vivre en attendant mieux.

Elle occupe le même appartement que sa mère, rue des Boucheries-Saint-Honoré. Elle vient de se donner un lit de damas tout neuf.

La demoiselle Laurendin [92]

la cadette, ci-devant danseuse à la Comédie-Française.

1756, 15 octobre.

La demoiselle Laurendin la cadette, ci-devant danseuse à la Comédie-Française, et qui était entretenue par le Bailly de Saint-Simon, vient d'épouser canoniquement le sieur Damoreau, violon, avec lequel elle meurt de faim. Cependant elle dit qu'elle veut présentement vivre en honnête femme. Elle porte même dès à présent le scrupule jusqu'à ne plus vouloir aller jouer la Comédie au Temple.

La mère demeure avec sa fille et son gendre, rue Neuve-Saint-Eustache, chez un maître maçon, au troisième, entre l'hôtel de Strasbourg garni et celui de Carignan. On assure que cette fille tombe du haut mal.

Sa sœur aînée joue la Comédie à Marseille.

C'est par erreur qu'on a dit dans la feuille du

7 mai 1755 que leur père était mort ; on a appris depuis qu'il a un emploi de 600 à 700 livres à la Douane. Il en est pourvu depuis une vingtaine d'années, mais il ne voit ni sa femme, ni ses filles.

Demoiselle Ledoux [93]

danseuse à la Comédie-Française.

1756, 17 décembre.

La demoiselle Ledoux, danseuse, est sur son neuvième mois de grossesse et n'attend pour ainsi dire que le moment d'accoucher. Lundi dernier, à une heure après minuit, on crut que ce serait une affaire faite. Quelqu'un dont on n'a pu savoir le nom se disant instruit, quoiqu'il le fût fort mal, vint faire relever M. Titon de Villotran, conseiller au Parlement, amant de cette fille, chez laquelle il couche ordinairement, pour lui annoncer qu'il eût à pourvoir à sa sûreté, qu'il y avait eu des ordres du roi d'expédiés pour mettre à la Bastille tous ceux qui avaient signé l'arrêté du 13 de ce mois, que comme il était de ce nombre, il n'avait pas un instant à perdre et qu'il était certain que cette opération devait se faire pendant la nuit.

Tel absurde que put être l'avis, il jeta néanmoins l'alarme dans le ménage et la demoiselle

Ledoux se trouva très mal. Dans toute autre conjoncture, je pense que le premier soin de M. Titon eût été d'envoyer chercher un accoucheur et une sage-femme; mais au lieu de cela, il ne songea qu'à sa propre conservation, en sorte qu'un instant après il m'honora de sa visite, de laquelle je me serais fort bien passé. Heureusement pour moi qu'il ne fut guère plus d'une heure à me mettre au fait du sujet de sa terreur panique. Je le rassurai autant qu'il me fut possible, mais, malgré tout ce que je pus lui alléguer pour le tranquilliser, je doute qu'il ait eu le courage de retourner coucher chez sa maîtresse. Nous nous quittâmes à plus de deux heures du matin.

1756, 31 décembre.

La demoiselle Ledoux est accouchée la nuit du samedi au dimanche, 26 de ce mois, à deux heures du matin, d'un garçon qui a été baptisé le même jour, à huit heures du soir, à Saint-Sulpice, sa paroisse, sous le nom de Louis-Antoine Titon de Villotran, père présent. Le parrain a été le sieur de Chateaurenard et la marraine la demoiselle La Court, maîtresse de M. Choart des Brosses, conseiller au Parlement; cet enfant est encore à la maison. On attend l'arrivée de la nourrice qui est d'une lieue par delà Essonnes. M. Titon doit en prendre soin et faire à la mère pour ses étrennes 600 livres de rente viagère.

La demoiselle Leduc [94]

1753, 1er août.

La demoiselle Leduc cadette, ci-devant danseuse à l'Opéra, demeure rue de Richelieu, près le boulevard.

Elle est née à Paris, fille du nommé Leduc, ci-devant Suisse du Luxembourg, à la porte de la rue d'Enfer. Ce poste est actuellement rempli par Underwal qui a aussi deux jolies filles, mais on ne croit pas qu'elles aient encore eu d'aventures.

La demoiselle Leduc, grande, brune, bien faite, pas jolie ; en revanche on lui donne de l'esprit ; âgée au moins de trente-quatre à trente-cinq ans.

Elle, ainsi que sa sœur aînée, ont été catins presque en sortant du berceau, car celle-ci (l'aînée), avant l'âge de treize ans, fut débauchée par Recolin, chirurgien, et comme elle était extrêmement gênée dans les rendez-vous qu'ils se donnaient, elle ne trouva pas d'expédient plus sûr, pour avoir un peu plus de liberté, que celui de débaucher sa sœur cadette. Elle y réussit et l'accoupla dans ce temps-là avec un nommé Lam-

bert, beau garçon, alors laquais ou valet de chambre d'un seigneur étranger dont la tradition ne nous a pas conservé le nom. (Ce Lambert est actuellement attaché au prince de Turenne.) C'est lui qui veillait sur la conduite de la demoiselle Verrière l'aînée, sa maîtresse, lorsqu'elle demeurait rue Montmartre. Pour répondre même plus sûrement du trésor qui lui était confié, il couchait dans une chambre à côté de la sienne ; et je crois, si je ne me trompe pas, que le drôle mangeait le lard.

Bientôt après, elles quittèrent la maison paternelle, chacune tira de son côté et fut au premier venu. La cadette, dont il s'agit ici, passa d'abord, ainsi que son aînée, sous la majeure partie des laquais à la quarantaine, domestiques ambulants qui roulent dans les hôtels garnis. Cette époque leur fut même rappelée publiquement par la demoiselle Mortagne, au jour qu'elles se promenaient aux Tuileries avec M. de Polignac, premier gentilhomme du comte de Clermont [1] qui voulait s'égayer et amuser ces demoiselles aux dépens de la Mortagne ; mais le bon mot coûta cher à cette dernière, car elle fut arrêtée de l'ordre du roi et conduite à l'hôpital, le 2 juillet suivant, ainsi que Polignac lui avait promis. Néanmoins (grâce aux bontés du magistrat, qui veille avec tant de vigilance sur toutes les parties qui peuvent intéresser la justice) elle n'y est restée qu'environ un mois ou cinq semaines.

1. C'était le 12 juin 1749, jour de l'octave de la Fête-Dieu.

Pour revenir à la demoiselle Leduc la cadette, après avoir été longtemps aux pièces de 24 sols, quelquefois à meilleur marché, elle trouva le sieur Desbrosses qui lui fit quelque bien ; avec ce secours, elle prit un maître de danse, par le moyen duquel elle fit la connaissance de Malter, alors maître des ballets de l'Opéra, qui la fit entrer au magasin et lui donna lui-même des leçons.

Ce qu'elle retirait de Desbrosses, joint aux petits profits de son détail, qui allait toujours son train, car il s'en fallait, dit-on, de deux ou trois douzaines d'autres que Desbrosses ne fût seul, la mit en état de se débarbouiller et de s'afficher sur un meilleur ton. Effectivement, peu de temps après, elle fit la connaissance du duc d'Epernon[2], qui, l'ayant vue un jour à la messe des Feuillants, la trouva à son gré et la fit suivre par un de ses laquais, qui lui proposa un rendez-vous de la part de son maître. La demoiselle Leduc n'eut garde de refuser cette bonne fortune. Le duc d'Epernon soupa avec elle dès le soir même et la prit en amitié. Comme il avait beaucoup de crédit à l'Opéra, dont le duc d'Antin, son aïeul, avait eu jadis la direction, il l'y fit entrer.

C'était vers l'année 1732 ou 1733. A peine y fut-elle entrée qu'elle débuta par un coup d'éclat, en enlevant à la Saint-Germain, sa compagne, qui

2. Louis de Pardaillan de Gontrin, petit-fils de M. le duc d'Antin, Surintendant des bâtiments du roi, gouverneur de l'Orléanais, etc., né le 9 novembre 1707, mort le 9 décembre 1743.

passait alors pour la plus jolie catin du tripot, le marquis de Vassé, son amant. La Saint-Germain en fut au désespoir ; après avoir, en vain, mis tout en œuvre pour ramener son infidèle, elle s'en prit à sa rivale, et l'ayant attendue quatre heures sur le théâtre de l'Opéra qu'elle choisit pour son champ de bataille, elle lui sauta aux yeux dès qu'elle la vit venir. La Leduc, qui n'avait pas plus qu'elle les mains gourdes, se mit en défense et lui riposta de la belle façon en sorte qu'elles avaient déjà eu le temps de se bien tignonner lorsqu'on vint les séparer. L'affaire ne fut malheureuse, à tous égards, que pour la Saint-Germain ; non seulement elle perdit son amant, mais les coups de griffes qu'elle reçut de son adversaire l'empêchèrent pendant plus de huit jours de reparaître sur le théâtre.

La Leduc en fut quitte pour quelques poignées de cheveux et dansa à son ordinaire.

Après cette aventure triomphante, qui lui fit beaucoup d'honneur, elle devint la fille de spectacle la plus à la mode. Le marquis de Vassé étant mort, elle mit ses faveurs à un si haut prix qu'il n'y eut que le président de Rieux en état de les payer. Des bijoux : 80.000 livres tant en meubles qu'en vaisselle d'argent, furent le pot-de-vin du marché qu'il conclut avec elle, et ensuite, il fit en sa faveur bien au delà de ce qu'il avait fait pour ses autres maîtresses. Leur union ne fut point infructueuse. Au bout d'un an (c'était en 1740) la demoiselle Leduc accoucha d'une fille

dont elle prend beaucoup de soin. C'est le seul enfant qui soit provenu de cette intrigue.

Le président vécut encore assez tranquillement avec sa maîtresse jusqu'à la fin de 1741, et il continuait de l'accabler de biens, lorsque le comte de Clermont, qui avait la demoiselle Camargo, devint amoureux de la Leduc et jeta un dévolu sur elle. D'abord, ce ne furent que de petits soins, ensuite on en vint à une déclaration en forme. La belle se fit prier longtemps sans vouloir se rendre, objectant toujours (et pour raisons) la reconnaissance qu'elle devait aux procédés généreux du président. Ce véhicule plus fort que son ostentation ne rebuta pas le prince. Après avoir fait mouvoir toutes sortes de machines il lui détacha l'abbé Leblanc qui la détermina à donner un rendez-vous au prince. Le mariage y fut, dit-on, consommé, et il continua à la greluchonner pendant quelque temps. Souvent même, il était réduit à se cacher ou à se dérober par une fausse porte, lorsque le président (qui en savait bien quelque chose et qui était assez fol pour vouloir lutter contre lui) arrivait ; mais enfin, rebuté de jouer un personnage qui ne lui convenait pas, il signifia un jour à la demoiselle Leduc, sur l'esprit de laquelle il avait déjà su prendre l'ascendant, qu'il fallait absolument congédier le président, et menaça même ce dernier de lui faire un mauvais parti s'il osait jamais remettre les pieds chez sa maîtresse. Le pauvre président fut pétrifié d'un pareil arrêt ; mais que faire con-

tre un rival de ce rang et capable surtout d'effectuer ses promesses? Il prit donc le parti le plus sage, ce fut celui de se retirer et pour faire crever de dépit son infidèle, il prit à ses gages la demoiselle Camargo que le prince venait de quitter, et d'entrée de jeu il lui envoya une écuelle d'or avec la soucoupe de même métal et 1.000 louis d'or. De proposer ici que la demoiselle Leduc fut insensible à ce trait qui caractérisait le président, ce serait en imposer, elle qui a toujours été fort intéressée ; mais ses regrets devenaient inutiles, elle était entre les mains d'un homme qui ne lâche pas la prise aisément lorsqu'il se pique au jeu, et même, pour mieux assurer sa conquête, on tient que le prince, par le conseil de l'abbé Leblanc plus docte sur cet article qu'en matière de religion, emprunta à sa maîtresse tout l'argent qu'elle pouvait avoir alors qu'il lui a, à la vérité, bien rendu au centuple dans la suite, outre que l'on prétend qu'elle lui coûte plus de 20.000 livres par an.

Dix-huit mois après, la demoiselle Leduc accoucha d'une fille qui est morte il y a trois à quatre ans. Cet incident redoubla la tendresse du comte pour sa maîtresse. Elle devint absolue dans la maison et fit tout ce qu'elle voulut. Les personnes, même de qualité, qui composent la cour du prince, se sont accoutumées à plier sous les caprices de cette fille, et ils ont pour elle toutes les déférences que l'on aurait pour une honnête femme.

Depuis près de douze ans, cette union se soutient avec tous les agréments de la nouveauté. Il n'y a eu qu'une légère altération dans leurs amours, occasionnée par la demoiselle Deschamps, aujourd'hui danseuse à l'Opéra, avec laquelle le comte s'amusa à l'armée pendant la campagne de 1746, mais ce fut un feu de paille ; à son retour à Paris, il est rentré sous les lois de la demoiselle Leduc.

Personne n'ignore qu'il fait éclairer la conduite de cette fille de très près ; néanmoins, indépendamment de quelques petites infidélités fort secrètes qu'elle lui a faites, il y a quelques années (c'était en 1749) avec le sieur Dubois Jourdain, écuyer de main chez le roi, demeurant rue Saint-Marc près de celle de Richelieu, on en rapporte une toute nouvelle, arrivée la semaine dernière. Le prince était à Compiègne, la demoiselle Leduc était à Berny et se promenait, dit-on, dans les bosquets avec le sieur de Laujon (fils de Laujon, procureur au Parlement) secrétaire du comte de Clermont connu par différents ouvrages (*Eglée, Daphnis et Chloé,* représentés sur le théâtre de l'Opéra). Apparemment que le lieu leur plût et que l'eau leur vint à la bouche, puisque M. de Montazet, gentilhomme du prince, qui était aussi à Berny ce jour-là, les surprit, comme dit Rabelais, faisant la bête à deux dos et se frottant leur lard. Cette aventure est aujourd'hui divulguée par toute la maison ; il n'y a guère que le prince qui l'ignore.

La demoiselle Leduc est propriétaire de la maison qu'elle occupe rue de Richelieu, et elle la tient des bienfaits du prince. Sa sœur aînée demeure avec elle. On en donnera la feuille au premier ordinaire.

La demoiselle Legrand [95]

rue Sainte-Anne.

1753, 19 mai.

Le sieur Legrand de Melleray, intendant des finances de M. le duc d'Orléans, rue Sainte-Anne, vis-à-vis les Nouvelles Catholiques, a une fille unique, âgée de dix-huit à dix-neuf ans, qui n'est du tout point jolie, mais assez bien faite et à laquelle il a donné beaucoup de talent et d'éducation.

Un certain marquis de la Ferrière venait dans cette maison. La demoiselle Legrand prit du goût pour lui et le lui fit connaître. Il sut en profiter et à l'aide de la femme de chambre, nommée Jourdeuil, qui portait les lettres de sa maîtresse au marquis et en rapportait les réponses, les affaires en peu de temps allèrent grand train. Déjà deux fois cette soubrette avait introduit le marquis nuitamment dans la chambre de sa maîtresse, et il en avait vraisemblablement tiré parti, lorsque le sieur Legrand s'avisa de soupçonner quelque chose de cette intrigue. Pour éclaircir ses doutes il en-

ferma sa fille d'un côté, la chambrière de l'autre et les tint sous la clef pendant sept à huit jours. Mais cette dernière n'ayant rien avoué, quoiqu'elle ait été vivement questionnée par un prétendu commissaire (du moins en avait-il la robe), le sieur Legrand la mit à la porte. Cette aventure est arrivée pendant le carême dernier.

C'est ici qu'on pourrait appliquer le proverbe qui dit qu'ordinairement les bons chiens chassent de race. Des personnes bien instruites assurent que la dame Legrand, mère de la demoiselle en question, a été par un jugement diffamant chassée ignominieusement de la ville de Besançon, où elle est née d'une famille plus qu'obscure, pour raison de ses prostitutions scandaleuses. Quant au sieur Legrand on ne peut lui refuser de l'esprit; on prétend même qu'il en a un peu plus que de conscience. Quoi qu'il en soit, c'est un homme qui a été l'artisan de sa fortune, car de simple clerc de procureur de campagne, époque à laquelle il a épousé cette femme qu'il a tenue fort longtemps, à Paris, dans un grenier, faute de moyens pour lui donner un appartement plus commode, il est devenu progressivement premier commis de M. de Laugeois, intendant des finances de feu M. le duc d'Orléans; ensuite intéressé dans les domaines et bois de cette maison et finalement intendant lui-même. Aujourd'hui, il doit être fort à son aise, avec d'autant plus de raison qu'il ne voit personne, et qu'il porte l'économie jusqu'à la lésine.

La dame Le Kain [96]

femme de Le Kain, comédien français.

1751, vendredi, 3 décembre.

Mme Le Kain est née en Bourgogne, fille du sieur Sirot, procureur fort habile, mais très dérangé. Il est venu s'établir à Paris il y a environ dix-sept ans. Sa femme était jolie et n'avait pas plus de seize ans. Elle n'en avait pas treize quand elle s'est mariée. Ils logèrent, en arrivant à Paris, près la place Royale.

Le sieur Leroy, présentement greffier au Parlement, devint amoureux de la dame Sirot qui était jeune et jolie et se mit en pension chez elle. Le mari en fut jaloux et chercha à se venger des infidélités de sa femme et donna tellement dans la débauche qu'en peu de temps, il dissipa le peu de bien que sa femme lui avait donné en mariage.

Quelque temps après, succéda au sieur Leroy le nommé Regnard, employé dans les vivres et qui est présentement huissier au Châtelet. Le mari laissait constamment la liberté à sa femme de s'a-

muser avec ses amants, et prit le parti de prendre un emploi pendant les dernières guerres, dans les vivres. La dame Sirot est venue se loger dans la rue Saint-André-des-Arts, à l'hôtel de Provence, où logent ordinairement les officiers qui font des recrues à Paris.

Mme Le Kain avait environ quatorze ans lorsque le sieur Massol, lieutenant dans le régiment de Rohan, en devint fort amoureux et la demanda en mariage à sa mère. Il n'eut pas beaucoup de peine d'en obtenir le consentement de la mère et de la famille, mais la fille ne consentit que sur les avantages que lui faisait le sieur Massol qui avait près de cinquante ans.

M. de Villiers, mousquetaire, était amoureux de la jeune demoiselle et entretenait une correspondance secrète avec elle, ce qu'apprit le sieur Massol, et pour la soustraire aux poursuites du jeune mousquetaire, il obligea la famille de sa maîtresse de la mettre au couvent pendant qu'il serait en campagne. C'était en 1747. Elle y consentit d'autant plus facilement que M. de Villiers partait aussi pour aller en campagne et lui fit accroire que le regret qu'elle avait de le voir partir la déterminait à se mettre au couvent tant qu'il serait absent. Elle fut à Rueil, près de Paris, où elle resta six mois, suivant l'intention de son prétendu mari et qui devait après ce temps se marier. L'hiver se passa donc sans que le mariage eut lieu.

M. de Villiers fut le premier qui partit pour la campagne de 1748. Le sieur Massol le suivit de

près et ne parla plus d'envoyer sa maîtresse au couvent sachant que son rival n'était plus à Paris.

Tous les arrangements étaient pris pour l'accomplissement du mariage à la fin de la campagne.

Je logeais dans le même hôtel et je profitai de l'absence des deux amants de la demoiselle Sirot pour me déclarer son troisième. Elle n'aimait pas avoir le cœur libre. Il m'arriva, sur ces entrefaites, une prolongation de quatre mois pour rester à Paris, ce qui fit un bon effet pour moi. Sachant bien que ma nouvelle maîtresse ne serait pas facile à amuser pendant l'absence de ses amants, la dame Sirot qui était encore jeune, n'était pas fâchée de s'entendre dire qu'elle était aimable. Je lui fis la cour pour gagner sa confiance et le cœur de sa fille. Enfin, peu de temps après, je fus déclaré le tenant de la maison. Les lettres que Mlle Sirot recevait de ses amants m'étaient toutes communiquées. Elle les négligeait même sur la fin et surtout M. de Villiers qui, impatient de ne plus recevoir de nouvelles de sa maîtresse, prit la résolution de demander un congé pour venir à Paris, ce qu'il obtint facilement. La maison du roi était pour lors à Ath et on travaillait à la paix. Il fut fort surpris, à son arrivée, d'apprendre que je lui avais succédé.

On ne manqua pas aussi d'informer le sieur Massol de l'infidélité de sa maîtresse. Ils prirent l'un et l'autre leur parti et je me suis trouvé par conséquent seul possesseur de Mlle Sirot.

Après avoir passé ainsi quatre mois j'ai été obligé de quitter Paris pour retourner au régiment. Elle ne fut point informée de mon départ et je partis sans prendre congé d'elle. Elle fut si piquée de mon procédé qu'à peine étais-je au régiment que le sieur Aleaume, présentement greluchon de la Regnault et pour lors lieutenant dans le régiment royal des vaisseaux, prit ma place et voulait l'épouser. Mais la famille de la dite demoiselle, ayant été informée de la mauvaise conduite du sieur Aleaume, fut priée de prendre son parti et la jeune demoiselle fut mise au couvent où elle resta encore six mois.

C'est un oncle qu'elle a qui est officier chez M. le comte de Maurepas qui payait sa pension. Comme elle était assez jolie et extraordinairement coquette, on lui proposa de jouer la comédie à l'hôtel de Clermont-Tonnerre. Elle eut bientôt une foule d'adorateurs du nombre desquels était Le Kain et de qui elle fit choix. Elle l'aimait plus par ostentation pour son talent que par amour. Ils se sont aimés constamment pendant un an au bout duquel temps elle devint grosse, et Le Kain l'a enfin épousée à Saint-Séverin, il y a près d'un an, enceinte de six mois.

La famille de Le Kain s'est fort opposée à ce mariage. Il se trouvait fort embarrassé, n'ayant pas l'âge. Il s'est servi d'un expédient pour faire réussir son mariage qui a été celui de prendre le nom et l'âge de son frère aîné et a produit son baptistaire.

La dame Le Kain est grosse de quatre mois de son deuxième enfant. Elle est âgée de près de vingt ans. La peau et la jambe fort belles, assez jolie de figure, extraordinairement coquette, jalouse, ambitieuse et méchante.

Elle a quelque talent pour la comédie et compte débuter aux Français dans le genre de Mlle d'Angeville.

Elle serait fort aise de trouver un entreteneur pour subvenir aux frais de son ambition. Elle assure que son mari n'y trouvera pas à redire. Elle a mis tout en usage, l'année dernière, pour mettre dans ses filets M. le comte de la Marche.

L'hiver dernier, M. le prince de Gawre, Flamand, en a été fort amoureux. Elle arrive présentement de Bourges où elle a resté six semaines chez son oncle, officier de M. le comte de Maurepas.

Elle a une sœur âgée de quinze ans qui voudrait aussi trouver quelqu'un qui voulût bien acheter son pucelage.

Elle est brune, a de beaux yeux ; elle joue la comédie au Temple chez M. le Bailly de Saint-Simon.

La mère serait fort aise de trouver quelqu'un qui voulut bien la débarrasser de sa fille.

Elle a pour tout bien 600 livres de rente, qu'un de ses frères, qui est établi à Marseille, lui fait. Son mari est mort à Marseille, il y a huit mois, chez ce frère.

La dame Sirot demeure dans la rue du Colombier, vis-à-vis la grille de l'abbaye.

Signé : Buhot.

1751, vendredi 31 décembre.

Le sieur Maray, Américain, amant de la dame Le Kain est toujours fort amoureux d'elle, quoi qu'ils aient déjà eu plusieurs petites difficultés ensemble.

Mais, suivant toutes les apparences, leur intrigue ne durera pas longtemps. Le sieur Maray n'a que 14.000 livres de rente, il n'est pas généreux et Mme Le Kain est fort inconstante et très intéressée.

Il lui a cependant donné dernièrement son portrait enrichi de diamants.

Quoique Le Kain n'ait pas paru jusqu'à présent être fort jaloux, cela n'a pas empêché qu'il n'ait trouvé fort mauvais une petite absence d'un jour et une nuit qu'elle a faite avec son amant.

1753, vendredi 12 janvier.

La dame Le Kain, qui était partie avec sa mère il y a cinq mois pour aller jouer la comédie à Besançon où était sa jeune sœur, en est de retour il y a deux mois. En arrivant dans cette ville, elle enleva à sa sœur le sieur Audibert, danseur à la Comédie. Peu de temps après, elle plut à M. le duc de Randant, commandant de la province de Franche-Comté. Cette intrigue inquiéta beaucoup; le duc devant des égards à une maîtresse qu'il a à Besançon, avec qui il vit depuis longtemps.

Ayant appris d'ailleurs que sa nouvelle maîtresse avait pour greluchon le nommé Camelly, danseur, il se détermina de la renvoyer à Paris. Il lui remit 100 louis et lui donna une chaise et cinq chevaux avec deux de ses gens pour la conduire avec sa mère et avait donné des ordres pour qu'elles fussent reçues dans sa petite maison du faubourg Saint-Laurent n° 23. Elles y demeurent depuis leur arrivée. Elles ont trouvé une maison très bien arrangée et une très jolie diligence qu'on leur avait préparée dont se sert M[me] Le Kain. Elle a monté sa maison d'un cocher, de deux laquais et d'une cuisinière. Sa mère demeure avec elle et son mari va souvent lui rendre visite ; depuis qu'elle est arrivée elle a employé en différentes emplettes 200 louis. Elle cherche présentement un appartement à louer dans le faubourg Saint-Germain où elle se propose de mettre 800 livres par an et pour 10.000 livres de meubles. Elle attend avec impatience l'arrivée du duc, mais il y a tout à craindre pour elle que son caractère turbulent ne lui fasse perdre dans peu un amant dont elle aura peine à remplacer. Il est doux, complaisant, constant et généreux ; elle est toute opposée, méchante, coquette, outrée et impertinente, ne pouvant vivre avec personne. Il lui est arrivé par son arrogance une scène fort désagréable chez M. le comte de Clermont. Ce prince donnait à Berny une fête à M[lle] Leduc pour son bouquet; la dame Le Kain devait jouer un rôle dans une comédie que l'on jouait ce jour-là. Comme

de toutes les femmes qui jouent la comédie chez le prince il n'y a que M[lle] Gaussin qui soit admise à sa table, la dame Le Kain refusa de se mettre à la table des autres femmes et demanda à manger dans sa chambre, ce qui lui fut refusé et le prince lui fit dire qu'il n'admettait à sa table que les femmes qu'il avait eu l'honneur d'admettre dans son lit et qu'il y avait des chevaux d'attelés pour la conduire à Paris, qu'il lui conseillait d'en profiter ou qu'elle courrait le risque d'être sur le pavé de Berny. Cette petite aventure l'a beaucoup humiliée, ayant été en spectacle à tout ce qui était à cette fête.

BUHOT.

1751, vendredi 17 décembre.

La dame Le Kain, femme de Le Kain, comédien, a enfin attrapé pour amant M. Maray, jeune Américain qui est à Paris depuis quatre mois. Il en a d'abord conté à la jeune sœur de la dame Le Kain qui n'a pas beaucoup fait d'attention aux déclarations que lui a faites l'Américain, ce qui a fait qu'il s'est tourné du côté de l'aînée où il a trouvé moins de résistance. Ils sont présentement aussi bien ensemble qu'amant et maîtresse puissent être.

Cela n'a pas laissé que de causer une petite querelle entre les deux sœurs, mais il n'y paraît plus pour le présent.

M. Maray est riche ou paraît l'être par la dépense qu'il fait. Il a un équipage à lui et quatre chevaux.

Il a fait faire des habits pour 6.000 francs pour les fêtes de Versailles.

Buhot.

Demoiselle Le Marquis[97]

rue du Champ-Fleury.

1753, 10 juillet.

Samedi dernier, 7 de ce mois, le marquis de Villeroy a été occupé toute la matinée du soin de faire remplir trois grandes malles contenant toute sa vaisselle d'argent et il les a fait porter chez sa maîtresse, la demoiselle Le Marquis, rue du Champ-Fleury. On ignore le motif de cette précaution. Le même jour, à sept heures du soir, il est parti en poste pour se rendre à Compiègne.

On joint ici l'extrait baptistaire de la fille dont la demoiselle Le Marquis est accouchée, le 27 juin dernier ; c'est par erreur qu'il a été dit dans la feuille précédente qu'elle était née le 28 et baptisée sur la paroisse de Saint-Roch.

EXTRAIT DES REGISTRES DES BAPTÊMES DE L'ÉGLISE ROYALE ET PAROISSIALE

Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris.

Du jeudi vingt-huitième juin mil sept cent cinquante-trois, fut baptisée Anne-Camille, fille de très haut et très puissant seigneur Louis-Gabriel de Neuville, marquis de Villeroy, lieutenant général pour le roi des provinces de Lyonnais, Forest (Forez) et Beaujolais, colonel du régiment-infanterie lyonnais, et de Estiennette Marie-Perrine Le Marquis. Le parrain : très haut et très puissant seigneur Honoré Camille Léonor de Grimaldy, par la grâce de Dieu, etc.

1753, 10 août.

Péan, chirurgien accoucheur, rue de la Tisseranderie, près la rue des Coquilles, n'est pas absolument bien satisfait de la récompense que vient de lui envoyer le marquis de Villeroy, car, pour les peines et soin qu'il s'est donné pendant près de deux mois, auprès de la demoiselle Le Marquis,

tant à Paris qu'à la petite maison de Bobigny, où il a fait plusieurs voyages, et pour sa main-d'œuvre, il ne lui a donné que 15 louis, au lieu que ces sortes d'opérations se payent, par les personnes de son sang, ordinairement depuis 25 jusqu'à 40 et 50 louis.

La nourrice, qui est sur le lieu, n'est guère plus contente, il ne lui passe que 20 sous par jour et sa nourriture. A l'égard des quatre robes qu'il lui a promises, il n'en est plus question aujourd'hui. La demoiselle Le Marquis lui a seulement donné pour tout potage un déshabillé d'indienne déjà fort examiné.

La vaisselle du marquis, qui était, comme nous l'avons dit précédemment, disposée chez sa maîtresse, est retournée chez lui depuis quatre jours.

Il a donné à sa petite-fille un couvert complet de vermeil, avec un hochet de même métal.

1753, 22 octobre.

Le marquis de Villeroy est en train de perdre ses belles-mères. Le 17 de ce mois, à six heures du soir, la duchesse d'Aumont mourut dans sa quarante-troisième année de la petite vérole qu'elle avait cependant déjà eue une fois et, samedi dernier, 20, la dame Le Marquis, mère de sa maîtresse, reçut tous ses sacrements. Le lendemain, elle mit ordre à ses affaires temporelles pour assurer l'état de sa fille aînée renfermée aux hospitalières de Patay et celui d'un fils, âgé de treize

à quatorze ans, dont le marquis prend soin et paie également la pension au collège. Mais comme il était obligé de partir pour Fontainebleau dès le soir même, ainsi que sa maîtresse, il était déjà fort embarrassé de savoir qui il chargerait du soin des funérailles de la mère, car on n'attendait plus que l'instant de la mort. Néanmoins on commence à croire qu'elle en reviendra et que de ce côté-là, ce ne sera qu'une fausse alarme.

1754, 25 avril.

La demoiselle Le Marquis, danseuse à l'Opéra, va incessamment être veuve et l'on croit que le marquis de Villeroy exigera qu'elle aille passer le temps qu'il sera absent à la petite maison de Bobigny. Il part à la fin de ce mois pour se rendre au Port-Louis ou Blavet, ville forte de France en Bretagne, au diocèse de Vannes où son régiment est en garnison.

1755, 18 décembre.

Si la demoiselle Le Marquis a été inexorable à l'égard du vieux chambellan de Pologne, elle paraît beaucoup plus humaine en faveur de M. de Villemur, receveur général des finances de Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, qui va presque tous les jours la voir. Il a cependant toujours la demoiselle Beaufort. De même, on croit que la demoiselle Le Marquis est toujours aux appointements de M. de Villeroy.

1756, 27 février.

M. de Villemur, receveur général des finances, continue ses visites et ses bienfaits à la demoiselle Le Marquis, danseuse à l'Opéra, qui paraît plus brillante et plus contente qu'elle ne l'a jamais été. La raison en est simple. Elle tire, de ce côté-là, 120 pistoles de fixe par mois, sans l'accessoire, et autant du marquis de Villeroy, lesquelles lui sont payées régulièrement sur ses quittances par le sieur de Chaumont, intendant du marquis.

Cette anecdote est certaine ; il n'y a que cet intendant de qui on la tient et le nommé Didier qui soient dans la confidence. Mais il y a lieu de croire que ce dernier est vendu à M. de Villemur puisque le marquis de Villeroy ignore absolument cette double intrigue, qui serait peut-être suffisante pour lui faire faire encore quelque étourderie s'il en avait connaissance, car il est aussi amoureux de la demoiselle Le Marquis que dans les premiers jours qu'il en a fait la conquête. Il est vrai qu'il ne va point chez elle (c'est pour elle un moyen de plus pour le tromper sûrement) mais, en revanche, ils se voient à la petite maison de Bobigny, près Bondis. Outre ces 1.200 livres par mois, le marquis de Villeroy continue de payer la pension du frère et de la sœur de sa maîtresse.

1756, 9 avril.

Lundi dernier, 5 de ce mois, la demoiselle Le Marquis, danseuse à l'Opéra, est partie pour sa

petite maison de Bobigny, où elle compte rester trois semaines. Elle s'est fait précéder, le même jour, par le nommé Didier, domestique de confiance du marquis de Villeroy, qui y a conduit une voiture de meubles.

Il est à présumer que pendant le séjour qu'elle y fera, le marquis lui donnera de ses nouvelles.

1756, 20 août.

On ne conçoit rien aux conventions du marquis de Villeroy et de la demoiselle Le Marquis, danseuse à l'Opéra. On est certain que le sieur Chardon de Chaumont, intendant du marquis, paie exactement à cette fille 1.200 livres tous les mois que le nommé Didier, domestique de confiance, vient chercher sur le récépissé de sa maîtresse, et cependant le marquis n'ignore pas que M. de Villemur continue de lui rendre des visites et de lui donner 1.200 autres livres tous les mois. La semaine dernière, ils ont tenu ensemble sur les fonts de baptême, à la Villette, l'enfant du nommé Dartois, maître d'hôtel du comte de Vambre. Ce dernier vient aussi chez la demoiselle Le Marquis, ainsi que M. Fabus.

Demoiselle Lemière [98],

Actrice récitante à l'Opéra, rue Saint-Honoré

1751, 21 janvier.

La demoiselle Lemière, actrice récitante à l'Opéra, demeure toujours rue Saint-Honoré chez l'horloger, vis-à-vis l'Oratoire.

On assure qu'elle a fait la conquête de M. le duc de Grammont. Voici sur quoi l'on se fonde.

Le 7 décembre dernier, il y eut une répétition dans sa petite maison de la Barrière Blanche, où il se trouva très peu de monde. Chaque partie était composée de deux musiciens. Mlle Romainville et Mlle Devosse y étaient, ainsi que M. de Maisonrouge, mais la demoiselle Lemière y présidait et faisait le rôle de princesse avec M. le duc de Grammont, qui se contraignait un peu devant Lemière père qui, par décence, avait accompagné sa fille. Cependant, il les pria tous à souper.

L'histoire rapporte qu'étant au dessert, le duc de Grammont sortit de table et appela la demoiselle Lemière dans un petit cabinet, où il lui fit

présent d'une bague de la valeur d'environ 20 louis. A leur retour, les convives trouvèrent qu'ils avaient été un peu longtemps pour ne traiter que de cette affaire, mais crainte d'alarmer la pudeur de la demoiselle Lemière la plaisanterie ne fut pas poussée plus loin. Ils se remirent à table jusqu'à trois heures après minuit que le duc de Grammont fut la reconduire chez elle.

Il lui a encore fait présent pour ses étrennes d'une paire de boucles d'oreille fines.

1751, 6 avril.

Quoiqu'on veuille que M. le duc de Grammont se soit raccommodé avec la demoiselle Fauconnier et qu'ils demeurent ensemble, il se passe cependant peu de jours qu'il ne vienne voir la demoiselle Lemière. Elle demeure toujours chez Vignolles, coutelier, vis-à-vis l'Oratoire, au cinquième étage, y compris l'entresol. Il y a apparence qu'elle ne cherchera un appartement plus honnête et moins fatigant pour M. de Grammont qu'après qu'elle sera accouchée. Il lui vient de donner pour 4.000 à 5.000 livres de meubles. Le 1er mars précédent, il vint avec elle à la foire Saint-Germain où il a acheté plusieurs tableaux qu'il a fait porter chez elle.

La demoiselle Lemière est aussi appointée au Concert spirituel, mais comme ses affaires commencent à prendre une autre face, elle insinue déjà que cela la fatiguerait trop et qu'elle ne prévoit pas pouvoir y chanter davantage.

1751, mai.

On assure que M. de Grammont est raccommodé avec la Fauconnier.

1751, 16 septembre.

Le 8 de ce mois, jour de la Nativité, la demoiselle Lemière, en rentrant chez elle, fit une chute, à ce que l'on dit en arrière, plus dangereuse que toutes celles qu'elle a pu faire jusqu'à présent, puisque les chirurgiens ont craint, pendant quelques jours, qu'elle n'en demeurât incommodée. Elle a été saignée quatre fois et elle fut hier, pour la première fois, à la répétition, mais on ne croit pas qu'elle paraisse encore à l'Opéra du reste de cette semaine.

Elle demeure, du terme courant, rue Clos-Gorgeau, butte Saint-Roch, dans une maison à porte cochère au coin de la rue Sainte-Anne, vis-à-vis un maréchal, au second.

1752, 10 février.

Samedi dernier, 5 de ce mois, M. le duc de Grammont vint à l'Opéra-comique avec la demoiselle Lemière, actrice récitante, à laquelle il donnait le bras. Le hasard voulut que ce même jour, la demoiselle Fauconnier l'aînée, accompagnée de la demoiselle Duplessis, cousine de la Le Duc, les eût précédés et se trouvassent placées vis-à-vis d'eux, dans la première loge du côté de la reine. On s'i-

magine aisément qu'elles ne furent pas longtemps à s'apercevoir et à se lancer des regards foudroyants. Quant au duc, il faisait une singulière contenance, d'autant que, ce jour-là, il se trouvait en pays de connaissance, car presque toutes nos demoiselles, soit de l'Opéra, soit entretenues d'un certain rang, y étaient comme si elles s'étaient donné rendez-vous pour s'égayer aux dépens des deux rivales. Le spectacle fini, elles sortirent par la porte du préau de la Foire, le duc donnant toujours le bras à la demoiselle Lemière et renchérissant sur l'air de mépris dont elle semblait honorer la Fauconnier qui était à deux pas d'elle et s'attira de sa part le compliment suivant :

« Mademoiselle, je vous prie de ne pas continuer à me regarder aussi impertinemment que vous faites, car je saurais y mettre ordre sur-le-champ. Jouissez du fruit de votre conquête, c'est un bonheur que je ne vous envie point et que je n'aimerai jamais. Je méprise votre amant autant qu'il peut être méprisé et qu'il est méprisable. »

Le duc entendant faire son éloge en aussi bons termes ne donna pas le temps à la demoiselle Lemière de répondre dans la crainte que l'affaire ne s'engageât trop sérieusement. Il la tira de la presse et gagna promptement son carrosse dans lequel ils montèrent l'un et l'autre. Ainsi finit ce fameux démêlé.

Note : Au 1er mars 1752, elle était près d'accoucher, quand cet événement arriva.

1752, 11 juillet.

La demoiselle Lemière, entretenue par M. le duc de Grammont, est accouchée, mercredi dernier 5 de ce mois, d'une fille qui a été baptisée le même jour à Saint-Roch, sa paroisse, ainsi qu'il résulte de l'extrait ci-joint. Cet enfant, à ce que dit la mère, est en nourrice à Neuilly.

EXTRAIT DES REGISTRES DE LA PAROISSE DE

Saint-Roch, à Paris, l'an 1752.

Le cinq juillet a été baptisée, par moi, vicaire soussigné, Marie-Antoine, née ce jour de père et mère inconnus de cette paroisse, rue Clos-Georgeau. Le parrain: Louis Lemière, le père, bourgeois de Paris, demeurant même rue et même paroisse.

La marraine : Marie Laville, épouse de Jacques Bertheaume, aussi bourgeois de Paris, de la paroisse Saint-Germain l'Auxerrois, rue Saint-Honoré, présentée par Mme Frévin, maîtresse sage-femme, rue et paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois qui a dit ne savoir signer. Lemière, Laville, Leblanc, vicaire. Collationné par moi, prêtre dépositaire des dits registres, ce 11 juillet 1752.

LEYNIA.

1752, 25 septembre.

[Ordre de Berryer à Meusnier d'avertir le nommé Lemière et sa femme de venir le trouver à son hôtel.]

1752, 27 septembre.

Note : à porter aux Petites Maisons.

Depuis que la demoiselle Lemière est relevée de ses couches, c'est-à-dire vers la fin du mois de juillet dernier, elle a quitté la maison paternelle pour se livrer entièrement aux volontés du Duc de Grammont, qui la tient comme en chartre privée dans une petite maison qu'il a à loyer au Calvaire, pour la séquestrer aux remontrances de ses père et mère, lesquels sont alarmés de cet attachement frivole, qui ne peut la conduire à rien et de ce que, par les conseils du Duc, elle a quitté la musique du roi et le Concert spirituel et de ce qu'elle veut aussi remercier à l'Opéra, si fait n'est.

Les propos que Lemière et sa femme ont pu tenir, dans le public, sur le compte du Duc de Grammont et les pratiques secrètes qu'ils ont mises en œuvre pour ramener leur fille à la maison et à la raison ont enfin inquiété le Duc qui a porté contre eux des plaintes au magistrat, ensuite au ministre, sous le prétexte, dit-il dans ses lettres, que Lemière est capable d'exécuter les menaces qu'il fait de l'assassiner et d'empoisonner sa fille, pourquoi il demande qu'on les relègue l'un et l'autre à Caen d'ou ils sont originaires.

[Ils disent avoir en cela suivi le conseil de M. le Prévôt des Marchands qui désirait que l'Académie royale de musique ne perdît pas un aussi bon sujet que leur fille.]

Sans vouloir décider ici la question, on est tenté de croire que ces allégations ont été imaginées par le Duc qui s'est flatté que, cédant à ses instances et sans entrer dans l'examen des faits, le magistrat dépositaire de l'autorité allait par égards accabler deux malheureux auxquels on ne peut imputer d'autre crime que d'avoir plus de pénétration que n'en a leur fille sur la valeur intrinsèque des promesses vagues que lui fait le Duc de Grammont, lequel n'a pas encore d'apparence soit en rentes, soit en nippes, soit en bijoux, pendant que, lorsqu'elle était en couches, il a fait plusieurs présents à la demoiselle Pélissier, chez laquelle il allait passer ce temps de vacance. Cette circonstance vint à la connaissance du père et de la mère qui ne la laissèrent pas ignorer à leur fille, et elle se trouva effectivement rapportée à l'article de la demoiselle Pélissier dans la feuille que nous avons donnée à son sujet sous la date du 26 juillet 1752. Mais tout cela n'a pu faire revenir la demoiselle Lemière qui est folle du Duc de Grammont. Elle a fait plus ; elle a écrit des lettres impertinentes à son père et à sa mère, où elle les menace, non seulement d'un abandon total s'ils ne lui rendent ses meubles, mais encore de les y faire contraindre par le crédit du Duc, de façon à les faire repentir du refus qu'ils lui font, au lieu que s'ils satisfont à sa demande, elle leur assure 1.200 livres de pension. Avec quoi ? répond le père, puisqu'elle-même n'a pas le premier sol et qu'au premier jour, c'est-à-

dire quand la fantaisie du Duc sera passée, elle sera trop heureuse de rentrer à la maison. D'ailleurs, il dit avoir entre ses mains des oppositions de la part des créanciers de sa fille pour des dettes qui lui sont personnelles, qu'elle a contractées pendant ses couches, lesquelles devraient naturellement être supportées par le Duc qui ne parle du tout point d'y faire honneur.

1753, 30 avril.

Hier dimanche, 29 avril, M. le Duc de Grammont a mené la demoiselle Lemière chez Mlle Bourbonnais, rue Fromenteau. Il y a dîné en assez mauvaise compagnie, car elle était composée des sieurs Bérard, Thoual, Donadieu, Lebreton, cidevant perruquier et de deux autres polissons de même espèce. Sur la fin du repas, qui a été vineux, ils ont fait un tel tapage que la demoiselle Dupont (à présent Decamp) logée vis-à-vis, en a été très scandalisée.

1753, 6 août.

Samedi dernier, 4 de ce mois, le Duc de Grammont est parti pour son château de la Motte, près d'Orléans, et a emmené avec lui la demoiselle Lemière qui, à ce que l'on croit, n'est plus sur l'Etat de l'Opéra. Pour mettre un peu d'ordre dans ses affaires il se propose de rester là deux ou trois ans. On prétend que la demoiselle Bour-

bonnais doit incessamment les y aller joindre, et avec une actrice de province et un certain nombre de musiciens M. de Grammont compte mettre sur pied une espèce d'opéra.

1756, 8 octobre

La demoiselle Lemière qui, depuis quatre ans qu'elle était avec le duc de Grammont, soupirait au moins depuis trois ans après sa liberté, s'est enfin déterminée à le quitter. Dimanche, 26 septembre, sous le prétexte d'aller à la messe avec une demoiselle Marin, aussi chanteuse à la musique du Duc, elles ont été se retrancher rue Troussevache, chez une espèce de chirurgien nommé Hutte. De là, elles ont donné de leurs nouvelles à Levasseur, inspecteur de l'Opéra, qui en a fait part sur-le-champ à M. le Prévôt des Marchands. Les talents supérieurs qu'on admet à la demoiselle Lemière, seule, dit-on, en état de remplacer Mlle Fel qui, d'ailleurs, pour se faire valoir ou autrement, demande depuis longtemps à se retirer, a fait saisir l'occasion avec empressement, en sorte que la demoiselle Lemière a été d'autant mieux accueillie que depuis plus d'un an on a fait plusieurs tentatives inutiles pour la débaucher d'avec le Duc et cela par les obstacles qu'on a toujours rencontrés pour pouvoir s'aboucher avec elle. Elle doit donc débuter incessamment.

Par la même occasion et en considération de ce que la demoiselle Marin a dirigé la marche de la demoiselle Lemière, elle a été agréée pour chanter dans les chœurs, mais on doute qu'elle s'y soutienne par la médiocrité de ses talents et la noirceur de son caractère. Néanmoins, comme on tient ces anecdotes du duc de Grammont, et qu'il a raison d'être piqué contre cette fille, il se pourrait bien qu'il eût donné des nuances un peu fortes au portrait qu'il en a fait.

Après bien des perquisitions de la part du Duc, il a enfin, quatre jours après, découvert l'asyle de ces deux fugitives, mais assez infructueusement puisque la demoiselle Lemière a toujours constamment refusé de lui parler jusqu'à ce qu'elle ait été inscrite sur les registres de l'Opéra.

Alors, par la médiation de Levasseur, ils ont eu une entrevue ensemble. Le Duc, dit-on, ne voulait que l'humilier, car quoiqu'il lui eût fait dire par voie indirecte, qu'il ne s'opposait pas à ce qu'elle rentrât à l'Opéra, si c'était son intention, pourvu qu'ils fussent toujours amis et qu'elle continuât de venir à sa musique, dès qu'il a eu la certitude qu'elle était sous la sauvegarde du roi et qu'elle lui a fait l'offre d'aller chez lui autant que les devoirs de son état remplis pouvaient le lui permettre, il lui a répliqué vivement qu'il la remerciait de son offre et qu'il n'était du tout point embarrassé de trouver un sujet capable de la remplacer.

Huit jours avant l'évasion de la demoiselle Lemière, le duc de Grammont lui avait fait un

présent d'une quarantaine de louis en une tabatière d'or et une paire de ciseaux aussi garnis en or.

Elle a eu de lui deux ou trois enfants dont on ignore le sort. Quant à la fortune qu'elle y a faite, on assure que le tout se réduit à 1.200 livres de rente qu'elle dit à tous égards avoir bien gagnés, car il la battait souvent. De ses dernières couches, il lui reste une incommodité à une jambe.

Note: Pour ne pas grossir l'état de frais de régie de l'Opéra par l'admission de la demoiselle Lemière, on parle d'accorder la pension à La Tour, haute-contre, qui la demande depuis longtemps en sorte que quand elle serait portée à 1.500 livres il en résulterait encore un bon de plus de 4.000 livres puisque cet acteur retire de l'Opéra au moins 2.000 écus par an, tant en appointements qu'en gratifications.

1756, 3 décembre.

La demoiselle Lemière a paru pour la première fois sur le théâtre de l'Opéra depuis qu'elle y est rentrée, le mardi 23 novembre dernier, et a débuté par une ariette à la fin de l'Opéra. Elle a été fort applaudie.

On ne lui connaît encore aucun bienfaiteur. M. de Grammont lui rend visite de temps en temps, mais on ne croit pas qu'elle ait envie de se rembarquer avec lui.

Elle demeure rue Saint-Honoré, chez Laporte,

parfumeur, au second, dans l'appartement qu'a ci-devant occupé la demoiselle La Chanterie.

1756, 31 décembre.

Quelque fondée qu'ait été la demoiselle Lemière à faire divorce avec le duc de Grammont qui la faisait mourir de faim et de désagrément, on croit néanmoins qu'elle ne se serait pas déterminée à le quitter si lestement pour entrer simplement à l'Opéra si elle n'avait eu un motif plus déterminant, lequel transpire aujourd'hui, malgré le mystère qu'elle en fait à tout le monde. C'est qu'elle est amoureuse depuis longtemps du sieur Lebeaux, musicien du Duc, ou pour mieux dire, ils sont amoureux l'un de l'autre ; mais peut-être cette belle passion aura-t-elle le sort de toutes celles de ce genre, c'est-à-dire qu'elle expirera avec le sacrement, car il est question de mariage et la cérémonie, dit-on, n'est différée que jusqu'à l'époque de la réception du sieur Lebeaux à l'Opéra, où il postule pour entrer en qualité de chanteur. On le dit âgé d'une trentaine d'années, assez bien de figure. Il y a deux mois qu'elle a aussi quitté le duc de Grammont. Elle ne demeure pas chez La Porte, mais à côté, vis-à-vis le café de Dupuis, au second, même maison que la demoiselle Carton.

La demoiselle Liotard [99]

rue Saint-Honoré.

1753, 10 septembre.

La demoiselle Liotard, chanteuse des chœurs à l'Opéra, a pris l'habit pour la première fois vendredi dernier, 6 de ce mois, dans les *Fêtes de Polymnie*.

Elle est de la grande taille, fort bien faite, maigre, très peu de gorge, de l'esprit encore moins ; cheveux blonds, assez blanche, le visage rond, de petits yeux qui ne disent rien, la bouche assez bien, mais de vilaines dents, âgée de vingt-trois à vingt-quatre ans ; elle n'en accuse cependant que dix-neuf.

Son père, nommé Macqueron, marchand mercier, enclos de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, rue Cardinal, vis-à-vis le bailliage, attenant le puits ; après être demeuré veuf pendant huit à neuf années, s'est remarié depuis environ deux mois. Il a épousé une femme de chambre déjà âgée qui lui a apporté 2.000 livres d'argent comptant et 400 livres de rente viagère sur la tête d'elle.

C'est à l'occasion de ce mariage, dit la demoi-

selle Macqueron, qu'elle a été forcée de quitter la maison paternelle. On sait, au contraire, que c'est sa mauvaise conduite qui a mis son père dans la nécessité de se remarier puisqu'il lui destinait son établissement, et qu'il ne s'est déterminé à prendre le parti opposé qu'après avoir infructueusement tenté toutes sortes de voies pour la ramener à son devoir. En effet, à peine avait-elle quinze à seize ans qu'elle servait de plastron à tous les domestiques du prince de Clermont, et une femme, nommée Reyne, mariée aujourd'hui au Suisse de Mme la comtesse de Saint-Pierre, rue du Bac, près le Séminaire étranger, lui faisait faire des parties dans sa chambre. Cette femme occupait alors les entresols dans la même maison de Macqueron, où elle faisait un petit débit de tabac. Son père, néanmoins, la corrigeait souvent, même à coups de bâton, mais le penchant au libertinage l'emporta toujours sur le châtiment, si bien qu'elle prit le parti, il y a environ un an, de s'évader et ce ne fut qu'après plus de trois semaines de recherches que le père l'a retrouvée et la ramena à la maison où il la tint enfermée sous la clef pendant quinze jours, au pain et à l'eau. Quant au dessert, il le lui servait avec un nerf de bœuf.

Cette retraite cependant fut suivie d'une conversion apparente. On dit apparente par ce qu'au fond le goût de la demoiselle Macqueron était toujours le même et que lorsqu'elle trouvait l'occasion de se dédommager de la contrainte dans laquelle elle était obligée de vivre vis-à-vis de son

père, elle en profitait volontiers, sans trop s'attacher au choix. Les précautions qu'elle prenait pour cacher son jeu n'étant pas cependant si secrètes qu'elles ne transpirassent jusqu'aux oreilles de son père qui n'y connaissait plus de remède, il se détermina enfin à se remarier et sa fille, prévoyant bien que ses affaires ne feraient qu'empirer sous une belle-mère, prit le parti de quitter encore une fois la maison, ce qu'elle fit le 12 janvier dernier; mais cette fois-là, crainte de l'orage, elle s'est tenue cachée jusqu'au moment où elle a été agréée à l'Opéra.

On ne lui connaît quant à présent aucun entreteneur de mise. Un certain La Villardière, demeurant rue du Sépulchre, près de la Croix-Rouge, vieux garçon, d'une figure assez ingrate, quoiqu'il ne manque pas d'esprit, la fait vivoter, en attendant, chez une marchande de modes, rue Saint-Honoré, près la Croix du Trahoir, où il paye sa pension, jusqu'à ce que quelque âme bienfaisante lui donne des meubles.

Le sieur de la Villardière fait les affaires de différentes maisons, notamment celles de M. le Procureur général.

1756, 27 août.

La demoiselle Liotard, ci-devant chanteuse des chœurs, connue présentement sous le nom d'Edmée, a débuté le mardi, 16 de ce mois, avec assez de succès, par un rôle de Bergère dans le quatrième acte des *Talents lyriques*.

Il y a trois ans, lorsqu'elle parut pour la première fois à l'Opéra, qu'elle était incertaine du genre qu'elle adopterait, soit de la danse ou du chant, elle s'en est tenue à ce dernier et quoiqu'elle n'ait pas beaucoup de voix on la lui trouve néanmoins très passable. Elle ne sera appointée qu'à Pâques prochain.

On ne lui connaît encore d'autre bienfaiteur que le sieur de la Villardière dont il a déjà été fait mention dans la feuille du 10 septembre 1753, qui l'entretient fort bien, car on lui compte plus de quarante robes plus belles les unes que les autres.

Il vient tout récemment de lui faire présent d'une paire de boutons d'oreille qu'on estime un millier d'écus et on a peine à comprendre comment il peut suffire à toutes ces dépenses.

Il est vrai qu'elle fait de temps en temps des soupers en ville avec la demoiselle Valentin.

1757, 7 janvier.

La demoiselle Liotard dite Edmée ou Macqueron, qui est son nom de famille, est entretenue depuis sept à huit mois par M. le marquis de Vassé, maréchal de camp, qui vient de lui donner 50 louis pour ses étrennes et duquel elle a eu depuis l'époque que nous venons de dire, plus de 15.000 livres, en sorte qu'elle paraît aujourd'hui fort étoffée. Elle demeure rue des Vieilles-Etuves et est toujours greluchonnée par le sieur de la Villardière.

La Demoiselle Le Tourneur [100]

chanteuse à l'Opéra, rue Saint-Nicaise.

1750, 8 juin.

La demoiselle Le Tourneur, chanteuse à l'Opéra, est âgée de vingt-six à vingt-sept ans, grande et puissante, assez bien faite, brune, les yeux noirs, le visage plein.

Elle a été pendant quelque temps servante de Chassé, premier acteur de l'Opéra, qui lui a appris ou fait apprendre la musique et l'a ensuite fait entrer dans les chœurs, il y a de cela trois à quatre ans. Elle vit et demeure avec lui rue Saint-Nicaise, même maison du chevalier de Lussan, et n'en avait point d'autre que Chassé.

1750, 24 octobre.

Dans la feuille du 8 juin dernier, il est dit que la demoiselle Le Tourneur, de servante qu'elle était chez Chassé, acteur de l'Opéra, était devenue sa maîtresse ; mais on ignorait alors son origine et comment Chassé en a fait la connaissance.

La demoiselle Le Tourneur est de la province de Bourgogne. Arrivant de son pays, elle entra sur le pied de cuisinière chez le sieur de Marine, agent de change, rue Pavée, au Marais, où Chassé fréquentait. Elle quitta cette maison pour entrer chez la demoiselle Petit, de l'Opéra, avant sa révocation ; mais comme c'était un arrangement de convention elle vint peu de temps après demeurer chez Chassé qui avait déjà eu, selon toutes les apparences, quelques entrevues avec elle, puisqu'elle accoucha chez lui au bout de six mois. Quelques-uns rapportent à ce sujet que le fils de M. de Marine, jeune homme de dix-huit à dix-neuf ans, avait au moins fait une oreille à cet enfant, et que Chassé l'ayant une fois surpris chez lui avec la demoiselle Le Tourneur, il fut trouver de Marine, le père, où il fit mille extravagances en lui disant que son fils avait séduit sa cuisinière, qu'elle était enceinte de ses faits, qu'il lui ferait apporter l'enfant, et qu'enfin, si son fils remettait jamais les pieds dans sa maison, il se couperait la gorge avec lui. On ajoute que M. de Marine lui répondit en plaisantant : « Eh ! mon ami, ne savez-vous pas qu'à notre âge on est fait pour payer et ces jeunes gens pour danser. » Chassé se retira mal satisfait de cette réponse ; néanmoins il a gardé l'enfant et a vécu depuis en parfaite intelligence avec la demoiselle Le Tourneur au moyen de ce qu'elle n'a plus revu le petit de Marine.

Demoiselle Lhéritier,[101]

actrice de l'Opéra, rue Neuve-des-Petits-Champs.

1754, 28 septembre.

Mardi dernier, 24, la demoiselle Lhéritier, nouvelle actrice de l'Opéra, débuta pour la première fois sur ce théâtre, dans les *Fêtes de Thalie* et n'eut qu'un succès très médiocre.

On prétend qu'elle vient de Rouen, où elle a exercé son talent. C'est une femme d'environ trente-cinq ans, de moyenne taille, brune, le nez camus, l'air fané, beaucoup d'embonpoint, assez mal faite. On la dit veuve depuis un an. Elle était ci-devant marchande à Lyon.

Pour le présent on ignore ses aventures ; il y sera suppléé dans la suite.

1754, 11 décembre.

La demoiselle Lhéritier est fille d'un courrier de Rome, nommé Lhéritier. Cet homme avait les bras extrêmement courts et l'on rapporte que les mains lui sortaient presque des coudes. Elle est née à

Lyon où elle a été mariée au sieur Boucharla, marchand de vin de cette ville.

La bonne intelligence ne régna pas longtemps dans le ménage. Boucharla, pour couper court aux galanteries de sa chaste épouse, fut obligé de la faire renfermer dans la maison de force à Lyon, d'où elle n'en est sortie qu'il y a deux ans et demi. Ses cheveux, qui ne sont pas à beaucoup près de longueur suffisante pour se coiffer dans le goût d'aujourd'hui, lui rappellent encore l'idée de cette aventure.

Par le crédit du nommé Cochet, plus connu sous le nom de Noël, courrier de Lyon à Paris, M. de Rochebaron, commandant de Lyon, lui accorda sa liberté. Ce courrier l'entretint là-bas pendant près d'un an. Ensuite il l'amena à Paris. Elle a demeuré successivement rue Saint-Thomas-du-Louvre, chez un rôtisseur de la rue Saint-Honoré vis-à-vis le Grand Conseil, chez un plumassier, où Noël a continué de la voir et de l'aider en proportion de ses facultés.

Le goût qu'elle avait pour la musique la détermina à prendre un maître et dans l'espace d'une année et demie, qui est à peu près le temps qu'elle est à Paris, il la mit en état de débuter à l'Opéra, dans les *Fêtes de Thalie* le 24 septembre dernier. Noël, pour sa part, a beaucoup contribué aux dépenses que cette étude a exigées, car, jusqu'à son installation à l'Opéra, on ne lui a connu aucun autre bienfaiteur que ce courrier. Mais depuis cette époque, qu'elle demeure rue Neuve-des-Pe-

tits-Champs, au second d'une maison à porte cochère, à côté de celle où demeurait M. de Boulongue, intendant des finances, Noël n'y vient que peu ou point. Le poste est maintenant occupé par deux ou trois messieurs qui viennent alternativement lui rendre leurs hommages. Le marquis de Souvré est le plus assidu et passe pour l'entreteneur. Un certain M. de Montlouis que l'on dit maître d'hôtel de la reine est le greluchon. On ignore quel est le troisième.

La demoiselle Lhéritier a, de son mariage, une fille âgée de six ans environ, qui est avec le père.

Elle a encore trois frères et une sœur. L'un de ses frères est marchand à Lyon ; un autre l'est à Tours. Le troisième court la province et fait le métier d'empirique ou de charlatan. Il a séjourné longtemps à Versailles sous le titre de Médecin Turc et l'on assure qu'il y a fait des cures admirables par la vertu de ses topiques.

Quant à la sœur, elle a épousé un baladin qui fait des tours d'adresse et de force. Il a paru, il y a quelques années, à la foire de Saint-Germain, sous le nom de Grand Florentin.

La demoiselle Lhéritier n'a guère que trente ans, mais elle en paraît davantage. Elle est d'une taille ordinaire, brune, camuse, l'air fané et, sans un peu trop d'embonpoint, elle serait bien faite.

Son mobilier est encore très succinct et tout son domestique consiste en une servante d'assez mince encolure.

Demoiselle Beauvoisin, dite Lully [102].

1750, 24 octobre.

On a entendu dire hier à la Comédie à M. de Villepinte qu'il était amoureux de la demoiselle Lully, jeune actrice qui vient de débuter sur le théâtre de la Comédie-Française et qu'il lui donnerait bien vingt-cinq louis pour coucher avec elle. Le sieur Ribou, acteur, paraît ne pas être mal vu de cette demoiselle.

La demoiselle Lyonnais [103]

danseuse à l'Opéra, rue de Beauvais, près le Vieux-Louvre

1748, 18 novembre.

La demoiselle Lyonnais, danseuse à l'Opéra, née à Strasbourg, en Alsace, demeure rue de Beauvais. Elle est assez grande, bien faite, brune, un peu marquée de la petite vérole, âgée d'environ vingt-six à vingt-sept ans. Son père recevait les billets à la Comédie et au Concert de Strasbourg.

Il y a onze à douze ans qu'elle est entretenue à Strasbourg par un officier d'artillerie.

Vers ce même temps elle est venue à Paris avec sa mère et un frère ; ce dernier demeure encore avec elle.

Elle est entretenue depuis plusieurs années par M. le comte de Vintimille, colonel du régiment de cavalerie de son nom. Il demeure rue Saint-André-des-Arts, chez Nogaret, baigneur.

Il est veuf. Il a de son mariage un fils dont le roi prend soin. C'est lui qui fournit à toutes les dépenses de la maison ainsi qu'aux gages d'une femme de chambre, d'une cuisinière et d'un la-

quais. Il va tous les jours chez la demoiselle Lyonnais et y mange fort souvent.

Il y a couché la nuit du 17 au 18 de ce mois en sortant du bal de l'Opéra. Comme la mère de la demoiselle Lyonnais n'avait pas eu beaucoup d'éducation, qu'elle s'enivrait volontiers et qu'elle mettait souvent le désaccord dans la maison de la fille, le comte de Vintimille lui fit une pension de 600 livres et lui enjoignit de retourner à Strasbourg. Elle y est morte depuis peu.

Il n'y a pas d'apparence que la demoiselle Lyonnais ait d'autre connaissance que celle de M. de Vintimille ; la précaution qu'il a de placer et de payer lui-même les domestiques qui la servent n'est pas une des moindres raisons de la fidélité de sa maîtresse.

Elle est dans ses meubles et occupe la meilleure partie de la maison où elle est actuellement.

1749, 3 mai.

Il a été dit que la demoiselle Lyonnais était âgée d'environ vingt-six à vingt-sept ans et qu'elle était à Paris depuis onze à douze ans.

J'ai appris depuis, par des gens qui ont vu son extrait de baptême, qu'elle n'a que vingt-deux à vingt-trois ans ; qu'elle a été mariée à un nommé Guérardy, dont le père était chef d'une troupe de comédiens qui jouaient à Francfort, dans le temps de l'élection de l'empereur Charles VII. Que sur le récit que l'on fit alors à M. le maréchal de Belle-

Isle des talents de la demoiselle Lyonnais, il la fit venir de Strasbourg à Francfort ; sa mère l'y accompagna et, comptant faire la fortune de sa fille, elle la mena avec Guérardy fils, contre l'inclination de la demoiselle Lyonnais, qui n'a jamais aimé Guérardy. Ce mariage a depuis été déclaré nul au conseil souverain d'Alsace par le crédit de M. de Klinglin, prêteur royal de Strasbourg, qui s'intéressait pour la demoiselle Lyonnais. On croit même qu'il en est le père. Guérardy a passé à Londres où il est actuellement et la demoiselle Lyonnais est venue à Paris en 1743, où elle a fait la conquête de M. le comte de Vintimille.

Le sieur Lyonnais, son frère, demeure avec elle et doit, à ce qu'on dit, remplacer Dupré, premier danseur de l'Opéra, qui se retire.

1749, 16 juin.

Le sieur Favier, haute-contre dans les chœurs de l'Opéra, est l'ami de la demoiselle Lyonnais et l'adjoint de M. le comte de Vintimille.

C'est un jeune homme de vingt-cinq à vingt-six ans, taille de cinq pieds un à deux pouces, beau garçon, bien fait et toujours mis magnifiquement. Il n'a cependant que 600 livres de gages à l'Opéra où il n'est considéré que comme un sujet bien médiocre.

Il est journellement chez la demoiselle Lyonnais et y prend presque tous ses repas. Pour écarter les soupçons que pouvait avoir le comte de

Vintimille, il passe chez elle pour son maître de musique. Il n'est cependant pas lui-même, à ce que l'on dit, trop étayé de ses principes.

Il y a environ quatre à cinq mois que Favier s'est battu contre un quidam dont on n'a pu savoir le nom. On croit que le motif intéressait la demoiselle Lyonnais qui a été extrêmement alarmée du péril qu'avait couru son amant qui fut dangereusement blessé et qui a été près de trois mois sans aller à l'Opéra. Il est présentement parfaitement rétabli, grâce aux soins et aux secours que la demoiselle Lyonnais lui a procurés.

On croit Favier originaire de Paris et cependant on ne connaît point sa famille, ce qui, joint au secret qu'il garde à ce sujet, fait soupçonner qu'il est bâtard de quelque seigneur. C'est au moins le jugement qu'en portent la plupart de ses confrères.

1750, 7 février.

Ce Favier eut une prise très vive, dimanche dernier, avec Francœur, qui le menaça pour son peu d'exactitude et de subordination de le faire mettre en prison. Favier demanda son congé qui lui fut accordé, moyennant qu'il ferait les six mois à dater de ce jour, aux termes de son engagement.

La perte ne sera pas grande. Favier n'est qu'un médiocre sieur qui n'a que l'impertinence qui prend sa source principalement dans les secours

qu'il tire de la demoiselle Lyonnais, sans lesquels il lui serait impossible de subsister, au moins sur le ton qu'il le prend, puisqu'il n'a que 600 livres d'appointements de l'Opéra.

Sa loge a déjà été donnée à la demoiselle Labatte, nouvelle danseuse, cy-devant à la Comédie de Marseille.

1750, 18 avril.

Le sieur Guérardy, mari de la Lyonnais, danseuse à l'Opéra, est ici dans le dessein de rentrer avec elle et de maintenir la validité de son mariage, quoique ayant été déclaré nul au Conseil souverain d'Alsace par le crédit de M. Klinglin.

Comme le comte de Vintimille ne veut assurer, à ce que l'on dit, aucun bien foncier à la Lyonnais, dans la crainte que Guérardy rentre quelque jour avec elle, ce dernier qui est ici, pressé par le besoin, et d'ailleurs détesté par sa femme, veut au moins tirer parti de la conjoncture. On assure que le comte lui offre déjà 1.000 écus pour qu'il se prête de bonne grâce à cette cassation et que cette somme est déposée chez un notaire.

1750, 30 mai.

On assure que la demoiselle Lyonnais est enceinte et que le comte de Vintimille est d'assez bonne foi pour s'imaginer qu'il en est l'auteur. Celles qui croient s'y connaître mieux que lui at-

tribuent tout l'honneur de cet événement, s'il est vrai, au sieur Favier, son substitut. On veut que la demoiselle Lyonnais se soit déjà trouvée dans le même cas, mais qu'elle s'en soit tirée par une fausse couche forcée, au moyen des drogues que Favier lui fit prendre dans le temps.

D'ailleurs, plusieurs affirment que M. de Vintimille est inhabile à la génération. Entre celles qui soutiennent cette opinion avec le plus de fermeté, la demoiselle Agathe de Marbourg paraît être la mieux instruite et en état de décider la question en connaissance de cause.

On pourrait cependant objecter qu'il reste au comte de Vintimille un enfant de son mariage, mais des personnes qui se disent instruites opposent à cet argument que l'épouse du comte était déjà enceinte lorsqu'il l'a épousée et que ce n'est pas sans raison que le Roi prend soin de cet enfant.

1750, 17 août.

Il demeure pour constant que, cette fois-ci, la demoiselle Lyonnais est enceinte et fort peu éloignée du terme de son accouchement. Depuis environ six semaines, elle est à Passy, dans une petite maison que Favier, qui est son homme de confiance, lui a fait louer, autant pour lui que pour elle ; car la femme et les enfants de Favier y sont continuellement et l'on est bien informé que c'est la Lyonnais qui soutient toute cette fa-

mille, aux dépens de M. de Vintimille qui va presque tous les jours à Passy faire compagnie à la Lyonnais. Elle a obtenu un congé de l'Opéra et il n'y a pas d'apparence qu'elle danse avant que d'être débarrassée.

1750, 13 novembre.

La demoiselle Lyonnais est accouchée à Paris, le 30 du mois dernier, d'une fille ; M. de Vintimille a passé les deux nuits suivantes auprès de la malade, dans un fauteuil, sans vouloir se déshabiller. C'est la petite fille de Favier, greluchon de la Lyonnais, qui a tenu l'enfant sur les fonts de baptême avec l'intendant de M. de Vintimille.

1751, 25 mai.

Le bruit se répand que depuis environ un mois, la demoiselle Lyonnais est brouillée avec M. de Vintimille. Le fait est qu'un nommé Arnoul qu'il avait placé auprès d'elle a été congédié dès le lendemain, que depuis ce temps, ce domestique ne cesse de rôder aux environs de la maison et qu'il ne se presse pas d'entrer dans une autre condition. On infère de là qu'il est posté et payé par M. de Vintimille pour lui rendre compte de toutes les démarches de la Lyonnais, car il n'en est pas aussi détaché qu'il voudrait le faire entendre, et l'on pense qu'il serait fort étourdi s'il apprenait qu'elle en a un autre. Il n'en sait ce-

pendant encore rien et, suivant les apparences, cela n'arrivera pas puisque M. de Vintimille était encore hier chez elle sur les six heures du soir ; au moins a-t-on vu son équipage et sa livrée à la porte.

Depuis le 30 octobre dernier que la demoiselle Lyonnais est accouchée, elle n'a point encore dansé à l'Opéra ; des gens mal intentionnés veulent qu'elle soit encore grosse des œuvres de Favier et que ce soit là ce qui a occasionné la mauvaise humeur d'elle et de Vintimille ; d'autres assurent que le véritable motif roule sur ce que l'on a rapporté à la Lyonnais que le Comte avait fait ou fait faire des propositions à la demoiselle Beaumenars qui auraient été rejetées.

M. de Vintimille demeure présentement rue de Richelieu, proche de Mlle Le Duc.

1751, 2 avril.

La réconciliation de la demoiselle Lyonnais avec M. de Vintimille n'est pas encore une chose bien décidée. Quoiqu'on l'ait encore vu aller chez elle, lundi dernier 29 mars, Favier est plus que jamais impatronisé dans cette maison où, pour soustraire le peu de meubles qu'il lui restera aux poursuites de ses créanciers, elle a consenti qu'il les mît en séquestre. La femme de Favier et ses enfants, au moyen de cet arrangement, logent présentement en chambre garnie. Quant à lui, il couche plus volontiers chez la demoiselle Lyonnais qu'avec sa femme.

Elle quitte son appartement de la rue de Beauvais pour en prendre un à meilleur compte, rue de la Croix-des-Petits-Champs, dans le bâtiment neuf au second, vis-à-vis de la rue de Bouloi. On y porte déjà des meubles. Elle a été fort incommodée, à la suite de ses couches, d'un lait répandu.

1752, 10 janvier.

On assure que la demoiselle Lyonnais s'est enfin guérie de la belle passion qu'elle conservait depuis si longtemps pour Favier et qu'elle ne le voit plus ; mais qu'en échange elle vit avec le nommé Bureau, haut-bois à l'Opéra.

Ce Bureau est un grand garçon, assez bien bâti, qui a épousé la demoiselle Brillant, aujourd'hui actrice de la Comédie-Française, anciennement à l'Opéra Comique et depuis, dans la troupe du Maréchal de Saxe. Elle a appartenu pendant près de deux ans à M. le Maréchal de Lowendahl, qui l'a quittée pour prendre la demoiselle Auguste.

On veut que la désunion d'entre elle et son mari provienne de ce qu'elle ne lui garde point la foi conjugale, comme si une personne de son état y était obligée et de ce que Bureau l'a surprise une seule fois en flagrant délit avec un abbé dont on n'a pu savoir le nom.

Quant à la demoiselle Lyonnais, elle a toujours sa petite maison de Passy près celle de M. Chantepie, commandant la brigade distribuée dans ce lieu. On ne sait trop comment elle peut, avec deux

mille livres qu'elle a de l'Opéra, fournir à toutes ces dépenses, car on ne lui connaît aucun entreteneur depuis que M. de Vintimille l'a quittée pour s'attacher à la Bellenot l'aînée et on ne peut pas supposer qu'elle ait rien économisé dans le bon temps, car ce Favier lui a toujours été extrêmement à charge.

1752, 9 février.

La demoiselle Lyonnais, danseuse, vient de signifier à MM. les directeurs de l'Opéra qu'elle entendait finir ses six mois, suivant l'usage, après quoi elle se retirerait.

On assure qu'elle a un engagement pour passer en Prusse où on lui offre 12.000 livres par an au lieu qu'elle n'a ici que 2.000, et point d'entreteneur, ce qui ne peut absolument subvenir à sa dépense et à celle de Favier, car malgré tout ce que l'on a dit à leur sujet, on soutient qu'elle l'aime encore et qu'ils pourraient bien aller ensemble en Prusse. Favier a déjà plusieurs fois demandé son congé, mais on le lui a toujours refusé.

1754, 18 avril.

La demoiselle Lyonnais fait toujours chambrée avec Favier ; comme ses compagnes disent, elle s'amuse toujours à la moutarde. Cependant l'on assure que dans les derniers jours du mois précédent, elle a fait une partie à la passade avec un étranger, à Chaillot ou à Saint-Cloud, qui lui

a valu 100 louis d'un coup de filet. Il n'a pas été possible d'en savoir davantage. Le Prince de Salm-Kirbourg,Chevalier de l'Aigle blanc,demeurant rue de Bourbon, faubourg Saint-Germain, va chez elle fort souvent et sans l'entretenir lui fait du bien. C'est un homme de quarante-quatre à quarante-cinq ans, marié à une fille du Prince de Horn, de laquelle il a trois enfants, deux filles et un garçon. Ce dernier est aux Jésuites de la rue Saint-Jacques.

Ce Prince de Salm a un frère abbé, bossu,demeurant rue d'Enfer.

1754, 4 octobre.

La demoiselle Lyonnais a fait, depuis quinze jours,la conquète de M. le comte de Sochy, seigneur Polonais, logé depuis le 25 septembre dernier, rue du Colombier, à l'hôtel de Luynes. Il demeurait auparavant rue du Four, à l'hôtel de Carignan.

Ses honoraires sont réglés à 500 livres par mois, payées d'avance, suivant l'ordonnance. Il ne vient chez elle que trois à quatre fois par semaine, toujours le soir, et n'y couche point. Les choses pourront subsister sur ce pied, tant qu'il n'aura pas connaissance du substitut, car Favier continue de brocher sur le tout. Il est encore convalescent de l'opération qu'on vient de lui faire de la fistule par le moyen des caustiques.

1755, 14 août.

A l'occasion de la fête de demain, que la demoiselle Lyonnais, danseuse de l'Opéra, prend pour la sienne, on doit tirer ce soir un très beau feu d'artifice à sa petite maison de Chaillot. Presque tous les musiciens de l'orchestre de l'Opéra doivent s'y trouver. Il y aura ensuite un soupcr et grand vin. C'est le sieur Favier qui est l'ordonnateur et qui fait les frais de cette fête.

Vers faits au sujet de l'Opéra de *Zoroastre* (paroles de M. de Cahuzac, musique de M. Rameau, 1747) sur la demoiselle Lyonnais, danseuse, qui fait dans cette pièce le rôle de la Haine.

Charmante Lyonnais, dans le triste séjour
Où l'art d'Abramane [1] t'entraîne,
Tu fais de vains efforts pour inspirer la haine ;
Tes yeux n'impriment que l'amour.
En monstres tels que toi si le Ténare abonde
Tout va changer dans l'univers,
Et l'on verra bientôt le monde
Chercher les cieux dans les enfers.

Envoi à la Demoiselle

L'épigramme pourra te paraître imparfaite,
Ce n'est pas mon esprit c'est mon cœur qui l'a faite.

1. Fameux magicien, rival de Zoroastre.

Demoiselle Magny [104], *à présent Morel, cy-devant danseuse du magasin, rue Meslée.*

1756, 26 novembre.

La demoiselle Magny, présentement connue sous le nom de Morel, demeure depuis cinq mois rue Meslée, chez un marbrier, même maison que la demoiselle Lenoir, ci-devant danseuse à la Comédie-Française, avec laquelle elle fait ordinaire. La demoiselle Lenoir est grosse et prête d'accoucher des œuvres du sieur Caulet fils, qui la fait toujours vivoter.

Quant à la demoiselle Magny, elle est depuis six mois entretenue par M. Legrand de Beauregard, commissaire des gendarmes de la Garde, rue de Thorigny, qui lui donne 500 livres par mois ; il est garçon.

Il prend presque tous ses repas chez elle. M. de Roquemont et la demoiselle Rosaline, sœur de la Lenoir, y viennent aussi fort souvent. C'est là ce qui compose cette société.

1753, 2 mars.

La demoiselle Magny, danseuse au magasin de l'Opéra, demeure chez l'épicier faisant le coin de la rue des Petits-Augustins et de celle du Colombier, au premier sur la rue, vis-à-vis les murs de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

Elle est née à Paris, rue du Four, faubourg Saint-Germain, âgée de dix-sept ans, petite, brune, bien faite, de beaux yeux, de belles dents, maniérée, danse joliment. Son père nommé Noizet, dit la France, était et est encore domestique de confiance, ce qu'on appelle un maître Jacques chez le vieux Bazin, procureur au Parlement, rue de la Harpe, près le collège d'Harcourt. Noizet, se trouvant veuf, son maître lui dit de faire venir auprès de lui la petite fille dont il s'agit ici qui, pour lors, pouvait avoir cinq à six ans. Bazin en prit soin et l'éleva comme pour lui jusqu'à l'âge de douze ans. Effectivement il s'en servit ; et les premières leçons qu'il lui donna lui ayant fait naître l'envie de les répéter plus souvent, elle se faufila avec des domestiques et insensiblement elle passa à tous les polissons du cours où elle, deuxième, vendait des bouquets de Barbeaux dans la belle saison.

Après avoir fait le métier pendant quelque temps, elle fut, avec sa camarade, demander du service chez la Hécquet, demeurant alors rue Cadet, aux Porcherons. Elles furent agréées et on

commença par les faire traiter, car la petite Noizet avait la chaudepisse et sa camarade la vérole.

Au bout d'un an et demi que la petite Noizet eût demeuré chez la Hécquet sous le nom de Victoire, elle trouva le baron de Cran, jeune homme de Saumur, qui paya sa rançon et l'entretint pendant environ six semaines. Elle demeurait avec lui rue de Tournon, chez Dubois, à l'hôtel d'Angleterre.

Elle échut ensuite à un nommé Guérin, officier, qui la mit d'abord au couvent de la Visitation, à Saint-Denis ; puis il la mena en Flandre d'où elle est revenue au bout de six mois, assez mal dans ses affaires puisqu'à son arrivée, elle fut obligée de se mettre chez la Lasalle, rue Beaurepaire, où elle reprit ses premiers exercices.

Un nommé Mouton, négociant, se disant américain, la retira de cette maison, lui fit meubler en siamoise, par Corbin le fils, tapissier, rue Saint-Roch, l'appartement qu'elle occupe aujourd'hui, lui donna quelques robes, une montre d'or, une bague et fournit aux frais du ménage tant qu'il resta ici. Quoique absent depuis deux mois (il est à Nantes) il lui envoie toujours quelque secours d'argent et l'invite par plusieurs lettres à venir le rejoindre ; mais comme, depuis son départ, elle a fait ici une nouvelle conquête dans la personne du sieur Elie, gentilhomme Irlandais, jeune et d'une jolie figure, demeurant rue Jacob, à l'hôtel d'Allemagne, qu'il lui donne 400 livres par mois, elle ne paraît rien moins que disposée

à aller trouver le sieur Mouton qui ignore le motif des délais qu'elle lui apporte.

Elle va souvent voir son père chez Bazin, et Bazin lui-même qui est actuellement fort mal. On assure que cet homme doit lui laisser en mourant tout son mobilier tant en considération des services du père que de ceux de la fille.

1755, 1er janvier.

La demoiselle Magny, ci-devant danseuse au magasin de l'Opéra, demeure actuellement rue Saintonge, au Marais, près le boulevard, chez Richard, charpentier, au fond de la cour, dans un petit bâtiment neuf dont elle occupe la totalité.

Elle est entretenue depuis trois à quatre mois par M. Legier de la Tour, auditeur des Comptes, demeurant rue du Puits, au Marais, vis-à-vis la grille des Blancs-Manteaux ; il est garçon. Il soupe et couche fort souvent chez sa maîtresse.

La demoiselle Magny est actuellement sur sa vingt-et-unième année. Elle s'appelle Marie-Françoise de Suage, ainsi qu'il résulte de son extrait de baptême dont on joint ici copie.

EXTRAIT DES REGISTRES DES BAPTÊMES

de l'église paroissiale et archipresbitérale de Saint-Séverin à Paris.

L'an mil sept cent trente-quatre, le vendredi, vingt-neuvième jour du mois d'octobre, fut baptisée Marie-Françoise, née de mercredi, 27 du présent mois, fille de Claude de Suage, bourgeois de Paris, et de Françoise Hodoyer, son épouse, demeurant rue de la Huchette, de cette paroisse. Le parrain, Perrein, garçon chirurgien, rue Saint-Honoré, paroisse Saint-Roch ; la marraine, Marie-Henriette Leroux, épouse d'Adrien Petit, demeurant rue Taranne, paroisse Saint-Sulpice. La marraine a déclaré ne savoir signer. Le père et le parrain signés avec Thomas, vicaire.

Collationné sur l'original par moi, prêtre dépositaire des registres de la dite paroisse, le 22 mai 1745.

Signé : PRADEL.

1755, 7 mai.

La demoiselle Magny est entretenue depuis environ trois mois par le sieur de Marine le cadet, demeurant rue Courtauvillain avec son frère aîné, agent de change, et la dame leur mère.

Il prend aussi le titre d'agent de change et se mêle de négocier des effets. Le sieur Moret fils

lui en a tout récemment escamoté pour 3.000 livres qu'il a adjointes à 8.000 à 9.000 livres qu'il a volées à son père ainsi que nous l'avons remarqué dans le temps, à l'article de la demoiselle Dancourt chez laquelle il fréquentait.

Il n'est pas question de fixe entre le sieur de Marine et la demoiselle Magny ; il lui donne tout ce qu'il peut et à en juger par l'extérieur, les choses jusques ici vont assez bien pour elle. Reste à savoir si elles se soutiendront encore toujours sur ce pied-là.

La demoiselle Mainville [105], *ci-devant Rosette, à l'Opéra-Comique, rue de la Magdeleine, faubourg Saint-Honoré.*

1753, 6 août.

Depuis la mort de M. Bernard, doyen des doyens des maîtres des Requêtes, et surintendant de la maison de la reine (24 juillet dernier), M. le comte de Coubert, son fils, a fait pour 20.000 livres au moins de présents à la demoiselle Mainville, sa maîtresse, à laquelle il parait être attaché plus que jamais, car le lendemain même de la mort de son père, lui, revenant de la Cour, où il avait été solliciter pour la charge de surintendant de la maison de la Reine, qu'il n'a pas eue, puisque l'agrément a été donné au président Hénault moyennant 5.000 livres de rente qu'il fait à la veuve, le comte de Coubert, dis-je, s'est détourné de son chemin pour aller rendre visite à la demoiselle Mainville, qui est actuellement à Neuilly avec la Duplessis, cousine des demoiselles Le Duc, qui lui sert de dame de compagnie.

Note : On sera en état de donner au premier

jour l'histoire très complète de la demoiselle Mainville. Pour être un peu ancienne, elle n'en est pas moins bonne.

1752, 8 avril.

La dame Mainville est fille d'un soldat du régiment de Provence. Elle arriva dans cette ville, en 1737, en très mauvais équipage et fut maquignonnée d'abord par plusieurs appareilleuses de très bas aloi. Au sortir de leurs mains, elle se trouva assez bien dressée pour servir chez les dames Poulet, Richardot, de la rue Sainte-Anne, et Beine, trois maquerelles, et comme elle était jolie, elle achalandait fort ces boutiques et se fit petit à petit un fond suffisant pour se mettre en ménage et en état de travailler pour son compte. D'abord elle détailla beaucoup, ensuite elle fit la conquête du Duc de Crussol, qui lui voulut beaucoup de bien, mais lui en fit très peu. Cette intrigue manqua même d'avoir un dénouement tragique car le duc, cherchant de l'argent, Baptiste, notaire, lui offrit 100.000 livres à condition que la duchesse, sa femme, signerait. C'était rendre la chose impossible. Mme de Crussol n'avait pas du tout envie de se prêter aux folies de son mari. Comment faire ? Il ne trouva point de meilleur expédient que celui de faire passer Rosette (car c'est ainsi qu'on la nommait alors), pour sa femme. Elle parut donc chez le notaire avec le nom et l'éclat de la duchesse de Crussol et signa comme telle le contrat. La friponnerie ne tarda pas à être décou-

verte ; le notaire voulut éclater et la pauvre Rosette n'en eût pas été quitte pour l'Hôpital si M. de Crussol n'eût pas été le principal acteur de la pièce ; mais le duc d'Uzès qui, pour l'honneur de son fils, voulut assoupir l'affaire, paya et il n'en fut plus question [1]. Le roman finit par cette aventure et Crussol, pour dédommager sa maîtresse de sa frayeur, lui laissa un contrat de mille écus de rente dont elle n'a pas encore touché le premier sol. Bientôt après, le comte d'Estain, lieutenant général des armées du roi, parent du comte d'Estain, élevé avec Mgr le Dauphin, se chargea de la veuve. C'était bien tomber de mal en pis, car les affaires du pauvre seigneur étaient déjà si délabrées que les créanciers le firent mettre au Châtelet et il n'en serait pas sitôt sorti sans M. de Souvré qui satisfit pour lui et l'en retira. Ces mauvais commencements dégoûtèrent Rosette des gens de qualité et la déterminèrent à se tourner du côté de la finance.

Deunoncourt, fermier général, la mit d'abord dans son sérail ; mais il ne la garda pas longtemps, car, au bout d'un mois, du Vaucel, receveur des offrandes, qui a entretenu la Rollet, demeurant rue des Bons-Enfants, la lui débaucha et la belle s'en accommoda mieux que du vieux fermier. Il donna des meubles, de la vaisselle d'argent, quantité de bijoux, et sa maîtresse ne l'en aima pas davantage. Son cœur était à l'abbé

1. L'affaire ne fut pas consommée.

de Polignac, qui lui fut donné pour adjoint. Il est actuellement chevalier de Malte, colonel du régiment de Brie-Infanterie. Il a deux frères, l'un le vicomte de Polignac qui a épousé Mlle de Mariem(?) l'autre, le marquis de Polignac, qui a épousé Mlle Lejeune (?).

Le bail de du Vaucel fut de cinq ou six ans, et lui coûta au moins 100.000 écus. Il aurait même continué à le ruiner si, un beau matin, il n'eût surpris l'abbé entre deux draps avec son infidèle, et ce pauvre cocu, qui en avait trop vu pour pouvoir être trompé davantage, rompit avec elle, qui, désespérée, de son côté, d'avoir perdu une si bonne dupe par la faute de son greluchon, le chassa par contre-coup. Après avoir fait maison nette, elle quitta le nom de Rosette, qui sentait trop sa catin, pour prendre celui d'un certain Mainville qu'on disait qu'elle avait épousé et convola en quatrième noces avec Rondet, fils du bijoutier de la Couronne, ci-devant capitaine dans le régiment du commissaire général cavalerie, aussi bon mari pour le moins que son prédécesseur et pour se mettre en règle, elle le fit doubler par le chevalier de Bonac (celui de Mlle Gaussin). Les choses allaient le mieux du monde dans le nouveau ménage. Le chevalier était intendant des plaisirs et de la maison et ses comptes étaient reçus à la caisse de Rondet qui payait. Avec ces bonnes dispositions, on le mena si bon train qu'au bout de trois ans il ne lui resta rien d'une vingtaine de mille livres de rente qu'il avait eues et il fut si obéré qu'il se

vit contraint de quitter la compagnie de cavalerie faute de pouvoir la remettre après lui. Le brillant Chimène (fils d'un lieutenant général des armées du Roi et ci-devant sous-lieutenant de gendarmerie. Il a vendu l'année d'après la bataille de Fontenoy) entra en lice et fit encore beaucoup plus de folies que ses devanciers. Il venait de vendre tout récemment son emploi dans la gendarmerie et se trouvait possesseur de 70.000 livres en argent comptant. Il donna d'entrée de jeu beaucoup de bijoux ; c'étaient tous les jours de nouvelles parties de plaisir dont le chevalier était l'ordonnateur. Enfin, le marquis ne sachant plus comment divertir sa maîtresse s'avisa de lui servir un plat de son métier. Comme il est assez fou pour être poète, il acheva une tragédie (intitulée *Achmet*) qu'il avait déjà ébauchée et en fit le sujet d'une fête superbe qu'il donna à la dame Mainville. Tout Paris y fut invité. Le théâtre, la salle et surtout les habits des acteurs étaient d'une grande magnificence. M. de Chimène, avec l'air et la taille qu'on lui connaît, faisait le rôle du sultan Achmet. Sarazin était son grand vizir et feu Mlle Couelle (?), de malheureuse mémoire, la sultane favorite. Après la pièce, on servit un superbe souper et le marquis fit si bien les choses que cette bagatelle lui coûta 20.000 livres. C'était le reste des 70.000 livres. Le surplus avait été dépensé précédemment en bijoux et autres cadeaux. Il fallut avoir recours à l'industrie. Le lendemain, notre galant va chez La Fresnaye, se fait

montrer des boucles d'oreille, fait semblant de vouloir les acheter et prie le bijoutier de les lui confier pour les faire voir à la personne à qui il les destinait. La Fresnaye y consent et à peine Chimène en est-il nanti qu'il va les vendre chez Lempereur, à 2.000 livres de perte. Les boucles étaient de 12.000 livres. La Fresnaye qui sut le lendemain l'emploi qu'on avait fait de sa marchandise fit un tapage terrible. Il était même près d'éclater sans la marquise de Chimène qui accommoda l'affaire avec de l'argent.

(C'est à tort qu'on a dit qu'elle était morte ; la figure qu'elle fait actuellement provient du prix d'une terre qu'elle a vendue en Picardie.)

Ce fut là le dernier effort qu'il fit pour son héroïne qui trouva le moyen de s'en défaire lorsqu'il n'y eut plus rien à pressurer, car quelque temps après, Messieurs les Maréchaux de France lui ayant donné un garde pour le contraindre à payer une somme de 1.000 écus qu'il devait, il eut recours à elle ; mais il en fut éconduit impitoyablement. Cet homme expédié, la belle contracta avec le gendre de Lormoy, rue Poissonnière, capitaine de cavalerie, qui avait déjà un peu anticipé sur le bail de son prédécesseur. La première clause du contrat fut que le chevalier serait chassé. On y consentit moyennant un pot-de-vin de 100 louis ; mais de Lormoy n'y gagna rien, car quelques jours ensuite, on lui substitua Manci (ci-devant lieutenant aux Gardes, grand joueur. Sa mère est chez la duchesse du Maine)

qui fit les mêmes fonctions, et après trois ans de possession, ses affaires se trouvèrent en si bel ordre que pour ne point aller à l'Hôpital, il fut obligé de la quitter. Pagin, qui l'avait secondé avec Manci, resta maître du champ de bataille et trouva moyen de se soutenir longtemps en faveur en promettant d'épouser. Ce mariage se serait peut-être conclu si le prétendu n'eût point été placé chez le comte de Clermont, car pour lors, craignant de se faire mépriser par une pareille alliance, il l'abandonna. La belle trouva le secret d'en profiter sur le petit Coubert.

Etant tombé dans ses filets, elle fit semblant d'en être fort éprise et lui fit valoir bien cher le sacrifice prétendu qu'elle lui faisait de Pagin. Depuis ce temps, les deux amants ne vivent plus que l'un pour l'autre. Les agents du sieur Coubert ne se donnent point de relâche et sont sans cesse occupés à fouiller chez les usuriers pour y déterrer de l'argent ou de quoi en faire pour fournir aux dépenses de Mme Mainville qui a déjà fait voir bien du chemin à ce jeune homme, et si l'on en croit les apparences, il n'en sera pas mieux traité que les autres.

Demoiselle Marini [106]

ci-devant danseuse à la Comédie-Italienne,
rue de la Grande-Truanderie

La demoiselle Marini et non Mazarini, n'a dansé à la Comédie-Italienne que pendant environ six semaines, moins par défaut de talent que parce que la troupe a appris qu'elle avait été pensionnaire chez la Pâris. Cette anecdote, jointe à une visite de corps que les pages lui ont faite pendant le voyage de Fontainebleau, leur a servi de motif pour l'exclure. En sorte qu'elle est retombée dans son premier état.

Depuis cinq à six mois, elle vivotte avec le sieur de Saint-Cyran, mousquetaire noir, qui avait la demoiselle La Couperie. Néanmoins, comme il entre dans sa vingt-sixième année et que son père est mort il y a environ un an, il espère avoir incessamment la jouissance de son bien et faire les choses un peu mieux. Il demeure rue du Pont-aux-Choux, proche le Boulevard, chez la Dame, sa mère.

1756, 16 avril.

La demoiselle Marini de laquelle nous n'avons rien dit depuis fort longtemps, n'ayant pu se soutenir à la Comédie-Italienne, s'est tournée du côté de l'Opéra-Comique, où elle danse depuis deux ans.

Dans cet espace de temps elle a vécu de pièces et de morceaux. Sur la fin de l'année 1754 elle voulut bien se charger de mettre la dernière main aux affaires, déjà fort délabrées, d'un nommé Lestrade, marchand bijoutier, rue de la Comédie-Française et elle y réussit si bien qu'il fit enfin une banqueroute frauduleuse qui l'a conduit dans les prisons du petit Châtelet où il a fait élection de domicile pendant dix-huit mois.

Le 27 mars dernier, il a trouvé le secret d'en sortir par les intrigues de la demoiselle Michelet, nièce de la Pâris, de laquelle il a fait la brillante conquête pendant sa détention (on prétend qu'ils ont fait une affaire considérable en montres et en boîtes d'or, en dentelles, etc., et de partie de l'argent qui en est provenu, on a pris quelques arrangements avec les créanciers). Elle allait coucher avec lui à la prison. Actuellement, elle est grosse de ses œuvres d'environ trois mois et elle se flatte qu'il l'épousera. Peut-être sera-t-il de ce mariage comme il en a été de celui qu'elle devait contracter avec le nommé Courtillier dit la Pierre, ci-devant facteur de l'hôtel du Roule, duquel elle a une fille âgée de trois à quatre ans.

Quant à la demoiselle Marini, depuis environ six mois, elle est entretenue par le marquis de Montpeyroux, gentilhomme originaire de la province de Bourgogne, chevalier de Saint-Louis, capitaine au Régiment de la Reine-dragons, homme âgé de quarante-trois ans et veuf depuis treize. Il n'a qu'une fille unique qui est au Couvent.

La demoiselle Marini est menacée d'être encore bientôt veuve, M. de Montpeyroux étant sur le point d'aller joindre son régiment en Normandie.

1757, 4 février.

La demoiselle Marini, danseuse à l'Opéra-Comique, est morte d'une fluxion de poitrine et de quelques autres maux compliqués, le 13 du mois dernier, âgée de vingt-deux à vingt-trois ans. Comme elle était Vénitienne et non naturalisée, le Domaine s'est emparé de son mobilier après toutefois que sa femme de chambre et son laquais ont eu fait leur main. Elle demeurait rue et à côté de la Comédie-Française, au premier dans le fond de la Cour, au-dessus de la salle de la Rivière, maître en fait d'armes.

Demoiselle Marlet [107]

danseuse à l'Opéra-Comique, rue Royale, aux Porcherons.

1749, 8 décembre.

Mlle Marlet demeure depuis cinq à six mois rue Royale, aux Porcherons, dans une maison dépendant de l'abbesse de Montmartre, à côté de celle de la demoiselle Lamare. Cette maison n'est point numérotée.

On la croit originaire de Paris, âgée d'environ vingt-cinq à vingt-six ans, grande et bien faite, assez jolie.

Il n'est pas question que M. le Maréchal de Saxe la connaisse, mais bien M. de la Boixière, fermier général, chez qui elle va dîner et souper presque toutes les fêtes et dimanches lorsqu'il se trouve à sa campagne. Hier, 7 de ce mois, elle y dîna. Il y aurait lieu de présumer que M. de la Boixière a quitté la demoiselle Lamare, n'étant pas naturel qu'elle ignore une intrigue qui se passe si près d'elle. D'ailleurs on a vu chez elle hier un jeune homme fort bien mis, dont on se propose

de savoir le nom, ainsi que les circonstances qui ont donné lieu à cet événement.

Mlle Marlet demeure encore avec sa mère et son grand-père qui sont de Paris et qui vivent ensemble, à ce qu'il paraît, avec beaucoup d'économie.

M. de la Boixière l'entretient et lui fait espérer qu'il lui fera meubler un appartement au jour de l'an.

Ce n'est que depuis quelques jours qu'il la revoit. Elle s'est justifiée de différents rapports qu'on lui avait faits, au moyen de quoi il l'a reprise et il en paraît plus amoureux que jamais.

Extrait d'une lettre de la Carlier, du 17 décembre 1749.

« ... Quand la mère et la fille vont chez M. de la Boixière, elles montent la rue Royale et passent à travers champs pour se rendre à une petite porte verte qui donne dans le jardin de M. de la Boixière, de façon que rien ne soit su par les domestiques. »

1752, 5 janvier.

La demoiselle Marlet qui demeurait rue Royale, aux Porcherons, demeure actuellement rue Neuve-des-Petits-Champs, vis-à-vis la Compagnie des Indes, maison du rôtisseur, sur le même palier que la demoiselle Dumesnil.

Elle est fille de la nommée Marlet, sage-femme, aux petits Carreaux. Son père était valet de chambre. On ignore ce qu'il est devenu y ayant déjà

plusieurs années qu'il a quitté sa femme et qu'elle n'a reçu aucune nouvelle de lui.

La demoiselle Marlet est assez bien faite, d'une moyenne taille, blonde, un peu marquée de taches de rousseur, âgée d'environ vingt ans, jolie.

Sa première conquête connue a été M. de la Boixière, dont Capron lui avait donné la connaissance. Après qu'il s'en fut dégoûté, Capron s'en chargea et a vécu avec elle pendant un an. Depuis elle n'a eu que des passades.

Elle a demeuré successivement, après avoir quitté la rue Royale, à l'entrée de la chaussée d'Antin, chez un menuisier, ensuite rue Notre-Dame-des-Victoires, à l'Hôtel des Suisses, rue Montmartre, chez un sellier près la rue des Jeûneurs et finalement où elle est actuellement. On ne lui connaît pas d'entreteneur fixe ni de miché.

Demoiselle Martigny [108]

danseuse de l'Opéra Comique,
Rue du Chantre.

1753, 1er juillet.

La demoiselle Martigny, danseuse à l'Opéra-Comique, demeure avec la demoiselle Laurence Bardin, veuve Martigny, sa tante maternelle, rue du Chantre, dans la maison du nommé Marteau.

Le nom de Martigny n'est qu'un nom d'adoption. Cette nièce est fille d'Etienne Massu, ci-devant marchand mercier, rue Saint-Louis-en-l'Ile, lequel par sa mauvaise conduite a été obligé de se retirer comme bon pauvre à Bicêtre, il y a de cela environ un an, laissant de son mariage avec Jeanne Bardin, morte en langueur, cinq enfants dont quatre garçons passés aux Iles et une fille nommée Jeanne Massu, dont il s'agit ici, que la veuve Martigny, sa tante, a prise avec elle il y a environ cinq ans.

Elle est âgée de dix-sept à dix-huit ans, brune de peau et de poil, les yeux noirs assez beaux, de la gorge,d'une taille ordinaire, bien faite.

On ignore par où et quand elle a débuté dans le monde, mais on doute fort que le sieur Legrand de Beauregard, commissaire des gendarmes de la Garde du Roi, demeurant rue de Thorigny, en ait eu les gants. C'est lui qui fait subsister le petit ménage.

On donne 100 livres par an au père de cette fille, pour lui procurer les petites aisances dont il peut avoir besoin dans la retraite qu'il a choisie ; mais comme ce secours est par trop mince pour un homme qui a grande altération (effectivement, ce n'est pas là non plus le taux de l'ordonnance) il vient de temps en temps donner des aubades chez sa fille pour attraper quelque supplément. Après quoi, il retourne à son poste. C'est à l'occasion de ces esclandres réitérées souvent que la dame Martigny et sa nièce ont eu recours au magistrat, il y a environ deux mois, afin qu'il accordât des ordres pour que ledit Massu soit détenu à Bicêtre, aux offres qu'elles font de lui continuer cette pension de 100 livres

1753, 30 juillet.

Lorsque son père (à la demoiselle Martigny), par sa mauvaise conduite, fut obligé de quitter totalement son commerce, il la confia à la demoiselle Martigny, sa cousine, fille jadis à la mode, qui, du produit de ses charmes, s'était fait 4.000 à 5.000 livres de rente viagère.

Le marquis d'Ambre, frère aîné du Comte de

Lautrec, lieutenant général, avec lequel elle avait vécu trois à quatre ans, y avait contribué de sa part, mais elle ne jouit pas longtemps du fruit de ses travaux, car elle mourut âgée seulement de trente-sept ans. Après sa mort, la dame Martigny, sa mère, eut les mêmes bontés pour la petite Massu, sa nièce. Elle lui fit apprendre à danser par Laurent, figurant dans les ballets de l'Opéra, qui l'enseigna pendant deux ans ; ensuite, il la présenta à Lany qui promit de la faire recevoir à ce théâtre, moyennant qu'elle se formerait auparavant pendant deux ou trois foires sur celui de l'Opéra-Comique. La demoiselle Massu obéit aux conseils de Lany, après quoi elle le somma de sa parole. Mais comme elle lui faisait ses représentations les mains vides, et que l'on prétend qu'il ne fait rien pour rien, elle s'est lassée de le solliciter. Les Comédiens Français ayant pris le parti de donner des ballets, elle vient d'y entrer en qualité de figurante.

Depuis qu'elle est dans le monde, on ne lui connaît que deux ou trois galanteries intéressantes, l'une avec le sieur Dubois de Villiers, joueur, fils d'un faïencier du faubourg Saint-Antoine, qui a trouvé le secret, sans avoir, dit-on, jamais servi, d'obtenir la Croix de Saint-Louis. (On le soupçonne de travailler pour La Chassaigne.) La seconde, avec le sieur de Saint-Martin, officier de mousquetaires noirs. Ces deux entreteneurs ont été de peu de durée ; le surplus s'est écoulé en passades. Actuellement, elle en est,

ainsi que nous l'avons déjà dit, au sieur Legrand de Beauregard, commissaire des Gendarmes de la Garde, qui, je crois, ne la fera pas plus riche que les autres ne l'ont fait ; mais, comme dit la tante, c'est en attendant mieux. Effectivement, on ne la croit pas femme à s'endormir sur les intérêts de sa nièce lorsqu'elle en trouvera l'occasion et l'ont tient qu'elle n'est pas en retard de ce côté-là. Elle se flatte que l'hiver prochain pourra amener quelques heureux événements.

Sans être jolie, la demoiselle Martigny plaira toujours. Elle est grande, bien faite, et, quoique un peu bise, elle a de fort beaux yeux, de la gorge et quelque chose de gai et d'enjoué dans la physionomie qui la rendent aimable.

1756, 3 décembre.

La demoiselle Martigny demeure toujours avec sa tante, rue du Chantre, vis-à-vis Huot, traiteur, à l'Hôtel de l'Esprit, maison à porte cochère où elles occupent le rez-de-chaussée et le premier étage, moyennant 600 livres par an.

Depuis six mois, elle est entretenue, à raison de 400 livres par mois, par le sieur Maubert, fils unique d'un riche marchand de vin en gros de Paris. Il est garçon, âgé de trente-cinq à trente-six ans et jouit de 15.000 à 20.000 livres de rente de la succession de ses père et mère, morts il y a déjà six à sept ans. Il demeure rue Sainte-Croix

de la Bretonnerie, près la rue de l'Homme armé.

Le sieur Maubert cherche à se décorer d'une charge chez le Roi, mais on ne sait encore de quelle nature ni de quel prix elle sera. Il compte aussi lever équipage au premier jour.

Demoiselle Martin[109]

postulante à la Comédie-Française, rue Dauphine.

1751, 8 novembre.

La demoiselle Martin, postulante à la Comédie-Française, est à Paris depuis environ un an. Après avoir demeuré successivement sous le nom de la demoiselle Vibrice, à l'hôtel d'Orléans, rue des Vieilles-Etuves et rue de Langlade, butte Saint-Roch, chez un tapissier, elle est venue à l'hôtel de Londres, chez Monse, rue Dauphine, où elle est depuis environ six mois, sous le nom de Martin qui est le sien.

Elle est née à Bordeaux. Son père y était musicien et acteur à l'Opéra. Elle est petite, brune, les yeux assez vifs, d'une petite figure qui paraît avoir été jolie, mais considérablement fanée, fatiguée ; elle n'a cependant pas plus de vingt-deux ans. Sa mère est à Lyon, avec sa fille aînée, âgée d'environ vingt-huit ans, comédienne et danseuse, mariée au nommé Ancelin, danseur de cette troupe. Ils ont, à ce que l'on dit, de leur union,

une petite fille qui fait des prodiges dans le genre de la danse.

La demoiselle Martin a joué la comédie à Lyon du temps de Maillefert, directeur ; dès l'âge de treize à quatorze ans elle s'acquittait fort bien de ses rôles, surtout dans les opéras comiques où elle chantait joliment. Elle a ensuite passé à Marseille dans la troupe de Molins. Sa première connaissance de cœur fut un nommé Desauville, comédien de cette troupe, que M. Marquet de Bourgade, alors chargé du service des vivres de l'armée du roi en Provence, a pris en amitié ; et soit par rapport à lui, soit par rapport à elle, il l'a nommé depuis à un emploi dans le département de Metz.

Quelque temps avant la séparation des armées, c'est-à-dire vers la fin de 1747, la demoiselle Martin avec plusieurs autres comédiens et comédiennes, au nombre desquels était la demoiselle Victoire, actuellement danseuse à l'Opéra de Paris, vinrent à Manheim offrir leurs services à l'électeur Palatin qui les reçut. La demoiselle Martin fit là la conquête du duc des Deux-Ponts auquel elle a bien coûté 200.000 livres pendant près de trois ans qu'il a vécu avec elle.

Elle a eu de lui deux enfants dont il prend soin ; mais depuis environ quinze mois, il n'a eu avec elle aucune liaison d'habitude. On n'a pu positivement en savoir le motif, si ce n'est un petit indiscret dont elle est accouchée le 19 février dernier, rue de Langlade, chez le tapissier en question, dont le prince désavouait l'origine et la progres-

sion ; car elle y fit au moins faire une oreille à son passage à Metz avant de revenir à Paris. Quoi qu'il en soit, elle a encore eu le talent, par ses importunités, de tirer de lui une somme de 5.000 livres quelque temps après son accouchement. Il était alors logé rue de la Croix-des-Petits-Champs, à l'hôtel de Bretagne.

Au mois de juillet dernier, pendant le voyage de Compiègne, elle obtint la permission de poursuivre son début aux Comédiens Français ; mais quoiqu'elle y ait été goûtée, à ce que l'on dit, qu'elle eût déjà joué avec succès sur le théâtre de Paris et qu'elle ait même été gratifiée à Compiègne de 50 louis que le roi lui fit donner, elle n'a point été admise par un effet de la jalousie de la Clairon et de quelques autres actrices. Elle espère cependant, par le crédit de Mme la marquise dont elle se dit protégée, qu'elle sera reçue en dépit de la Cabale.

On ne lui connaît actuellement aucun entreteneur. Un nommé Lemoine, comédien ambulant, la courtise pour le mariage. Elle est fort bien en bijoux, en argenterie et en robes. Son père est ici avec elle, logé dans le même hôtel.

Demoiselle Masson [110]

chanteuse à l'Opéra, rue du Chantre.

1751, 16 mars.

La demoiselle Masson, chanteuse à l'Opéra, demeurant rue du Chantre, entre un tourneur et un marchand de vin au second, est née à Paris rue des Poulies. Elle est petite, extrêmement puissante, les yeux noirs, brune, âgée de trente-cinq à trente-six ans. Sa mère était sage-femme et l'on croit qu'elle exerce encore la même profession. Elles ont été demeurer quelque temps à Versailles, et à leur retour à Paris, la demoiselle Masson est entrée à l'Opéra.

Il y a cinq ou six ans qu'elle était fort à son aise, mais depuis cette époque qu'elle s'est coiffée de Levasseur, haute-contre à l'Opéra, qui par parenthèse est un vilain monsieur, les choses ont toujours été de mal en pis. Ils ont fricassé tant ce qu'elle pouvait avoir, ce qu'on estimait monter à plus de 40.000 livres, que ce que Levasseur a pu gagner depuis, en sorte qu'ils vivent au jour le jour. Et quoique Levasseur n'enseigne aucun éco-

lier à moins de 2 louis par mois et qu'il endosse, suivant les saisons, les habits de velours ou de soie, il est si misérablement logé qu'il ne reçoit uniquement chez lui que la demoiselle Masson ; mais plus ordinairement il mange et couche chez elle. On le met cependant sur les rangs pour remplacer ou Rebel ou Francœur contre lesquels on porte journellement des plaintes.

1756, 23 janvier.

La demoiselle Masson a eu, en faveur des étrennes, pour 4.000 livres de vaisselle plate dont M. de Vougny lui a fait présent. Il n'est pas encore question des 2.000 livres de rente qu'il lui a promises.

NOTES

Abréviations : T. I, II, III, IV signifie : première, seconde, troisième, quatrième série de *Paris sous Louis XV*.

Journal : le Journal des Inspecteurs de M. de Sartine.

46. COURAS, danseuse à l'Opéra.
Creuz (baron de), Suédois.
Scheffer (baron de), ministre plénipotentiaire du roi de Suède, rue Taranne, près la fontaine. — T. IV, 274.
Tellès (l'aîné), capitaine au régiment de la Rochefoucauld, frère de Tellès d'Acosta, intendant de la maison de la Dauphine et de Tellès, exempt des Cent-Suisses de la garde du roi, tous fils de Tellès, entrepreneur des hôpitaux.
Marsay (de).
Gondrez (demoiselle).
Le Tourneur (demoiselle).

47. COURCELLES, danseuse à l'Opéra. — T. IV.
Mailly (chevalier de). — T. I, II, III. — *Journal*.
Le Roy, receveur des fermes de Rigny.

48. CORALINE, de la Comédie Italienne.
Monaco (prince de). — T. I, III, IV.
Girersac (Hugues de).
Deux-Ponts (duc de). — T. I, III, IV.
Rabon (demoiselle) ou Rabou dite Pitro. — T. I, II, IV.

Le Normand, fermier général. — T. I, II.
Bouret, fermier général. — T. I, II.
Fauconnier (l'aînée), demoiselle. — T. II, IV.
Vintimille (comte de). — T. II.
Valentinois (comte de). — T. III, IV.
Brissart, fermier général. — T. I, II, III, IV.
Granier,(demoiselle), la grosse beauté de l'Opéra.
La Marche (comte de). — T. I, II, III, IV.
Mondon, domestique.
Saint-Simon-Sandricourt (marquis de).
Rouvray-Saint-Simon (demoiselle de).
Berryer. — T. II, IV.
Huyault (demoiselle).
Moreau, officier aux Gardes.

49. DALLIARD (demoiselle), actrice à l'Opéra.
Micaud, mousquetaire noir.
Dangé, fermier général. — T. I, II, III, IV.
Fontagneux (de), capitaine Rémont-Cavalerie.

50. DALLIERE (demoiselle) chanteuse des chœurs à l'Opéra.
Tourmont (de), Pierre-Henry, Président de la Cour des Monnaies en charge depuis 1742. — T. IV.
Poupelinière (le Riche de la). — T. IV.
Héry (demoiselle). — T. IV.
Clairon (demoiselle). — T. I, IV.
Marmontel. — T. IV.
Francœur. — T. IV.
Rebel. — T. IV.
La Chanterie (demoiselle). — T. I, II, IV.
Villeclos.
Chefdeville (demoiselle). — T. I, IV.
Schmitt (baron), allemand, colonel hollandais.
Rollet (marquis du).
Vaucanson.
Coupée (demoiselle). — T. I, IV.
Roche (comte de la). — T. IV.
Duval (demoiselle). — T. I, II, III, IV.
Delorme (dame). — T. I, IV.

Palm (baron de).
Chabot (vicomte de), maréchal de camp. — T. I, II, III.
Tisserand, procureur au Châtelet, succède à Lemaître, en 1735.
Adélaïde (demoiselle). — T. I, II, III, IV.
La Tour, chanteur.
Juliotte.
Michelet (demoiselle).
Montaut (Le Noir de), fermier.
Maisonneuve (de).
Bourbonnais (demoiselle).

51. CARINS (demoiselle), dite Julie ou Danville.
Langlois, marchand de tableaux.
Baudouin (la). — T. I.
Montmorin (de), le fils. — T. I, II.
Lauraguais (de). — T. I, II.
Montel, gendarme.
Bornettes, capitaine au régiment Belzunce-infanterie.
Orléans (duc d'). — T. I, II, IV.
Uzès (duc d'). — T. I.
Scepeaux (comte de).
Le Bel.
Morphy (Louison).

52. DANVILLE (demoiselle), danseuse au magasin de l'Opéra.
Martinière (Le Maître de la), trésorier des fortifications.
Desplaces, danseur.
Lemoyne, bijoutier.
Aiguillon (duchesse d').
Estrehan (marquis d'), lieutenant général. — T. I, II, III, IV.
Deschamps (demoiselle), l'aînée. — T. I, II, III, IV.
Maupin (demoiselle). — T. II, IV.
Baron, notaire.
Douge (comte de).

Vezian (Camille-Gabriac, demoiselle). — T. I, III.
Montregard (Thiroux de). — T. I, III, IV.
Chataigneraie (marquis de la).
53. DAVAUX, actrice de l'Opéra. — T. IV.
Verrière (l'aînée), demoiselle. — T. I, IV.
Turenne (prince de). — T. I, IV.
Epinay (La Live d'). — T. II, III, IV.
Chevalier (demoiselle). — T. III, IV.
Curis (de). — T. I, II.
Villemur (de), fermier général. — T. I, II, III, IV.
Levasseur, professeur de chant. — T. IV.
Raffé, graveur saxon.
Masson (demoiselle). — T. I, II, III, IV.
54. DAZENONCOURT, danseuse à l'Opéra.
55. DELISLE, danseuse à l'Opéra.
Charolais (comte de). — T. IV.
Monville (demoiselle).
Bellanger (demoiselle), sœur de Gondrez.
Monteau (Le Noir de), sous-fermier.
56. DUCHESNOIS (demoiselle), danseuse.
Destouches (demoiselle), directrice à Lyon. — T. I, IV.
Rochebaron (marquis de).
57. DELORGE (demoiselle), chanteuse à l'Opéra.
Maupeou (de).
Bontemps. — T. I, II, III.
58. DESCHAMPS (demoiselle), danseuse à l'Opéra. — T. I, II, III, IV.
Asfeld (marquis d') fils du maréchal. — T. I, III.
Caraman (marquis de). — T. II, IV.
Blagny (Bertin de). — T. I, II, III, IV.
Briseval (demoiselle).
Cindré (Lenoir de) contrôleur des Menus, frère de Lenoir de Monteau, sous fermier.
Bellegarde (La Live de) fermier général.
Magny, restaurateur.
Valbelle (comte de). — T. I, II, III.
Lesther (demoiselle).

Beaumont (la). — T. IV.
Morisson (la).
Ximénès (marquis de) ou Chimène Auguste-Marie, 1726-1817. — T. I, II, III, IV.
Parmentier, directeur de troupe.
Lœwendahl (maréchal de). — T. I, III, IV.
Leduc (demoiselle). — T. I, III, IV.
Lens (milord).
Sauvage (demoiselle).
Coulandre (de la), maître de forge.
Apremont (d'), lieutenant de la Compagnie de Champignelles.
Saulgeon (de), gentilhomme du duc d'Orléans, fils de Saulgeon et de Mlle de Reignac, remariée à M. de Montmorency. — T. I.
Chalost (de).
Persan (de).
Lamothe (demoiselle). — T. I, II.
Van Eyck (de). Maximilien Van der Eycken, envoyé extraordinaire de l'Evêque de Liège et de l'Electeur de Bavière à Paris, depuis 1744.
Gaussin (demoiselle).
Frise (comte de) et de Montauban.
Ségur (marquis de). — T. I, II.
Bezenval (baron de).
Danezan, sous-lieutenant de la Compagnie de Bragelogne.
Collet (lire : Collé).
Fauconnier (l'ainée), demoiselle. — T. II, IV.
Saulègre (de), hollandais, logé chez Bekenroode, ambassadeur des Etats généraux, rue de l'Université.
Carton (la), Ex-cantatrice, qui disait : « Quand la toile est levée on ne rend pas l'argent. » Voir : G. Capon, *loc. cit.*
Jeunesse (la) laquais, et sa femme, Victoire.
Hurel (dame), revendeuse.
Retz (demoiselle) (Ray ou Rey). — T. I, II, III, IV.

Fontaine, secrétaire des Commandements du duc d'Orléans.
Pouchon (demoiselle).
Valentinois (comte de) frère du Prince de Monaco. T. III, IV.
Rivière (la), valet de pied du duc d'Orléans.
Coubert (comte de), Jacques-Samuel, 1730, petit fils de Samuel Bernard.
Condé (prince de). — T. I, II, III, IV.
Villiers (de), demoiselle. — T. II.
Columière (Boutin de la), maître des requêtes.
Victoire le Sœur, femme de chambre.
Brissart, fermier général. — T. I, II, III, IV.
Benouville (marquis de).
Méliand (de), intendant de Soissons.
Morfontaine (Le Pelletier de), maître des requêtes. — T. II, III.
Séguier, avocat général. — T. I, III, IV.
Vaubertrand (demoiselle). — T. I.
Lisledot (de).
Chazis du Coin.
Bouexière (de la), fermier général.
Himblot (demoiselle).
Trudaine de Montigny. — T. III.
Seignelay (marquis de). — T. III.
Mercier, fourbisseur.
Jonville (Chaillou de). — T. I.
Dumazel.
Conante (de).
Catillon.
Ménard (de).
Cambis (de). — T. IV.
Mégrette (marquis de), espagnol.
Marquise (demoiselle). — T. I, II, III.
Riquette (demoiselle).
59. DESMARTINS (demoiselle), danseuse de la Comédie Italienne.
Lartois, trésorier de police, à Rouen.

Morigny (de), maître des Comptes, à Rouen.

60. DUBOIS (l'ainée), actrice de l'Opéra. — T. I, II, III.

Blottière (de la). — T. IV.

Monier, entrepreneur de l'Opéra Comique.

Mérac (de), trésorier de France à Toulouse.

Boulée, commissaire des guerres.

Landivisiau, (Lagarde), mousquetaire gris.

Chassaigne (la), demoiselle.

Bombelles (de) gentilhomme du duc d'Orléans.

61. DUBOIS (la cadette), chanteuse des chœurs à l'Opéra.

Chevrier, chansonnier.

Fleury (demoiselle), danseuse.

Rozaline ou Raton, de l'Opéra Comique.

62. DUCHATEL, danseuse à la Comédie française.

Saint-Florentin (comte de). — T. I, II, III, IV.

Hautefort (marquis d'). — T. II, III, IV.

Maurice, écuyer aux petites Ecuries du roi.

Brillant (demoiselle), actrice du Théâtre français. T. IV.

63. DUFEU, danseuse à la Comédie française.

Guillaume (de la), conseiller au Parlement.

64. DUMIREY, danseuse à l'Opéra. — T. I.

Fontaine (la), officier suisse.

Matalone (duc de), italien.

Chamboran (de), colonel.

Laage (de), fermier de l'apanage du duc d'Orléans.

Caze, fermier général. — T. I, II, III.

Courval (Dubois de), conseiller au Parlement. — T. I, III.

Charles (prince).

Brancas (comte de). — T. I, II, III.

Lugeac (marquis de), brigadier des armées du roi.

Jonsac (marquis de). — T. IV.

Loquin (demoiselle), dite comtesse de Saint-Géran. — T. I.

Lussan (de).
Barbannes (marquis de), lire : Barbentane. — T. II, IV.
Kambert, ou Cambert, exempt de la Connétablie. — T. I, III, IV.
65. DUPERAY, actrice de l'Opéra. — T. II, III.
Royer, directeur du Concert Spirituel.
Chevalier (demoiselle). — T. III, IV.
Chéron, maître de musique.
Lemière (demoiselle). — T. I, III.
Beaufort (demoiselle). — T. IV.
Véron, secrétaire du roi. — T. II.
Ruffet, chirurgien. — T. II.
Le Doux, mari de Duperay.
66. DUPLESSIS, actrice de l'Opéra.
Huescar (duc de), ambassadeur d'Espagne.
Mailly (comte de), Rubempré. — T. I, II, III, IV.
Launay-Livry (de), demoiselle.
Quoniam (demoiselle).
Danguy, fermier général. — T. II, IV.
67. DUPRE (demoiselle), danseuse au magasin de l'Opéra.
Bodeman, chanoine d'Amiens.
Person, basse-taille à l'Opéra,
Tulou (demoiselle), actrice à l'Opéra.
Laurent, secrétaire de la Police.
Cézile (dame), sage-femme.
68. DUPUIS (demoiselle), danseuse au magasin de l'Opéra.
Gabriac (marquis de), américain.
69. FEL (demoiselle), actrice de l'Opéra.
Cahuzac (de), librettiste.
70. FLEURY, danseuse à l'Opéra.
Pelletier, secrétaire du roi. — T. I.
Chateaubrun (de), lieutenant des grenadiers de France.
Dufeu (demoiselle).

71. GALLODIER (demoiselle), danseuse à l'opéra Comique.
Houssaye (le Pelletier de la), maître des requêtes. — T. I.
Deville, demoiselle. — T. I.
Hoym (comte d').
Bandole (marquis de). — T. I, II.
Bellemare (marquis de). — T. I.
La Cour (demoiselle), danseuse à l'Opéra. — T. II, III.
Pictet, banquier.
Montillet (marquis de).
Cavaly, secrétaire d'ambassade de la République de Venise.
Dejean, fils du fermier des Poudres et Salpêtres.
Cypierre (Peyrenc de), maître des requêtes. — T. IV.
Montgeron (Parat de). — T. I, IV.
Breteuil (baronne de). — T. II, IV.
Gravelles (Lévesque de), grand maître des Eaux et Forêts.
Le Maignan, joaillier.
Thoynard, fermier général.
Colandre (Vve du marquis de), sœur de Thoynard.
72. GAUSSIN, actrice de la Comédie française.
Wurtemberg (prince de). — T. I, II, IV.
Hesse-Cassel (prince de).
Montmirel (marquis de).
Gesvres (duc de). — T. II, III, IV.
Gontaut (duchesse de).
Reinterie (la), capitaine du régiment de Piémont.
Vassé (marquis de).
Saint-Germain (demoiselle). — T. I, III.
Tressan (comte de).
Courtanvaux (marquis de) Le Tellier de Louvois, 1718, colonel des Cent-Suisses. — T. III.
Fréville, comédien.

Grandval, comédien.
Helvétius, fermier général. — T. IV.
Bonnac (chevalier de). — T. II, IV.
Etiolle (madame d'). — T. I.

73. GAUTIER (la cadette), danseuse à l'Opéra.
Beaufort (demoiselle). — T. I, IV.
Dumas, fermier des Postes.
Dufort, fermier général.
Lauraguais (de). — T. I, II, III.
Joyeuse (duchesse de).
Lemonnier, fermier général.
Combeault (de), lieutenant d'artillerie.
Vaupalière (marquis de la), cornette.
Parabère (comte de).
Villeroy (marquis de). — T. I, II.
Balinvilliers (Bernard de), maître des requêtes.
Pisany (Beissier de), maître des comptes.

74. GONDREZ (demoiselle), danseuse à l'Opéra.
Emblimont (d') chef d'escadre.
Maupeou, chevalier.
Maupeou (de) d'Ablèges.

75. GREARD surnuméraire dans les chœurs de l'Opéra.

76. GRENIER (demoiselle), danseuse à l'Opéra.
Bauche (Doublet de). — T. I.
Flavacourt (marquis de). — T. IV.
Laborde (demoiselle de), épouse Brissart, fermier général.
Bissy (comte Thiard de), mari de mademoiselle Brissart. — T. I, II, III.
Fontaine, fermier général.
Chaumont (demoiselle). — T. I.
Caroline (demoiselle). — T. I, II, IV.
Renneville (Bargeac de).

77. GUÉAN, actrice à la Comédie française.
Dufresne, acteur.
Moran, chirurgien.
Voyer (marquis de). — T. IV.

Vence (comte de).
Le Blanc (abbé).
Montlezun (chevalier de).
Breteuil (chevalier de).
Ferté (Papillon de la). — T. I, II, III.
Paar (comte de). — T. III.
Husse (demoiselle). — T. I, II, III, IV.
Tour-Taxis (prince de la).
Bulkeley (comte de).
Montaigu, anglais.

78. HERNIE (demoiselle), danseuse à l'Opéra.
Acunha (don Luis d'), ambassadeur du Portugal.
Javilier, l'aîné, danseur de l'Opéra.
Estaing (comte d'). — T. IV.
Souvré (marquis de). — T. I.
Amanzé (marquis d').
Saint-Chamont (marquis de).
Haye (de la), fermier général.
Bellecour, Comédie-Française. — T. I.
Chéfontaine, Lieutenant aux Gardes.

79. HÉRY (demoiselle), chanteuse à l'Opéra.
Héry, maître à danser. — T. III.
Flogères, conseiller au Parlement de Bordeaux.

80. HIMBLOT (demoiselle), danseuse à l'Opéra.
Gramont (duc de). — T. I, II, III, IV.
Caze (dame). — T. I.
Villaumont (Bouret de).
Nassau-Usingen (prince de). — T. I, II, III.
Nassau-Saarbuck (prince de), son frère.
Armand (la), revendeuse.
La Valette-Blouin (demoiselle).
Mesnildot (marquis de).
Testelingue (demoiselle). — T. I, III.
Barbentane (marquis de). — T. II, IV.
Montbarrey (comte de) fils. — T. I.
Javelle-Douville, prévôt de la généralité de Paris.

81. JACQUET (dame), danseuse à l'Opéra.
Jacquet (demoiselle), actrice à l'Opéra.

Sourdis (marquis de). — T. IV.
Fosseuse (marquise de).
82. GRENIER (demoiselle), danseuse à l'Opéra.
83. BELLENOT (demoiselle), de l'Opéra. — T. IV.
84. GOBET (demoiselle), de l'Opéra.
Livry (marquis de). — T. I, IV.
Vintimille (comte de). — T. II.
Favier. — T. II.
85. LA BLOTTIÈRE (demoiselle), chanteuse à l'Opéra.
Bligny (de), officier aux gardes.
Pontbriant (chevalier de).
Chartres (duchesse de). — T. I, III.
Ligny (Le Long de), fils, auditeur des Comptes.
Villiers (Pajot de).
Astraudi (demoiselle). — T. IV.
86. LA CHANTERIE, de l'Opéra.
Dampierre (chevalier de).
Quesnois (marquis du).
Douet, fils du fermier général.
Luxembourg (duc de). — T. I, III.
Witkowski (comte de).
Chevrier (demoiselle).
Lorge (de), demoiselle.
Choiseul-Reaupré (comte de).
Lubomirski (prince de).
Solms (baron de).
Marigny (marquis de). — T, I, II, III.
Witzhum (comte de), envoyé du roi de Pologne.
Peglioni, fondé de procuration de l'Electeur de Bavière.
86. LA CROIX (demoiselle), chanteuse des chœurs à l'Opéra.
Raffron (abbé) musicien à Notre-Dame.
87. LA MOTTE, (demoiselle), de la Comédie française.
88. LA NEUVILLE (demoiselle), danseuse au magasin de l'Opéra.
Brosses (Choart des), conseiller au Parlement.

PERSENNAT (de), capitaine au régiment d'Henrichemont-cavalerie. — T. I, II, III.
BENTHEIM (comte de). — T. II, III.
89. LANNOIS (demoiselle), danseuse à l'Opéra-Comique.
MOLAIRE (de la), mousquetaire gris.
TAAF, anglais.
MOREAU, avocat du roi. — T. III.
Maison rouge (Masson de). — T. II, III.
90. LANY, danseuse seule à l'Opéra.
HUNTINGTON, milord (François, comte de) (1728-1789).
HARVÈS (milord).
ALBEMARLE (comte d'). — T. I.
HILDE (lord) Cornbury dit. — T. IV.
DUPERRAY (demoiselle). — T. IV.
PROSPOCQUE lire ; Powerscot, milord Wingfield, irlandais (baron et vicomte de).
FONTPERTUIS, fermier général.
BERGERET, receveur général des finances de Montauban.
91. LA RIVIÈRE (demoiselle), actrice de l'Opéra.
92. LAURENDIN (la cadette), danseuse à la Comédie française.
SAINT-SIMON (bailli de).
DAMOREAU, violon.
93. LE DOUX, danseuse à la Comédie-française. — T. I, III.
VILLOTRAN (Titon de), conseiller au Parlement. — T. II, III.
94. LEDUC, danseuse à l'Opéra.
RECOLIN, chirurgien.
POLIGNAC (de), gentilhomme du comte de Clermont.
MALTER, maître des ballets.
EPERNON (duc d').
RIEUX (président de), Bernard, fils de Samuel Bernard.

Bureau, hautbois.
Salm-Kirbourg (Prince de), chevalier de l'Aigle blanc.
Sochy (comte de), polonais.
Auguste (demoiselle), l'aînée. — T. IV.
104. MAGNY, à présent Morel, danseuse du magasin.
Lenoir (demoiselle). — T. III.
Beauregard (Legrand de), commissaire des gendarmes de la Garde (Cf. T. III).
Bazin, procureur au Parlement.
Suage (Marie-Françoise de), véritable nom de la demoiselle Magny.
Latour (Légier de), auditeur des comptes.
105. MAINVILLE, de l'Opéra comique.
Crussol (duc de). — T. I.
Uzès (duc d'), son père. — T. I.
Deunoncourt, fermier général.
Polignac (abbé de), chevalier de Malte et colonel du régiment de Brie-Infanterie.
Polignac (le comte et le marquis de), ses frères.
Duvaucel, fermier général. — T. I, III.
106. MARINI, danseuse à la Comédie italienne.
Saint-Cyran (de), mousquetaire noir.
La Couperie (demoiselle).
Michelet (la), nièce de la Pâris.
Montpeyroux (marquis de).
107. MARLET, danseuse à l'Opéra comique.
Lamare (demoiselle). — T. III.
108. MARTIGNY, danseuse de l'Opéra comique.
Ambre (marquis d'), frère du comte de Lautrec.
Saint-Martin, officier de mousquetaires noirs.
Maubert, fils d'un riche marchand de vins.
109. MARTIN, postulante à la Comédie française.
Bourgade (Marquet de), munitionnaire.
Deux-Ponts (duc des). — T. I, III, IV.
110. MASSON, chanteuse à l'Opéra.
Vougny (de). — T. I, III.

INDEX ALPHABÉTIQUE

Hommes

Femmes

ACHEVÉ D'IMPRIMER

le trente mai mil neuf cent quatorze

PAR

CH. COLIN

à Mayenne

pour le

MERCVRE

DE

FRANCE

CE

